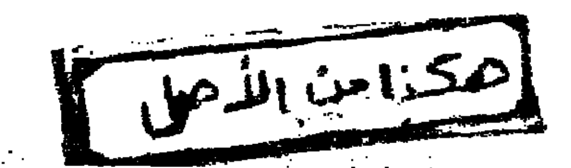


Guide Arts et Spectacles



DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE Nº 14031 – 4,50 F

JEUDI 8 MARS 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Un putsch de plus à Kaboul

LES coups d'Etat ne se comptent plus en Afghanistan depuis celui qui, en 1973, renversa le roi Zaher Shah et celui qui, en 1978, instaura un régime communiste à Kaboul et jeta le pays dans l'engrenage de la guerre. La tentative de putsch *du mardi 6 mars n'a pas failli à la* tradition : elle fut meurtrière, y compris pour les civils, reflétant les ambitions et les rivalités de clans. Pas plus que les précédentes, elle ne pouvait résoudre le drame dans lequel se débat le peuple afghan.

Depuis des semaines, Kaboul bruissait de rumeurs sur les ambitions putschistes du rival du président Najibullah, le ministre de la défense, le général Shanawaz Tanaï. En Afghanistan, ce poste hautement stratégique est souvent proche de la roche Tarpéienne, comme l'ont appris à leurs dépens le prédécesseur du général Tanaï, exilé à Varsovie, et son successeur, le général Watanjar, qui a connu une carrière à éclipses. Le général Tanaï voyait d'un fort mauvais oeil le renforcement des unités paramilitaires rivales favorables au chef de l'Etat.

USANT d'une langue de bois remisée au musée chez le « grand frère » soviétique, M. Najibullah a pratiqué l'amalgame, accusant son rival malheureux de collusion avec le plus extrémiste des fondamentalistes islamiques, M. Gulbuddin Hekmatyar. Ces excès verbaux indiquent toutefois que la position de l'ancien chef de la redoutable police secrète n'est pas aussi solide qu'il veut le faire croire.

En dehors des vendettas de cliques et de clientèle qui minent le régime de Kaboul, M. Najibullah paraît, de plus en plus, comme l'empêcheur de danser en rond. *Malgré ses succès, dus en* grande partie aux faiblesses des moudjahidins, incapables, un an après le retrait des troupes soviétiques, de menacer Kaboul, le « numéro un » afghan est devenu le principal obstacle à un règlement politique.

IL est récusé par la résistance, par les Etats-Unis et par le Pakistan voisin. L'URSS même, d'où sont venues les premières informations sur le *putsch, hésite et s'interroge,* s'efforçant de conserver plusieurs fers au feu. Le général Tanaï aurait été un candidat idéal pour se débarrasser une bonne fois de l'encombrant « Najib » et entamer des pourparlers avec la résistance. Ce sera peut-être, *demain, le rôle du général* Watanjar. D'autant qu'un homme comme M. Gulbuddin, si inquiétant soit-il, est en contact avec Moscou et bénéficie du soutien de Washington et d'Islamabad.

Américains et Soviétiques, dont les conversations sur l'Afghanistan sont fort avancées, ne risquent-ils pas de se mettre un jour d'accord pour évincer proprement M. Najibullah et le remplacer par un candidat de compromis qui préparerait la voie à une réconciliation ? Mais, dans un pays qui est une véritable mosaïque de clans et de tribus, dominé par un islam des plus rugueux, et où l'on compte au moins autant d'armes que d'hommes en âge de les porter, l'influence des grandes puissances demeure, en fait, bien limitée.

lire les articles de LAURENT ZECCHINI page 5



M 0147 - 308 0 - 4,50 F

3790147004500 03080

Une nouvelle étape sur la voie du changement

Le Parlement soviétique a légalisé la « propriété du citoyen »

L'Union soviétique vient de faire un nouveau pas sur la voie du changement. Le Soviet suprême a, en effet, approuvé, mardi 6 mars, à une écrasante majorité, la loi sur la propriété. Tout en évitant le mot – il est question de « propriété du citoyen », – ce texte légalise la propriété privée, aux côtés de la propriété d'Etat et de la propriété « publique », c'est-à-dire municipale, régionale ou d'actionnariat. La propriété de la terre et des ressources naturelles est reconnue aux Républiques, l'Etat fédéral gardant les transports, l'énergie, les banques et les installations de défense.

MOSCOU

de notre correspondant

Les machines à voter fonctionnent maintenant au Parlement soviétique, et lorsque le résultat s'est affiché sur le tableau électronique, lorqu'on a lu que l'URSS avait, mardi 6 mars, *légalisé la propriété* privée par 350 voix contre 3 et 11 abstentions, les députés ont longuement, très longuement, applaudi.

Curieux spectacle que ce Soviet suprême dominé par les conservateurs et qui salue spontanément une victoire majeure du changement avec autant d'entrain que s'il s'agissait d'une victoire commune – du Parlement, du pays, de tous. *A priori*, on ne comprend pas, et c'est pourtant très simple.

C'est tout simplement que, dans cette masse d'élus qu'effrayent les mots et toute idée de rupture radicale avec l'ordre ancien, il n'y a que très peu, en réalité, de défenseurs convaincus du système dont l'URSS sort. Qu'on sache les rassurer, leur faire les nécessaires concessions de vocabulaire, ne pas s'adresser à eux comme s'ils étaient nécessairement l'ennemi et leur donner surtout le temps de s'habituer à l'inévitable, et ils acceptent ce qu'ils auraient rejeté il y a trois mois encore.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 4

Rapprochement entre deux géants industriels

Daimler et Mitsubishi concluent une alliance

Les deux géants industriels, l'allemand Daimler-Benz et le japonais Mitsubishi, ont annoncé avoir entamé des négociations devant conduire à une coopération « intense » entre les deux groupes. Tous les secteurs sont concernés : l'automobile, l'aéronautique et l'électromécanique. Seules les activités militaires sont exclues du projet. Une telle alliance risque de provoquer de vives critiques tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

A l'issue d'un week-end de négociation à Singapour, les dirigeants des deux grands groupes industriels mondiaux, Daimler Benz et Mitsubishi, ont confirmé en début de semaine leur volonté d'aboutir à une vaste coopération dans tous leurs secteurs d'activité, hormis militaire. Les deux firmes avaient déjà noué des liens depuis quelques années : Mitsubishi commercialisait au Japon les Mercedes et les véhicules industriels allemands.

« Les discussions apparaissent prometteuses », indiquait-on à Stuttgart, au siège de Daimler Benz. *Dans l'automobile*, le groupe allemand pourrait consolider Mitsubishi qui n'est qu'un petit constructeur et lui offrirait une porte d'entrée sur le marché européen. Dans l'aéronautique, Daimler, avec sa filiale MBB, pourrait aider le géant nippon à décoller. *En échange, Mitsubishi* apporterait au groupe allemand son savoir-faire dans l'électronique et faciliterait son expansion en Asie.

Lire page 31 - section D

Un entretien avec M. Richard von Weizsäcker, président de la RFA

« Les deux Etats allemands doivent être sur un pied d'égalité dans la mise en œuvre de l'unification »

BONN

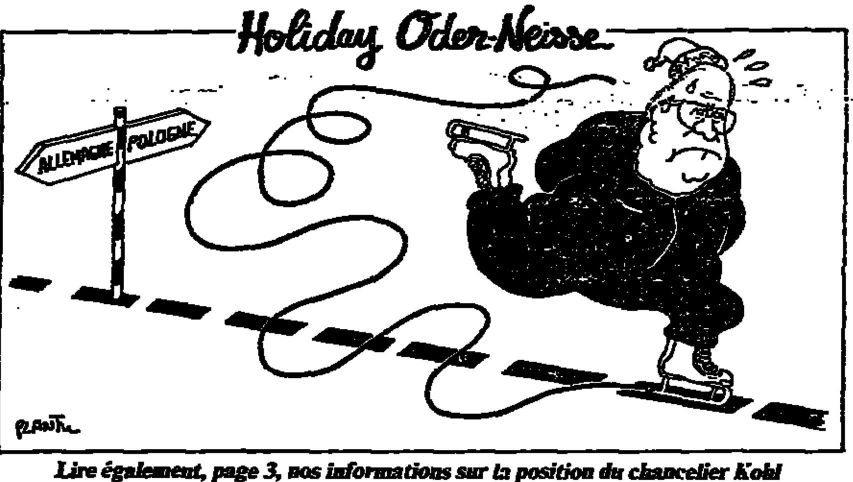
de notre correspondant

Le président de la République fédérale d'Allemagne, M. Richard von Weizsäcker, s'est fort peu exprimé publiquement depuis le début des événements qui ont mis en marche le processus de l'unité allemande. Par son statut constitutionnel, il est en effet contraint à une certaine réserve dans les périodes électorales. Sa réélection triomphale, à la quasi-unanimité du collège des délégués au mois de mai dernier, la considération qu'il s'est acquise dans l'exercice de son premier mandat, font de M. Richard von Weizsäcker une autorité morale incontestée.

On sent aujourd'hui que ces limites imposées à son expression lui pèsent. En demandant à plusieurs correspondants étrangers en poste à Bonn de venir discuter avec lui des événements qui ont bouleversé l'Allemagne ces derniers mois, il ne veut pas seulement plaider le dossier de son pays auprès d'une opinion publique internationale inquiète.

Propos recueillis par LUC ROSENZWEIG

Lire la suite page 4



Lire également, page 3, nos informations sur la position du chancelier Kohl à propos de la frontière germano-polonaise

La Tchécoslovaquie vers l'économie de marché

Prague ne veut pas commettre les mêmes erreurs que Budapest et Varsovie

PRAGUE

de notre envoyée spéciale

Un pays, la Tchécoslovaquie, où toute la population paraît revivre. Le centre de l'une des plus belles villes du monde, Prague, encore vierge des enseignes lumineuses des fast-food. Un attirail de textes législatifs en préparation, visant à libéraliser largement l'activité économique. Quoi de plus alléchant pour un investisseur occidental attiré par l'Est ?

Dans les milieux économiques, les avis sont unanimes. Parmi les anciennes démocraties populaires d'Europe de l'Est, la Tchécoslovaquie est celle – mis à part la RDA – qui présente le *plus d'atouts*. Une révolution politique en douceur, une bonne réputation internationale, un endettement extérieur faible, un passé industriel notable, tous ces arguments ont de quoi rassurer les industriels qui envisagent avec scepticisme, voire parfois avec inquiétude, l'avenir des économies de l'Est.

Sur la voie des réformes, la Tchécoslovaquie est décidée à aller vite. Trois mois ont passé depuis la « révolution de velours », et le climat reste enthousiaste. La nouvelle législation économique n'est pas encore entrée en vigueur que déjà des projets d'association sont discutés, des entreprises envisagent leur privatisation, d'autres se créent. Jeudi 1er mars, le journal *du Parti communiste, Rude Pravo*, révélait que depuis le 1er janvier déjà une entreprise de Zlin (l'ancienne Gottwaldov) vend des obligations à ses employés. Le même jour, le gouvernement approuvait la création d'entreprises privées et de sociétés anonymes, sans limitation de taille, et transmettait son projet au Parlement.

FRANÇOISE LAZARE

Lire la suite page 32 - section D

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Les bouleversements à l'Est... et à l'Ouest

Réinventer la politique

par Félix Guattari

L'AXE gauche-droite est en train de devenir flou sous l'effet de toute une série de bouleversements qui sont en passe de déstabiliser nos façons antérieures de voir le monde. Retenons-en trois, dont l'hétérogénéité est évidente, mais que l'on peut cependant essayer de ressaisir d'un seul tenant :

– La libération des peuples de l'Est ;

– La montée des intégrismes religieux et, corrélativement, de diverses formes de racismes ;

– Les retombées technologiques, biologiques et communicationnelles de la révolution informatique.

Les pays de l'Est, à commencer par l'URSS, ne peuvent espérer se maintenir parmi les puissances industrielles de premier plan qu'à condition de rattraper le retard qu'ils ont pris dans les technologies de pointe, ce qui implique également une sortie du féodalisme bureautique dont ils ont hérité de la période stalinienne. Mais le prix à payer pour y parvenir se révèle chaque jour plus lourd : renoncement au centralisme étatique, démembrement du « glacis » soviétique, résurgence des nationalités opprimées, réorientation vers l'Ouest des relations internationales...

Remarquons tout d'abord que l'effondrement du « rideau de fer » sous l'extraordinaire poussée de mouvements populaires n'aboutira pas nécessairement à une évolution « progressiste ». Le mode de vie occidental a fonctionné pour les peuples de l'Est comme un véritable mirage. Rien cependant ne garantit qu'ils pourront y accéder facilement et, d'autre part, les visions idylliques actuelles seront sûrement assorties de quelques déceptions au contact d'autres réalités, telles que le chômage, le racisme, la xénophobie, la pollution. Dans ces conditions, on ne peut exclure qu'une partie importante des populations libérées du totalitarisme de l'Est ne retombent dans l'orbite d'autres idéologies totalitaires, qui ne cessent par ailleurs de gagner du terrain à l'Ouest.

Si l'on considère à présent l'accélération générale de l'informatisation et de la commande machinique, synonyme d'une croissance considérable de la productivité, il faut admettre que, là non plus, on n'est pas fondé de penser que les évolutions iront nécessairement dans le sens d'un progrès social. En premier lieu, il faut souligner que ce qu'on a appelé la « troisième révolution industrielle » détruit plus d'emplois qu'elle n'en crée et qu'elle engendre une masse grossissante de laissés-pour-compte selon toutes sortes de modalités. Il faudrait mettre aussi au passif de cette prétendue révolution les dévastations écologiques environnantes, sociales et mentales qu'elle occasionne et qui, à moyen terme, vont dans le sens d'une extinction de la vie humaine sur la planète, si ce n'est d'une disparition pure et simple de la biosphère.

Il me semble qu'à un niveau inconscient le pressentiment des catastrophes se fait jour. Il n'y a pas lieu d'idéaliser les anciens rapports sociaux, mais il faut bien constater qu'ils sont aujourd'hui laminés par une subjectivité plus solitaire et plus infantile, largement modélisée par les mass-media et les équipements collectifs. Les rapports de *solidarité* familiaux, de voisinage, professionnels, culturels, militants et religieux sont de plus en plus distendus. Pris dans cette tornade de déterritorialisation généralisée, je veux dire de décomposition des anciens territoires existentiels, bien des individus, pour échapper à la névrose, se raccrochent à des reterritorialisations sociales archaïsantes tels que les intégrismes religieux, les sectes, le néo-nazisme, qui se donnent secrètement la main derrière leurs oppositions de façade.

La crise du capitalisme

L'effondrement du modèle de l'Est n'implique donc pas mécaniquement le triomphe des modèles de l'Ouest et du Japon. Une telle déduction simpliste présupposerait de décharger les pays riches de leur responsabilité à l'égard de la situation désastreuse dans laquelle se trouve la grande majorité des pays du tiers-monde et de la croissance cancéreuse du quart-monde de la pauvreté sur toute la surface de la planète. Le capitalisme contemporain, que j'ai qualifié il y a vingt ans de capitalisme mondial intégré, est bel et bien en train de phagocyter les pays dits socialistes. Mais, s'il entraîne dans son sillage urbanistique et mass-médiatique des quantités toujours plus grandes de population, il n'apporte une élévation du niveau de vie qu'à des minorités relativement faibles. Et, si l'on devait parler en termes de qualité de la vie, il faudrait encore rétrécir le nombre de ceux qui en bénéficient.

Durant les quatre dernières décennies, les deux blocs hégémoniques du capitalisme – celui du marché à l'Ouest et celui de l'étatisme à l'Est – ont réussi à maintenir tant bien que mal un certain ordre international. (Au prix, il est vrai, de guerres atroces comme celles d'Algérie, du Vietnam, de l'Afghanistan...). Voilà qu'aujourd'hui le gendarme soviétique perd sa consistance. Alors son ennemi traditionnel qui est aussi son compère commence à s'affoler. Il ne faudrait pas aller trop loin, il faut porter secours aux nouvelles bureaucraties régnantes, car sans elles qui pourrait tenir en mains ces centaines de millions d'individus brusquement libérés de leurs chaînes politiques. La *défaite* de l'Est pourrait se révéler, plutôt qu'une victoire de l'Ouest, une menace majeure pour son avenir. L'immense révolution subjective qui traverse l'Est sera difficile à canaliser. La branche bureaucratique du capitalisme mondial vient de s'effondrer. Sommes-nous revenus à 1917 ou à 1905 ? Comment le capitalisme pourra-t-il s'accommoder de cette nouvelle situation ? Il avait déjà sur le dos sa propre crise chronique, celle du déficit américain, celle de la dette du tiers-monde, des problèmes écologiques de plus en plus menaçants, et le voilà confronté en supplément à des centaines de millions d'assistés en puissance. Vous me direz qu'il en a vu d'autres, le capitalisme, qu'il s'est révélé capable de renaître après des crises comme celle de 1929 ou après les dévastations de la seconde guerre mondiale. C'est possible ! Mais à quel prix !

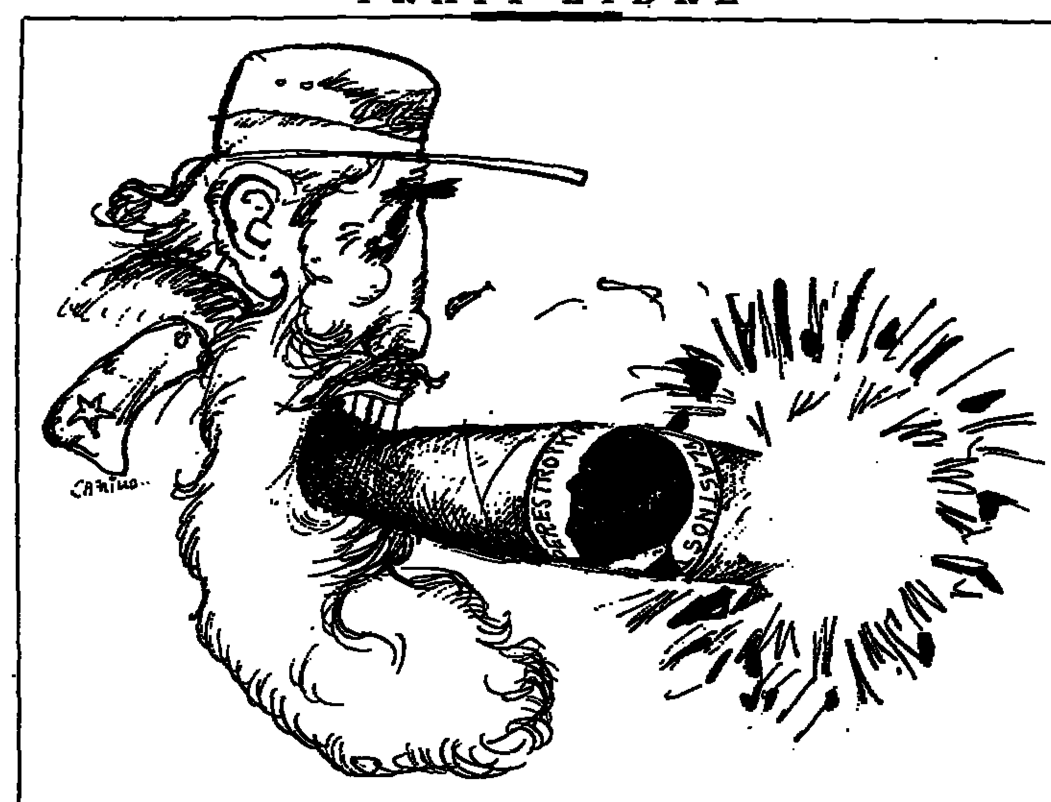
Une autre société

L'extraordinaire défi que constitue la situation présente ne concerne pas que l'ordre établi. Il est aussi dans le camp de ceux qui souhaitent construire une autre société, d'autres types de rapports entre les individus et la production, d'autres modes de valorisation sociale des activités humaines qui ne soient plus seulement fondés sur le profit et l'économie marchande. Mais ce défi, il est aussi, ne l'oublions pas, dans le camp des nostalgiques du fascisme et de tous ceux qui se cramponnent à des représentations archaïques.

L'intégrisme, le racisme, la xénophobie, la méconnaissance de la différence ne seront déjoués, à l'Ouest comme à l'Est, qu'à la condition que s'affirment des pratiques sociales et politiques adaptées aux nouveaux problèmes d'urbanisme, de rapports de voisinage, de vie familiale, d'éducation... Les partis socialistes et les partis libéraux ne cesseront de perdre du terrain au profit de l'extrémisme de droite et aussi, heureusement, au profit des courants écologistes, s'ils ne remettent pas radicalement leur existence en question. Progressivement, mais sans doute irréversiblement, l'opinion se détourne des anciennes façons de « faire de la politique ». Il n'en n'est que plus urgent de réinventer de nouvelles formes d'engagement prenant en compte à la fois les nouveaux horizons géopolitiques qui se dessinent, les mutations technologiques qui s'accélèrent et la remise en question de la façon de vivre le corps, le temps, le rapport à l'autre, l'activité créatrice et la finitude qui est comme le curseur éthique de toute pratique authentique.

▶ Félix Guattari est psychanalyste.

TRAIT LIBRE



Nationalités

Mythes et réalités de l'Empire soviétique

par Asan Nougmanov

MÊME si l'URSS est un empire, elle ne ressemble nullement aux anciens empires coloniaux de l'Espagne, de la Grande-Bretagne et de la France, ni non plus de la Russie des XVIIe-XIXe siècles. Le noyau de l'empire soviétique – la Russie et son peuple russe – qu'a-t-il eu en récompense de son messianisme communiste ? La misère, la disparition de la paysannerie, un environnement empoisonné, des villes énormes qui saignent à blanc les provinces agonisantes... Quel est cet empire insolite, où la métropole est plus pauvre que les colonies et où les avantages essentiels sont absorbés par le régime politique, baptisé système administratif autoritaire, qui se veut de surcroît supranational ?

Pour répondre à cette question, rappelons qu'à la veille du XXe siècle, la Russie – sans parler de ses colonies – venait d'adopter le capitalisme classique. A l'instar de l'Europe des XVe-XVIIIe siècles, elle était déjà extrêmement tentée par une vision utopique du monde. Les pirouettes imprévisibles de l'Histoire ayant permis aux bolcheviks d'arriver au pouvoir en 1917, une vision encore plus utopique, la perspective de bâtir des châteaux en Espagne dans l'espoir d'instaurer l'égalité générale, ont imposé une discipline et une cohésion très rigoureuses, le monopole du pouvoir politique et économique, ainsi qu'une surcentralisation.

Aujourd'hui, les nationalistes soviétiques, tous courants confondus, sont quasiment unanimes à revendiquer qu'un terme *soit mis*, dans l'immédiat, à la surcentralisation et à la domination de l'Etat dans la vie politique. Et pourtant, à quoi assiste-t-on ?

Les rapports de centralisation passent au niveau des républiques, vont droit aux mains des bureaucraties nationales qui, très souvent, ont encore moins de culture, d'instruction et de largeur d'esprit que celle de Moscou, du « centre ». Malgré une population fortement mélangée dans la plupart des républiques, bien des choses dépendent aujourd'hui des prises de position des élites politiques nationales. La situation est très favorable aux partisans des autarcies, des mini-empires.

Il fallait s'y attendre, car les bolcheviks ont modifié la *forme* et non pas le *fond* des rapports politiques dans les anciennes colonies de l'Empire russe. Aussi assiste-t-on aujourd'hui à l'arrivée au pouvoir des éléments conservateurs des élites nationales. Ce qui prédétermine, à bien des égards, des conflits interethniques encore plus violents à l'avenir. Les éléments conservateurs étant des produits du système administratif autoritaire, ses tentacules une fois coupées commencent à vivre leur propre vie.

L'émergence des conservateurs nationaux

Tel un aimant, ces élites, qui sont en train de prendre les leviers de commande, attirent tous les éléments instables des républiques. Il s'agit tout d'abord des descendants des mariages mixtes, qui forment des couches importantes de la population. Ils ressentent plus douloureusement que les autres la disparition de la tendance politique qui consolidait un « peuple soviétique » et se montrent plus sensibles aux fluctuations sur le terrain. C'est aussi le cas des Allemands, des Coréens, des Turcs Meskhètes, des Grecs et des autres « peuples déportés », du moins dans les républiques de l'Asie centrale et au Kazakhstan. Désireux d'aller au rythme du courant social dominant – la recrudescence du nationalisme – ils dissimulent ou modifient leur appartenance nationale. Nationalistes les plus convaincus au premier abord, ils ne le sont que par la force des choses.

Au total, les revirements pourraient être plus rapides à Moscou que dans les républiques, qui, à l'exception des baltes apparaissent comme des éléments inférieurs du système centralisé. Se considérant comme les *« gardiens des traditions »*, les conservateurs nationaux arrivent à renforcer leurs positions grâce aux transformations dosées impulsées par Moscou. Et ils espèrent que Moscou et Gorbatchev se raviseront et arrêteront la *« destruction des fondements et des idéaux »*. On les comprend, puisqu'ils ne peuvent voir ce qu'on voit de Moscou : le système en place en URSS est totalement périmé.

La langue et la compétence

En règle générale, les élites conservatrices des républiques connaissent la langue de leur peuple. Mais il existe un très important groupe d'intellectuels, artistes et scientifiques qui ont fait leurs études à Moscou, à Leningrad ou dans d'autres foyers de culture, conformément à la politique de formation des « spécialistes nationaux ». Leur niveau d'instruction est généralement supérieur à celui de leurs confrères formés dans les républiques. Compétents et capables d'aller au fond des choses, ils sont même plus radicaux que leurs compatriotes de la « province soviétique ». Mais ils ne parlent pas la langue nationale de leur république. Raison qui suffit pour les « repousser » sinon loin des républiques, du moins loin de la réserve politique des élites conservatrices. Beaucoup d'entre eux partent. Ceux qui restent sont contraints de renoncer à leurs ambitions, même à celle d'aider leur peuple. En un mot, la compétence supranationale cède la place à la prise de conscience nationale, même sous ses formes notoirement négatives.

Il en découle qu'après cinq ans de perestroïka, Mikhaïl Gorbatchev se retrouve confronté à des problèmes d'une extrême gravité. Pourrait-il aller plus vite, avec plus de fermeté et surtout avec plus d'efficacité ? Lui-même ne saurait répondre à cette question. Il nous reste à suivre le conseil d'Antonio Gramsci : *« Garder le pessimisme de la raison et l'optimisme de la volonté. »*

▶ Asan Nougmanov, chercheur d'origine kazakhe, travaille à l'Institut d'économie mondiale et de relations internationales de Moscou (IMEMO).

AU COURRIER DU MONDE

L'Allemagne sur le petit écran

« La France est émotionnellement en retard par rapport à l'évolution (de l'Allemagne) », écrit Sigurd Boehm (*le Monde* du 28-2-90). Exact.

Mais est-ce étonnant quand on voit se succéder les émissions de télé sur le passé nazi de l'Allemagne ? Depuis le début de l'année : « de Nuremberg à Nuremberg », 2 émissions ; « Rome ville ouverte » ; « Allemagne année zéro » ; « Histoire parallèle » ; « La ligne de démarcation » ; 4 émissions sur France Culture, sans compter la reprise de films anciens comme « La grande évasion », « L'ouragan vient de Navarone », « La grande débrouille », sans compter des séquences éparses dans d'autres émissions.

Pas une semaine sans qu'on revoie des Allemands, casqués, casquettés ! Qui donc a intérêt à entretenir chez les Français la peur des Allemands ? Ne pas oublier, certes. Mais ce matraquage est-il nécessaire ?

Comment réagissent les Allemands qui travaillent ou étudient en France devant cette caricature de leur peuple ? Ils évitent avec gêne d'aborder ce sujet. Qui croira que cela nourrit en eux le désir d'entrer avec nous dans l'Europe ?

E. HAMEL

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

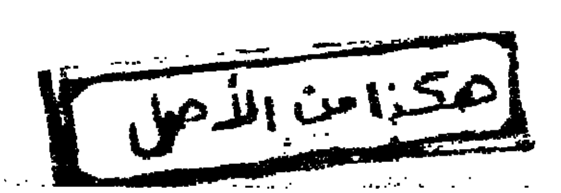
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR





ÉTRANGER

Le débat sur la réunification de l'Allemagne

Le chancelier et M. Genscher parviennent à un compromis sur la question de la frontière Oder-Neisse

La tempête s'est calmée, du *moins provisoirement*, dans les rangs de la coalition au pouvoir à Bonn. A l'issue d'une réunion qualifiée de « session de crise », les partis représentés au gouvernement du chancelier Kohl (CDU, CSU et FDP) se sont mis d'accord, le mardi 6 mars, sur une proposition de motion qui devrait être soumise prochainement au vote du Bundestag. Cette motion assure au peuple polonais que *« son droit à vivre dans des frontières sûres ne sera, ni maintenant ni dans l'avenir, mis en question par des revendications territoriales » (nos dernières éditions du 7 mars).*

BONN

de notre correspondant

Le but de cette déclaration est d'affirmer, en conformité avec les principes de l'Acte final de la CSCE, et dans la perspective de l'unité allemande, que l'inviolabilité des frontières de la Pologne est le fondement irréversible de la cohabitation pacifique en Europe. Dans cette optique, la question de la frontière devra être réglée par un traité conclu entre les gouvernements de l'Allemagne unie et de la Pologne. Il scellera la réconciliation entre les deux peuples. En outre, *« le renoncement par la Pologne, le 23 août 1953, à demander des réparations de guerre à l'Allemagne et la déclaration commune du premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki et du chancelier Helmut Kohl du 10 novembre 1989 restent valables pour l'Allemagne unie »*.

Le chancelier, qui venait, la veille, de prendre des positions très fermes, a donc dû reculer sur deux points essentiels : jusqu'à présent, *il renvoyait à la constitution d'un* Parlement unique allemand la reconnaissance de la frontière. Aujourd'hui, il accepte que les deux Parlements, le Bundestag et la nouvelle Chambre du peuple de RDA, issue des élections du 18 mars, votent aussi tôt que possible une résolution dans les même termes. Autre recul : alors que, jusqu'à lundi, il établissait un lien entre la reconnaissance de la frontière et le renoncement des Polonais aux réparations de guerre, cet aspect des choses n'apparaît plus maintenant que dans un contexte *« indépendant »* – (le dernier paragraphe de la résolution.)

M. Kohl a néanmoins résisté à la pression de ses alliés libéraux, qui voulaient que soit acceptée aussi la proposition du premier ministre polonais, demandant que les deux Etats allemands signent avec Varsovie, avant la réunification, un traité portant sur la garantie des frontières.

Le texte adopté mardi indique *également le cadre dans lequel la* RFA veut voir se régler la *« question de la frontière »* : par la négociation d'un traité bilatéral entre l'Allemagne unie et la Pologne. On sait que Varsovie préférerait que la table de la négociation à *« deux plus quatre »* lui soit ouverte lorsque ce dossier sera abordé.

Une habileté tactique

Au plan politique intérieur, la conclusion de ce compromis témoigne, une fois de plus, de l'habileté tactique de M. Genscher. Disposant d'une marge de manœuvre politique réduite – il lui est quasiment impossible dans les circonstances actuelles de prendre le risque de casser la coalition, – il a *su faire valoir les dégâts causés à* l'image extérieure de l'Allemagne par l'entêtement du chancelier.

L'argument décisif aurait été, à en *croire certains témoins des négo*ciations au sein de la coalition, le rapport fait par M. Genscher de la réunion des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, qui s'est tenue lundi après-midi à Bruxelles. A cette occasion, les Britanniques se seraient même inquiétés de savoir si le fameux article 23 de la Constitution de la RFA (qui prévoit l'adhésion des Lander à la fédération) ne pourrait pas un jour s'appliquer aux Soviétiques de souche allemande...

Mercredi matin, l'ensemble de la presse allemande se faisait l'écho dans ses commentaires, un certain soulagement du sentiment d'être désormais libéré d'un poids qui risquait de mettre en danger la marche vers l'unité. Même le très conservateur *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, principal soutien du chancelier dans sa stratégie de l'unification, estimait que *« le cavalier seul de Kohl n'était pas nécessaire pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés »*.

La fin de la querelle intérieure sur les frontières a-t-elle pour autant écarté tout risque de nouvelle crise au sein de la coalition ? Certains observateurs notent que les relations entre le chancelier et son ministre des affaires étrangères ont été très affectées par les affrontements de ces dernières semaines, et que des germes de conflit demeurent, en particulier sur l'application de l'article 23 de la « Loi fondamentale » à la réunification du pays. Si les libéraux sont d'accord pour considérer que l'adhésion directe des Lander de la RDA à la fédération est préférable à la réunion d'une Assemblée parlementaire commune, ils tiennent à laisser cette décision aux instances élues en RDA, alors que le chancelier exclut lui, *a priori*, toute autre solution.

La querelle intérieure sur les frontières est certes réglée. Mais, *même si les voisins et partenaires* de l'Allemagne considèrent qu'un *« grand pas »* a été accompli mardi, on considère dans les milieux diplomatiques qu'il est encore trop tôt pour relâcher sa vigilance. *« Inviolabilité n'est pas intangibilité »*, faisait remarquer un diplomate occidental pointilleux sur le vocabulaire. Et d'ajouter : *« La limite entre le viol et les rapports plus ou moins consentis est parfois difficile à établir. »*

LUC ROSENZWEIG

Définie à Potsdam en août 1945, la ligne Oder-Neisse donnait 100 000 kilomètres carrés de territoires du Reich (Poméranie, Silésie et sud de la Prusse Orientale) à la Pologne, qui perdait à l'est quelque 200 000 kilomètres carrés au profit de l'URSS.

M. Kohl demande aux Allemands de l'Est de cesser de « se ruer » vers l'Ouest

M. Helmut Kohl a tenu, mardi 6 mars, une nouvelle réunion électorale en RDA avant le scrutin du 18 mars. Après les polémiques de ces derniers jours à Bonn, le chancelier a tenu des propos plutôt apaisants et il a demandé aux Allemands de l'Est d'envisager leur avenir « sur place ».

MAGDEBOURG

de notre envoyé spécial

C'était au tour de Magdebourg, en Saxe Anhalt, de recevoir, mardi 6 mars, M. Helmut Kohl pour un grand meeting électoral en faveur de l' « Alliance pour l'Allemagne », le rassemblement des partis conservateurs de RDA. *Etait-ce la pluie qui tombait fine*ment sur les quatre-vingt mille personnes venues l'acclamer ? Etait-ce les suites de la violente polémique de ces derniers jours sur les frontières ? Jamais, en tout cas, le chancelier n'a paru aussi désireux, devant ses partisans, de calmer les passions. Surprenant tout le monde, y compris les quelques centaines de jeunes venus protester *contre sa politique, et qui en sont* restés cois, il a même interrompu son discours pendant presque dix minutes pour laisser sonner les cloches de la cathédrale, en signe de paix...

Le chancelier ne s'est pas étendu sur le débat des frontières, mais il s'est cependant d'emblée voulu rassurant à ce propos : *« Nous voulons que les Polonais vivent dans des frontières garanties »*, a-t-il lancé au début de son discours, insistant une nouvelle fois sur l'importance de la politique de Mikhaïl Gorbatchev dans les changements intervenus en RDA.

La place de la cathédrale, qui est à peu près tout ce qui reste du centre historique de Magdebourg, très endommagé lors de la dernière guerre, avait été pavoisée aux couleurs de l'Allemagne, de la Saxe, mais aussi de l'Europe dont la bannière étoilée flottait tout autour. Helmut Kohl a particulièrement insisté sur la nécessité pour l'Allemagne de tenir sa place dans cette Europe : *« Nous avons besoin de l'Europe, l'Europe a besoin de l'Allemagne »* a-t-il déclaré sous les applaudissements.

« Nous voulons une Europe unie »

Evoquant de nouveau les inquiétudes éveillées ailleurs par le processus d'unification, il a affirmé : *« Il n'y aura pas de IVe Reich »* (...) *« Nous voulons l'Europe unie, nous voulons que l'Allemagne unie reste une force dynamique dans la Communauté européenne »*.

Bien entendu, le chancelier n'a pas oublié la campagne électorale en cours. Mais il s'est surtout efforcé d'apparaître crédible et de garantir que la RFA ne laisserait *tomber personne sur le chemin de* l'unification : ni les retraités, ni les épargnants, ni les femmes. Il a demandé aux Allemands de l'Est d'envisager leur avenir *« sur place »*, de rester au pays, de ne pas tout abandonner pour se ruer vers l'Ouest et de relever les manches *« ensemble »*. *« Nous voulons que le deuxième miracle allemand devienne réalité »* a-t-il assuré.

Le chancelier a évité cette fois de se lancer lui-même dans une polémique frontale avec les sociaux-démocrates. Il a laissé ce soin aux *dirigeants des trois partis* de l' « Alliance pour l'Allemagne », qui avaient pris la parole avant lui. La campagne de l'Alliance ne donne pas, il est vrai, dans la dentelle. A en croire la rumeur, elle commence pourtant à faire son effet, notamment dans le sud de la RDA où les partis conservateurs seraient fortement en progrès par rapport aux sociaux-démocrates qui étaient, au *début de la campagne*, les grands favoris du scrutin du 18 mars. De meeting en meeting, les orateurs de l'Alliance, y compris ceux du Parti chrétien-démocrate, plus mesurés au départ que les autres, ne cessent d'affirmer inlassablement qu'il n'y a pas d'autre solution que de se rallier, le plus vite possible, à un système qui a fait ses preuves en RFA, qu'il faut bannir du pays tout ce qui de près ou de loin *« sent »* le socialisme. *« Du travail sûr, du bon argent, un environnement sain »*, promettent par exemple les affiches du Renouveau démocratique.

HENRI DE BRESSON

Moscou et Varsovie se félicitent des « ajustements » effectués à Bonn

Le correctif apporté mardi 6 mars par le chancelier Kohl à ses précédentes déclarations sur la frontière germano-polonaise a immédiatement provoqué une certaine détente sur la scène internationale. Les dirigeants polonais et soviétiques ont été les premiers à se féliciter de cette mise au point de Bonn.

Pas d'Allemagne unie dans l'OTAN

Le ministère polonais des affaires étrangères a fait savoir mardi que les propositions du chancelier constituaient *« un progrès significatif »* bien que des discussions approfondies restent nécessaires pour mettre clairement un terme à la polémique. Mme Malgorzata Niezabitowska, le porte-parole du gouvernement de Varsovie, a pour sa part déclaré qu'il s'agissait *« d'un pas en avant »* dans la mesure où la chancellerie ne lie plus la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse à une confirmation par la Pologne de la déclaration par laquelle, en 1953, elle avait renoncé à exiger des réparations de guerre. *« Mais*, a ajouté Mme Niezabitowska, *cette résolution ne nous satisfait toujours pas car nous sommes intéressés par la signature d'un traité en bonne et due forme reconnaissant notre frontière occidentale »*.

Dans un entretien avec les télévisions est et ouest-allemandes, M. Mikhaïl Gorbatchev a *« salué »* les *« ajustements »* de Bonn : *« Ces derniers jours, M. Kohl a procédé à certains ajustements dans sa position sur la question des frontières. Je le note et le salue, car manoeuvres et imprécisions sur un point aussi fondamental ne font pas une politique sérieuse »*, a déclaré M. Gorbatchev. Interrogé d'autre part sur l'éventualité de l'entrée de l'Allemagne unifiée dans l'OTAN, le président soviétique a répondu : *« C'est absolument hors de question. Tous ceux qui sont associés au processus de l'unification allemande doivent prendre en compte les intérêts naturels des voisins des deux Etats allemands, des Européens et de la communauté internationale. »* M. Gorbatchev s'est exprimé sur le processus de l'unification dans les entretiens qu'il a eus avec M. Modrow.

Première réunion « 2 + 4 » le 14 mars

Les Etats-Unis ont annoncé mardi qu'ils avaient accepté une proposition de la République fédérale de tenir la première réunion de la conférence dite *« deux plus quatre »* le 14 mars à Bonn. Les représentants des deux Etats allemands et des quatre puissances ayant des responsabilités sur le statut de l'Allemagne (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, URSS) devront régler essentiellement les questions de procédure des rencontres qui auront lieu ultérieurement, au niveau ministériel cette fois.

Le président du Conseil italien, M. Giulio Andreotti, qui entamait une visite officielle de deux jours à Washington, a fait part de son *« inquiétude »* à propos de cette conférence, estimant que *« tous les membres de l'alliance atlantique devaient traiter ensemble »* de la question allemande. Le secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires européennes, M. Raymond Seitz, a déclaré que l'intention des Américains était bien de consulter les alliés et qu'on avait fait savoir à M. Andreotti que *« le processus 2 + 4 n'est en rien considéré comme un substitut à des discussions légitimes au sein de l'OTAN »*. Le secrétaire d'Etat, M. James Baker, avait écrit à tous les pays de l'OTAN la semaine dernière pour leur assurer qu'un mécanisme de consultations sur la question allemande serait mis en place. – *(AFP, Reuter.)*

SUISSE : en dépit de récents abus

La police politique ne sera pas abolie

BERNE

de notre correspondant

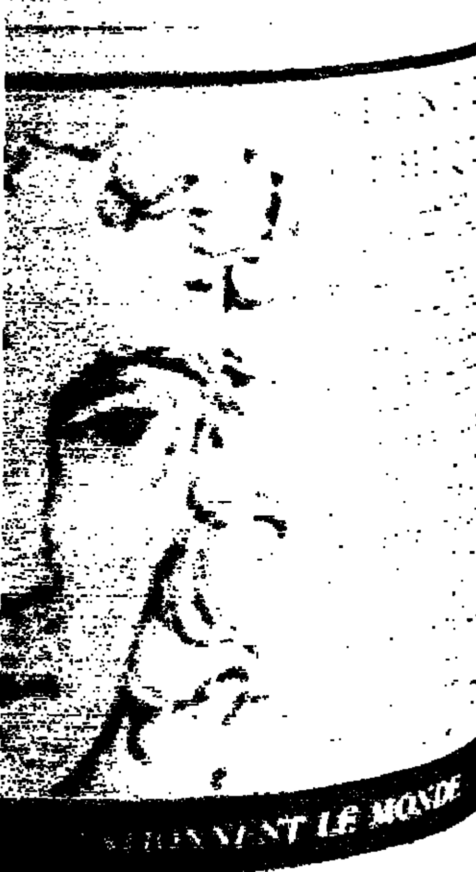
L'affaire des fichiers a beau secouer la Suisse, ce n'est pas une raison suffisante pour renoncer à une police politique. Tel est en tout cas l'avis du Conseil national (Chambre basse), qui a rejeté, mardi 6 mars, par 123 voix contre 60, une motion du Parti socialiste réclamant la dissolution de cette police, dont certaines pratiques, récemment dévoilées, ont ajouté à la crise de confiance que traverse la Confédération.

Si à peu près tout le monde admet que la police politique a outrepassé ses prérogatives en fichant sans discernement un nombre impressionnant de citoyens, les opinions divergent sur les moyens de prévenir la répétition de pareils excès. Pour la gauche et les écologistes, la police politique a failli à sa tâche en fichant abusivement des citoyens en raison de leurs idées.

Le gouvernement et les partis bourgeois reconnaissent que des réformes s'imposent mais refusent d'envisager l'abolition de la police politique. Ainsi le président de la Confédération, M. Arnold Koller, qui est aussi ministre de la justice et de la police, a fait valoir que *« la protection de l'Etat exigeait une police préventive, dans sa lutte contre l'espionnage, le terrorisme, le trafic d'armes ou de drogue, ainsi que le crime organisé »*. Afin d'éviter les erreurs du passé, il a toutefois précisé que cette protection devait *« être redéfinie, inscrite dans la loi, soumise à l'autorité politique et contrôlée par le Parlement »*. Tirant les enseignements pratiques de cette affaire, le gouvernement a décidé de placer les fiches et les dossiers de la police fédérale sous la garde d'un *« préposé spécial »* et a approuvé un avant-projet de réorganisation du ministère public.

Mais cette amorce de remise en ordre suscite aussi des remous, notamment parmi les fonctionnaires de police, qui ne veulent pas faire les frais *« des erreurs du pouvoir politique »*. Aux socialistes, qui ont pris des positions en flèche dans ce débat, ils ont rappelé que c'était l'un de leurs représentants au gouvernement, M. Willi Ritschard, qui avait organisé, dans les années 70, la mise en fiche des militants antinucléaires.

JEAN-CLAUDE BUHRER



Un entretien avec le président de la RFA

Suite de la première page

Il adresse en même temps un message à ses compatriotes et aux dirigeants politiques de la RFA, leur demandant de garder mesure et raison, de préserver les équilibres internationaux et la dignité de ces gens qui, en RDA, ont réalisé la première révolution pacifique sur le sol allemand.

« Il ne fait pas de doute, dit-il, *que dans les derniers mois nous avons assisté à un accélération d'un mouvement qui ne correspondait pas aux calculs et aux rendez-vous que s'étaient fixés les acteurs et les hommes politiques responsables. Je pense cependant que des éléments d'auto-régulation vont maintenant se mettre en œuvre. Nous sommes depuis des semaines soumis à une pression économique unilatérale dans ce processus d'unification. Cela présente des inconvénients : on ne peut pas croire qu'une unité à venir du peuple allemand puisse reposer uniquement sur le deutschemark. Le sentiment d'appartenance commune des Allemands ne peut se résumer à la possession d'une monnaie forte. L'accent mis unilatéralement sur le côté économique cache le fait qu'il est nécessaire que les deux Etats allemands doivent être sur un pied d'égalité dans la mise en œuvre de l'unification. Si tout devait être déterminé par l'accès libre au deutschemark, on risquerait de faire resurgir cette idée fixe de l'Anschluss, ce qui serait totalement malsain politiquement, sur le plan national et international. »*

Ne pas « imposer » notre Constitution à la RDA

De ces considérations morales, où l'on sent pointer le protestant engagé qu'est Richard von Weizsacker, le président de la République tire des conséquences politiques : il n'hésite pas, au risque d'outrepasser sa fonction, à intervenir dans un débat qui agite le monde politique allemand, des deux côtés de l'Elbe – celui des voies constitutionnelles de l'unification : « *Je trouve*, précise-t-il, *que le débat qui s'est développé à Bonn sur l'utilisation du paragraphe 23 de la Loi fondamentale* (1) *pour réaliser l'unité est prématuré. Cette décision doit être prise en RDA. Et pas ailleurs. Ce n'est pas au Bundestag de décider si le chemin passe par l'article 23. En faire un problème de la coalition, comme je l'ai appris en lisant les journaux, ne me paraît pas sérieux. Cet article 23, je le répète, ne peut être utilisé que si la RDA manifeste clairement sa volonté dans ce sens. »* En s'exprimant ainsi, Richard von Weizsacker prend le contrepied des propos tenus lundi dernier par le chancelier Kohl, pour qui l'article 23 est *« la voie royale »* qui mène à l'unité et qui a déclaré faire de ce point une *« question cruciale »* du maintien de l'accord de coalition avec les libéraux.

Il se montre également plus flexible que le chancelier sur une éventuelle réforme constitutionnelle liée à l'unification du pays. *« Sur le plan formel, il est inévitable que des changements interviennent : il faut modifier le préambule* [qui pose l'objectif de l'unité de l'Allemagne, NDLR] ; *on ne peut conserver tels quels ni l'article 23 ni l'article 146. En ce qui concerne le contenu, je ne crois pas qu'il puisse y avoir de querelle sérieuse sur le fait que la substance de notre Loi fondamentale sera la substance de la Constitution d'une Allemagne unie. L'essentiel, pour moi, c'est que les articles de notre Constitution qui devraient s'appliquer à la RDA ne lui soient pas purement et simplement imposés par des majorités parlementaires ouest-allemandes. Il y aura bien sûr des points de conflit, mais qui sont aussi ceux de notre débat constitutionnel en RFA, par exemple le point de savoir si le droit à vivre dans un environnement propre ou si le droit au travail doivent être inscrits dans notre Constitution. Il ne serait pas naturel que ces questions ne reviennent pas à l'ordre du jour au moment où la question d'une Constitution commune se posera. »*

L'inquiétude de nos voisins

Interrogé sur le problème brûlant de la reconnaissance de la frontière Oder-Neisse, le président n'a pas voulu intervenir dans le débat en cours – et qui venait tout juste de s'achever par le compromis entre MM. Helmut Kohl et Hans-Dietrich Genscher. *« Je suis, en la matière, un témoin partial*, indique-t-il cependant. *Dès les années 70, au moment de la signature des traités avec l'Est, j'étais en contradiction avec la majorité de mon parti* [CDU, alors dans l'opposition], *qui critiquait vivement ces accords. »* A cela, on pourrait ajouter que les déclarations publiques du président sur cette question sont toujours allées dans le même sens – à savoir la reconnaissance du caractère définitif de cette frontière. La lettre qu'il avait adressée, le 1er septembre dernier, au général Jaruzelski, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'agression de la Pologne par les nazis, avait même créé une certaine émotion à la chancellerie : elle affirmait déjà ce que M. Kohl accepte finalement aujourd'hui. Aucun doute n'est permis : le président de la RFA est ici résolument « genschérien », même s'il s'abstient de critiquer publiquement le chancelier.

M. Richard von Weizsacker n'ignore pas que les pays voisins de l'Allemagne, à l'Est comme à l'Ouest, se font quelques soucis sur la reconstitution d'une Allemagne forte et sûre d'elle-même au centre de l'Europe. *« Ces préoccupations*, explique-t-il, *sont compréhensibles, il doit en être tenu compte non seulement dans les contacts entre les*


M. Richard von Weizsacker.

gouvernements mais aussi en se souciant des sentiments des gens. La raison principale qui me fait penser que ces soucis sont sans fondement c'est que nous vivons dans une démocratie qui fonctionne réellement : si quelqu'un commet chez nous de lourdes fautes, elles peuvent être corrigées dans le cadre de cette démocratie, avec la concurrence des partis et le regard d'une opinion publique informée par une presse libre. Une autre raison me rend confiant : les traités qui nous lient à nos partenaires ne reposent pas seulement sur la bonne volonté des hommes, mais sur la claire conscience qu'ils sont conformes à nos intérêts et à ceux de nos partenaires. Cela n'empêche pas que nous devons faire comprendre à nos partenaires que le chemin que nous suivons aujourd'hui doit nous conduire à renforcer l'Europe. Je comprends tout à fait aussi que nous ne réussirons pas notre entreprise d'unification si, dans le même temps, nous empêchons la Communauté européenne d'accomplir les progrès nécessaires. Cela irait contre notre intérêt de vouloir une union monétaire avec la RDA, et de faire obstacle à une union monétaire européenne. Les deux objectifs sont liés. »

Propos recueillis par
LUC ROSENZWEIG

(1) L'article 23 de la Loi fondamentale de la RFA prévoit que les Lander qui se reconstitueraient en Allemagne de l'Est pourraient adhérer, chacun de leur côté, à la République fédérale. Un autre chemin vers l'unité passe par l'article 146 et la réunion d'une assemblée parlementaire commune à la RFA et à la RDA.

ITALIE : le congrès du PCI à Bologne

Les communistes s'engagent dans la transformation de leur parti en une « nouvelle force politique de gauche »

Le Parti communiste italien ouvre mercredi 7 mars à Bologne son dix-neuvième congrès qui sera sans doute son dernier dans sa forme actuelle. L'objectif de ses travaux est en effet de *« donner le départ de la phase constituante d'une nouvelle formation politique »*.

BOLOGNE

de notre envoyé spécial

« C'est-la-lûûû-tte finââà-le... » Une salle immense, drapée de rouge, une faucille, un marteau, et, sous l'œil attentif de l'Italie tout entière, un chœur tristounet de mille hommes et femmes, tous ensemble une dernière fois peut-être, pour entonner un vieux cantique révolutionnaire si usé, si fatigué qu'en cette fin de siècle agitée, le voilà qui se met à sonner comme un requiem. C'est une « lutte finale », effectivement, qui s'ouvrait mercredi 7 mars, et pour quatre jours au moins, au Palais des sports de Bologne-la-Rouge. Une lutte au couteau entre les tenants du *« communisme réel »* qui ne veulent à aucun prix piétiner leur passé pour sauvegarder leur avenir, et les autres, *« les traîtres, les repentis, les honteux »*, qui ont compris qu'il fallait changer pour survivre.

Avec 27,6 % des voix lors de la dernière consultation en 1989, le PCI demeure certes *le* second parti d'Italie – derrière la Démocratie chrétienne (33 %), – mais il « pesait » près d'un tiers du corps électoral en 1984, et le nombre de ses adhérents dûment « encartés » est tombé de 1,8 million en 1977 à 1,4 million l'an dernier. Mourir pour mieux renaître, c'est la voie choisie par l'actuelle direction du PCI pour stopper son déclin.

Oh, bien sûr, M. Achille Occhetto, le secrétaire général, est trop habile pour inscrire carrément à l'ordre du jour de ce dix-neuvième congrès « extraordinaire » la dissolution du PCI et son remplacement immédiat par cette *« nouvelle force politique de gauche »* dont il parle depuis le 12 novembre dernier !

Pour l'instant, il n'est question que de voter pour ou contre sa motion, qui prévoit *« l'ouverture d'une phase constituante en vue de créer une nouvelle formation »*. C'est bref, simple et légèrement ambigu. Son discours d'ouverture devait l'être moins. En principe, pas de problème ; la motion Occhetto a recueilli ces dernières semaines dans les fédérations plus de 65 % des voix. Les deux motions opposées, l'une proposée par trois chefs historiques du PCI, dont M. Alessandro Natta, prédécesseur de M. Occhetto à la tête de l'organisation, et qui craignent une dérive droitière du *« parti des travailleurs »*, voire sa *« disparition totale »*, l'autre signée par une poignée de vieux gardiens de l'orthodoxie révolutionnaire, ont obtenu, à elles deux, à peine un tiers des quatre cent mille voix exprimées.

Mais le débat interne au parti, qui passionne presque autant l'Italie qu'un championnat de football, ce qui n'est pas peu dire, a été dur et âpre. Il laissera des traces, et certains, dans l'entourage du secrétaire général, craignent ouvertement une scission. Encore n'est-il pas question, pour le moment, et sauf coup de théâtre, de changer le nom du parti. La stratégie de M. Occhetto et des jeunes « colonels réformistes » qu'il a fait grimper dans la hiérarchie et qui le soutiennent consiste à remplir d'abord le magasin aux idées avant de changer l'enseigne de la boutique.

Ratisser large

Pour l'heure, le programme de M. Occhetto est le suivant : ouverture rapide de la fameuse *« constituante des forces de gauche »* que des milliers d'Italiens non communistes ont appelée ces dernières semaines de leurs vœux, par lettres, télégrammes et autres pétitions envoyées aux journaux ; ensuite – probablement au cours de l'été – *grande « conférence programmatique »* ouverte à tous ceux qui auront des idées ; enfin, vers novembre ou décembre, nouveau congrès pour la fondation officielle d'une *« grande formation d'alternance et d'alternative »*, *dixit* le secrétaire général. Théoriquement, c'est à ce moment-là seulement qu'il sera question de changer l'étiquette et les symboles du parti.

L'idée de M. Occhetto est bien entendu de ratisser large. Les catholiques progressistes, les écolos, les radicaux de l'éternel Marco Pannella – qui a déjà virtuellement rejoint la nouvelle formation avant même sa création, – les intellectuels en déshérence, les patrons « de gauche », les femmes, les immigrés, tous ceux qui ne pouvaient se résoudre à entrer dans un parti bureaucratique, centralisateur, un peu archaïque et, malgré toute son indépendance d'esprit, « communiste » quand même, tous sont invités non seulement à rejoindre la nouvelle formation, mais à participer à sa fondation. Au total, dans le désert d'idées qui caractérise la politique italienne, l'initiative de M. Achille Occhetto apparaît chaque jour « révolutionnaire » – si l'on peut dire – que la veille.

PATRICE CLAUDE

Des immigrés italiens créent une fédération française du PCI

Une cinquantaine de communistes italiens résidant en France se sont réunis, samedi 3 mars à Grenoble, pour donner naissance à une fédération française du PCI, qui regrouperait déjà quelque deux cents adhérents. La réalisation de ce projet lancé en juillet dernier (*le Monde* daté 17 et 18 septembre) met un terme à l'accord signé en 1965 par le PCF et son homologue italien stipulant, notamment, que les immigrés communistes transalpins devaient adhérer au parti français.

Le texte protocolaire avait été signé le 10 novembre 1965 à Rome. A l'issue d'une rencontre de trois jours, il avait été convenu que *« le PCF a la responsabilité, sur les plans politique, idéologique* et *d'organisation, de diriger la lutte des travailleurs immigrés en France pour la défense de leurs revendications économiques et sociales, leurs droits et libertés, pour la paix, la démocratie et le socialisme »*.

Pour sa part, la direction du PC italien pourrait toujours souligner que le même texte précisait : *« le PCF accomplit cette tâche en tenant compte des sentiments nationaux des immigrés italiens. »* Or ces sentiments ne sont pas particulièrement positifs à l'égard de la Place du Colonel-Fabien. Nombre d'immigrés communistes italiens ne se sentent plus à l'aise au sein d'un parti qui ne siège pas dans le même groupe que le PCI au Parlement européen.

« Le PCI est différent du PCF que nous jugeons trop nombriliste. Il faut faire connaître le PCI à la gauche française », a déclaré M. Ugo Boggero, responsable de la commission immigration du parti italien, qui participait à la réunion de fondation de cette « fédération française ». M. Boggero en est le secrétaire et, de ce fait, va s'installer en France où il avait fait une mission exploratoire de mai à juillet 1989.

Mis *« devant le fait accompli »*, le PCF va désormais trouver face à lui une organisation italienne autonome a qui dispose, selon ses dirigeants, de sept sections (Dunkerque, Lille, Paris, Grenoble, Lyon, Nice, Marseille), qui compte deux cents adhérents et espère regrouper deux mille militants au moins dans les deux prochaines années.

Les délégués de Grenoble, qui ont *« surtout parlé du congrès de Bologne »*, n'ont pas accordé d'attention à la protestation émise par la fédération de l'Isère du PCF pour ingérence dans les affaires d'un parti encore frère pour quelques jours. La direction du PCI n'avait pas non plus accordé d'importance à la *« protestation indignée »* formulée le 19 décembre dernier par le secrétariat du comité central du PCF après la participation, notamment, de M. Piero Fassino, secrétaire à l'organisation du PC italien, à une rencontre organisée par les « reconstructeurs » du PCF à Saint-Junien (Haute-Vienne) en présence, pourtant, de M. Francis Wurtz, membre du comité central du parti français.

« Le PCF ne nous intéresse pas du tout, confie un des « occhetistes » de Grenoble. *Maintenant, il y a mieux à faire ! »*

OLIVIER BIFFAUD

Le Parlement soviétique a légalisé la propriété du « citoyen »

Suite de la première page

La loi, donc, ne parle pas de « propriété privée », ignore ainsi ce sur quoi même elle porte, et même l'expression plus neutre de *« propriété individuelle »* a été abandonnée au profit de *« propriété du citoyen »*, c'est-à-dire de l'individu membre de la collectivité nationale. Pas plus en russe qu'en français, cela ne veut dire grand-chose, mais l'essentiel, comme l'expliquaient dans les couloirs les députés réformateurs, est que la *« propriété socialiste »* n'est désormais plus l'unique fondement de l'Etat et de l'économie soviétiques.

Elle ne sera plus, en effet, désormais qu'une des trois formes de propriété reconnues et qui sont, outre celle « du citoyen » la propriété « publique » et celle d'Etat. Par « publique », on entend aussi bien par actions (du public, en d'autres termes) que municipale ou régionale, et la propriété d'Etat s'appelle ainsi désormais par son nom, qui rompt avec l'hypocrisie de la propriété prétendument « collective ».

Le principe établi, il reste, comme pour la récente loi sur la terre, beaucoup de chemin à parcourir entre les textes et la réalité. Techniquement parlant d'abord, la loi n'entrera en vigueur qu'au 1er juillet afin que le Congrès des députés puisse entre-temps adopter les nécessaires amendements constitutionnels. Politiquement parlant ensuite, la reconnaissance de la propriété privée ne permet en aucune manière d'envisager une expansion rapide d'un véritable secteur privé.

A défaut d'adopter le lourd préambule idéologique en forme de garde-fou orthodoxe qui leur était proposé, les députés ont inscrit dans la loi même qu'aucune des formes de propriété ne devait permettre, en URSS, l'aliénation de l'homme à la production et surtout l'exploitation de l'homme par l'homme.

Cela signifie que les futures entreprises privées n'auront théoriquement pas le droit de recourir au salariat. Comme pour les coopératives et les futures exploitations agricoles privées, la loi interdit de cette façon ce qu'elle promeut et, partant, promeut la fraude. Les salariés seront déguisés en associés et la nouvelle économie réunit déjà toutes les conditions pour devenir une économie souterraine. Bref, on fait ce qu'on peut car, moins encore que le concept de propriété privée, l'idée de la renaissance d'un patronat n'est populaire en URSS.

L'argent de la corruption

On y associe, d'une part, les licenciements et l'augmentation des cadences ; d'autre part, le triomphe, dans bien des secteurs, de l'argent de la corruption – de cette masse monétaire qui ne demande en effet qu'à s'investir. Loin d'être la preuve d'un conservatisme social en quelque sorte foncièrement russe, l'impopularité de la propriété privée tient à d'excellentes raisons car il est vrai que sa lente introduction va rompre le pacte social aux termes duquel les ouvriers se taisaient et vivaient mal mais ne s'épuisaient pas au travail.

Or, s'il est parfaitement envisageable de proposer un autre pacte, dont le développement des libertés est déjà un élément essentiel, encore faudrait-il, pour le faire accepter, en formuler les termes et le négocier. Ce n'est pas encore le cas. Ce ne pourra pas l'être avant qu'on ne soit définitivement sorti du mythe de l'Etat ouvrier par la mise en place des nouvelles institutions politiques. En attendant, il est tout aussi vrai qu'on compte parmi les premiers candidats à l'investissement beaucoup d'anciens bureaucrates ayant fait fortune dans la délivrance de tampons.

Tout cela explique que les conservateurs aient pu remporter leurs seuls succès politiques en dénonçant les coopératives et que l'équipe Gorbatchev comme les députés radicaux soient prudents en la matière. Il n'en reste pas moins que la propriété de moyens de production et la transmission de biens par héritage sont légalisées, et que la propriété de la terre et des ressources naturelles est reconnue aux républiques et régions où elles se trouvent et ne peut être, en cas de besoin, dévolue à l'Etat fédéral que par accord contractuel. Les transports, l'énergie, l'industrie spatiale, les installations de défense et les banques sont, eux, redéfinis comme propriété de l'Etat fédéral. L'URSS se prépare et s'adapte, en d'autres termes, non seulement à sa future mutation socio-économique mais aussi au prochain changement des liens entre ses républiques et au départ de certaines d'entre elles.

Hasard ? C'est au lendemain même de l'adoption de cette loi que la commission idéologique du comité central a publié ses « thèses » pour la célébration, le 22 avril, du cent vingtième anniversaire de la naissance de Lénine. On y lit que l'inventeur du centralisme démocratique considérait que le nouveau système social ne pouvait être fondé sur la coercition, l'ignorance de la *« multiplicité des intérêts nationaux et sociaux »*, les *« interdits »* et un *« nivellement de caserne »*.

Lénine était, au contraire, partisan, apprend-on (et la citation est, au demeurant, exacte) d'un *« socialisme de coopérateurs civilisés »*, c'est-à-dire honnêtes et capables. Il craignait aussi (ce n'est pas non plus inexact) que la bureaucratie ne puisse détruire l'*« essence »* de ce socialisme-là. Lénine, tout lecteur de la *Pravda* l'aura compris, était gorbatchevien et c'est M. Gorbatchev qui a été chargé par le bureau politique de prononcer le grand discours qui marquera les festivités du 22 avril.

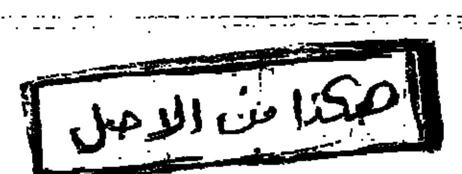
BERNARD GUETTA

Alexandre Dubcek ovationné à l'Institut d'études politiques de Paris

L'Institut d'études politiques n'avait pas connu d'enthousiasme pareil depuis une visite qu'y avait effectuée de Gaulle : le président de l'Assemblée nationale tchécoslovaque, M. Alexandre Dubcek, reste pour les étudiants français le héros du printemps de Prague.

Leurs ovations n'ont pas cessé durant la rencontre d'une heure que son hôte M. Laurent Fabius avait tenu à organiser mardi 6 mars à l'IEP : y compris lorsque M. Dubcek a longuement répondu à la question *« Etes-vous toujours communiste ? »* (Réponse en résumé : *« Je suis un citoyen libre, membre d'aucun parti*). Et, *« Pourquoi n'avez-vous pas résisté en 1968, comme les Hongrois en 1956 ? » « Il ne fallait pas de bain de sang. Je considère toujours que ma décision était juste. »*

Reçu aussi à la chambre de commerce franco-tchécoslovaque, M. Dubcek a déclaré que son pays *« ne pouvait se permettre de prendre le chemin de l'endettement »*. L'ex-chef du PC tchécoslovaque, qui a notamment rencontré au cours de sa première visite officielle en France MM. François Mitterrand et Michel Rocard, achevait mardi son séjour de deux jours à Paris.



AFGHANISTAN : violents combats dans la capitale

Kaboul a annoncé l'échec du coup d'Etat

Vingt-quatre heures après le début de la tentative de putsch du général Shanawaz Tanai, ministre de la défense, des combats se poursuivaient mercredi 7 mars dans la matinée (heure de Kaboul) dans la capitale afghane. Si les troupes loyalistes ont repris le ministère de la défense mercredi matin, la grande base aérienne de Bagram, à une cinquantaine de kilomètres de Kaboul, serait encore entre les mains des rebelles, et des avions auraient à nouveau bombardé Kaboul.

Radio-Kaboul, *repris par les Soviétiques*, a toutefois annoncé l'échec du putsch et l'arrestation de plusieurs de ses auteurs, affirmant que le régime avait la situation totalement en main et que les combats avaient cessé dans le centre-ville et autour du palais présidentiel. Un ultimatum a été lancé, mercredi, lancé aux mutins, leur enjoignant de déposer les armes avant minuit. Le général Tanai est toujours en fuite, et le président Najibullah a donné l'ordre de s'en saisir « mort ou vif » et de « lui donner la punition qu'il mérite ».

« La situation est calme partout dans le pays, mais nous demandons aux braves citoyens d'être prêts à défendre la patrie », a déclaré mardi soir Radio-Kaboul, *qui a cependant demandé* à la population de ne pas sortir dans les rues. Mercredi, la radio a demandé à plusieurs reprises à « toutes les organisations » du Parti démocratique populaire (PDPA, au pouvoir) de « prendre les armes ».

Le putsch avait débuté dans la matinée de mardi par de violents affrontements entre militaires favorables au général Tanai, soutenus par des blindés et une partie de l'aviation, et les forces de sécurité loyales au chef de l'Etat *(nos dernières éditions du 7 mars)*.

Les communications ont été coupées, ce qui explique pourquoi les premières informations sur le coup d'Etat sont venues *de Moscou, en particulier* de M. Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, et de l'agence Tass, transmettant par radio de l'ambassade soviétique à Kaboul. Elles avaient été confirmées par Washington et par les Nations unies. Plusieurs bâtiments, dont l'Hôtel Kaboul et la radio, ont été atteints par bombes, des roquettes et des tirs d'artillerie faisant des victimes parmi les combattants et la population civile qui, selon Tass, fuyait le centre-ville.

Mardi soir, le président Najibullah avait accusé le général Tanai, qualifié de « traître », d'avoir « suivi les directives » de M. Gulbuddin Hekmatyar, *chef du Hezb-e-Islami*, la formation *la* plus extrémiste de la résistance. « Des éléments extrémistes au sein du parti (PDPA) avec le traître à la patrie Gulbuddin » sont à l'origine du putsch, avait-il ajouté. M. Hekmatyar avait annoncé mardi son soutien à « toute action, y compris d'officiers, qui favoriserait l'émergence d'un gouvernement islamique » en Afghanistan.

M. Najibullah avait aussi annoncé le remplacement du général Tanai à la tête du ministère de la défense par le général Mohammad Aslam Watanjar, jusque-là ministre de l'intérieur *(voir l'article de notre correspondant Laurent Zecchini)*.

Le général Watanjar cède son poste* à l'ingénieur Raz Mohammad Pakteen, membre du comité central du PDPA et qui était ministre des ressources hydrauliques. - *(AFP, Reuter, UPI, AP.)

Un nouvel épisode de la « guerre des clans »

Depuis le départ des troupes soviétiques, les rivalités se sont accrues entre les différents clans qui tiennent le pouvoir à Kaboul

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

« Tenter un coup d'Etat à Kaboul sans avoir le soutien des Soviétiques, c'est simplement suicidaire ». Il y a une dizaine de jours, à Peshawar, M. Naïm Majrooh, l'un des meilleurs analystes de la politique *afghane, résumait ainsi son sentiment* sur l'avant-dernière tentative de coup d'Etat – ou prétendue telle, – celle général Shanawaz Tanaï, qui avait eu lieu en décembre dernier.



Depuis l'imposition de l'état d'urgence à Kaboul, le 18 février 1989, les rivalités entre le tout-puissant ministre de la défense et le chef du PDPA (Parti démocrati*que du peuple afghan), chef* de l'Etat, M. Najibullah, alimentaient en effet la chronique des rumeurs dans la capitale afghane.

Une chose est sûre en tout cas : le départ des troupes soviétiques a accru les tensions au sein du pouvoir, et les partisans de la faction Khalq (Peuple), largement majoritaire au sein de l'armée, ont manifesté nettement leur hostilité à la *politique de « réconciliation nationale »* prônée par M. Najibullah, chef de la faction Parcham (Drapeau).

L'auteur du putsch, le général Tanaï avait donc au moins une bonne raison de s'opposer au chef de l'Etat. La séparation entre le Khalq et le Parcham date de la brouille, en 1967, entre M. Taraki et M. Babrak Karmal, tous deux *anciens présidents* de l'Afghanistan. Le Khalq était le nom du journal de M. Taraki, et le Parcham celui de M. Karmal.

A l'époque, le Khalq comprenait surtout des jeunes officiers soutenus par Moscou, qui firent des émules dans certaines couches populaires ; le Parcham regroupait des militants d'origine plus urbaine, des opposants (notamment M. Karmal) de longue date à la monarchie.

Les deux camps sentre-tuèrent à plusieurs reprises au cours des dix dernières années. Aujourd'hui, chaque faction est subdivisée en de nombreux groupes : le Parcham comprend ainsi les najibis (fidèles de M. Najibullah), les keshtmandis (qui suivent le premier ministre Ali Keshtmand) et les karmalistes (nostalgiques de l'ancien président Karmal, en résidence dans une datcha de la banlieue de Moscou).

En face, chez les khalqi – pour simplifier – les tarakis (du nom de l'ancien président) sont loin d'approuver toutes les positions des aminis (partisans de l'ancien président Hafizullah Amin). Restent, en outre, la demi-douzaine de groupes politico-militaires plus ou moins contrôlés par les Soviétiques...

Homme-clef de la nouvelle politique menée par Moscou pour négocier le retrait de l'armée rouge d'Afghanistan (c'est afin d'amorcer cette politique qu'il avait été choisi pour remplacer M. Babrak Karmal – *lors d' un coup d'Etat – en mai* 1986), l'actuel chef de l'Etat s'est efforcé de faire admettre bien des virages idéologiques à un parti qui, de *« communiste », « pro-soviétique »* et athée, est devenu *« socialiste »*, puis officiellement *« islamique »*, voire, depuis un an, *« social-démocrate »*. Une telle évolution, accompagnée par une politique tendant à rallier au régime ses plus farouches opposants, ne pouvait s'effectuer sans heurts.

Le jeu soviétique

M. Najibullah, qui craignait le jusqu'au-boutisme des khalqis et des karmalistes, s'est efforcé de donner des gages aux uns et aux autres, mais cette « realpolitik » déplaisait au Khalq. En novembre 1988, le général Gulabzoï, chef de file du Khalq, ministre de la défense et rival déclaré de M. Najibullah, avait été promu... *ambassadeur à Moscou, poste qu*'il devait quitter en août dernier pour Varsovie.

M. Chevardnadze, ministre des affaires étrangères soviétique, s'était rendu à Kaboul le 6 août dernier, et une paix précaire avait été rétablie entre les clans. On parlait alors beaucoup de « contacts » dans la « banlieue » de Kaboul entre des émissaires du général Tanaï et de M. Gulbuddin Hekmatyar, chef de file du parti fondamentaliste Hezb-I-Islami et mouton noir de la résistance afghane. M. Gulbuddin est un Pachtoun de la branche Ghilzaï. Cet aggiornamento entre les deux hommes aurait résulté de la solidarité pachtoune entre tribus « cousines ».

L'hypothèse est intéressante, mais aucun élément sérieux, hormis les accusations de M. Najibullah et le soutien verbal apporté par M. Gulbuddin aux putschistes, ne permet de lui accorder crédit. En tout état de cause, en décembre, le général Tanaï entrait donc de nouveau en rébellion ouverte contre le président Najibullah : celui-ci, dans le souci de marginaliser une armée qu'il sait peu sûre, a constitué des milices tribales, les Jozja*nis, qui ne relèvent que de lui.*

Elles se conduisent en pays conquis à Kaboul (où elles sont fortes d'environ 6 000 hommes), et disposent d'avantages matériels considérables (notamment le droit au butin de guerre).

Le général Tanaï exigeait que ces Jozjanis rentrent dans le rang, c'est-à-dire sous sa coupe. Pour manifester son autorité (on lui prête ce mot : *« Najibullah et moi avons été nommés président et ministre de la défense par les mêmes Soviétiques »*, sous-entendu je n'ai pas à m'effacer : le chef des khalqis s'était livré à une sorte de remaniement affectant une quinzaine de généraux. Pour faire bonne mesure, il avait déployé des chars autour de son ministère, situé dans un ancien palais du roi, à l'extrémité du boulevard Darulaman, non loin du bunker de l'ambassade soviétique.

Pour le président, le prétexte était tout trouvé : le général Tanaï fut accusé de tentative de coup d'Etat. 127 personnes, dont 70 officiers supérieurs (tous membres du Khalq), furent arrêtés, et M. Najibullah envoya son ministre *de l'intérieur, le général Mohammad* Aslam Watanjar, (khalqis rallié au Parcham, qui a remplacé mardi le général Tanaï comme ministre de la défense) négocier la reddition, voire au moins un accord, avec son puissant rival. Il n'y eut point d'accord. Une fois de plus, le protecteur soviétique fut sollicité pour rétablir la paix.

Le général Tanaï a apparemment voulu franchir à nouveau *le* Rubicon. Son nouvel échec, s'il se confirme, prouverait une chose : les Soviétiques, qui jusque-là, souhaitaient conserver deux fers au feu, en sauvegardant un certain équilibre entre le Khalq et le Parcham, auraient jugé que le général Tanaï était décidément devenu trop encombrant.

A contrario, M. Najibullah, dont *la sécurité personnelle est toujours* assurée par des commandos soviétiques, recevrait un nouveau brevet de bonne conduite. Son maintien à la tête de l'Etat étant jugé comme le principal obstacle à l'ouverture de négociations politiques avec les moudjahiddins, cette nouvelle « révolution de palais » à l'afghane ne faciliterait guère la recherche de la paix

LAURENT ZECCHINI

A Peshawar l'amertume des moudjahidins

Les héros semblent fatigués... Certes, beaucoup parlent encore de batailles et de victoire au bout du fusil. En de rares endroits, à Khost notamment, dans la province du Nangarhar, où le commandant Jalaluddin Haqqani mène les combats, on continue de s'entretuer. Mais la justification du sang versé est devenue incertaine et la djihad a désormais un goût d'amertume.

PESHAWAR

de notre envoyé spécial

Peshawar a toujours été une vitrine en trompe-l'oeil de la *guerre d'Afghanistan*. Le « gouvernement intérimaire » n'en finit pas de présenter une caricature de lui-même, comme si on pouvait encore lui accorder crédit ou représentativité.

Peshawar exhibe aujourd'hui trop de chefs politiques et d'apparatchiks repus roulant en 4x4 japonaises couvertes de chromes, parfois aussi quelques commandants usés qui ont des raisons d'éprouver une certaine lassitude : les « politiciens » de la résistance ont trahi bien des espérances. La foire à l'*« humanitaire », de son côté, bat son* plein, et les dollars de l'Amérique ont permis aux ONG (organisations non gouvernementales) de passer de l'aventure à l'ère du tout-ordinateur.

Peshawar est devenue la ville des mille trafics et d'une corruption qui serait scandaleuse si elle n'était tolérée par toutes les parties prenantes. 40% de l'aide humanitaire, estime-t-on, est revendue au profit de l'enrichissement de quelques-uns : moudjahidins ayant pignon sur rue, « chefs de guerre » et hauts *fonctionnaires pakistanais. Il en* va de même, chacun le sait, d'une partie des armes et munitions américaines.

Tout se passe comme si la *charité s'épuisait, la guerre d'Af*ghanistan ne passionnant plus grand monde. Le départ des troupes soviétiques, qui prive le conflit afghan de son enjeu Est-Ouest et le transforme en simple guerre civile ; les échecs militaires répétés de la résistance pour conquérir des villes ; la survie du régime du président Najibullah ; des règlements de *compte sanglants entre partis et* commandants : tout cela explique ce climat de désillusion.

« Depuis les accords de Genève, déclare M. Omar Sherdill, conseiller politique du Jamiat-I-Islami, *les Soviétiques ont envoyé des armes de plus en plus sophistiquées et meurtrières et... tout le monde s'en moque ! Les Occidentaux nous ont accordé trop d'attention ces dernières années : on nous a pris pour des «* Superman *», on nous demandait des choses impossibles et, brusquement, l'opinion internationale se déclare déçue parce que nous ne menons pas cette guerre à son rythme ! »*

Abdul Haq lui-même, le commandant préféré du Congrès américain, ne cache pas sa déception : *« L'opinion internationale ne doit pas mélanger le peuple afghan et les chefs des partis politiques de Peshawar. La majorité des Afghans est fatiguée de ces disputes politiques incessantes. »*

En vérité, la résistance à été flouée, et elle le sait . Dindon de la farce d'un marchandage Est-Ouest, elle n'a pas compris que l'heure était au pragmatisme. Face au grand chambardement qui affecte le paysage politique de l'Europe, les luttes intestines *des moudjahidins paraissent* dérisoires et l'Occident supporte désormais difficilement le manque de *«maturité »* des combattants afghans.

Ceux-ci répliquent que l'Occident, comme d'habitude, est trop pressé. M. Burhanuddin Rabbani, chef du Jamiat-I-Islami, l'exprime à sa façon : *« Il est faux de dire que nous avons été battus. Dans toutes les guerres, il y a des périodes de succès et d'échecs. L'ennemi est toujours en position défensive et nous sommes toujours en position offensive. »*

Des tractations laborieuses

Mais ce rapport de forces n'est pas immuable. M. Rabbani, comme la plupart des chefs de la résistance, dénonce le ralentissement des livraisons d'armes américaines : *« Depuis un an, nous ne recevons pratiquement plus rien. »* Officiellement, rien n'a changé : Washington continuerait d'alimenter la résistance, à concurrence d'environ 700 mil*lions de dollars par an. En face,* les experts américains chiffrent les dépenses mensuelles de l'URSS pour armer le régime de Kaboul à environ 250 millions de dollars. M. Ahmed Zia Massoud, le frère du commandant légendaire de la vallée du Panshir, déclare que ce dernier n'a pas les moyens militaires d'une offensive.

Or, un retour aux conditions du début de la guerre semble *impossible : « Nous sommes dans une phase de combats sophistiqués,* explique M. Massoud Khalili, du Jamiat, *nous ne pouvons plus nous contenter d'armes individuelles et nous passer de l'aide militaire américaine. »*

Celle-ci est désormais sous le contrôle exclusif de l'ISI, (Inter-Services Intelligence, services secrets pakistanais), depuis que les Etats-Unis ont décidé de ne plus fournir directement aux par*tis politiques de Peshawar. Or,* la reprise en main de la politique afghane du Pakistan par Mme Benazir Bhutto a fait long feu et les partis fondamentalistes de *la résistance continuent d'être* privilégiés, au détriment des formations dites « modérées ».

« Peter Tomsen nous a dit que le gouvernement américain ne pouvait pas contrôler l'ISI », rapporte l'un des participants aux rencontres qui ont eu lieu début février à Peshawar entre le représentant de Washington auprès de la résistance et ceux du *« gouvernement intérimaire »*. Le professeur Rabbani ajoute : *« Tomsen nous a confirmé qu'il n'y avait aucun changement dans la politique américaine, aucune volonté d'accepter Najibullah pendant une période transitoire »*.

Or, après la rencontre entre M. Baker et M. Chevardnadze début février, le département d'Etat américain avait expliqué que telle était bien la nouvelle position de l'administration Bush. Apparemment, les choses ne sont pas si simples : la ver*sion donnée aux moudjahidins* est que les Etats-Unis continuent de faire du départ de M. Najibullah un préalable à toute négociation...

Ces signaux signifient que les Etats-Unis considèrent que le processus politique en cours, qui doit aboutir à la convocation d'une nouvelle Choura (grande assemblée), constitue la dernière chance pour la résistance de présenter une alternative crédible (et unitaire) au régime de Kaboul. En cas d'échec, il deviendrait beaucoup plus difficile de convaincre le Sénat de continuer à voter des crédits en faveur de la lutte armée.

Or la préparation de la Choura fait l'objet de tractations laborieuses : la question de la présence des partis chiites n'est pas résolue, celle du lieu (en Afghanistan ou à Peshawar) non plus, et M. Gulbuddin Hekmatyar, chef du parti fondamenta*liste Hezb-I-Islami, s'est d'ores* et déjà exclu de lui-même de ce processus.

L'ISI, d'autre part, dont un représentant assiste à toutes les *réunions du « gouvernement* intérimaire », veut contrôler les opérations. Cet interventionnisme est de plus en plus mal supporté par les moudjahidins, qui veulent à tout prix éviter une « *Choura pakistanaise* ». Beaucoup d'entre eux sont d'ailleurs persuadés que les Pakistanais détournent à leur profit une partie des livraisons américaines. La *résistance* rejette par avance l'ultimatum déguisé des Etats-Unis.

« Les Américains, souligne M. Naïm Majrooh, directeur du centre d'information afghan, *ont toujours été très lents à comprendre l'évolution du conflit afghan. Ils ont voulu contruire un gratte-ciel sur des fondations inexistantes, c'est-à-dire les sept partis de Peshawar. Ils doivent nous laisser le temps de nous organiser. De toute façon, le temps ne donnera pas une légitimité à Najibullah.»*

L. Z.

THAILANDE

Le premier ministre ordonne la fermeture des camps de réfugiés cambodgiens

Le premier ministre thaïlandais, M. Chatichai Choonhavan, a décidé de fermer les camps de réfugiés cambodgiens le long de la frontière khméro-thaïlandaise, a annoncé mardi 6 mars son porte-parole. *Il a aussi demandé à son* ministre des affaires étrangères d'entrer en relation avec le régime de Phnom-Penh afin de lui demander de rapatrier rapidement ces réfugiés, au nombre d'environ trois cent mille.

Il a aussi souhaité que les camps, soient remplacés par des *« camps neutres » gérés et financés par les* Nations unies.

□ **CORÉE DU SUD : Séoul compte acheter de l'uranium enrichi à l'URSS.** – Séoul a entamé des négociations avec l'URSS pour l'achat d'uranium enrichi, a indiqué, mardi 6 mars, le ministère sud-coréen des ressources énergétiques. La Corée du Sud compte en importer environ 40 tonnes par an jusqu'en 1999 pour alimenter ses centrales (d'origine américaine et française). Le prix de l'uranium soviétique serait moins élevé que celui jusqu'à présent importé d'Australie, du Canada et de France et qui est ensuite enrichi en France ou aux Etats-Unis. Séoul souhaiterait payer le combustible 20 millions de dollars les 40 tonnes. – *(AFP.)*

□ **JAPON : 166 pays invités pour le couronnement de l'empereur Akihito.** – Le Japon a invité les dirigeants de 166 pays et leurs épouses à la cérémonie du couronnement de l'empereur Akihito, qui aura lieu le 12 novembre prochain, a annoncé mardi 6 mars le ministère nippon des affaires étrangères.

(AP.)

ASIE

PHILIPPINES

Une épreuve de force continue d'opposer Mme Aquino à une partie de l'armée

La Cour suprême philippine a infligé mardi 6 mars un cuisant désaveu au gouvernement de Mme Aquino en ordonnant la libération sous caution du sénateur Enrile, qui avait été arrêté le 27 février pour rébellion et meurtre. Par dix voix contre quatre et une abstention, les juges ont considéré que M. Enrile ne constituait pas un danger pour l'Etat et ont fixé le montant de sa caution à 4 400 dollars.

MANILLE

de notre envoyé spécial

L'offensive lancée la semaine dernière par Mme Aquino contre ses ennemis et marquée par la brève arrestation du sénateur Juan Ponce Enrile, sous l'inculpation de rébellion compliquée de meurtre, a tourné à l'épreuve de force avec la mort du général Oscar Florendo, tué dimanche 4 mars après avoir été pris en otage par l'ex-colonel rebelle Rodolfo Aguinaldo qu'il était venu arrêter (*le Monde* du 6 mars). Ce meurtre – le général ayant été apparemment exécuté – est le plus grave défi lancé contre l'autorité de la présidente.

Si la mort du populaire général, porte-parole des forces armées, suscite l'indignation, elle n'a guère resserré les rangs d'une armée divisée. Les mutins, qui ne se sont pas rendus après la tentative de putsch de décembre, la sixième et la plus meurtrière (cent dix-neuf morts et six cents blessés), ont publié lundi un communiqué dans lequel, tout en déplorant la mort du général Florendo, ils appellent les Philippins à *« se soulever contre le régime Aquino avant qu'il n'ait réduit le pays en miettes »*.

La chasse à l'homme entreprise par l'armée depuis lundi dans la région de Tuguegarao, à 400 kilomètres au nord de Manille, où le général Florendo a été tué, s'est soldée jusqu'à présent par l'arrestation de trois maires soupçonnés d'avoir aidé M. Aguinaldo.

Cette région d'accès difficile n'est pas considérée comme loyaliste. Province natale et fief de M. Enrile, elle faisait partie de ce *« Solid North »* fidèle à Marcos. M. Aguinaldo y est populaire. Connu pour sa brutalité (il aurait participé aux tortures de prisonniers politiques), il fut l'un des fondateurs du RAM, fer de lance de la rébellion contre le dictateur mais aussi par la suite à l'origine des différents coups organisés contre Mme Aquino.

M. Aguinaldo exprima sa sympathie pour les auteurs du putsch d'août 1987. Ayant quitté l'armée, il fut élu gouverneur de province au début de 1988, puis relevé de ses fonctions pour s'être déclaré favorable à la rébellion de décembre.

Il figurait parmi les personnes dont Manille a ordonné l'arrestation le 27 février. A la tête de six cents hommes, il réagit en lançant une opération sur Tuguegarao au cours de laquelle il prit en otage le général Florendo. Deux cents de ses hommes se sont rendus. Les autres sont en fuite avec leur chef.

M. Enrile, ennemi numéro un

Mme Aquino s'est finalement attaquée, en la personne de M. Enrile, à celui qui s'est profilé derrière toutes les tentatives de putsch, sans toutefois qu'il ait été possible de le prouver. Bénéficiant de la confiance des officiers rebelles, M. Enrile est aussi à la tête d'une des plus grosses fortunes des Philippines, estimée à près de 100 millions de dollars.

M. Enrile avait, ces dernières semaines, ouvertement défié la présidente : lors de l'anniversaire de la « révolution de février », qui porta Mme Aquino au pouvoir, il avait présenté ses excuses à la nation pour l'y avoir aidée. Une semaine auparavant, pour fêter ses soixante-six ans, il avait offert une *coup party* : la tenue de rigueur était le treillis...

En faisant arrêter M. Enrile, Mme Aquino tentait de restaurer une autorité vacillante. Elle a aussi ouvert une boîte de Pandore. Il ne faut pas attendre grand-chose d'une procédure judiciaire dans un pays où, bien que souvent le pistolet tienne lieu de loi, on se délecte aussi d'interminables arguties juridiques. Or, si les accusations portées contre M. Enrile ne sont pas prouvées, le gouvernement risque de perdre sa crédibilité. En outre, l'accusé, lui-même juriste, est assez habile pour retourner la situation en sa faveur : cette arrestation pourrait être une plate-forme rêvée pour ce candidat déclaré à la succession de Mme Aquino en 1992.

Il semble surtout que l'on arrive au dernier acte de l'affrontement qui couve depuis l'accession au pouvoir de Mme Aquino, entre la veuve de l'homme assassiné par Marcos en 1983 et celui qui l'avait fait arrêter onze ans plus tôt, M. Enrile, alors ministre de la défense. Au lendemain de la chute de Marcos, Cory Aquino n'avait guère d'autre choix que de pactiser avec ceux qui la plaçaient au pouvoir : le général Ramos et M. Enrile. En novembre 1986, cependant, elle évinçait ce dernier du gouvernement. Depuis, M. Enrile n'a pas ménagé la présidente. A la suite du putsch de décembre, celle-ci s'est décidée à contre-attaquer.

Dans son discours de célébration de la « révolution de février », Mme Aquino se laissa aller à des remarques au vitriol sur la virilité de M. Enrile : un dérapage qui témoigne du tour émotionnel pris par ce que beaucoup perçoivent comme un règlement de comptes. Dans une étrange inversion des rôles, la veuve est au pouvoir et l'homme qui maintint son mari huit ans en prison est à son tour arrêté... A la différence près que, contrairement à Marcos et à M. Enrile, qui avaient pris les devants en neutralisant Ninoy Aquino, la présidente a peut-être agi trop tard.

PHILIPPE PONS

VIETNAM

Hanoï autorise la création d'une association d'anciens combattants

L'agence vietnamienne d'information a annoncé mardi 6 mars la formation d'une association d'anciens combattants. La décision en a été prise par le premier ministre, M. Do Muoi, malgré l'opposition de certains dirigeants.

Cette association, qui avait depuis quelque temps une existence non officielle, s'est dotée d'un comité exécutif présidé par le général Song Hao, ancien président du comité de contrôle du PCV ; son vice-président est le général Tran Van Tra, qui avait lancé l'offensive contre Saïgon en 1975 avant d'être mis à l'écart pour ses positions non orthodoxes.

L'autorisation de cet organisme semble entrer dans le cadre de la *« démocratisation »* entreprise par Hanoï afin d'ouvrir le régime sans en changer la structure socialiste.

Le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, avait indiqué en décembre que l'association des anciens combattants ne représentait pas une réplique idéologique au PCV, car ses membres étaient eux-mêmes communistes.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : état d'urgence au Ciskei et émeutes au Bophuthatswana

L'adieu aux bantoustans ?

L'état d'urgence a été décrété, mardi 6 mars, dans le bantoustan du Ciskei, où des pillages et des émeutes consécutives ; au renversement, dimanche, du président Lennox Sebe par des militaires, ont fait au moins 27 morts et 500 blessés, a annoncé M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères. De son côté, M. Nelson Mandela, vice-président du Congrès national africain (ANC), a estimé, au cours d'une conférence de presse réunie mardi à Harare, au Zimbabwe, que ce putsch marquait un « progrès ». D'autre part, dans le bantoustan du Bophuthatswana, des milliers de manifestants ont brûlé des bâtiments et se sont affrontés aux forces de l'ordre, mercredi 7 mars, tout en réclamant la démission de M. Lucas Mangope, le chef de cet Etat « indépendant ».

Le puzzle que les tenants de l'apartheid avaient imaginé pour organiser, sur le terrain, le développement séparé de chaque communauté raciale est appelé à disparaître dans le grand vent des réformes qui agite l'Afrique du Sud.

Le général Bantu Holomisa, le chef de l'Etat *« indépendant »* du Transkei, l'avait dit sans détours, il y a un mois : *« Le système des bantoustans démodé et inapplicable a bel et bien vécu. »* Le général Josh Gqozo, le nouvel homme fort du Ciskei, n'est probablement pas loin de penser la même chose.

Qu'ils soient territoires autonomes ou nations *« indépendantes »*, les dix bantoustans (1) n'ont rien gagné au statut particulier qui leur a été octroyé par le régime de Pretoria. Ni politiquement, ni économiquement. Enclavé en Afrique du Sud, le minuscule Ciskei (8 500 kilomètres carrés), par exemple, sert, comme le Transkei voisin, de réserve pour quelque 800 000 Noirs d'ethnie Xhosa, dont sont issus Nelson Mandela et une bonne partie de l'establishment du Congrès national africain (ANC). La grande majorité des habitants de ces Etats-dortoirs n'ont d'autre choix que d'aller travailler en zone blanche.

Emeutes et grèves

Les autorités sud-africaines s'étaient assurées la docilité de ceux qu'elles avaient placés à la tête de ces bantoustans, comme l'ex-*« président à vie »* du Ciskei, qui ont largement profité de cette rente de situation. Elles entendaient bien, lors des négociations à venir sur le nouvel ordre constitutionnel, leur offrir un siège autour du tapis vert, ne serait-ce que pour faire contrepoids aux velléités totalitaires de l'ANC.

Leurs desseins seront-ils déjoués ? Depuis le discours « historique » prononcé, début février, par le président Frederick De Klerk, l'agitation a gagné la presque totalité des bantoustans, théâtres d'émeutes et de grèves, notamment le Gazankulu et le Venda. Prenant au mot le gouvernement sur sa volonté de démanteler l'apartheid – le petit et le grand – les autochtones demandent donc, à cor et à cri, leur *« réintégration »* au sein de l'Afrique du Sud dont ils n'ont jamais cessé de se sentir citoyens à part entière.

Cette fièvre qui s'est brusquement emparée des bantoustans et a déjà causé la mort de plusieurs dizaines de Noirs en quelques semaines est-elle entretenue en sous-main par l'ANC, comme on a tendance à le penser dans les cercles officiels ? Toujours est-il que le régime de Pretoria ne semble plus guère en mesure d'imposer sa loi à ses « dominions » qui, aujourd'hui, relèvent la tête.

Les autorités sud-africaines n'opposent pas d'objection de principe au retour des bantoustans à la case départ, mais le président De Klerk souhaiterait que les choses se fassent sans précipitation, en respectant les formes, c'est-à-dire avec l'aval des Parlements en cause.

Déjà, au risque de déplaire à son *« homologue »* de Pretoria, le général Holomisa a mis en route une procédure de référendum pour décider de l'avenir du Transkei, alors que M. Lucas Mangope, le chef de l'Etat du Bophuthatswana, refusant de se laisser intimider par les pressions de la rue, a promis que son pays serait encore indépendant dans un siècle. Les émeutes en cours obligent à tempérer son optimisme...

JACQUES DE BARRIN

(1) L'Afrique du Sud compte, en son sein, six territoires autonomes (Lebowa, Gazankulu, Qwaqwa, Kwazulu, Kangwane et Kwandebele) et quatre Etats « indépendants » (Bophuthatswana, Ciskei, Transkei et Venda).

« La France n'a pas l'intention de laisser tomber l'Afrique »

déclare M. Rocard

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a affirmé, le mardi 6 mars, sur les ondes de RTL, que la France n'avait *« aucun droit moral ou intention politique de laisser tomber l'Afrique »*. Il a assuré que la France était aussi aimée en Afrique que dans les pays de l'Est.

« L'Afrique, qui n'a pas de grande tradition démocratique, connaît une crise énorme », parce qu'il y a eu *« l'effondrement des prix des matières premières qu'elle exporte »*, que *« son sol se désertifie »* et que *« le modèle industriel que nous lui avons proposé ne marche pas »*, a-t-il dit, en précisant que les pays africains auraient dû commencer par développer leur agriculture. Face à ces problèmes, *« un certain nombre de gouvernements ont pris ou sont en train de prendre des mesures très courageuses »* qui *« créent des situations sociales difficiles ici ou là »*, a indiqué M. Rocard.

« Les pays développés aident des peuples, non des gouvernements », a-t-il souligné.

A propos de l'expulsion récente de l'opposant gabonais Pierre Mamboudou, le premier ministre a rappelé que ce dernier, qui n'avait *« pas le statut de réfugié »* et qui a été *« averti à trois reprises »* de ce qu'il encourait, *« avait contrevenu aux lois de la République par ses activités subversives »*.

ETHIOPIE

Les maquisards érythréens rejettent les réformes proposées par M. Menguistu

La radio du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), a rejeté, mardi 6 mars, les réformes annoncées la veille par le colonel Menguistu Hailé Mariam, estimant que le chef de l'Etat éthiopien *« vit dans des rêves »* (*le Monde* du 7 mars).

La *« Voix des masses d'Ethiopie »*, captée à Nairobi, a déclaré que le président Menguistu proposait des réformes économiques comme solution à la guerre, alors que les troupes gouvernementales détruisent des installations dans le nord du pays. *« Détruire des installations d'une valeur de plusieurs millions de birrs* (la monnaie éthiopienne) *tout en disant qu'on propose des réformes pour permettre le redémarrage de l'économie, est-ce une blague ou de la folie ? »*, s'est interrogée la radio.

D'autre part, plusieurs milliers d'étudiants ont manifesté dans les rues d'Addis Abeba, mardi, pour marquer leur soutien aux réformes annoncées par le président Menguistu. Scandant des slogans favorables au changement, les étudiants ont défilé dans l'ordre à travers les artères principales de la capitale éthiopienne. Ils portaient des rameaux et brandissaient le drapeau éthiopien débarassé de sa couleur rouge.

EN BREF

□ **Première visite en Afrique du ministre soviétique des affaires étrangères.** – M. Edouard Chevardnadze, le ministre soviétique des affaires étrangères, assistera aux cérémonies qui marqueront, le 21 mars, l'accession à l'indépendance de la Namibie. Il se rendra aussi en Zambie, au Zimbabwe, au Mozambique et en Angola. *« C'est le premier voyage d'un ministre soviétique des affaires étrangères en Afrique »*, a précisé M. Gennady Gerassimov, le porte-parole du ministère. – *(UPI.)*

□ **ANGOLA : l'UNITA dément la chute de Mavinga.** – L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a déclaré, mardi 6 mars, que les propos tenus la veille à la radio rebelle par le président de l'opposition armée angolaise, M. Jonas Savimbi, sur d'éventuels succès militaires du gouvernement de Luanda, et notamment la prise de la ville stratégique de Mavinga dans le sud-est du pays, avaient été faits *« ironiquement »*. Dans un communiqué parvenu au bureau de l'AFP à Lisbonne signé par cinq « généraux » du bureau politique, l'UNITA précise que *« le président a énuméré ironiquement les nombreux succès que le MPLA* [parti au pouvoir à Luanda) *revendique sans jamais les avoir obtenus sur le terrain »*]. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : l'avion-espion SR-71 au musée par économie

« Bye Bye Blackbird »

WASHINGTON

de notre correspondant

L'une des plus grandes fiertés de l'US Air Force, le Lockheed SR-71 Blackbird, l'avion-espion qui volait plus vite et plus haut que tous les autres, s'est posé, mardi 6 mars, pour la dernière fois, sur une piste de l'aéroport international Dulles de Washington. Cet ultime vol fut glorieux : avant d'entrer au musée, le « vieil » avion a battu plusieurs records de vitesse, notamment celui de la traversée des Etats-Unis en soixante-huit minutes et trente-deux secondes pour relier la Californie à la côte est, à 3 380 km/h (plus de mach 3).

Vingt-huit ans après son lancement en série, Blackbird reste sans rival. Même les satellites qui assureront la relève ne feront sans doute pas le travail tout à fait aussi bien : le SR-71 pouvait à tout moment être envoyé en mission de « pénétration » vers n'importe quel point du globe, alors que le passage des satellites d'observation est soumis à certaines contraintes.

Le Blackbird, construit à trente-deux exemplaires, était le successeur du fameux U 2, dont un exemplaire fut abattu en 1960 au-dessus de l'URSS, provoquant l'ire bruyante de Khrouchtchev et une crise dans les relations soviéto-américaines. Aucun SR-71 n'a connu ce sort, aucun n'a jamais été « descendu » nulle part, que ce soit au dessus du Vietnam, de l'URSS, de la Corée du Nord ou encore de la Libye, où l'avion avait été « reconnaître », en 1986, les effets du bombardement américain. Trop haut (30 000 mètres), trop vite. Certains pilotes ont vu des missiles Sam-2 retomber, impuissants à les rattraper.

Le souci de faire des économies aura eu raison de lui : l'entretien de la flotille coûtait 350 millions de dollars par an. Le SR-71 a été sacrifié l'automne dernier, lors des négociations budgétaires de dernière minute entre l'administration et le Congrès. L'US Air Force était si peu préparée à se défaire de sa petite merveille qu'un programme de perfectionnement venait d'être achevé pour permettre à l'appareil de rester en activité pendant encore vingt ans.

La mise à la retraite du bel avion noir a laissé un goût amer : aucun officier supérieur de l'US Air Force n'était présent à la cérémonie de Dulles où il revint à l'un des auteurs des plans du SR 71 de prononcer le mot de la fin : *« Bye Bye Blackbird »*.

JAN KRAUZE

NICARAGUA

Mme Chamorro annonce une amnistie générale

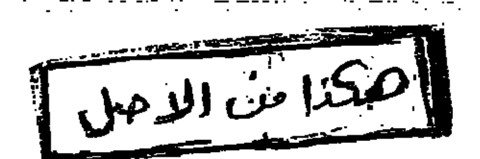
La présidente élue du Nicaragua, Mme Violeta Chamorro, a annoncé, mardi 6 mars, qu'elle appliquerait une amnistie générale pour tous les « contras » qui se sont opposés par les armes au gouvernement sandiniste.

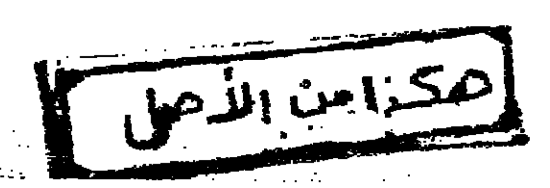
Mme Chamorro, qui entrera en fonction le 25 avril, envisage avec confiance la passation des pouvoirs : *« Daniel Ortega s'est engagé devant les pays d'Amérique centrale à la paix et à la réconciliation. Maintenant, il est tout disposé à céder le pouvoir parce que partout dans le monde celui qui perd s'en va »*, a-t-elle déclaré, dans une interview au journal *El Mercurio*.

Les « contras » stationnés au Honduras ont pour leur part affirmé leur *« volonté de rentrer tôt ou tard »* au Nicaragua, lors des négociations – entamées mardi – entre la Commission nationale de réconciliation et les rebelles antisandinistes. M. Daniel Ortega a annoncé à Managua qu'il proposera à l'Assemblée nationale une dérogation à la loi sur les moyens de communication, qui permettra le lancement d'une télévision privée et entraînera l'élimination de la censure sur l'information. *« Il n'existera plus aucun type de restriction à la liberté de presse »*, a déclaré l'actuel chef de l'Etat, tout en souhaitant que *« la loi de la jungle ne s'impose pas »* dans ce secteur. Pendant dix ans, le régime sandiniste a interdit l'existence de télévisions privées dans le pays, les deux chaînes existantes étant contrôlées par l'Etat. – *(AFP, Reuter.)*

□ **HAITI : manifestations contre le gouvernement militaire.** – Plus de cinq mille personnes, dont de très nombreux écoliers et étudiants, ont manifesté, mardi 6 mars, aux Gonaives (150 kilomètres au nord-ouest de Port-au-Prince), contre le gouvernement militaire du général Prosper Avril dont elles ont réclamé le départ. Les forces de l'ordre ne sont pas intervenues. Deux soldats auraient cependant été blessés par des jets de pierres. Les jeunes manifestants protestaient notamment contre la mort, lundi, d'une écolière de onze ans tuée sur la galerie de sa maison, à Petit-Goave (à 78 kilomètres au sud-ouest de la capitale), par un groupe de soldats qui effectuaient des tirs d'intimidation pour disperser une manifestation anti-gouvernementale menée par des étudiants et des lycéens. – (AFP.)







PEP : VOUS NE PARTEZ PAS POUR UN 100 MÈTRES.



VOUS PARTEZ POUR 10 ANS.



Aujourd'hui, tout le monde vous presse de signer. Pour éviter les déceptions dans 10 ans, prenez le temps de vous poser les bonnes questions aujourd'hui. Posez-vous la question des taux (ces taux différents ne cachent-ils pas des garanties de durée différentes ?). La prime d'état est-elle valable pour vous ? Qu'arrive-t-il en cas de retrait avant 8 ans ?

L'épargne à long terme, aux AGF, il y a longtemps que c'est notre métier et nous avons déjà fait pas mal de route. Et mis au point bien des plans d'épargne à long terme. Si vous êtes intéressés par le PEP, consultez-nous : nous vous proposerons des solutions adaptées à votre situation personnelle.

Peut-être repartirez-vous avec un PEP. Peut-être avec autre chose. En tout cas, avec ce qui vous convient le mieux.



assurances

L'AVENIR, MIEUX VAUT EN PARLER AVEC CEUX QUI PENSENT A LONG TERME.

POLITIQUE

La restructuration de l'opposition

Un compromis a rapproché les points de vue de MM. Chirac et Giscard d'Estaing

A l'issue du comité de coordination de l'opposition (CCO) du mardi 6 mars, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, accompagné de M. François Bayrou, délégué général de l'UDF, a précisé le calendrier des réunions arrêtées qui ressemble, presque à l'identique, à celui qu'avait exposé M. Chirac au cours de cette séance (*le Monde* du 7 mars). Il est vrai que les propositions du président du RPR ne pouvaient guère provoquer la surprise et encore moins les réserves du représentant de l'UDF puisqu'il s'était longuement entretenu au téléphone avec M. Giscard-d'Estaing.

On peut toutefois relever que M. Chirac souhaitait poser « *en préalable* » que soit trouvé un accord pour des primaires en vue de l'élection présidentielle avant que ne soit abordée « *une démarche commune de préparation des élections législatives de 1993* ». M. Giscard d'Estaing, en revanche, estimait que l'accord pour la désignation d'un candidat commun à toutes les élections devait suivre, ou tout au moins accompagner les projets en vue d'une meilleure union de l'opposition. Une sorte de compromis semble donc avoir été trouvé rapprochant les points de vue puisque, selon M. Juppé, « *un groupe de travail devra remettre dans les trois mois un rapport sur la possibilité de mettre en œuvre des procédures de désignation d'un candidat unique aux prochaines élections présidentielles et législatives* ». La condition préalable disparaît donc.

Calendrier accepté

Pour le reste, le calendrier proposé par M. Chirac a été accepté, avec même une relative accélération. La prochaine réunion du comité de coordination de l'opposition, le 26 mars, se tiendra à son nouveau siège autonome, 17, boulevard Raspail, avec un double objet : préparer les états généraux sur l'immigration qui se tiendront le 31 mars et désigner « *les porte-parole communs* », ce qui est la nouvelle traduction de l'idée de constituer un « *contre-gouvernement* ». M. Chirac obtient ainsi satisfaction sur ces deux points qui, à l'origine, ne faisaient pas l'unanimité.

Une autre réunion du CCO est programmée pour le 24 avril afin de « *débattre de l'organisation de l'opposition et des questions de fond qui intéressent la France et les Français* ». La formulation est assez vaste pour permettre d'alimenter l'ordre du jour selon l'évolution de la situation politique. En effet, la réunion du 6 mars a pris deux autres décisions qui pourraient déjà être traitées le 24 avril : outre la création du groupe de travail sur les primaires, qui pourrait faire connaître alors ses premières conclusions, a été composé un groupe de préparation d'une « convention nationale des élus » dans lequel tous les dirigeants des diverses formations siégeront. Or ni la date ni l'objet de cette convention des élus, qui correspond pourtant aux vœux unanimes des participants, n'ont été précisés. Il est vrai que des divergences existent quant au contenu de ce projet. Pour M. Chirac, une telle convention devra s'adresser aux élus en plus grand nombre possible afin qu'ils représentent bien l'ensemble des électeurs de l'opposition et donnent notamment leur avis sur les primaires. De l'avis de M. Giscard d'Estaing, on devrait se limiter aux principaux notables qui, ainsi rassemblés, préfigureraient à eux seuls la première phase d'une éventuelle formation unique. Quant à M. François Léotard, il souhaite, lui, comme le propose la « Force unie », que cette convention soit la véritable constituante d'une fusion. Ce à quoi s'opposent plusieurs membres du Parti républicain et aussi M. François Bayrou, plus proches d'une conception confédérale, ainsi que l'avait proposé naguère M. Balladur. L'accord n'existe que sur le principe d'une convention des élus, et non sur ses modalités.

Au RPR, on se félicitait de l'ambiance de cette réunion du CCO pour souligner notamment que M. Pasqua, qui a repris avec M. Chirac des relations téléphoniques, avait naturellement approuvé la préparation des primaires en vue des présidentielles puisqu'il en avait été l'initiateur. M. Léotard, seul représentant, en tant que président du Parti républicain, du courant « Force unie » n'a, en revanche, pas réussi à convaincre tous ses amis. Déjà, au cours de la réunion du bureau politique du PR avant l'ouverture du CCO, il avait plaidé en vain la thèse de la fusion de toute l'opposition en une formation unique. M. Madelin avait même alors lancé : « *Il faut une fusion qui serve l'union, mais non une fusion tout ou rien. Il ne faut pas de formation nouvelle qui s'ajouterait aux autres. Je veux bien travailler avec d'autres, à condition qu'on ne me demande pas, par exemple, de ne plus travailler avec MM. Juppé ou Balladur. Il faut mettre ensemble toutes les familles de l'opposition, mais non les diluer dans un ensemble plus modeste.* » Evoquant les états généraux, les intergroupes et les primaires, il a ajouté : « *L'union doit se faire dans les structures actuelles. En dehors de ces procédures, la force unique est dangereuse.* » Ayant affirmé qu'il fallait « *préserver l'identité libérale* », M. Léotard lui a alors répondu : « *Je suis attaché à l'identité du Parti républicain. Il n'est pas question d'aboutir à un parti supplémentaire de l'union. Nous devons tous tirer dans le même sens et convaincre aussi le CDS en lançant des appels à sa base.* » Plusieurs élus du Parti républicain ont pris la défense de la « Force unie » et de la fusion, comme MM. Dimeglio, de Robien, Malhuret, lequel a dit notamment : « *Nous devons prendre des initiatives pour combattre Pasqua et Seguin* ».

ANDRÉ PASSERON

□ **Réaction mitigée des « néo-rénovateurs ».** – Les « néo-rénovateurs » ont fait un accueil mitigé aux conclusions de la réunion du comité de coordination de l'opposition. La coordination de la « Force unie » a noté « *avec satisfaction* » que cette instance « *vient d'accepter le principe d'une convention nationale des élus qui seule peut engager un vrai processus d'union* ». En revanche, elle a « *déploré que le CCO n'ait pas clairement affiché la constitution d'une force unie de l'opposition comme l'objectif prioritaire.* »

□ **Neuf nouveaux parlementaires adhèrent à la « *Force unie* ».** – Neuf nouveaux parlementaires ont annoncé, mardi 6 mars, leur adhésion à la « *Force unie* », lancée la veille, notamment, par MM. Michel Noir et François Léotard. Il s'agit de deux sénateurs UDF, MM. José Balarello (Alpes Maritimes) et Jean-Claude Gaudin (Bouches-du-Rhône), de cinq députés UDF, MM. Roland Blum (Bouches-du-Rhône), Charles Ehrmann (Alpes-Maritimes), Jean-François Mattéi (Bouches-du-Rhône), Yann Piat (Var), Ladislas Poniatowski (Eure) et de deux députés européens, M. Yves Verwaerde et Mme Simone Matin. Le maire centriste de Sète (Hérault), M. Yves Marchand, et dix élus locaux ont également rejoint le mouvement.

□ **Plus d'un millier de manifestants contre le Front national au Puy-en-Velay.** – Deux mille manifestants, selon les organisateurs, mille deux cents selon les autorités, ont manifesté, mardi soir 6 mars, dans les rues du Puy-en-Velay (Haute-Loire) contre le Front National. Cette manifestation faisait suite au procès d'un militant de la Ligue communiste révolutionnaire. M. Raymond Vacheron, qui comparaissait devant le tribunal correctionnel de la ville, poursuivi en diffamation par le mouvement de M. Jean-Marie Le Pen.



Le débat sur les alliances au sein du Parti socialiste

M. François Mitterrand s'entretient avec les chefs des principaux courants

M. Michel Rocard a affirmé, mardi 6 mars, sur RTL, au sujet du vote des fédérations du PS pour le congrès de Rennes que le score obtenu par sa motion est *« plutôt dans le haut de la fourchette ». « L'enjeu de ce congrès, a continué M. Rocard, était finalement une critique – fondée ou pas, ce n'est pas mon propos – sur la direction du parti et une compétition dans la direction du parti. Mes amis et moi-même n'étions pas intervenants, ni dans la critique ni dans la compétition. Quant il y a une compétition, elle ne peut être que gagnée par les compétiteurs. Je me suis un peu trouvé en position d'observateur dans cette affaire... »*

Le premier ministre a ajouté que cette position a eu pour ses amis « un résultat positif (...), la normalisation, la banalisation de [leur] situation dans le parti ». « Du point de vue des responsabilités de la gestion départementale du parti, nous n'aurons plus un effet majoritaire contre nous. Nous allons nous trouver en croissance significative et dans la répartition des responsabilités nationales de gestion [du PS], nous serons en situation plus normale, c'est-à-dire en progrès », a-t-il dit.

Selon M. Rocard, les socialistes se disputent moins entre eux, car ils ont maintenant « en commun (...) l'esprit de responsabilité » et, « par conséquent, le parti fait son métier, qui est de trier entre les ambitions et les talents ». A propos de la politique du gouvernement en matière de lutte contre les inégalités et de l'attitude du PS, le premier ministre a affirmé que « dans les débats du congrès (...), depuis pratiquement la pause de Noël, plus personne n'a mis en cause la politique sociale du gouvernement ».

M. François Mitterrand s'entretient, ces jours-ci, avec les chefs de file des principaux courants, de M. Laurent Fabius, qu'il a eu au téléphone le 5 mars, à M. Rocard, qu'il a reçu, comme chaque mercredi, avant le conseil des ministres.

A quatre jours des assemblées de motion, qui réuniront, le 11 mars, les délégués élus dans les fédérations sur la base des sept textes en compétition pour le congrès de Rennes, la direction du PS s'emploie à minimiser l'avantage acquis par M. Laurent Fabius, arrivé en tête dans le vote des fédérations de province. « *On ne va pas décider de l'avenir du socialisme à une ou deux décimales près* », a déclaré, mardi 6 mars, M. Lionel Jospin, invité du Journal de FR 3. Le ministre de l'éducation nationale a, de nouveau, mis en cause les « *méthodes politiques* » utilisées par le président de l'Assemblée nationale pour attirer à lui les suffrages de certaines sections ou fédérations.

Dans le même temps, les responsables du courant dirigeant du parti instruisent un contentieux substantiel sur les mandats ou sur les procédures de vote, contentieux qu'il reviendra au congrès lui-même de trancher. D'une part, il s'agit de montrer que la légère avance de M. Fabius est tributaire de quelques résultats litigieux (dans le Pas-de-Calais et dans les Bouches-du-Rhône, principalement) et qu'elle ne serait donc pas décisive politiquement. D'autre part, la menace qui est ainsi évoquée est celle d'une commission de validation des mandats, voire d'une séance plénière du congrès, au sein desquelles se matérialiserait une majorité pour invalider les mandats fabiusiens contestés.

Les amis du président de l'Assemblée nationale peuvent, certes, considérer comme irréaliste la perspective d'une ouverture du congrès qui verrait tous les autres courants se liguer pour les déposséder d'une partie de leurs mandats, vu l'effet que cela produirait auprès de l'opinion. Ils n'en fourbissent pas moins leurs armes, en constituant leurs propres dossiers de contestation à l'encontre du courant Mauroy-Mermaz-Jospin (dans l'Hérault et dans le Nord) ou des rocardiens (dans le Vaucluse).

Tout en entretenant la suspicion sur le succès de M. Fabius, M. Jospin a un peu infléchi son propos du week-end dernier, en soulignant qu'il souhaite une « *synthèse générale* », incluant, par conséquent, le courant du président de l'Assemblée nationale. Proche du ministre de l'éducation nationale, M. Henri Emmanuelli, actuel numéro deux du PS, a précisé, dans un entretien publié par *Libération*, que la participation de M. Fabius à la synthèse doit avoir pour condition un « *engagement de solidarité* » de sa part. « *On ne dénigre pas le jeudi ce qu'on a voté le mercredi*, souligne M. Henri Emmanuelli. *Et l'exercice qui consiste à être à la fois avec et contre, dedans et dehors, a des limites que je ne souhaite pas connaître, convaincu que les effets en seraient désastreux.* »

Le débat sur les alliances possibles tend à se fixer en termes d'« exclusion ». Aux fabiusiens, qui, par la voix de M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national, ont revendiqué le poste de premier secrétaire, les partisans de MM. Mauroy, Mermaz et Jospin répondent que le courant du premier ministre ne peut être exclu d'un accord. Or il n'est pas sûr que les rocardiens souhaitent voir le député de la Seine-Maritime à la tête du parti. Inversement, les amis de M. Fabius rétorquent qu'ils ne peuvent être exclus de la direction du parti au profit d'une alliance privilégiée avec les rocardiens. Il serait étrange que ceux qui ont reçu l'appui du président de la République se retouvent dans l'opposition au sein du PS.

Les rocardiens : « tout est ouvert »

En dépit de la satisfaction affichée par le premier ministre lui-même, mardi sur RTL, les rocardiens, au moins dans le secret de leur cœur, estiment qu'apparaître comme le dernier des grands courants du PS ne peut pas être très avantageux pour le chef du gouvernement. Certains des proches de M. Rocard observent néammoins que le résultat moyen auquel le courant est parvenu dans les votes a, pour eux, un effet positif : « *Nous ne faisons peur à personne* », disent-ils. Autrement dit, MM. Jospin et Fabius peuvent échapper à la tentation de se réconcilier sur le dos des rocardiens, tentation qui aurait été plus forte si le résultat des amis du premier ministre avait été inquiétant pour eux. Dans l'immédiat, l'entourage du premier ministre affirme que, sur le plan des alliances, « *tout est ouvert* ». En réalité, le tropisme naturel des rocardiens les pousse plus vers M. Jospin que vers M. Fabius, même si, d'un point de vue purement tactique, ils n'excluent pas *ad vitam aeternam* une alliance avec le président de l'Assemblée nationale.

Dans la perspective du congrès de Rennes, la ligne envisagée dans l'entourage du premier ministre est plutôt une alliance avec M. Jospin, en tentant de convaincre le ministre de l'éducation nationale de renoncer à sa volonté d'écraser M. Fabius. « *Nous ne voulons pas exclure 30 % du parti* », explique ainsi un membre du cabinet du premier ministre. Il est vrai que, en matière de marginalisation au sein du PS, les rocardiens savent de quoi ils parlent...

M. Mitterrand, qui avait prévu d'agir « *entre les deux tours* », c'est-à-dire entre le vote des militants et l'ouverture du congrès, est entré dans le jeu en s'entretenant au téléphone, dès le 5 mars, avec M. Fabius. Il a reçu mardi, comme chaque semaine, M. Mauroy, qu'il a encouragé à rechercher la synthèse autour de lui, tout en jugeant que la tâche du premier secrétaire serait difficile. M. Mitterrand s'est entretenu, mercredi matin, avec M. Rocard. Il devait rencontrer MM. Mermaz et Poperen. Il est probable qu'il ne manquera pas de converser avec M. Jospin et, aussi avec M. Chevènement qui s'est déclaré, mardi, « *pas moins mitterrandiste* » que le ministre de l'éducation et le président de l'Assemblée nationale.

J.-L. A., A. Ch. et P. J.

Les malheurs de M. Jean Glavany

TARBES

de notre correspondant

Trois ans après son installation dans les Hautes-Pyrénées, M. Jean Glavany reste un « parachuté » en Bigorre... L'ancien chef de cabinet de M. François Mitterrand, promu préfet hors cadre, délégué interministériel des Jeux olympiques d'Albertville, poursuit, cahin-caha, une percée des plus difficiles au pied des Pyrénées. Les militants socialistes lui avaient adressé un premier avertissement avec gros frais, lors des primaires qu'il avait imposées à M. Claude Miqueu, député, maire de Vic-Bigorre, aux élections législatives de mai 1988 : M. Glavany avait été battu à plate couture, subissant coup sur coup deux revers, malgré le soutien de la direction nationale du Parti socialiste. Une consolation, toutefois : il a été élu maire du petit village de Maubourguet, en mars 1989.

Candidat à la restructuration et à la direction de la fédération du PS des Hautes-Pyrénées, M. Glavany vient d'être une nouvelle fois désavoué par les militants socialistes, qui ne lui ont accordé que 32,97 % des voix au sein de la commission exécutive fédérale. Onze sièges ont été attribués à la tendance Mauroy-Jospin qu'il représentait. La base a conforté Mme Josette Durieu, conseiller générale de Saint-Laurent-de-Neste (motion Fabius), dans sa fonction de première secrétaire fédérale, à une large majorité (plus de 45 % des voix et 16 sièges sur 33). Echouant dans sa tentative de prise du pouvoir, M. Glavany a recommandé la prudence aux militants, avant la phase finale du jeu des alliances. Il les a appelés à « *travailler ensemble* ». Mme Durieu a répondu par une cinglante mise au point ; elle a cantonné la « *légitimité* » de son prétendant dans la seule circonférence de son village en lui reprochant d'être arrivé dans la section à la suite « *d'un acte volontaire, qui a détourné les statuts de la fédération* ». Selon elle, « *M. Glavany est un responsable socialiste comme les trente-deux autres membres de la commission exécutive ; mais rien de plus* »...

Il est vrai qu'en coulisse ont débuté les grandes manœuvres pour les futures échéances cantonales et sénatoriales, qui pourront apporter de sérieux correctifs au panorama politique des Hautes-Pyrénées, notamment dans les composantes d'une gauche de plus en plus déchirée, où M. Glavany n'apparaît pas en rassembleur.

JEAN-JACQUES ROLLAT

Les résultats des votes dans les fédérations d'outre-mer

En Guadeloupe, la progression spectaculaire du courant rocardien, dont la motion a recueilli 38,23 % des suffrages et est arrivée en deuxième position derrière la motion des fabiusiens (40,66 %), s'explique par le spectaculaire ralliement à M. Rocard du maire des Abymes (56 000 habitants), M. Frédéric Jalton, député, dont la section locale regroupe à elle seule 32,90 % des 1 692 militants socialistes de l'île. Signataire, d'abord, de la contribution Mermaz, M. Jalton avait fini par accepter, en janvier, de signer la motion Mauroy-Jospin, mais il n'avait pas caché ses réticences à cause du soutien apporté par M. Jospin au premier secrétaire fédéral, M. Hubert Bicep, partisan de « *donner la parole aux militants* ». M. Jalton avait finalement refusé de se rallier à M. Bicep et de composer avec lui pour la constitution de la commission exécutive fédérale et il avait appelé à voter pour la motion de M. Rocard. M. Jalton avait même refusé que l'assemblée de sa section soit présidée, fin février, par le délégué fédéral et il avait fait expulser par quatre policiers municipaux le mandataire de la motion Mauroy-Jospin...

En Martinique, où le PS compte quatre cent cinquante-quatre adhérents, la motion Fabius, défendue en particulier par M. Jean Crusol, ancien député européen, a rassemblé 42,99 % des suffrages mais les mauroyo-jospinistes (31,06 %) et les rocardiens (17,67 %) se sont alliés pour essayer de conserver le contrôle de la fédération que dirige actuellement un jospiniste, M. Michel Yoyo. Tout dépendra peut-être de l'attitude de M. Siméon Salpétrier, conseiller régional, qui incarne un courant atypique opposé aux « *rivalités parisiennes* » et se retrouve en position de charnière en disposant de trois sièges à la commission fédérale.

A la Réunion, c'est le courant Mauroy-Jospin, dirigé par le premier secrétaire fédéral, M. Jean-Claude Fruteau, maire de Saint-Benoît, qui prédomine logiquement avec 60,15 % des voix, mais la préparation du congrès a révélé au grand jour les contorsions de plusieurs dirigeants. C'est ainsi que l'un des chantres historiques du courant mitterrandiste, M. Wilfrid Bertile, ancien député et ancien maire de la petite commune de Saint-Philippe, a rejoint les rangs rocardiens, pariant sans doute sur le destin présidentiel de l'actuel premier ministre, alors que le numéro deux de la fédération, M. Jean-Yves Dalleau, conseiller régional, misait sur M. Fabius (14,59 %). Mais le grand absent de la compétition a été le maire de Saint-Denis, la plus grande des villes d'outre-mer conquises par les socialistes en 1989, M. Gilbert Annette, qui s'est mis en réserve pour privilégier son implantation personnelle dans le chef-lieu.

Dans le quatrième département d'outre-mer, **la Guyane**, le PS ne dispose pas de fédération ; le Parti socialiste guyanais (PSG) qui soutient l'action du gouvernement, est une formation autonome.

Dans l'Hérault

Les deux camps ont en vue les élections cantonales

MONTPELLIER

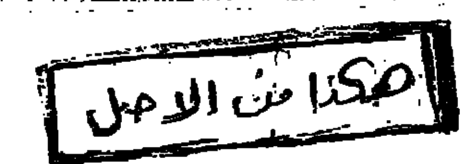
de notre correspondant

Le ton se durcit dans l'Hérault entre le président du conseil général, M. Gérard Saumade, et le maire de Montpellier, M. Georges Frêche, après le congrès fédéral d'Agde, qui s'était soldé, dimanche 4 mars, par un constat d'échec, le procès-verbal n'ayant pas été validé. En attendant que le congrès de Rennes tranche le différend, M. Saumade, fabiusien, dénonce la tentative de « *hold-up de la part de Georges Frêche sur la fédération, appuyée sur des méthodes totalitaires, trucage de listes électorales, menaces, injures, couvertes par la direction nationale sortante du parti* ».

Le président du conseil général a décidé, en conséquence, de suspendre son appartenance à la fédération de l'Hérault. Il a retiré sa délégation à l'urbanisme au sénateur et vice-président du conseil général, M. André Vézinhet. M. Saumade ne pardonne pas à ce proche de M. Frêche d'avoir signé la motion Rocard tout en votant, avec sa section de Montpellier-La Paillade, pour la motion Mauroy-Mermaz-Jospin, volte-face apportant ainsi un renfort de voix non négligeable au maire de Montpellier. Le chef de cabinet de M. Saumade, M. Jean-Pierre Roques, a choisi, pour sa part, de donner sa démission du Parti socialiste.

M. Frêche se refusait, lundi, à toute déclaration. Derrière cette guerre âpre qui oppose les partisans de deux motions rivales, se profilent les élections cantonales de 1991. La tendance qui prendra le contrôle de la fédération aura la maîtrise des investitures. Le maire de Montpellier, s'il sortait vainqueur du duel qui l'oppose à M. Saumade, pourrait envisager d'asseoir son pouvoir dans une institution dont il juge insuffisantes les aides accordées à sa ville.

JACQUES MONIN



هكذا من الأصل

POLITIQUE

et la préparation du congrès de Rennes

POINT DE VUE

Exclure l'exclusion

par Louis Le Pensec

« *ILS n'ont rien, ils ne peuvent rien, ils ne sont rien* ». Quels sont ceux que François Mitterrand décrivait ainsi dans sa *Lettre à tous les Français* ? Les victimes de la pauvreté, les exclus, exclus par la misère, le chômage, la solitude, l'échec scolaire, l'éloignement, le handicap, la maladie, les origines... « *Un responsable politique en mesure de peser sur le sort de chacun a le devoir de refuser l'exclusion* », ajoutait le président. Ce devoir, Michel Rocard l'a fait sien.

• **Casser les ghettos.**

La lutte contre l'exclusion ne doit pas faire l'objet d'une action pointilliste, de mesures ciblées destinées à des clientèles. Chaque exclu, quelle que soit la cause de son exclusion, doit pouvoir bénéficier des dispositifs en place. En d'autres termes, l'exclusion est peut-être le seul point commun entre les exclus, mais chaque exclu doit pouvoir bénéficier des politiques de droit commun. Il ne faut pas créer des ghettos mais les casser.

Exclure l'exclusion n'a rien d'une œuvre de charité, ni d'une action déculpabilisante pour belles âmes bien nourries. Pour nous, socialistes, c'est d'abord un impératif catégorique. Pour nous, il est juste d'ouvrir des perspectives à ces nouveaux damnés de la Terre qui, broyés par la déliquescence de leur quotidien et largués par la perte de tout point d'ancrage, n'ont même plus la force de se révolter : chômeurs en fin de droits, jeunes sans formation qui n'ont jamais connu l'embauche, immigrés logés n'importe comment et qui peinent à s'adapter à leur nouveau cadre de vie, familles endettées qui se laissent sombrer, ou anciens abandonnés par leurs proches alors que l'âge vient et que la maladie guette. Un gouvernement, qui se réclame des valeurs chères à Jaurès et à Blum, doit prendre en charge ceux qui dérivennt vers la marge, leur permettre de renouer les liens sociaux fondamentaux.

Réinsérer les exclus n'est pas seulement un acte de générosité collective, ou une lutte contre les injustices flagrantes. Pour nous, c'est aussi l'intérêt bien compris d'une société moderne et démocratique. Une société ne peut laisser se développer des mécanismes de paupérisation, des processus de déclassement et des voies sans issue pour les plus affaiblis des siens.

Se satisfaire d'une société duale où les actifs vivraient de mieux en mieux en repoussant à la périphérie les inactifs en voie de déconnexion, c'est moralement inique, mais aussi économiquement aberrant.

Seule une société homogène peut espérer progresser sur la scène internationale, innover techniquement, conquérir des marchés et créer des richesses. Cette homogénéité passe par une meilleure répartition des charges et des profits. Comment imaginer que les Français puissent se retrouver dans des projets communs s'il existe plusieurs Frances ? La France des adultes intégrés de trente à cinquante-cinq ans, qui monopolisent les revenus les plus élevés mais s'étonnent de payer de plus en plus d'impôts et de charges sociales. La France des jeunes, qui doivent se former plus longuement et celle des vieux qui ont gagné le droit à une retraite plus précoce. Et enfin la France des exclus, de ceux qui contre leur gré restent jeunes trop longtemps, deviennentt vieux trop tôt ou sont tout simplement mis sur la touche avant d'avoir servi, ou pour n'avoir pas été assez serviles.

• **Donner un visage à l'insertion.**

C'est cette France que le gouvernement a décidé d'aider en priorité. Parce que la dignité de notre pays est à ce prix. Qui peut imaginer un gouvernement socialiste qui ne ferait rien pour ceux qui ne mangent pas à leur faim, pour ceux qui s'entassent dans des logements insalubres, pour ceux qui finissent par perdre le respect d'eux-mêmes parce qu'on les a privés de leur raison de vivre. Chacun doit prendre conscience qu'aucune autre logique ne peut être admise.

Pour exclure l'exclusion, le gouvernement œuvre sur différents fronts. Le chef de l'Etat avait voulu que le RMI soit mis en œuvre début 1989. Claude Evin a créé de toutes pièces cette nouvelle prestation en un temps record. Cette garantie de ressources est loin du seuil de suffisance, mais elle freine la descente et redonne un peu d'air à ceux qui peinaient à survivre. D'ailleurs, l'objectif à terme n'est pas de faire mieux, il est de rendre le RMI inutile. Le RMI facilite la reprise du dialogue entre la société et l'individu qui partait à la dérive. Le contrat d'insertion qui l'accompagne n'est pas un alibi, mais un élément essentiel du dispositif. A quoi bon verser un revenu à une personne si on ne l'aide pas dans le même temps à retisser des liens avec le monde ? Il s'agit de mettre un grain de sable dans les rouages de la fatalité, ce qui nécessite pour chaque exclu un traitement adapté. L'insertion ne se résume pas à un contrat : chaque exclu doit y associer un interlocuteur sur lequel s'appuyer, quelqu'un à qui parler. Celui qui revient à la société comme on revient à la vie doit avoir face à lui une personne et associer un visage à son parcours.

L'insertion, c'est avant tout la formation qui permet de communiquer et de dialoguer, de renouer contact avec l'autre et d'apprendre un métier. Le crédit formation permet à chaque jeune qui n'a pas eu sa chance d'en saisir une nouvelle. Il sera étendu à tous pour que chaque Français, à tout moment de sa vie, puisse acquérir le savoir qui lui fait défaut. Apprendre, c'est déjà retrouver une place dans la société.

• **L'emploi, passage obligé de la réinsertion.**

Autre front majeur sur lequel combat le gouvernement, celui de l'emploi. Si le travail a été et est encore parfois asservissement, il ouvre la possibilité de revendiquer son indépendance, de se prendre en charge et de se réaliser. Pour les exclus, décrocher un travail est le passage obligé d'une réinsertion réussie. Mais encore faut-il que le chômage régresse. Pour ce faire, le gouvernement ne s'est pas embarrassé de frilosités dogmatiques. Un chômeur embauché, même si son employeur est exonéré de charges sociales, coûte forcément moins cher à la collectivité. Il touche un salaire au lieu de percevoir une allocation. Sans négliger la plus-value humaine : mieux vaut redécouvrir une activité que se morfondre sur les bancs de l'ANPE. Les deux plans emploi mis en œuvre par Michel Rocard ont donc conjugué traitement économique et moralisation du traitement social du chômage.

En bref, il s'agit de tout faire pour que les entreprises embauchent. Pour autant, pas question de rogner sur les acquis sociaux. La protection sociale doit même être renforcée, et la présence de près de 2,5 millions de chômeurs ne doit pas conduire à l'affaiblissement des droits de ceux qui ont un travail.

Six cent mille emplois ont été créés en vingt mois. Mais il reste tant à faire : plus de 9 % de la population française est encore au chômage. Près d'un Français sur dix ! Comment cesser de penser à eux en priorité ? En ce sens, il est temps de se pencher à nouveau sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. Il y a là une voie qui doit permettre d'épargner la peine des hommes en faisant mieux tourner les machines, de créer des emplois en diminuant les coûts de production. Ainsi s'allieront efficacité et solidarité.

• **L'exclusion est aussi un gâchis économique.**

Car l'exclusion est aussi un gigantesque gâchis économique. Un chômeur qui trouve un travail redevient producteur de richesses. S'il paye des charges sociales, il permet d'aider d'autres personnes, et plus généralement il concourt ainsi à l'équilibre des comptes sociaux. Et s'il paye des impôts, il participe à l'effort d'éducation, d'équipement et de préparation de l'avenir.

Enfin, comment réinsérer les exclus sans revoir la politique de l'habitat ? On ne s'intègre pas sans un domicile fixe, sans des relations de voisinage stabilisantes. Pour 1990, le logement social voit son budget augmenter de 17 % et dix mille logements sociaux d'insertion seront mis en œuvre chaque année. Difficile de faire plus, mais il faut faire mieux. Il est important que les collectivités locales mettent de côté tout égoïsme pour éviter que se recréent des cités réservées et des phénomènes de ghetto. Il faut des HLM à Neuilly et des bureaux à la Courneuve. Il faut que l'habitat social soit également réparti sur le territoire national pour que réussisse l'intégration des immigrés, que reculent les phénomènes d'intolérance et que finissent les exclusions.

Le souci de l'égalité et du partage anime le gouvernement de Michel Rocard quand il s'efforce de redonner des droits et des pouvoirs aux chômeurs et aux immigrés. Pour autant il ne fait pas l'impasse sur la préparation de l'avenir et investit dans la formation. Il s'applique également dans le cadre du pacte de croissance à faire progresser le pouvoir d'achat des salariés. Mais sans jamais négliger d'exclure l'exclusion.

► **Louis Le Pensec, signataire de la motion rocardienne, est ministre des départements et territoires d'outre-mer, porte-parole du gouvernement.**

POLITIQUE

Dans le projet de résolution élaboré pour son congrès

La Jeunesse communiste fait l'impasse sur la répression de l'an dernier en Chine

Le Mouvement de la jeunesse communiste (MJCF) tient son congrès national – soixante-dix ans après le premier, dit « de la Bellevilloise » en octobre 1919 – du 8 au 11 mars à Gennevilliers (Hauts-de-Seine).

Dirigé depuis 1984 par M. Jacques Perreux (trente-sept ans), membre du comité central du PCF, le Mouvement de la jeunesse communiste, qui revendique 70 900 adhérents, mais en compte en réalité probablement moins de la moitié, est traversé, pour la première fois depuis la crise aiguë de l'Union des étudiants communistes (UEC), au début des années 60, par un léger vent de contestation qui souffle surtout, une fois encore, dans sa branche étudiante. La fronde a été assez importante pour provoquer, à la fin de l'année dernière, la décapitation du secteur « prépa » aux grandes écoles de l'UEC dirigée par Mme Sylvie Vassalo. Les contestataires de ce secteur groupusculaire militent aujourd'hui chez les « reconstructeurs » du PCF.

Pour autant, cette éradication n'a pas supprimé les doutes dans certaines strates de cette organisation qui, sous l'impulsion de son secrétaire général, est plutôt réputée pour cultiver les certitudes. Certaines conférences préparatoires au congrès, notamment dans le « secteur » de Nanterre ou dans la ville de Nice, ont remis en cause, partiellement ou totalement, le projet de résolution préparé par M. Perreux. Une minorité de jeunes communistes allant même jusqu'à critiquer son *« autoritarisme »*, ainsi que le fonctionnement et les méthodes de direction du mouvement. Les différents épisodes de cette contestation ne sont pas sans rappeler les diverses formes de celle qui taraude la direction du PCF depuis plusieurs années, la dernière en date étant le « débat » que M. Charles Fiterman veut susciter au sein du parti.

Divergences sur le « bilan » des pays de l'Est

Des militants de la Jeunesse communiste estiment qu'une partie au moins du projet de M. Perreux n'est pas exempte de reproches : celle consacrée au bilan des pays à régime communiste, actif ou finissant. Ce texte présenté au congrès présente une *« France soumise et humiliée »*, dont le gouvernement *« n'hésite devant aucun sacrifice pour l'élite »*, et dont *« la bourgeoisie veut tout contrôler pour soumettre l'école aux intérêts des patrons »*, alors que *« les libertés, la démocratie sont bâillonnées »*. Il décrit le capitalisme comme *« le plus dévastateur des cyclones qui massacre chaque année 11 millions d'hectares de forêts tropicales et menace ainsi plus de 600 000 espèces d'animaux et de plantes de disparition définitive »*. En revanche, le projet remet implicitement au goût du jour, sans utiliser l'expression, le *« bilan globalement positif »* des pays de l'Est et leurs *« acquis »*.

« En faisant leur révolution, il y a soixante-dix, quarante ou trente ans – selon les pays –, dit le texte, *ces peuples, grâce au socialisme ont pu extirper la famine, l'ignorance, le chômage, les épidémies, assurer l'accès à la santé, la culture, les droits des travailleurs, de façon incomparable avec ce qui existait dans ces pays arriérés au temps de l'ancien régime (...). Aujourd'hui, un robot sur deux, au monde, est soviétique. Le nombre de médecins par habitant y est supérieur à celui de la France. Santé et enseignement y sont entièrement gratuits. »* Et moins d'un an après le « printemps des étudiants de Pékin », réprimé dans le sang sur la place Tiananmen – « détail » qui n'est nulle part mentionné dans le projet de résolution, – la direction du MJCF se contente d'écrire que *« si l'on compare les deux grands pays d'Asie, l'espérance de vie est de soixante-neuf ans en Chine, et de cinquante-huit ans en Inde »*. Résultat logique de cette approche, une délégation de jeunes communistes chinois sera présente parmi la soixantaine de délégations étrangères invitées au congrès.

Ils côtoieront des jeunes Coréens du Nord – le MJCF avait envoyé une délégation de cinq cents personnes, l'été dernier, au Festival mondial de la jeunesse à... Pyongyang – et une coordination d'étudiants italiens non affiliée au PCI. *A contrario*, les jeunes de Hongrie, de Pologne et de Roumanie n'ont pas confirmé leur présence aux côtés de ceux d'Union soviétique, de RDA, de Tchécoslovaquie et de Bulgarie.

O. B.

En validant l'élection législative de Marseille

Le Conseil constitutionnel paraît imposer des limites à l'information télévisée les week-ends électoraux

Marseille était à l'ordre du jour de la réunion du Conseil constitutionnel le mardi 6 mars. Le Conseil a estimé que les activités professionnelles de M. Bernard Tapie n'étaient pas incompatibles avec son mandat de député. Il a aussi validé l'élection de M. Jean-François Mattéi (UDF) à l'Assemblée nationale en remplacement de M. Jean-Claude Gaudin, mais ce faisant il a posé une nouvelle règle qui, si elle faisait jurisprudence, compliquerait sensiblement la tâche des journalistes de la télévision.

M. Bernard Tapie est passé à travers les mailles du filet. L'introduction en bourse de la société holding du député non inscrit, mais élu député des Bouches-du-Rhône sous l'étiquette « majorité présidentielle », avait pourtant jeté un doute sur le mélange de ses activités financières et politiques. Dans les documents diffusés aux épargnants, il avait fait état de son mandat, ce qui est formellement interdit par la législation organique sur les incompatibilités des parlementaires. Malgré une plainte du RPR, le bureau de l'Assemblée nationale avait refusé de le priver de son siège, s'interdisant de rechercher si la faute était volontaire ou non *(le Monde* du 2 décembre), il s'était contenté de renvoyer le dossier, sur un aspect accessoire, au conseil constitutionnel. Le garde des sceaux avait eu la même attitude.

Les gardiens de la Constitution ne pouvaient, en vertu de la loi organique, que regarder si l'entreprise que dirige M. Tapie a *« exclusivement un objet financier »* et fait *« publiquement appel à l'épargne »*. La réponse est à l'évidence *« oui »* sur le deuxième point. Pour le premier le conseil a longuement étudié la question, avant de constater que la société Tapie avait aussi des activités industrielles. Comme les règles posant des incompatiblités ne peuvent être interprétées que strictement, le terme *« exclusivement »* a sauvé le député de Marseille.

La faute de M. Rocard

Le dossier de son confrère, M. Jean-François Mattéi, était tout autre. Lors de son élection, le 3 décembre dernier, il n'avait été opposé, au deuxième tour, qu'à Mme Marie-Claude Roussel, candidate du Front national, la devançant de 1 404 voix sur 24 918 suffrages exprimés. Or celle-ci s'est plainte de la participation d'un journaliste de *l'Humanité* à une émission de la chaine *M 6*, dans la nuit du samedi au dimanche, d'une intervention de M. Pierre Mauroy dans le journal de la nuit de samedi de TF 1, et surtout d'une déclaration de M. Michel Rocard à « 7 sur 7 » sur TF 1, le dimanche avant la fermeture des bureaux de vote, tous les trois ayant attaqué le parti *« dont elle se réclame. »*

Le Conseil n'a pas rejeté cette réclamation à la légère . Bien au contraire. Dans sa décision il fait remarquer que la loi de septembre 1986, sur la liberté de la communication audiovisuelle, précise que celle-ci peut être limitée dans la mesure requise par le respect *« du caractère pluraliste de l'expression des courants de pensée et d'opinion »*. Il rappelle aussi que l'article L. 49 du code électoral indique : *« à partir de la veille du scrutin à zéro heure, il est interdit de diffuser, ou de faire diffuser, par tous moyens de communication audiovisuelle, tout message ayant le caractère de propagande électorale »*.

Résultat : alors même que M. Rocard n'avait pas fait nommément allusion à la situation marseillaise, le Conseil considère que *« la mise en cause par le premier ministre, le jour même du scrutin, et avant la clôture de celui-ci, d'une formation politique engagée dans la compétition électorale a méconnu les règles applicables en matière de communication audiovisuelle pendant la durée des périodes électorales »*.

Si les juges de l'élection ne cassent pas celle de Marseille, c'est parce que, au terme d'une analyse fouillée des propos tenus à la télévision, de l'heure exacte où ils ont été prononcés, et – grâce à des documents du conseil supérieur de l'audiovisuel – du nombre d'électeurs qui pouvaient être à l'écoute à ce moment là, ils estiment que ces déclarations n'ont pu *« avoir d'influence déterminante sur l'issue du scrutin »*, notamment en raison de *« l'important écart de voix séparant les deux candidats »*.

Le principe est pour autant posé, selon une méthode judiciaire classique : discrètement, au détour d'une décision sans application immédiate. Car enfin, la logique du raisonnement du Conseil constitutionnel aboutit à une limitation de la liberté d'information des journalistes de l'audiovisuel à la veille de toute élection partielle. Certes, le cas est peu fréquent pour des législatives. Seulement, il serait logique que le Conseil d'Etat reprenne à son compte cette nouvelle jurisprudence de son voisin. Or il y a pratiquement tous les dimanches des élections municipales ou cantonales. Un candidat battu de peu pourrait être fort tenté de saisir la justice en se plaignant que le parti, dont il portait les couleurs, ait été mis en cause, la veille du scrutin, à la télévision. Antenne 2, TF 1, M6 et les autres devront-elles châtrer leurs informations politiques tous les week-ends ?

THIERRY BREHIER.

EUROPE 93

Nouvel épisode dans la bataille du siège du Parlement européen

Strasbourg défie Bruxelles

Le maire de Strasbourg, Mme Catherine Trautmann (PS), devait présenter à la presse, mercredi 7 mars, à Paris, un projet architectural comprenant un hémicycle et un ensemble de bureaux à l'intention du Parlement européen. La question du siège du Parlement doit par ailleurs être évoquée au cours d'un entretien entre le président François Mitterrand et le président de l'Assemblée européenne, M. Enrique Baron Crespo, jeudi à l'Elysée.

Œil pour œil, dent pour dent. Bruxelles aura dans trois à quatre ans un hémicycle de sept cent cinquante places, vingt-six salles de réunion et deux mille six cents bureaux flambants neufs ? Qu'à cela ne tienne, Strasbourg peut faire aussi bien, si ce n'est mieux : Mme Trautmann suggère de mettre à la disposition des parlementaires, à Strasbourg, un hémicycle de la même taille, vingt-huit salles de réunion et deux mille huit cents bureaux. Pour moins cher. Et dans un cadre plus agréable.

Le maire de Strasbourg a opté pour l'option forte. Il n'était question, jusqu'à présent, que d'améliorer les conditions de travail des parlementaires à Strasbourg, en aménageant les capacités hôtelières et les dessertes aériennes et ferroviaires. Demeurait l'objet de récrimination des élus : l'éparpillement des lieux de travail. Les députés européens passent trois semaines par mois à Bruxelles, en réunions de commissions et de groupes, et prennent le chemin de Strasbourg une fois par mois pour les sessions plénières. Perte de temps, perte d'argent, perte d'énergie... sans compter que les fameuses navettes – dont le corollaire est les non moins fameuses cantines transportant des tonnes de documents en perpétuel transit – affectent non seulement les élus mais aussi les fonctionnaires qui, eux, sont basés à Luxembourg.

Ce que Mme Trautmann propose maintenant, c'est de regrouper activités bruxelloises et strasbourgeoises dans la capitale alsacienne, en construisant (ce qui peut être fait en trois ans) à côté du Palais de l'Europe, siège du Conseil de l'Europe (l'Europe des 23), toutes les installations nécessaires aux députés, le secrétariat général du Parlement demeurant à Luxembourg. Cette surenchère n'est en fait qu'une contre-offensive, préparée en un temps record. Lors de la dernière session, mi-janvier, un vif émoi a saisi les parlementaires européens français lorsqu'ils ont pris connaissance d'un rapport confidentiel du secrétaire général de l'Assemblée, destiné aux questeurs. M. Enrico Vinci préconise dans ce rapport le regroupement de l'ensemble des activités pour l'instant éparpillées à Bruxelles entre sept bâtiments (bientôt neuf) dans un seul et même ensemble immobilier, l'« Espace européen », un gigantesque complexe en cours de construction en face du siège de la Commission européenne.

Le secrétaire général suggère au bureau du Parlement de se prononcer en faveur de la location, dans cet espace réalisé par des promoteurs privés, de deux mille six cents bureaux et de vingt-six salles de réunion. Tollé en Alsace – *les Dernières Nouvelles d'Alsace* titrent *Les dessous d'une magouille* – et chez les élus français... Ce projet, selon eux, va beaucoup plus loin que ne le veut la résolution Prag adoptée en janvier 1989 !

M. Derek Prag est un conservateur britannique qui milite depuis des années pour le rapprochement « physique » du Parlement et de la Commission européenne et la rationnalisation des travaux du Parlement. *« Je n'ai rien contre Strasbourg*, dit-il, *à condition que la Commission européenne s'y installe. »* Il y a maintenant treize mois, M. Prag a remporté une grande victoire : par 223 voix pour et 173 contre, le Parlement a adopté une résolution issue d'un de ses rapports, préconisant notamment la tenue, à Bruxelles, de sessions supplémentaires *« pendant une ou plusieurs des semaines consacrées aux réunions de commissions ou de groupes politiques »*.

C'était avaliser un transfert à petits pas vers la Belgique, que d'aucuns jugent inéluctable, quand bien même c'est aux douze gouvernements de la Communauté qu'il revient de décider, à l'unanimité, de la localisation du siège du Parlement. Pour l'instant, les parlementaires vivent dans le provisoire. Un provisoire qui dure mais est érodé petit à petit. Sans le rapport de M. Vinci, le déplacement progressif de Luxembourg et de Strasbourg vers Bruxelles eût sans doute passé inaperçu. Toujours est-il que sa note « confidentielle », considérée comme une provocation, a fait l'effet d'un pavé dans la mare.

Un grand marchandage

Les détracteurs de son projet invoquent notamment son coût : le loyer annuel, à l'« Espace européen », serait de 56 millions d'écus (environ 322 millions de francs). A Strasbourg, la location pour les bâtiments existants revient à 6,7 millions d'écus (46,9 millions de francs), et Mme Trautmann évalue le loyer annuel des bâtiments dont elle préconise la construction à 23,3 millions d'écus (163 millions de francs). Coût total de la solution strasbourgeoise : 30 millions d'écus.

Le projet de Mme Trautmann a au moins un mérite : il permettra de prendre la mesure du soutien du gouvernement français à Strasbourg. A l'aune de la participation financière de l'Etat – si participation il y a – l'on saura enfin si pour Paris la capitale alsacienne est aussi la *« capitale de l'Europe »*, comme l'avait affirmé le président Mitterrand en présentant ses vœux depuis Strasbourg, le 31 décembre 1988.

Le maire de Strasbourg peut certes se prévaloir de la récente prise de position de M. Roland Dumas. En affirmant, lundi à Bruxelles, que *« la question de Strasbourg est une question préalable »*, le ministre des affaires étrangères a été très clair : la France opposera son veto à une quelconque localisation des sièges de la Banque européenne pour le développement des pays de l'Est (BERD), de l'Agence européenne pour l'environnement, de l'Office des marques et de la Fondation pour la formation des cadres à l'Est, aussi longtemps que le rôle de Strasbourg ne sera pas réaffirmé. En ce qui concerne la BERD, Vienne et Prague sont candidates, mais une tendance se dessine en faveur d'une localisation dans la CEE (Londres a déposé formellement sa candidature lundi, Amsterdam, Copenhague, Dublin, Luxembourg et Strasbourg sont aussi sur les rangs). Pour ce qui est de l'Agence pour l'environnement, le Luxembourg est le seul pays des Douze à ne faire aucune revendication. Bref, la localisation de tous ces projets devrait *a priori* faire l'objet d'un grand marchandage qui ne sera certainement pas à mettre à l'honneur du sens du compromis des Douze. M. Dumas est-il un sincère supporter de Mme Trautmann ou fait-il simplement monter les enchères pour la France en posant la question de Strasbourg comme préalable à toute autre négociation ? L'avenir le dira. Quoi qu'il en soit, la « bataille du siège » est un feuilleton tellement ancien que nul ne saurait dire si ce énième épisode est l'ultime rebondissement. Toujours est-il que les acteurs commencent à se lasser...

MARIE-PIERRE SUBTIL

La croisade des milieux politiques ...à Paris

« Ils n'auront pas Strasbourg ! » Dès qu'a été connue la nouvelle menace pesant sur le maintien du Parlement européen dans la capitale alsacienne, les milieux politiques français se sont enflammés. Oubliant, un temps, leurs divergences partisanes, les trois vice-présidents français de l'Assemblée ont fait front, seuls, contre le rapport du secrétaire général. Mmes Nicole Pery (socialiste) et Nicole Fontaine (CDS) ont soutenu, sans arrière-pensée, l'idée de M. Yves Galland (radical) de construire un nouvel hémicycle dans le bâtiment pour augmenter les locaux dont disposent les députés Européens sur les bords du Rhin. M. Claude Cheysson, président de la délégation socialiste française, coutumier des coups de gueule, proposait rien de moins qu'une nouvelle stratégie de la « chaise vide » : *« Les élus français doivent prendre l'engagement de ne pas siéger à Bruxelles . »*

A la pointe de ce combat se trouvent, bien entendu, les Strasbourgeois. Mme Catherine Trautmann, le maire socialiste de la ville, réussissant une nouvelle « union sacrée », a regroupé autour d'elle non seulement le président du conseil régional et celui du conseil général, MM. Marcel Rudloff et Daniel Hœffel, sénateurs CDS, mais aussi les personnalités de la région siégeant à l'Assemblée européenne, depuis l'écologiste Antoine Waechter jusqu'au communiste Francis Wurtz.

Très vite, pourtant, Paris a pris le relais. Le conseil national du RPR a profité de sa réunion du samedi 17 février pour demander à M. François Mitterrand d'*« envisager sérieusement de renoncer à siéger au conseil européen »* tant que n'aura pas été levée *« l'hypothèque qui pèse sur Strasbourg »*. Le bureau politique de l'UDF, lors de sa réunion du 21 février, a exprimé *« sa volonté de voir Strasbourg confirmé comme siège du Parlement européen »*. A l'occasion de son passage au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Laurent Fabius, se souvenant qu'il avait été le chef de file des socialistes aux élections européennes, a annoncé son intention de réunir toutes les têtes de liste *« démocratiques »* françaises pour *« prendre des iniatives communes »*.

Les calculs et le confort

L'avenir de Strasbourg préoccupe, bien sûr, les responsables politiques, mais aussi l'enjeu partisan de cette nouvelle bataille de l'Est. Aucun d'entre eux n'a oublié que la mairie de la capitale alsacienne est passée du CDS au PS en mars dernier, parce que l'équipe sortante était usée, mais également parce qu'elle était accusée de manque de dynamisme, notamment dans la défense du rôle européen de la cité. La gauche ne peut donc laisser Mme Trautmann, dont la situation électorale est encore trop peu assurée, se débrouiller seule. Le premier ministre est porté à la soutenir avec d'autant plus de fermeté qu'elle est la seule rocardienne à gérer une grande ville. La droite, elle, sait bien qu'elle ne peut, sur ce dossier, que se montrer solidaire, sans ignorer pourtant qu'une victoire serait portée au crédit de son adversaire...

Les calculs ne manquent donc pas. Il apparaît même que si, en public, chacun s'affirme prêt à mourir pour Strasbourg, en privé les élus européens français ne cachent guère que leurs conditions de travail seraient plus agréables si toute leur activité se déroulait à Bruxelles. Mme Simone Veil, plus franche que bien d'autres, selon son habitude, prévient que si elle s'opposera à la location d'un hémicycle en Belgique, elle ne trouve rien à redire, bien au contraire, à la construction de bureaux confortables. Les dures réalités pouraient bien vite fissurer l'apparente union sacrée.

T. B.

Le marché unique et ses conséquences

Un guide à l'usage des consommateurs

Le premier chapitre traite de l'alimentation, le dernier de la vie professionnelle... En écrivant *« L'Europe 93. Tout ce qui va changer pour les consommateurs »*, Lindsay Armstrong et Alain Dauvergne ont de toute évidence pris le parti de décrire l'Europe de tous les jours.

Conçu comme un outil, cet ouvrage aborde quelques centaines de thèmes qui font l'objet, au maximum en trois pages, d'un exposé de la situation actuelle et à venir chez les Douze. Exemples, au basard : *« prestations familiales »*, *« impôt »*, *« conduite à gauche »*, *« bureau de tabac »*, *« changement d'heure »* ... Le langage est simple, l'approche concrète.

Les auteurs -l'un dirige le service de presse du bureau de la Commission européenne à Paris l'autre, journaliste, est responsable de la rubrique Europe du *Point*- auraient pu se lancer dans une étude politique et institutionnelle de la Communauté. Sous la pression des événements, leur ouvrage eut alors été caduque. En choisissant de s'adresser aux consommateurs, de manière prémonitoire, ils ont traité de la « valeur sûre » de la CEE : le marché unique, et ses conséquences pour trois cent vingt millions de citoyens.

► ***L'Europe 93. Tout ce qui va changer pour les consommateurs*, de Lindsay Armstrong et Alain Dauvergne, éditions Balland, 259 pages, 98 francs.**

Le Monde

SOCIÉTÉ/CULTURE

Un entretien avec le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats

● Fichiers : *« La volte-face du premier ministre manifeste le mépris que nos politiques ont pour la légalité »*

● Justice : *« La modernisation du service public n'est qu'une annonce tapageuse »*

Les projets de modernisation de la justice, présentés le 22 février dernier par le premier ministre, n'ont pas convaincu les membres de l'Union syndicale des magistrats. Cette organisation, la plus importante de la proe dans les juridictions et les promesses du gouvernement ne suffisent pas à désamorcer le mécontentement.

« Que pensez-vous du brusque changement de cap de M. Michel Rocard sur l'affaire de l'informatisation des données sensibles par la police ?

— Ces deux fichiers étaient utiles et leur légalisation permettait leur contrôle. La volte-face du premier ministre manifeste le mépris que nos politiques ont pour la légalité. Le processus légal aurait dû aller jusqu'à son terme. Dans une démocratie, la légalité est prévue par les textes ; elle n'est pas imposée par la rue. Cela en dit long sur le peu de place que l'on *accorde à celui qui a charge* d'appliquer la loi : le juge. Quant aux membres de la CNIL, les magistrats chargés d'affaires de fausses factures en matière politique savent ce qu'ils ressentent.

— Au cours d'une réunion exceptionnelle au ministère de la justice, le premier ministre a annoncé qu'il entendait faire de 1991 « une année pour la justice ». Qu'y a-t-il d'exceptionnel à la fois dans la démarche de M. Michel Rocard et dans les mesures qu'il a annoncées ?

— Les magistrats ont assisté avec intérêt au déplacement du SAMU gouvernemental, place Vendôme. La manifestation tenait plus, à quelques semaines du congrès de Rennes, de la caravane électorale que d'une tentative de rénovation en profondeur de l'institution. J'imagine que, dans cette période, on a dû souffler au premier ministre que la justice, tout domaine réservé du chef de l'Etat qu'elle soit, pourrait être un thème porteur.

» Peu importe, dans ces conditions, qu'on fasse publiquement peu de cas des *prérogatives* du garde des sceaux lui-même. Il semble d'ailleurs que M. Michel Rocard soit davantage venu à la rescousse de M. Pierre Arpaillange que de la justice elle-même. Face à la fronde généralisée des acteurs du monde judiciaire (avocats, magistrats, fonctionnaires de justice et personnels pénitentiaires), il n'a fait que s'abriter derrière le thème commode de la modernisation dont on nous rebat les oreilles depuis deux ans. *C'est plutôt* « demain, on juge gratis » qu'un plan d'ensemble pourtant tant attendu.

— Que pensez-vous des projets de modernisation du ministère ?

— La modernisation du service public de la justice n'est qu'une annonce tapageuse qui ne passerait pas les contrôles du Bureau de vérification de la publicité. L'actuel gouvernement soumet la justice au même traitement que ses prédécesseurs dans d'autres domaines, comme la sidérurgie ou les chantiers navals. L'Etat se désengage soit en confiant certaines activités à l'administration (circulation routière, police des étrangers), soit en substituant *des autorités* administratives indépendantes au pouvoir judiciaire (CSA, COB, Commission de la concurrence). Quant aux cent postes de greffier annoncés par le premier ministre, ils représentent bien peu de chose par rapport à l'absence de considération *que l'Etat a pour ses fonctionnaires* de justice.

» *C'est* à une véritable escroquerie qu'il se livre depuis des années en se permettant de faire travailler à des postes de responsabilité (comme celui de greffier) des hommes et des femmes qui ne touchent que les seules rémunérations d'agent de bureau. Moi, je suis juge d'instruction à Pontoise. Ma greffière a quatorze ans de fonction. Elle gagne 6 400 francs par mois. Elle fait fonction de greffier tout en n'en ayant pas le titre. Elle connaît les mêmes horaires et les mêmes contraintes qu'un magistrat. Elle est statutairement considérée comme un agent de bureau : pour elle, comme pour moi, dans la vie quotidienne en juridiction, la modernisation n'a guère de sens lorsqu'on n'a pas de machine à traitement de texte et que l'on continue à rédiger à la main les convocations, s'il le faut jusqu'à dix heures du soir. M. Arpaillange ne passe pas voir s'il reste des bus, si modernes soient-ils, à Pontoise à cette heure-là.

» En réalité, la modernisation rime souvent avec la précarité de l'emploi, le ministère engageant des vacataires pour boucher les trous. L'« Etat-tartuffe » va ensuite donner des leçons de social aux entreprises privées... On pourrait en sourire.

Humanisme et stakhanovisme

— Le gouvernement veut appréhender la justice sous l'angle d'un service public, certes différent des autres administrations, mais d'un service public tout de même. En 1981, on avait le sentiment que la gauche ne souhaitait pas seulement gérer une institution mais plaçait en elle une charge symbolique importante, qui ne passait pas seulement par l'abolition de la peine de mort. Qu'en est-il en 1990 ?

— On est très loin de la justice du dix-neuvième siècle entre bourgeois parlant la même langue. L'acte de juger s'est banalisé. Après la télévision en couleur, la machine à laver et la deuxième voiture, sans même parler du divorce, le procès devient le signe du progrès social. En 1989, l'Etat a dû gérer dix-sept millions de procédures civiles ou pénales. C'est ainsi la quasi-totalité de la population active qui, un jour ou l'autre, a affaire à la justice. Aujourd'hui, même aux exigences de symboles, on répond par celles de la statistique.

» A l'opposé du discours humaniste tenu par la gauche à son arrivée au pouvoir, ce qu'on attend de la justice se réduit désormais à un stakhanovisme devenu inacceptable. En effet, contrairement à ce que pensent ces messieurs du gouvernement, l'objectif n'est pas de trouver des procédures pour aller toujours plus vite et obtenir des statistiques plus satisfaisantes. Les magistrats demandent à avoir les *moyens de faire plus de* « sur-mesure » et moins de confection. Pense-t-on sincèrement que l'on ait besoin du même temps pour divorcer un couple jeune sans enfant et sans biens communs et un couple plus âgé avec enfants et ayant accédé à la propriété ?

— M. Pierre Arpaillange a expliqué que la justice avait longtemps été installée par la tradition dans le rôle du « parent pauvre mais fier ». Si l'on voit bien où est la pauvreté, où en est-on de la fierté ?

— Les magistrats de 1990 n'acceptent plus les appels au dévouement lancés régulièrement par les gouvernements successifs et repris, la semaine dernière, par M. Michel Rocard. En écho au dévouement des personnels de justice, le même gouvernement continue à s'appuyer sur le bénévolat *comme source principale* de beaucoup d'activités (contrôle judiciaire, etc.). Ce comportement est indécent car l'éducation et la justice constituent le socle de la démocratie et ne devraient être désertées qu'en dernier par l'« Etat honteux » de cette fin de siècle.

» *J'avoue par moments être choqué* par l'assujettissement matériel et moral dans lequel on laisse la justice et les juges. Je continue, *même si certains pensent que c'est* de mauvais goût, de rappeler que M. François Mitterrand, dans ses 101 propositions de 1981 et dans sa *Lettre à tous les Français* de 1988, avait promis de détacher le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) de l'exécutif. Dieu sait (sans jeu de mots) que l'actuel président de la République connaît le problème, lui qui a siégé comme garde des sceaux au CSM de la *IVe République, dont l'actuel* descendant n'est qu'une pâle, très pâle copie. Il avait été question, sous forme d'un ripolinage, de réformer le statut des magistrats. Même cela, malgré les promesses répétées, est resté dans les tiroirs.

Un atout pour l'an 2000

— Il y a tout juste un an, vous publiiez un Livre blanc pour dénoncer les nominations de magistrats que vous jugiez partisanes. Où en est-on aujourd'hui ?

— Les nominations partisanes continuent. L'actuel cabinet a rendu un hommage empoisonné à nos thèses en équilibrant toute nomination importante d'un membre du SM (Syndicat de la magistrature) par une compensation en faveur de l'APM (Association professionnelle des magistrats). Ainsi le critère politique semble dominer, malgré de vertueuses dénégations. On peut difficilement appeler au dévouement *des magistrats* dans de telles conditions...

— Comprenez-vous le mouvement actuel des avocats qui protestent contre le système actuel d'aide légale ? L'exaspération, comme ce fut récemment le cas à Nantes, Evry et Pontoise, n'est-elle pas en train de gagner les magistrats ?

— Nous comprenons tout à fait le mouvement des avocats. Loin d'être *poujadiste, il révèle l'inégalité* des Français dans leur accès à la justice. Pour combattre l'habituelle division qui fait le jeu du *cabinet* du garde des sceaux sans apporter de réelles solutions, l'USM a engagé des contacts en vue d'actions communes tant avec les organisations syndicales de fonctionnaires qu'avec celles d'avocats. Il semble que la philosophie de la concertation suivie actuellement à la chancellerie doive beaucoup au baron de Coubertin : l'important c'est de participer. Du moment que nous assistons aux *réunions, tout le monde se moque* de ce que nous y disons.

» La situation est telle, l'exaspération est si grande que nombreux sont nos adhérents (pourtant connus pour leur extrême modération) qui m'ont déclaré être prêts à une action collective pour faire *entendre notre voix (par exemple* par une grève du zèle). A force d'avoir le petit doigt sur la couture de la robe, certains ont des crampes !

— Que pensez-vous de l'idée de créer un centre des hautes études judiciaires ?

— J'avoue que j'ai levé les yeux au ciel quand j'ai entendu parler de cet organisme. Il est évident que le tribunal de grande instance de Pontoise, avec son déficit de quarante fonctionnaires par rapport à l'effectif budgétaire, semble ne pas partager le même type de préoccupations immédiates. *Sérieusement,* contrairement à ce que l'on peut lire ici ou là, le corps comprend beaucoup de gens de valeur. Mais *si le gouvernement n'engage pas les* réformes nécessaires, on peut craindre que, dans les cinq à dix ans à venir, les meilleurs d'entre nous rejoignent le privé.

» Quelle justice veut le gouvernement ? Nos hommes politiques en ont plein la bouche de l'Europe de 1993. Mais pensent-ils réellement que les décideurs européens n'incluent pas la qualité de la justice dans leurs calculs pour implanter ici et non là leurs entreprises ? La justice fait partie des atouts ou des handicaps de la France pour l'an 2000. »

Propos recueillis par
AGATHE LOGEART

Quatre réseaux de trafiquants de stupéfiants devant le tribunal de Lyon

Le « H » de Lola

Une filière peut en cacher une autre. Cette idée simple, qui permit de démanteler quatre réseaux de trafiquants de stupéfiants à partir d'une seule piste lyonnaise, règle aussi la marche de leur procès devant la 6e chambre du tribunal correctionnel de Lyon (*le Monde* du 7 mars). Ainsi ce dossier à épisodes débouche-t-il logiquement sur des audiences gigognes.

LYON

de notre bureau régional



Sans perdre de vue les tables de la loi, les magistrats peuvent se référer à la table des matières. Surtout lorsqu'il s'agit de substances hallucinogènes. Pour s'intéresser à la filière « Lola », ils placèrent donc les débats du mardi 6 sous le signe de la résine de cannabis, façon de mettre les pendules à l'heure « H », comme haschich.

Si un « joint » peut faire « planer », un colis de 400 kg rend amnésique ; c'est la leçon qu'on peut tirer des interrogatoires des petits et moyens dealers. *« Comment avez-vous trouvé l'argent ? »*, demande le représentant des douanes à un revendeur lyonnais, en charge de trois kilos. Réponse bredouillée : *« J'connais pas son nom et j'sais plus où j'l'ai rencontré, boulevard Saint-Michel peut-être ? »*

Jean-René Gilliot, cinquante ans, ressemble déjà à un gros poisson. Fils d'un cadre supérieur, il a été apprenti mécano puis garçon de bureau avant de se marier à dix-huit ans et d'émigrer vers l'Australie. Il est allé faire le barman en Afrique du Sud et n'a plus cessé de bourlinguer. Afghanistan, Pakistan, Inde. Il achète et revend *« tout ce qui pouvait se multiplier par quatre entre l'Asie et l'Europe »*. C'est au Pérou et en Bolivie que ce « Monsieur 300 % » découvre la cocaïne, en importe en France. Arrêté, emprisonné, il prétend avoir été *« condamné à la récidive pour régler ses amendes douanières »*. Alors, devenu sous-traitant de Rolande Kienlen, il brade un « hasch » marocain de si mauvaise qualité qu'il n'en tire que 10 francs le gramme.

Gilliot affabule sans doute un peu, mais il cause. C'est par lui qu'on localise le fournisseur de Kienlen, dans les beaux quartiers de la capitale. Après s'être longtemps tue, l'énigmatique « Mme K » finit elle-même par faire des révélations au magistrat instructeur. Une certaine Lola, qui détient 400 kilos de haschich dans son appartement de Neuilly, l'approvisionne régulièrement.

Les enquêteurs – s'appuyant sur des opérations bancaires effectuées en florins hollandais dans une banque de Copenhague et déchiffrant des numéros de téléphone codés – remontent jusqu'à Nicole Guigou d'Almeida, cinquante-huit ans, alias Lola.

Pathétique Lola ! Secouée par trois années de prison, elle ne se rappelle plus si son père était colonel ou général, ni la profession de son ex-mari, qui était un *« homme riche »*. Elle clame son innocence d'une voix blanche et ténue. Comment payait-elle ses factures de téléphone astronomiques ? *« En donnant des consultations d'astrologie. »* Toutes ces histoires semblent la dépasser. Comme l'écrasait sûrement la personnalité de son ancien boy-friend, Bobby, alias Donald John's.

« Un coup monté »

Avec ce Donald-là, né à Bristol en 1946, ancien négociant en bijoux et en pierres précieuses entre l'Asie et les Pays-Bas, on se dit qu'on a vraiment affaire à un « pro » du trafic. N'a-t-il pas écopé de treize années de prison devant la cour d'appel de Paris après avoir été pris, en avril 1986 à Roissy, avec 1,2 kilo d'héroïne pure en provenance de Bombay ? Et voilà qu'il *se lance dans un plaidoyer* vaguement pleurnichard. *« C'est inouï ! On me fait venir ici pour salir Mme d'Almeida alors que je n'ai jamais été entendu par le juge d'instruction de Lyon... Pour la première fois de ma vie je me retrouve sain de corps et d'esprit, je fais le magasinier à la prison et crac ! un nouveau coup monté me tombe sur la gueule »*.

Pour ce qui concerne son ami allemand, Klaus Roder, ancien amant de Kienlen, volatilisé après avoir asséché ses comptes en dollars de Bangkok et de Dusseldorf, il faudra se contenter de la lecture des pièces du dossier. L'enquête financière pointue, menée jusqu'en Thaïlande par le juge Gilles Raguin, a démontré l'envergure du personnage. Le vrai grand absent, physiquement parlant, de ce procès, c'est peut-être lui.

ROBERT BELLERET

L'affaire des fichiers informatisés

M. Michel Rocard plaide « l'erreur »

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a estimé, dans un entretien accordé le mardi 6 mars, à RTL, *« avoir commis l'erreur de ne pas avoir fourni des explications suffisantes »* au sujet des décrets concernant le fichier informatique des renseignements généraux et le fichier antiterroriste, annulés dimanche 4 mars par un autre décret. *« La cohérence, c'est la reconnaissance d'une erreur »*, a affirmé M. Michel Rocard, précisant que *« l'erreur »* avait consisté à traiter ces décrets comme *« un décret de routine »*. Il a annoncé qu'un nouveau texte *« va sortir dans quelques mois, le temps qu'on s'explique »* et que les ministres concernés, notamment le ministre de l'intérieur Pierre Joxe, vont *« immédiatement entreprendre une concertation avec les associations de droits de l'homme »*.

Le premier ministre a souligné que l'annulation de ces décrets n'était nullement *« un désaveu »* de la Commission nationale informatique et libertés dont il a *« salué le travail »*. *« La CNIL n'est pas en cause. Nous allons reprendre le décret en l'améliorant si l'on peut »*, a ajouté le chef du gouvernement.

Evoquant le terrorisme, M. Rocard a souligné que *« les Français demandent plus de sécurité. Il y a un prix à cette sécurité. Le président de la République, pas plus que le gouvernement, n'accepterait que la sécurité des Français soit en danger. »*

JUSTICE

Patrick Thomas accusé du viol et du meurtre d'un enfant de neuf ans

Le cheminement chaotique d'un dossier vieux de six ans

La cour d'assises de la Drôme juge, depuis mardi 6 mars, Patrick Thomas, vingt-quatre ans, accusé d'avoir violé et étranglé François Gérard, un enfant de neuf ans et demi, le 5 février 1984 à Valence.

VALENCE

de notre envoyé spécial

« Les faits que nous évoquons aujourd'hui ont six ans », soupire M. Jean-Claude Buet, président de la cour d'assises de la Drôme. Visiblement scandalisé par ce délai, le magistrat secoue longuement la tête pour marquer sa désapprobation. Tout au long de cette première journée de débats, chaque interrogatoire de témoin sera précédé par ce même soupir désabusé, souligné par une phrase d'excuses : *« Ces questions peuvent vous paraître surréalistes aujourd'hui... je sais... cela fait six ans... »*

Ce n'est pas la seule anomalie de ce dossier. Lors de l'instruction, le juge avait procédé à une reconstitution au cours de laquelle il avait interrogé Patrick Thomas sans la présence de ses avocats. La chambre d'accusation de Grenoble avait sanctionné cette erreur en annulant plusieurs pièces du dossier, le 22 janvier 1988. Mais cette mesure conduisait nécessairement à prolonger l'instruction et, le 12 février 1988, les juges de Grenoble suivaient l'avis du parquet général en ordonnant la mise en liberté de Patrick Thomas, alors détenu depuis quatre ans.

Ainsi, un homme soupçonné du meurtre d'un enfant, allait comparaître libre devant la cour d'assises. Pour éviter cette situation, la justice se contenta, sans élégance, d'appliquer avec rigueur le code pénal, et le 21 février 1990, après deux ans de liberté, Patrick Thomas était réincarcéré, dix jours avant son procès pour infraction au contrôle judiciaire qui lui imposait de rencontrer régulièrement des éducateurs.

Le troisième sujet d'étonnement n'est pas directement lié à un mauvais fonctionnement de la justice. Il réside dans la personnalité particulière du père de la victime, M. Jean-Jacques Gérard. Lui-même éducateur, il n'est pas animé par la colère ni par un désir de vengeance. Son souci est de « comprendre ». Dans ce but, il a tout fait pour rencontrer celui qu'il considère comme le meurtrier de son fils. Il lui a écrit en prison. Le juge lui avait refusé un droit de visite mais la mise en liberté de Patrick Thomas lui a offert l'occasion de dialoguer avec lui sur un plateau de télévision lors de l'émission « Les 90 rugissants », le 16 novembre 1989. Un dialogue étrange et troublant qui explique, sans doute, ces mots du président remerciant les jurés de la session : *« J'espère que vous aves compris que la justice se rend dans un palais de justice et pas ailleurs... »*

Des aveux

Déformé par cet aspect médiatique, rongé par les ans, amputé de nombreuses pièces par les erreurs de procédure, vicié par des aveux presque immédiats, rétractés dix mois après, le dossier est enfin arrivé au terme de son cheminement chaotique. La cour d'assises doit maintenant tenter d'établir une vérité judiciaire.

Il lui reste des faits indiscutables : le 5 février 1984, Mme Christine Adam a déposé le petit François Gérard dans la cour de la gare de Valence vers 18 h 22. Après avoir passé le week-end avec des amis de sa mère, celui-ci devait prendre le train de 18 h 24 pour rentrer chez lui à Pierrelatte. Deux jours plus tard, son corps à demi dénudé a été retrouvé dans un bosquet du parc Jouvet, à Valence.

« Je présume que vous vous en êtes voulu... » Avec tact, M. Buet aide Mme Adam à expliquer pourquoi, ne trouvant pas de place pour garer sa voiture, elle a laissé François courir seul vers la gare. Puis elle a attendu. *« Je ne comprends pas pourquoi il n'est pas revenu »*, sanglote Mme Adam. Plusieurs témoins ont vu l'enfant, désemparé, dire qu'il avait raté son train et qu'il n'avait pas d'argent en s'adressant à un homme d'une cinquantaine d'années aux cheveux blancs, mal rasé, avec un début de calvitie.

Elevé par des éducateurs

Ce n'est pas le signalement de Patrick Thomas, un jeune homme très pâle sous ses cheveux bruns. Certes, il avait avoué, mais il n'est pas le seul suspect dont les enquêteurs ont recueilli les aveux dans ce dossier. Le 17 février 1984, un affabulateur était rapidement mis hors de cause. Une semaine plus tard, un second « témoin » reconnaissait les faits mais avec beaucoup d'honnêteté, le policier qui l'a interrogé explique *« après quarante-huit heures de garde à vue, il en avait marre »*.

Pourtant, les aveux de Patrick Thomas sont d'un tout autre ordre. Aux experts psychiatres, il a expliqué : *« Je me suis accusé pour qu'on parle de moi. Depuis que je suis dans les foyers, on n'a jamais parlé de moi. »* S'il évoque ainsi les foyers de la direction départemental des affaires sanitaires et sociales (DDASS), c'est que ses parents l'y ont placé dès l'âge de douze ans : *« Ils ne sont jamais occupés de moi »*, raconte Thomas qui a été élevé jusqu'à l'âge de dix-huit ans par les éducateurs. *« J'aurais préféré vivre en famille. Je ne comprenais pas pourquoi quelqu'un d'autre que mes parents pouvait s'occuper de moi. »*

Aujourd'hui, aucun membre de sa famille n'est venu à l'audience et sa mère lui a écrit trois lettres en quatre ans. Seule sa compagne, rencontrée pendant les deux ans de liberté, a témoigné en sa faveur. Agnès n'a pas de mots assez bienveillants pour le décrire : *« C'est un être très sensible, vraiment merveilleux, il m'a beaucoup rééquilibrée »*, déclare la jeune femme, avant d'ajouter : *« J'ai été violée deux fois. Patrick n'a rien d'un violeur, il n'a jamais eu un geste déplacé. »*

Tout autre a été le regard des psychiatres, qui semblent avoir plus étudié le dossier que le comportement de Thomas au cours de leurs entretiens. Ils relèvent *« un déséquilibre psychique à forme perverse »* qu'ils analysent différemment selon que Thomas serait ou non coupable de faits qu'on lui reproche.

En se tordant les mains, M. Jean-Jacques Gérard a écouté les différentes dépositions et, notamment celles des médecins légistes : son fils est mort d'une strangulation qui semble avoir été faite par le col de sa chemise tenu par la nuque. C'est peut-être ce fait et le ton des débats qui ont conduit le président à poser à l'accusé une question en indiquant qu'il la formulait d'une manière très particulière dont il s'expliquerait plus tard : *« Etes-vous responsable de la mort du jeune François Gérard ? »* Malgré la perche tendue par le magistrat à une circonstance pouvant ouvrir la porte à un acte involontaire, Patrick Thomas a répondu *« non »*.

MAURICE PEYROT

5 000 francs de frais de procédure pour une dette de 225 F

Saisie et contre-saisie à Lyon

Après avoir émis, l'an dernier, un chèque sans provision de 225 francs, Mme Josiane Perenet s'est vu réclamer près de 5 000 francs de frais de procédure, le 27 février, par un huissier lyonnais, Me Nadine Poncet, qui a fait saisir une partie de ses biens. Une quarantaine de jeunes communistes du Rhône ainsi que quatre élus (PC) de la commune de Vaulx-en-Velin, où habite Mme Perenet, sont entrés de force, le 5 mars, dans l'hôtel des ventes où étaient entreposés ses meubles et les ont emportés.

LYON

de notre bureau régional

La colère submerge Josiane Perenet lorsqu'elle évoque l'*« acharnement »* de l'huissier de justice qui, depuis un an, a, selon elle, fait gonfler de façon *« démesurée »* les frais et intérêts de recouvrement d'une dette insignifiante. Cette femme de trente-sept ans, secrétaire intérimaire, mère célibataire de trois enfants, achète deux étagères en février 1989. Avec 3 500 francs pour tout revenu, son compte bancaire est « dans le rouge ». Mais les étagères lui sont apparues indispensables dans la chambre des enfants, où elles doivent faire office de cloisons. Josiane paie donc avec un chèque sans provision, et le magasin charge un huissier, Me Nadine Poncet, de procéder au recouvrement de la créance.

Pendant un an, Josiane va vivre au rythme des commandements, injonctions de payer et menaces de saisie que lui adresse l'officier de justice. Trois rappels, d'abord. Puis un premier commandement, en mai, assorti d'un procès-verbal de saisie exécutoire. Il faut verser 1 196 francs, sinon les meubles seront vendus aux enchères le mois suivant. Josiane acquitte 300 francs en juin puis 300 francs en août. Nouvelles injonctions de payer : 1 670 francs en décembre, 2 060 francs en février et 4 716 francs le jour de la saisie. Josiane a, entre-temps, déboursé 300 francs supplémentaires et envoyé un mandat de 225 francs au magasin. Néanmoins, le 27 février, Me Poncet fait enlever la télévision, le magnétoscope, deux fauteuils, un coffre à jouets et la chaîne hi-fi.

Quelques jours plus tard, des membres du parti et des Jeunesses communistes alertés et indignés par ce *« cas exemplaire d'inhumanité »*, opèrent une *« contre-saisie »*. Ils tentent en vain d'ouvrir un dialogue avec l'huissier, qui porte plainte pour détournement d'objets saisis. Me Poncet estime avoir agi *« en toute légalité »*. Elle explique l'inflation galopante de la dette par l'addition des intérêts et frais divers (publications judiciaires, procès-verbaux d'affiches, annonces...) nécessaires à la procédure.

Pourtant, le président de la chambre départementale des huissiers de justice du Rhône, Me Alain Dodet, estime que les poursuites menées par Me Poncet ont été quelque peu disproportionnées à la dette, aux ressources de la débitrice et à l'intérêt du créancier. *« Le statut de l'huissier lui permet de déterminer quand il doit arrêter la procédure. C'est ce qui le distingue d'un mercenaire ! »*

RAFAËLE RIVAIS

EN BREF

□ **Le directeur de l'office HLM d'Epinal inculpé.** – Claude Douine, directeur de l'office HLM d'Epinal (Vosges) a été inculpé, mardi 6 mars, de corruption et d'usage de faux et placé sous contrôle judiciaire. Après diverses mises en cause à la fin de l'année 1989, M. Douine avait fait l'objet d'une plainte déposée par M. Philippe Séguin, maire (RPR) d'Epinal et président de l'office HLM.

□ **Cassation de l'arrêt de renvoi de Luc Tangorre devant la cour d'assises.** – La chambre criminelle de la Cour de cassation a cassé, mardi 6 mars, l'arrêt rendu, le 21 novembre 1989, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nîmes, arrêt qui renvoyait Luc Tangorre en cour d'assises, accusé du viol, le 23 mai 1988, à Rodhilan (Gard) de deux étudiantes américaines. La Cour de cassation a fondé sa décision sur le fait que les avocats de Luc Tangorre, Mes Jean-Denis Bredin et François Vidal-Naquet n'avaient pas été convoqués dans les délais légaux par le juge d'instruction pour assister à l'interrogatoire de leur client et à la confrontation organisés le 4 novembre 1988. Le dossier a été renvoyé devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier.

□ **Suicide à la prison de Douai.** – Un détenu âgé de vingt ans s'est donné la mort en se jetant du troisième étage de la maison d'arrêt de Douai (Nord). Le jeune homme, originaire de Lille, et placé en détention provisoire depuis le 19 février pour viol, a enjambé, samedi après-midi 3 mars, une balustrade alors qu'il rentrait de promenade. Le filet de protection, placé à 3 mètres du sol, s'est déchiré et le détenu a heurté le sol de la tête. Transporté par hélicoptère au CHR de Lille, il est décédé, dimanche 4 mars, des suites de ses blessures.

Après la mort d'un homme lors d'un transfèrement

Un policier de La Ciotat maintenu en garde à vue

Le policier responsable de la mort de Saad Saoudi, trente-cinq ans, tué mardi 6 mars, lors d'un transfèrement (*le Monde* du 7 mars), a été maintenu en garde à vue dans les locaux de l'Inspection générale de la police nationale. Affecté au corps urbain du commissariat de La Ciotat (Bouches-du-Rhône), ce sous-brigadier était chargé d'escorter Saad Saoudi entre ce commissariat et le palais de justice de Marseille, mardi 6 mars dans la matinée. Agent hospitalier à La Ciotat, M. Saoudi avait été appréhendé la veille pour coups et blessures sur la personne d'un de ses collègues.

Menotté et placé à l'arrière de la voiture d'escorte, M. Saoudi aurait bousculé les deux policiers qui l'accompagnaient et même, selon la version de ces derniers, tenté d'étrangler l'un d'eux. Le sous-brigadier qui se trouvait au volant aurait arrêté le véhicule sur la voie d'arrêt d'urgence de l'autoroute A 50, près du village de Roquefort-la-Bédoule, et c'est alors que M. Saad aurait tenté de s'échapper.

Le sous-brigadier devait tirer plusieurs coups de feu avec son arme de dotation, un revolver Manuhrin. Cinq balles atteignirent Saad Saoudi, dont une à la tête, et l'homme décédait quelques minutes après l'intervention des marins-pompiers.

Le parquet de Marseille a confié l'enquête à la délégation locale de l'Inspection générale de la police nationale, qui devra établir les circonstances exactes de cette mort. L'auteur des coups de feu a été suspendu de ses fonctions par le ministère de l'intérieur.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté mercredi 7 mars 1990 :

UN DÉCRET

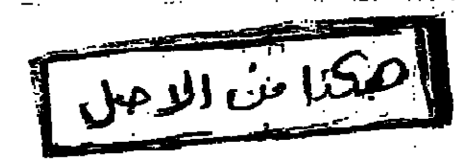
● No 90-200 du 5 mars 1990 relatif à l'exercice de la profession de commissionnaire de transport.

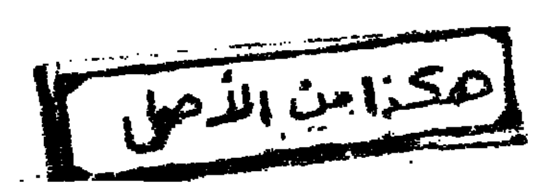
UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole nationale de l'aviation civile qui ont reçu le diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale de l'aviation civile.

UN AVIS

● Modificatif relatif à l'index national Bâtiment « tous corps d'état » (symbole BT 01) qui s'établit à 448, 3, en octobre 1989.





SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

L'aide aux pays en développement

La banque mondiale doublera ses prêts en faveur de l'éducation

En annonçant devant les mille cinq cents délégués à la conférence mondiale sur « l'éducation pour tous », qui a lieu à Jomtien du 5 au 9 mars, que la Banque mondiale va pratiquement doubler ses prêts en faveur de l'éducation, et cela pour au moins trois ans, son président, M. Barber B. Conable, était assuré de recueillir un certain succès. De très nombreux pays en développement, à court de ressources, ont applaudi cette initiative, qui donnera à quelques-uns et pour un temps un peu d'oxygène. Mais ils n'ont pas manqué non plus de demander que le problème de la dette, occulté dans le projet de texte de la déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, fasse l'objet d'un article.

JOMTIEN (Thaïlande)

de notre envoyée spéciale

Le montant des prêts de la Banque mondiale, qui était d'environ 800 millions de dollars en moyenne ces cinq dernières années, passera à 1,5 milliard de dollars par an. Ce qui place l'organisation internationale bien en tête des fournisseurs d'aides financières pour le développement de l'éducation. M. Conable n'a d'ailleurs pas oublié de le rappeler à ceux qui, récemment encore, se plaignaient de voir la Banque mondiale s'intéresser davantage à l'économie pure qu'au secteur social.

M. Conable a expliqué longuement les raisons de cette décision. Citant Platon – *« Platon, qui parlait en termes généraux de l'influence enrichissante de l'éducation, la jugeait indispensable pour assurer la prospérité économique de la société parce qu'elle rendait les gens « raisonnables » et que des gens raisonnables étaient capables de prendre des décisions économiques appropriées »*, – le président de la Banque mondiale a rappelé que, sans éducation, *« les pauvres ne peuvent pas participer à la lutte pour le développement, car ils ne peuvent pas alors reconnaître les opportunités qui se présentent et apprécier les suggestions. L'éducation est la clé du développement »*.

Pour certains, cette constatation est, depuis longtemps, une évidence. C'est pour la Banque mondiale l'aboutissement d'un cheminement progressif, s'appuyant sur plusieurs études montrant la corrélation entre l'éducation et la croissance économique.

Assurer un enseignement pour tous, ce fut le rêve de nombreux pays en développement, au lendemain de leur indépendance. Or ce rêve s'est très souvent écroulé. Personne n'a d'ailleurs cherché à contredire M. Conable, qui, en dressant un tableau très sombre de l'éducation aujourd'hui, a rappelé les chiffres exorbitants de l'analphabétisme dans le monde, les cent millions d'enfants non scolarisés, soulignant le nombre élevé des redoublements, des abandons en cours de cycle primaire, et dénonçant l'inadaptation de certains contenus scolaires et de diplômes aux réalités des pays.

La Banque mondiale ne veut pas prêter n'importe comment. Son directeur a fermement invité les responsables des pays concernés *« à bien définir les besoins et à se mettre d'accord sur des priorités à fixer »*. Et lui-même a décrit avec beaucoup de précision le genre d'actions que la Banque soutiendrait volontiers. A ses yeux, l'enseignement primaire constitue *« la priorité des priorités »* ; *« Tous les enfants devraient avoir accès à une bonne école primaire pour acquérir les connaissances de base qui leur permettront de s'épanouir et d'accéder à d'autres niveaux d'éducation »*. Cette éducation devra être dispensée autant que possible dans la langue maternelle et par des *« maîtres aptes à inspirer leurs élèves (...) motivés dès le départ (c'est-à-dire qui ont choisi l'enseignement par goût et non par nécessité) (...) qu'il faudra bien rémunérer »*.

Le poids de la dette

La Banque mondiale étudiera avec bienveillance les projets destinés à améliorer la qualité des manuels et des programmes scolaires. Pour les locaux supplémentaires qui seront nécessaires, M. Conable estime qu'il faudra poursuivre des recherches sur les techniques de construction économiques et, en attendant, suggère une mise au point *« de simples modèles d'enseignement qui permettent d'utiliser les emplacements non conventionnels, voire des simples abris comme cela se fait déjà dans certains pays africains »*.

Concernant l'enseignement technique, M. Conable invite tout simplement les pays en développement à se tourner vers les sources de financement privé : *« L'expérience a montré que l'évolution des techniques est plus rapide que ne peuvent le prévoir les planificateurs et qu'aucune école ne peut former des diplômés à un rythme suffisant... Il est impératif de mettre au point des programmes de formation souples et adaptés à l'évolution des conditions et des besoins du marché. »* Les entreprises privées peuvent y contribuer.

Bien que satisfaits de la décision de la Banque mondiale, plusieurs pays africains, notamment le Kenya, et latino-américains, tels que le Costa-Rica et l'Equateur, ont tenu à parler du poids de leur dette, qui atteint parfois des sommes disproportionnées par rapport au budget national. *« Le problème de la dette doit être résolu en priorité »*, a déclaré le président du Kenya, M. Daniel Arap Moy. *« Cette dette nous empêche de nous battre pour notre développement économique*, a expliqué M. Rodrigo Borja ; *elle sape nos efforts pour assurer l'éducation et engloutit les fonds que l'on pourrait utiliser dans des projets d'éducation. »*

Il n'est pas impossible que les pays latino-américains refusent la déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et le texte sur le cadre d'actions s'ils n'incluent pas une mention spéciale sur le règlement de la dette. Plus tard, au cours d'une table ronde, M. Conable refusait de parler de cette dette, estimant que *« ce n'est pas le problème de la Banque mondiale »*, et suggérait aux intervenants de gérer autrement leur budget. Cette attitude a fortement choqué et irrité le groupe des ONG, qui a déposé également un amendement sur ce sujet.

Les Latino-Américains souhaitent aussi que l'importance de la formation scientifique et technologique soit soulignée dans les documents finaux. Ils ne sont pas les seuls. Le « tout sur l'enseignement primaire » ne satisfait pas non plus les Etats donateurs. Il inquiète même, quand il s'accompagne d'une invitation implicite aux pays en développement de se désengager vis-à-vis de l'enseignement technique et de l'enseignement supérieur, qui coûtent cher et grèvent lourdement leurs budgets, pour faire appel dans ces secteurs aux entreprises privées.

CHRISTIANE CHOMBEAU

□ **Régions et constructions universitaires.** – Le premier ministre a annoncé, mardi 6 mars sur RTL, que le gouvernement présentera à la session parlementaire de printemps un texte législatif permettant à l'Etat de déléguer aux collectivités territoriales la maîtrise d'ouvrage des constructions universitaires. Ce projet vise à accélérer la construction de nouveaux locaux indispensables pour assurer les prochaines rentrées universitaires.

□ **Le CNESER contre la réduction des horaires en licence et maîtrise.** – Le projet de réforme du deuxième cycle universitaire présenté le 5 mars par le ministère de l'éducation (*le Monde* du 7 mars) a fait l'objet d'un accueil très mitigé au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche. Si les principes de la réforme sont accueillis favorablement, le Conseil a, en revanche, rejeté à l'unanimité la réduction à quatre cents heures au maximum de la durée des enseignements de licence et de maîtrise. Les maquettes de diplômes actuelles peuvent aller jusqu'à cinq cent cinquante heures par an, et il paraît peu raisonnable, voire impossible dans un certain nombre de disciplines, de réduire de façon aussi drastique la durée des enseignements.

□ **Bordeaux-I en manque d'enseignants.** – Un millier d'étudiants et d'enseignants de l'unité de formation et de recherche (UFR) de mathématiques et d'informatique de l'université Bordeaux-I ont défilé, mardi 6 mars à Paris, pour protester contre le manque de professeurs qui sévit dans leurs disciplines. Les manifestants constatent qu'avec 98 enseignants et 22 vacataires pour 4 800 étudiants, l'UFR accuse une surcharge de 50 %. Au cri de *« Des profs ! Des profs ! »*, ils ont réclamé des mesures d'urgence et la négociation d'un plan de recrutement sur cinq ans.

Bateau ivre à Brest

BREST

de notre correspondant

Douze marins malgaches rongent leur frein depuis l'été à Brest. Leur bateau, un petit cargo frigorifique de 3 200 tonnes, l'*Anaïs* est bloqué au port. L'armateur ne l'a pas fait immatriculer et il est redevable, selon la CGT qui l'assigne aux prud'hommes, d'arriérés de salaires d'un million de francs.

Cela fait quatorze mois que ces marins n'ont pas revu leur pays. Deux d'entre eux ont appris par courrier un heureux événement dans leur famille. Une attente qui paraît interminable dans un recoin du port. L'*Anaïs* est arrivé à Brest en décembre 1988. Le propriétaire, un Parisien, M. Maurice Clobaud l'avait acheté à Lorient pour 75 000 F. C'était un bâtiment en mauvais état, le *Viga II* ayant navigué sous pavillon islandais et connu déjà des déboires. Rebaptisé *Anaïs* le petit cargo a été retapé par un chantier brestois de réparation navale et par les marins eux-mêmes.

Depuis l'été, il est prêt à appareiller. Cependant, le propriétaire, qui devait le faire affrêter par la Compagnie malgache de navigation (CMN) n'a pas demandé l'immatriculation, si bien que le cargo se trouve sans pavillon. M. Clobaud attend, dit-il *« une caution bancaire de la CMN »* comme c'est toujours le cas dans ce type de contrat. Il sera alors encore temps de l'immatriculer en fonction des projets de la compagnie.

Cela ne dit pas cependant quand les amarres seront larguées. La CGT a assigné l'armateur et obtenu la saisie conservatoire du bateau. Car non seulement les douze marins rêvent de retourner au pays, mais ils attendent les arriérés de leurs salaires. En quatorze mois, ils n'ont perçu que 400 000 F à partager. La CGT affirme qu'on leur doit 1,105 million de francs. L'armateur répond que cela ne le concerne pas. *« Les salaires sont à la charge de la CMN »*, répond-il. *« La loi française interdit d'embaucher des marins étrangers sur le sol national. »*

Les marins ont bien un billet d'avion pour Madagascar, mais en partant, ils ont peur de faire une croix sur leurs chèques. Le dossier doit être examiné par le conseil de Prud'hommes le 27 mars.

GABRIEL SIMON

MÉDECINE

Dénonçant le projet de convention

Un syndicat de médecins en appelle au président de la République

La Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et la Fédération des médecins de France (FMF) semblaient prêts, mardi 6 mars, à conclure un accord prévoyant en particulier une revalorisation de dix francs du tarif des consultations médicales en 1990. Pour sa part, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), soulignant qu'elle représente à elle seule – *« plus de médecins que tous les autres syndicats réunis »*, s'insurgeait dans un communiqué contre le fait que le texte de la convention médicale avait été rédigé par la CNAM *« discrètement et avec la seule FMF, négligeant la CSMF »*. La CSMF se prononcera vraisemblablement sur le texte conventionnel définitif lors d'une assemblée générale extraordinaire prévue en fin de semaine.

Quant au troisième syndicat, MG-France, il en appelle au président de la République pour que celui-ci *« ne permette pas la mise en œuvre d'une convention contraire aux intérêts des Français et de la majorité des médecins libéraux »*. Selon MG-France, le projet actuel *« légitime et promeut »* le secteur à honoraires libres et *« maintient les avantages acquis à une minorité de médecins »*.

Intervenant dans ce débat, le premier ministre, M. Michel Rocard, a pour sa part déclaré mardi 6 mars sur RTL, qu'il ne voulait pas *« du tout martyriser le corps médical »*. *« Des gens*, a-t-il dit, *se sont mis dans l'idée que nous allions menacer la médecine libérale. Quelle folie ! Nous sommes là pour la défendre, mais dans des conditions compatibles avec le financement de la Sécurité sociale. »*

L'occasion perdue

par Franck Nouchi

A force de jouer les jusqu'au-boutistes, les internes et les chefs de clinique, en grève depuis maintenant deux mois, se retrouvent aujourd'hui dans une situation difficile. Lâchés, comme il était à prévoir, par les négociateurs conventionnels, leur marge de manœuvre devient de plus en plus étroite.

Que n'avaient-ils signé le 17 janvier le relevé de conclusions que leur proposait le gouvernement ! Il avait au moins le mérite de leur garantir que « tout accord conventionnel doit offrir aux médecins les mêmes garanties et les mêmes possiblités quelle que soit la date de leur installation et de leur entrée dans le système conventionnel ».

Aujourd'hui, l'heure n'est plus aux grands principes d'équité, sachant que la convention en cours d'élaboration prévoit seulement de réserver chaque année l'accès au secteur 2 (à honoraires libres) à un millier de jeunes médecins (chefs de clinique, internes) sur cinq mille.

Dans l'entourage du ministre de la santé, on indique que l'on ne se sent plus lié par les déclarations d'intention affichées, au début du conflit, par M. Evin. « L'histoire ne va pas repasser les plats », résume-t-on comme pour mieux mettre le doigt sur la plaie.

Une telle réaction est sans doute de bonne guerre – M. Evin peut s'estimer à juste titre blessé par les procès d'intention sans cesse répétés par les médecins grévistes, – mais est-elle pour autant à la mesure du malaise – bien réel – ressenti par les internes et les chefs de clinique ?

En d'autres termes, M. Evin peut-il se contenter d'une convention qui, en définitive, ne satisfait ni les futurs spécialistes, ni les généralistes qui se voient, de fait, interdire l'accès au secteur 2 ?

Il serait extravagant de voir un gouvernement de gauche passer alliance avec le moins représentatif des syndicats médicaux, qui plus est composé pour l'essentiel de spécialistes déjà installés. Décidément, l'imagination n'est pas au pouvoir. Ni avenue de Ségur, ni autour de la table des négociations conventionnelles.

Un test de dépistage du papillomavirus a été mis au point

Un test de dépistage du papillomavirus, ou virus HPV, a été mis au point par la société strasbourgeoise de biotechnologie PBS Orgenics. Ce test, appelé Hybricom, et qui repose sur l'utilisation d'une sonde non radioactive, permet de détecter et d'identifier les HPV les plus fréquents. Ces virus, qui sont sexuellement transmissibles, sont responsables de l'apparition de lésions bénignes de la peau et des muqueuses (verrues, condylomes). Le rôle joué par certains types d'HPV – le 16 et le 18 en particulier – dans la genèse du cancer du col de l'utérus a été évoqué par plusieurs série de travaux, dont ceux du professeur Gérard Orth, à l'Institut Pasteur.

La mise au point de ce test, simple et rapide à mettre en œuvre, devrait permettre de réduire le recours aux techniques d'hybridation moléculaire, extrêmement fiables mais qui nécessitent pour leur mise en application un marquage radioactif.

□ **RECTIFICATIF.** – Deux lignes ont malencontreusement sauté dans l'article du *Monde* « sciences-médecine » du 7 mars consacré à la micro-sismicité induite par l'exploitation du gaz de Lacq. Il fallait lire : *« ... des tremblements de terre d'Arette (3 août 1967 ; magnitude 5,9 ; un mort ; dégâts importants) et d'Arudy (29 février 1980 ; magnitude 5,9 ; légers dégâts)*.

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Le service militaire de six mois

M. Chevènement fait amende honorable

Devant quelque cinq cents étudiants de l'université de Villetaneuse (Seine-Saint-Denis), le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, a fait amende honorable : si le Parti socialiste a préconisé, en 1981, un service militaire de six mois, c'est parce qu'il ne connaissait pas le dossier à l'époque. Depuis, culture de gouvernement oblige, il est devenu raisonnable : il peut y avoir aujourd'hui, des modulations de la durée du service militaire, mais ce serait, à l'en croire, plutôt dans le sens d'un allongement du temps.

Cette confession, M. Chevènement l'a faite, mardi 6 mars, devant un auditoire, bien révérencieux, d'étudiants en droit et en sciences économiques, dont certains participent aux recherches de l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) animé par M. Pascal Boniface, enseignant à Villetaneuse et ancien chargé de mission au cabinet du ministre de la défense. M. Chevènement avait choisi d'y parler des rapports Est-Ouest, à la lumière des récents événements en Europe. Une conférence de quarante-cinq minutes, bien calme et bien traditionnelle à part les quelques ricanements de la salle – voix féminines et masculines confondues – lorsqu'il s'est agi d'évoquer le service national.

Le ministre de la défense a martelé son credo en matière de sécurité européenne, à savoir que les promesses de l'Est ressemblent à des poupées russes. « *A peine commence-t-on à lever une hypothèque*, observe M. Chevènement, *qu'une autre se dessine, qui, elle-même, cache une réalité insoupçonnée. Il ne faut pas être grand clerc pour deviner que ce jeu ne fait qu'accumuler sans cesse de nouvelles incertitudes. Or, en matière géostratégique, l'incertitude est un risque.* »

Fatalement, à la période des questions, l'attendu s'est produit. Le devenir de l'Europe de l'Est est une chose, pour des étudiants de vingt ans. L'utilité du service militaire en est une autre, pour ceux qui s'apprêtent à le faire ou à en être exemptés (puisque 70 % des étudiants après la maîtrise, a rappelé M. Chevènement, échappent à ces obligations.

Une durée allongée

Question : « *Qu'en est-il de la proposition de M. Mitterrand, en 1981, d'instaurer un service militaire de six mois ?* » Réponse : « *Cette proposition a été faite à une époque où le PS avait commencé à maîtriser le dossier de la défense nationale, mais ne le maîtrisait pas entièrement.* » Et le ministre de la défense d'expliquer que la France n'aura jamais d'armée disponible « *au cas où* », avec une formation de deux, trois ou quatre mois de jeunes dont elle se séparerait aussitôt. « *On pourrait allonger un peu la durée du service national en entreprise, moduler la durée des formes de service les plus rudes, relever de manière importante la solde de ceux qui font un service relativement dur* », a ajouté M. Chevènement, qui considère que « *imaginer de faire autrement, c'est la professionnalisation* », avec tous les risque d'une coupure des liens entre l'armée et la nation. Du reste, « *un appelé français coûte neuf fois moins cher qu'une recrue en Grande-Bretagne* », qui connaît l'armée de métier.

Assez curieusement, ces considérations ministérielles ont été vivement applaudies par une salle où, au début, la seule évocation du service militaire entraînait des lazzi.

La même salle s'est retrouvée derrière le ministre de la défense lorsqu'il a été interpellé par une militante des étudiantes communistes. Avec passion, elle avait plaidé les thèses de son parti selon lesquelles un sous-marin stratégique lance-missiles réprésentait trois fois le seul budget de l'enseignement supérieur. « *Ne cherchez pas à m'opposer de faux arguments*, lui a répliqué M. Chevènement. *Un sous-marin coûte 7 milliards de francs et demeure en service durant trente ans. Le budget de l'enseignement supérieur est de 24 milliards de francs par an.* » Réponse circonstanciée d'un ancien ministre de l'éducation nationale devenu ministre de la défense, qui n'apprécie pas qu'on puisse opposer l'enseignant à l'officier, parce qu'ils sont tous les deux utiles à la République et qu'il faut « *mettre la France au dessus des controverses* ».

JACQUES ISNARD

RELIGIONS

A l'initiative de M. Joxe

Mise en place d'un Conseil de réflexion sur l'islam en France

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, chargé des cultes, a reçu, mardi 6 mars, les six personnalités musulmanes chargées d'une mission de réflexion pour la création d'une instance de dialogue avec les pouvoirs publics. Elles lui ont remis le résultt de leurs travaux et leurs conclusions.

A l'issue de la rencontre, M. Joxe a décidé, sur proposition du groupe de travail, d'élargir celui-ci à de nouvelles personnalités musulmanes et de l'instituer en Conseil de réflexion sur l'islam en France.

La première réunion du conseil est prévue lundi 19 mars 1990.

Les personnalités composant cette mission sont MM. Omar Lasfar (Lille), Tedjini Haddam (Paris), Khelil Merroun (Evry), Badr Eddine Lahneche (Lyon), Hocine Chabaga (Villeurbanne et Mohand Alili (Marseille).

SPORTS

VOILE : La course autour du monde en solitaire

Les « cent jours » de Titouan Lamazou

A une douzaine de jours de l'arrivée aux Sables-d'Olonne, Titouan Lamazou *(Ecureuil d'Aquitaine)* était, mercredi 6 mars, toujours en tête de la course autour du monde en solitaire sans escale. Son avance était inférieure à 60 milles sur Loïck Peyron *(Lada Poch)* dont le temps, à l'arrivée, sera réduit de 14 h 30 pour l'assistance qu'il avait apportée à Philippe Poupon après son chavirage.

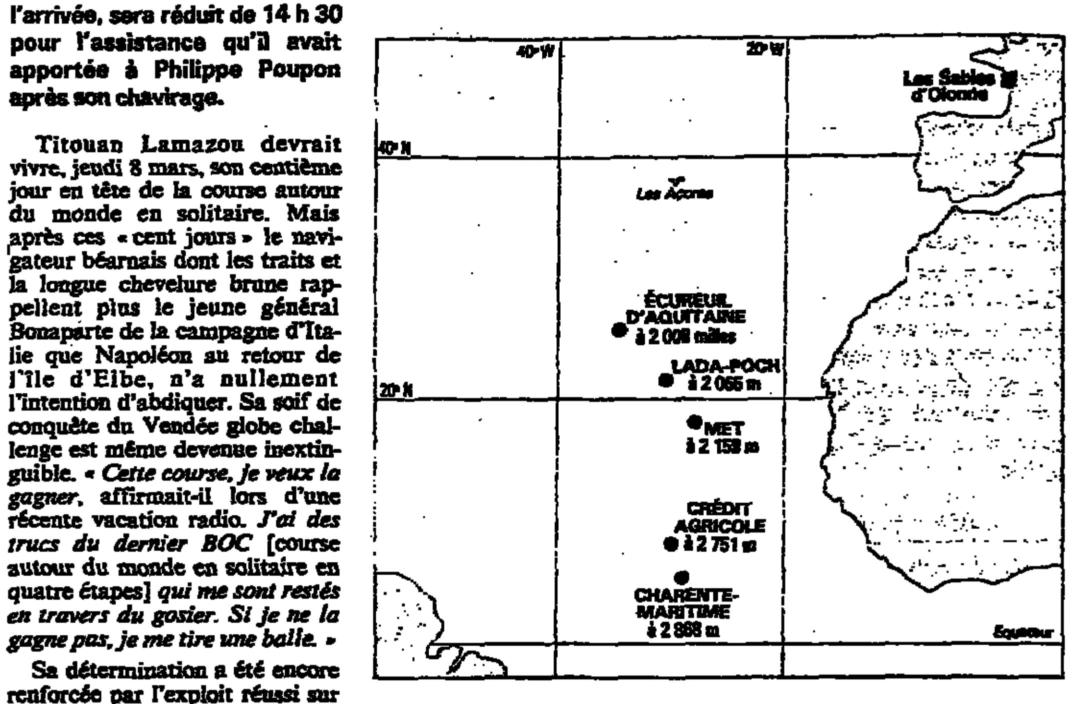
Titouan Lamazou devrait vivre, jeudi 8 mars, son centième jour en tête de la course autour du monde en solitaire. Mais après ces « cent jours » le navigateur béarnais dont les traits et la longue chevelure brune rappellent plus le jeune général Bonaparte de la campagne d'Italie que Napoléon au retour de l'île d'Elbe, n'a nullement l'intention d'abdiquer. Sa soif de conquête du Vendée globe challenge est même devenue inextinguible. « *Cette course, je veux la gagner*, affirmait-il lors d'une récente vacation radio. *J'ai des trucs du dernier BOC* [course autour du monde en solitaire en quatre étapes] *qui me sont restés en travers du gosier. Si je ne la gagne pas, je me tire une balle.* »

Sa détermination a été encore renforcée par l'exploit réussi sur le continent Antarctique traversé à pied par Jean-Louis Etienne, avec lequel il avait disputé la course autour du monde en équipage sur le *Pen Duick VI* d'Eric Tabarly en 1976. Dans une étonnante liaison organisée par Antenne 2 avec *Ecureuil d'Aquitaine* qui naviguait entre les côtes vénézuélienneset guinéennes, « Papy pôle », à peine arrivé à la base soviétique, avait tenu à encourager son copain. « *Vas-y Titouan*, disait-il. *Tu vas gagner. C'est notre année.* »

Après deux années d'une préparation aussi exclusive que minutieuse, le Vendée globe challenge est devenu le Graal de ce navigateur, peintre et romancier. « *Nous sommes une génération de trente-quarante ans pour lesquels un tel événement ne se reproduira pas deux fois dans notre vie*, nous confiait-il avant le départ. *Si je gagnais une telle épreuve, je n'aurais peut-être plus envie de faire d'autres courses. Ou alors, sur des voiliers radicalement différents, filant à 10 nœuds de plus que les nôtres. Pour d'autres formes d'exploration...* »

Après ces « cent jours » d'espoirs les plus fous, où il a compté jusqu'à 511 milles d'avance (16 janvier) dans les « cinquantièmes hurlants » de l'océan Indien, on imagine plus encore l'immense déception de Titouan Lamazou s'il devait, *in extremis*, céder le commandement et surtout la victoire. Pour l'instant, ses silences radio cachent sans doute autant son désarroi que son agacement devant l'annonce de la remontée de Loïck Peyron, qui a négocié de façon inespérée les traditionnels calmes du « pot au noir » équatorial.

Mercredi 7 mars, *Lada-Poch* pointait son étrave à 57 milles d'*Ecureuil-d'Aquitaine*. Or Titouan Lamazou n'ignore pas que son adversaire se verra rendre 14 h 30 à son arrivée aux Sables-d'Olonne pour son assistance à Philippe Poupon. A une moyenne envisageable entre 7 et 10 nœuds, cela représente une distance comprise entre 100 et 145 milles. Si on se réfère à ces chiffres, le skipper d'*Ecureuil d'Aquitaine* aurait virtuellement perdu le commandement si, conforté par son routeur Pierre Lasnier, il ne contestait pas les distances annoncées quotidiennement par les organisateurs. « *Le calcul Argos est exagéré*, dit-il, *car il n'est pas du tout basé sur la route qu'on va suivre pour négocier l'anticyclone des Açores.* »



Polémiques

S'il ne rejette pas l'objection de Titouan Lamazou, Denis Horeau, le directeur de course, explique et justifie le mode de calcul retenu pour le classement quotidien avec les balises Argos : « *Les distances que nous donnons par rapport à l'arrivée sont calculées sur l'orthodromie* (plus courte distance sur l'arc de cercle maritime) *en tenant compte des seuls obstacles naturels. Lasnier et Titouan nous reprochent de ne pas prendre en compte les réalités météorologiques comme l'anticyclone des Açores que les concurrents vont devoir contourner. Or, dans nos calculs mathématiques, nous ne pouvons pas estimer ces obstacles mouvants. En revanche, nous attirons l'attention sur eux dans nos communiqués.* »

Depuis leur sortie du « pot au noir », *Ecureuil d'Aquitaine*, *Lada Poch* et *3615 Met*, qui naviguent au près dans les alizés de nord-est d'une vingtaine de nœuds, tirent un long bord vers le nord-nord-ouest pour se placer en situation de contourner par le nord l'anticyclone des Açores. Cette option écarte donc les trois bateaux de la route orthodromique mais accentue, sur cette « route météorologique », l'avantage de Titouan Lamazou qui est positionné le plus au nord et à l'ouest de cette flotille (25° 49 nord et 35° 02 ouest ; 21° 08 nord et 30° 23 ouest pour *Lada Poch* ; 17° 65 nord et 27° 57 ouest pour *3615 Met*). Dès jeudi soir, le skipper d'*Ecureuil d'Aqitaine* devrait se retrouver sur la face sud-ouest de l'anticyclone et toucher des vents portants de sud-est puis de sud-ouest.

Selon Pierre Lasnier, l'avantage de Titouan Lamazou sur cette « route météorologique » serait de quelque 150 milles sur Loïk Peyron. « *Titouan est nettement devant* », se contente de répondre le skipper de *Lada Poch*, qui refuse la polémique sur les distances qui les séparent de l'arrivée. Jean-Luc Van den Heede, dont le bateau très étroit et donc moins puissant, s'accommode mal de la navigation au près, n'estime plus qu'à 0,5 % ses chances de victoire.

En prévision du duel final, Titouan Lamazou, navigateur au long cours, trois fois cap-hornier, sait qu'il peut compter sur un bateau *a priori* plus performant et qu'il a pu ménager dans les mers du Sud. Mais il sait aussi qu'il a tout à redouter de Loïck Peyron qui n'avait jamais franchi l'Equateur mais dont les qualités de régatier ont souvent fait merveille dans les précédentes courses transatlantiques.

GÉRARD ALBOUY

Les positions mercredi 7 mars

1. Lamazou *(Ecureuil d'Aquitaine)* à 2 008 milles de l'arrivée ; 2. Peyron *(Lada Poch)* à 57 milles de Lamazou ; 3. Van den Heede *(3615 Met)* à 151 milles ; 4. Philippe Jeantot *(Crédit agricole)* à 743 milles ; 5. Follenfant *(TBS-Charente maritime)* à 860 milles ; 6. Bautier *(Generali Concorde)* à 4 743 milles ; 7. Coste *(Cacharel)* à 8 137 milles.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

COMMUNICATION

Malgré des difficultés de financement

La production audiovisuelle française est en plein essor

Avec plus de 4 milliards de francs d'investissement (+ 35,1 %), la production audiovisuelle a connu une excellente année 1989. Si l'on en croit les statistiques dressées par le Centre national de la cinématographie (CNC), le nombre d'heures de fiction produites a augmenté de 26,4 % et celui concernant l'animation a explosé (+ 222 %). L'année 1990 s'annonce plus incertaine.

Des investissements en très forte hausse : près de 1 400 heures produites en 1989, contre 1 088 l'année précédente : les statistiques – non exhaustives mais fiables – du CNC témoignent d'un véritable essor de la production audiovisuelle française (1). Malgré les déséquilibres, malgré les à-coups, malgré l'instabilité chronique de la télévision publique, la multiplication des chaînes et des programmes diffusés finit par porter des fruits. Plus de 2,8 milliards de francs se sont investis dans la fiction l'an dernier (+ 19,2 %), le haut de gamme drainant l'essentiel des ressources (64,4 %).

TF1 en tête

Le dessin animé connaît une croissance plus spectaculaire encore : le montant des commandes a littéralement explosé, passant de 164,9 millions de francs en 1988 à 732,8 millions l'an dernier. Seule ombre à ce tableau : la production de documentaires et magazines, *qui a stagné* l'an dernier (– 0,9 % en volume).

Chaîne par chaîne, des tendances identiques se dessinent, même si le volume de production de fictions audiovisuelles fait apparaître une stricte hiérarchie entre les diffuseurs. Par le nombre des œuvres commandées comme par l'ampleur de ses investissements, TF 1 domine l'ensemble de ses concurrentes de la tête et des *épaules*. Avec 363 heures de fiction pour un montant de 344,9 millions, elle distance Antenne 2 (147 heures, 329 millions) et FR 3 (165 heures et 158,8 millions). *Canal Plus – qui diffuse* peu de fictions audiovisuelles, – la Cinq et M 6 ferment la marche. Mais, alors que la cinquième chaîne n'avait pas commandé une seule des œuvres de fiction répertoriées par le CNC en 1988, elle a coproduit en 1989 cinq séries ou œuvres audiovisuelles représentant 137 heures de programmes (2).

Dans le secteur de l'animation, en revanche, le service public retrouve sa prééminence. FR 3 devance toutes les autres chaînes, avec *69 millions* de francs investis dans une vingtaine de projets, suivie par la Cinq, Canal Plus et Antenne 2. TF 1, l'an dernier, n'a commandé qu'une seule série d'animation et M 6, aucune. Quant aux documentaires et magazines de création, ils n'ont dû le maintien de leur volume de production qu'aux 62 projets lancés l'an dernier par la SEPT. Loin devant FR 3, Antenne 2, TF 1, M 6 et la Cinq, qui ferme cette fois la marche.

S'il porte à l'optimisme, l'accroissement global du volume des commandes ne doit toutefois pas masquer les difficultés rencontrées par les producteurs pour boucler leur *plan de financement*. Soucieuses d'alléger leurs charges, les télévisions ne finançaient plus l'an dernier que 38,4 % du coût total des œuvres de fiction, contre 46,4 % en 1988. A charge pour le producteur de trouver auprès d'établissements ou de partenaires financiers le complément nécessaire. Une dégradation inquiétante, que ne contrebalance pas l'effort accru des chaînes en faveur de l'animation (elles ont *apporté* en 1989 19,7 % du coût total des œuvres, contre 17,5 % en 1988). Le désengagement des télévisions et les difficultés prévisibles d'un compte de soutien aux industries de programmes, de plus en plus sollicité, menacent d'hypothéquer la bonne santé globale de la production audiovisuelle.

P.-A. G.

(1) Le CNC comptabilise les œuvres – fiction, animation, documentaires et magazines – qui sollicitent et obtiennent auprès de lui l'aide du compte de soutien aux industries de programmes. Si, pour ces trois types d'émission, les statistiques se font précises (plus rien ne se produit en France sans l'aide du compte), des pans entiers de la production audiovisuelle les jeux, par exemple) ne sont pas recensés.

(2) Sur ces 137 heures, 107 correspondent à un même « sitcom », « Tendresse et passion ».

Nouvelle communication pour les télévisions

Publicis chargée d'améliorer l'image du service public

L'agence de publicité *Publicis-Conseil a été choisie* pour mettre en place la nouvelle communication institutionnelle des deux télévisions de service *public*, Antenne 2 et FR3, et pour concevoir la politique de communication interne et externe de FR3, à l'issue d'une *compétition entre plusieurs* agences.

M. Philippe Guilhaume, président d'Antenne 2 et FR 3, et M. Maurice Lévy, président du directoire de Publicis, ont dévoilé ce choix mardi 6 mars, au siège de l'agence de publicité, en présence de M. Marcel Bleustein-Blanchet, fondateur de Publicis ; de Mme Dominique Alduy, directrice générale de FR3 ; Christiane Doré, présidente de la régie publicitaire commune aux deux chaînes ; de MM. Jacques Chancel, directeur des programmes de FR 3, et Claude Lemoine, conseiller de M. Guilhaume.

Le fait de confier la politique institutionnelle du service télévisuel à une même agence se situe dans le *« droit fil de la loi »*, a indiqué M. Guilhaume. Il s'agit aussi d'une innovation. *« Il convient d'élaborer un discours qui véhicule l'offre d'une autre télévision, celle de la télévision publique*, a indiqué M. Guilhaume. *Il faut installer la cohérence de l'offre des deux chaînes en respectant l'identité de chacune. »* Cette exigence d'équilibre ressemble aussi à un double pari. *« Le choix de Publicis repose sur la confiance que nous avons dans les compétences professionnelles et humaines de cette agence*, a souligné le président d'Antenne 2 et de FR 3. *Publicis devra oublier qu'elle est aussi l'agence de FR 3 pour prendre en compte les souhaits de l'agence d'Antenne 2. L'objectif est de gérer cette contradiction et de favoriser l'harmonisation, en terme d'image et de synergie. »* Le nom de l'agence qui prendra en charge l'image d'Antenne 2 et succédera à Ogilvy sera connu la semaine prochaine.

En plus de l'image du service public de télévision Publicis a aussi en charge l'image de FR 3 et prend donc la relève d'Equateur (groupe Eurocom). *« FR 3 est le sujet le plus intéressant pour une agence de publicité, car c'est le plus compliqué*, note M. Lévy. *C'est à la fois une chaîne nationale, une chaîne régionale avec vingt-six stations et le lieu d'accueil de la SEPT, la chaîne culturelle. Nous allons nous battre pour faire reconnaître FR 3 et gagner de l'audience chaque jour. »*

Le service de presse, l'habillage et la campagne publicitaire de la chaîne seront réétudiés. M. Lévy compte *« s'impliquer personnellement »* dans ce doubl pari, en évoquant aussi la possibilité pour FR 3 d'utiliser la batterie d'études et de tests d'audience que Publicis a mise au point. L'agence dispose de trois ans pour faire ses preuves. Toutefois, le budget qui lui a été confié pour mener à bien sa double tâche n'a pas été mentionné, *« compte tenu de la concurrence avec les chaînes privées »*, a glissé M. Guilhaume.

Y. M. L.

□ **Grèves dans l'audiovisuel public.** – La grève des journalistes de Radio-France, mercredi 7 mars, a fortement perturbé les journaux d'information de France-Inter. Cette grève fait suite aux négociations entre journalistes et employeurs pour la résorption des inégalités salariales entre les différentes sociétés du service public. La situation devait encore être très perturbée jeudi 8 mars, avec une extension de la grève à d'autres sociétés et catégories de salariés. La CFDT Radio-Télévision a en effet appelé à une grève générale. Le syndicat estime que les propositions de l'association des employeurs sont insuffisantes pour compenser l'inflation. La CFTC appelait, de son côté, les journalistes de FR 3 à la grève pour la même date.

« Hommes d'affaires » et « Business in USSR »

M. Hersant va lancer deux magazines en URSS

Le groupe de communication de M. Robert Hersant, qui vient de lancer à Cracovie la station de radio Maloposka Fun (*le Monde* du 3 mars), prépare le lancement, en mai, de deux magazines économiques en URSS. La société éditrice, Presse Contact, serait contrôlée à 55 % par le groupe Hersant et à 45 % par deux firmes soviétiques, la maison d'édition Progress et la Banque de l'innovation. Présidée par M. Christian Grimaldi, directeur général de la Socpresse, société mère du groupe, Presse Contact serait dirigée par M. Jean-Pierre Schapira, ancien responsable d'Interagra, la société de négoce fondée par Jean-Baptiste Doumeng, le « milliardaire rouge » aujourd'hui décédé, qui fut le spécialiste des transactions avec l'URSS.

Le premier titre s'intitulerait *Hommes d'affaires*. Tiré à 100000 exemplaires, en langue russe, il serait destiné aux managers des grandes entreprises soviétiques et des entreprises occidentales souhaitant s'installer en URSS. Le second titre, *Business in URSS*, rédigé en anglais et tiré à 40000 exemplaires au format du *Figaro-magazine*, serait surtout diffusé par abonnements et traiterait des dossiers économiques et financiers soviétiques, sous un angle pratique.

En plus de l'URSS, on prête au groupe Hersant l'intention de lancer aussi des journaux en Hongrie. Le groupe vient en effet d'acquérir des bâtiments dans ce pays.

□ **M. Emmanuel Hutin, directeur général de *la Presse de la Manche*.** – M. Emmanuel Hutin, qui continuera d'occuper ses fonctions actuelles de directeur général de l'hebdomadaire de Caen *Liberté de Normandie - le Bonhomme libre*, devient directeur général et directeur de la rédaction du quotidien de Cherbourg, *la Presse de la Manche*, détenu majoritairement depuis le 5 février par le groupe Ouest-France. M. Emmanuel Hutin a été journaliste à l'Agence France-Presse, puis directeur du journal *Antilles-Presse* et d'*Auto-Moto*. Il est le frère de M. François-Régis Hutin, PDG d'*Ouest-France*.

CULTURE

DANSE

Surprises à Garnier

La troupe du Kirov le prouve : la plus que centenaire « Giselle » peut encore émouvoir...

On a un peu de honte à l'avouer, on se rendait à l'Opéra d'un jarret assez mou : encore une *Giselle* ! On avait grandement tort. Encore une *Giselle*, oui, mais l'une des plus fines, des plus belles, des plus émouvantes qu'on ait vues. Ne croyez pas ceux qui trouvent malin, ces temps-ci, de faire la fine bouche dvant le Kirov : c'est encore un des temples du bien-danser.

Cette *Giselle*-là n'est pas montée à la va-comme-je-te-pousse autour d'une grande ballerine justifiant à elle seule la production, comme c'est trop souvent le cas. Les moindres détails sont pensés, ciselés. Les pantomimes, si nombreuses dans le premier acte, sont extrêmement soignées, lisibles, et, dans leur genre – qui est à la fois naïf et codé, – justes. Tout le monde, jusqu'à la dernière vendangeuse et au dernier chasseur, croit à ce qu'il fait : nous ne sommes pas au musée, nous voyons vivre une histoire. Et le résultat ne se fait pas *attendre : nous y croyons, nous* aussi.

Il y a des innovations dramaturgiennes bien venues : par exemple, pendant la scène de la folie de Giselle, *le duc et sa cour, agacés*, quittent la scène – rien à cirer d'une paysanne timbrée – au lieu de rester là plantés comme des choux.

Les costumes sont plus ou moins réussis (ceux des vendangeurs et des amies de Giselle sont les plus jolis), mais, dans l'ensemble, agréables et très frais. Une réserve : le pas de deux des paysans, au premier acte, un peu longuet : il ralentit l'action. Passons, et admirons les épaulements bien placés, les gracieux mouvements des mains.

Au deuxième acte, heureuse surprise : la clairière nocturne que viennent hanter les willis ressemble enfin à une clairière nocturne et non à un marché provençal à midi. Félicitons l'éclairagiste, *qui n'est* pas nommé sur le programme. Dans cette pénombre, les willis ont vraiment l'air de fantômes, le mystère et la poésie sont au rendez-vous. On ne voit pas seulement la tombe de Giselle, toujours un peu incongrue, isolée dans son coin, mais plusieurs tombes, un cimetière sous la lune tout à fait logique *en ce lieu. N'oublions pas le délicat* lever du jour, cette véritable aurore aux doigts de rose qui chasse la lune et dissipe les sortilèges...

Il est temps de parler de l'interprète principale, *Altinaï Assylmouratova*. Elle est d'une beauté rare, pommettes hautes et yeux obliques. Son pied est magnifiquement travaillé en puissance et en souplesse, *ce qui assure des pointes* moelleuses et non des petits sauts sur prothèses. Elle dessine à tout instant des lignes romantiques d'une pureté merveilleuse. Elle ne *danse pas seulement son rôle – à la* quasi-perfection, – elle le vit avec une concentration, une intériorité, une sensibilité qui serrent la gorge. Pour nous, elle a rejoint ce soir-là le club très fermé des grandes Giselle de l'histoire du ballet. Les deux dernières représentations au palais Garnier sont dansées par Janna Aioupova et par Elena Pankova ; Assylmouratova reprend le rôle au palais des Congrès, les 10, 17 et 22 avril.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ **Opéra de Paris-palais Garnier, *7 et 8 mars, tél. : 47-42-57-50 ;* palais des Congrès, du 10 au 22 avril, tél. : 48-78-75-00.**

VENTES

Les archives de l'imprimerie ont été dispersées à Drouot

Draeger, l'artilleur graphique

Les archives de la célèbre imprimerie Draeger ont été dispersées à Drouot le 6 mars. De gros albums reliés de toile noire laissaient échapper un flot de documents divers, vantant les clés Fichet, les camions Renault, la cuisinière Rosières ou le savon de toilette Lux. L'expert, Alain Weill, brassait une kyrielle de calendriers, aux teintes émouvantes et au graphisme désuet, des paquets de cartes postales : pin-up sagement dévêtues, amoureux de Peynet ou vieilles dames de Faisant *(sic)*. Les cartes de vœux de la présidence de la République *(1964-1969)* mêlées à celles de Dassault, Hermès, Lanvin et Hoover, un lot de 200 pièces, sont parties pour 3 000 F. Un album plein de catalogues d'appareils sanitaires s'est enlevé pour 2 000 F.

Mais les plus beaux lots étaient bien sûr l'apanage des arts et lettres. La plaquette de Cocteau (11 pages, illustrées par Charles Martin) à la gloire des arts graphiques et de son éditeur – l'imprimerie Draeger – trouvait *preneur* à 42 000 F. Un *Paris la nuit* de Paul Morand, en anglais, avec les soixante photos de Brassaï, partait à 6 200 F. Un numéro spécial de *Derrière le miroir*, édité pour le dixième anniversaire des éditions Maeght, avec des lithos de Miro, Chagall et Bazaine, atteignait 10 000 F. Même les jaquettes de revues, signées par quelques grands noms, et, bien sûr, tirées chez Draeger, atteignaient des sommes non négligeables : 2 500 F pour *Cœur d'amour épris*, conçue par Matisse, et 3 000 F pour la jaquette des *Contes de Boccace*, illustrée par Chagall.

En quelques heures la mémoire de cette imprimerie, qui a travaillé pendant presque un siècle (1887-1970) pour la publicité et l'industrie et l'artisanat de luxe, a été dispersée. Qu'en restera-t-il ? Dans sa plaquette à la gloire des industries graphiques, Cocteau apportait une réponse en termes lyriques : *« Voici l'imprimeur. L'artilleur bleu à sa pièce. La guerre le jalouse car son projectile tombe plus loin que la vie. La vie humaine est trop courte pour suivre leur trajet et pour voir leur explosion s'épanouir. »*

E. de R.

GALERIES

Une affaire de racines

Existe-t-il une école de peinture « négro-caraïbe » ?

Louis Laouchez et Serge Hélénon sont nés la même année, 1934, dans la même ville, Fort-de-France. Tous les deux sont peintres et, quoique leurs œuvres soient fort dissemblables, exposent ensemble sous un étrange label, celui de l'« école négro-caraïbe ». Ce terme composite, c'est leur manière d'admettre qu'ils se souviennent à la fois de l'Afrique de leurs très lointains aïeux et de leur île natale, caraïbe, proche de l'Amérique certes, mais de culture française.

On imagine la difficulté de définition, d'autant plus sérieuse que les références africaines appartien*nent, par primitivisme interposé*, à l'histoire de l'art moderne, du cubisme à l'expressionnisme abstrait. A raisonner en termes d'origine, la question serait donc d'un *retour* à *l'Afrique* non point directement – rêve désormais irréalisable – mais par l'intermédiaire d'emprunts occidentaux qui ont fini par inventer un art dit primitif *sans lien avec l'art tribal authentique*. Retrouver ses racines, se ressourcer, comme l'on dit de nos jours au nom de la mythologie de la régression, signifieraient, pour ces *artistes entre deux ou trois mondes*, procéder par exclusion et oubli, se restreindre et non s'enrichir.

Emboîtements et décadrages

Ni Hélénon ni Laouchez, en dépit donc du label « négro-caraïbe », n'ont cédé à cette facilité. *Ils se refusent à cultiver* une négritude artistique qui serait essentiellement fantasmée. Les toiles de Laouchez, même quand elles ont pour titre *Réminiscences africaines*, obéissent à un principe de construction par emboîtements successifs et décadrages complexes où le souvenir de Kandinsky quelquefois, du premier Pollock ailleurs, passe comme un fantôme.

La matière picturale, si l'on tient absolument à poursuivre le parallèle, peut faire songer aux laits de kaolin et de terre ocre employés en Afrique, mais elle se querelle avec le dessin, qu'elle recouvre, l'obligeant à se renforcer, d'une manière singulière qui ne doit rien aux influences, d'où qu'elles proviennent.

Hélénon est plus radical encore dans son attitude. Il bâtit des tableaux de planches, dont la géométrie évoque étrangement les savantes menuiseries qui s'observent au dos des polyptyques médiévaux. Puis il peint ces architectures, y colle des papiers lacérés et des tissus, les nappe de cendre et de poudre granuleuse. Comme il use essentiellement du noir, relevé de rouge sang, ses œuvres semblent passées au feu, couleurs craquelées par la chaleur, structures à demi détruites. Elles ne manquent ni de grandeur ni de force poétique.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Galerie Maine Durieu, 57, quai des Grands-Augustins, jusqu'au 1er avril.**



AGENDA

CAMPUS

Ministre de la « dernière chance » ?

« Optimisme raisonné ». Ainsi se définit Lionel Jospin dans l'interview qu'il vient d'accorder à la revue *le Débat* et où il dresse le bilan de son action depuis bientôt deux ans. Pas de réelle surprise dans ce long entretien qui revient sur tous les grands dossiers de ces derniers mois : l'affaire du foulard islamique, l'enseignement de masse et l'explosion des effectifs dans le secondaire et le supérieur, la sélection à l'entrée à l'Université, le rôle régulateur de l'Etat, la revalorisation du métier d'enseignant, etc.

Au-delà de ce tour d'horizon nuancé, on retiendra surtout l'analyse du ministre de l'éducation nationale sur les possibilités de faire évoluer un système éducatif très lourd. *« J'ai l'impression de jouer quelque chose comme une dernière chance. La conjoncture est relativement favorable parce que la conscience du malaise est grande. La volonté de réforme existe en dépit des crispations et parfois des corporatismes. Le président de la République a affirmé une priorité à laquelle il tient. Le premier ministre m'appuie dans sa mise en œuvre. En bref, un certain nombre de conditions sont réunies, sinon pour une réussite totale, du moins pour un vrai pas en avant. »*

Mais, ajoute M. Jospin, *« je me dis quelque fois que, s'il n'est pas accompli maintenant, il sera de plus en plus difficile à effectuer. Si les moyens suffisants ne sont pas dégagés, s'il y a trop de crispations dans le milieu, si les antagonismes, les patriotismes et les conservatismes de discipline, de secteur ou de catégorie s'additionnent pour engendrer un blocage, si, face à des interrogations légitimes, l'émotion l'emporte sur la raison, aucun gouvernement ne reviendra sur le chantier avec la même force. Ou bien il y reviendra contraint par les circonstances, par un 68 d'une autre nature. Le système alors implosera ou bien se compartimentera. Personne n'essaiera plus de le gérer globalement. »* Optimisme bien tempéré...

Portes ouvertes sur les arts appliqués

Les quatre écoles d'arts appliqués de Paris organisent simultanément leurs journées portes ouvertes vendredi 9 et samedi 10 mars de 10 heures à 17 heures. Une occasion de découvrir les formations offertes en dialoguant avec les enseignants et en découvrant les réalisations des élèves.

▶ *Ecole Boulle, 9, rue Pierre-Bourdan, 75012 Paris ; Ecole Estienne, 19, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris ; Ecole Duperré, 11, rue Dupetit-Thouars, 75003 Paris ; Ecole Olivier-de-Serres, 63, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris.*

Management en Pologne

L'Ecole de hautes études commerciales du Nord (EDHEC) a signé, vendredi 26 janvier, à Lille, un accord de partenariat avec la Confédération des patrons de Pologne. Cet accord prévoit la création d'un centre de management à Varsovie destiné à accueillir des activités de formation, d'étude et de conseil en gestion et management en Pologne et en France.

▶ *EDHEC, 58, rue du Port, 59000 Lille. Tél. : 20-54-25-34.*

PARIS EN VISITES

JEUDI 8 MARS

« La paysage en Europe », 14 h 15, Musée du Louvre, espace accueil des groupes (L'Art pour tous).

« Histoire mondiale du pain », 14 h 15, sortie métro Charenton-Ecole, côté Prisunic (Paris et son histoire).

« Les ateliers de frappe de médailles de l'hôtel de la Monnaie », 14 h 30, 11, quai de Conti.

« La bibliothèque Forney dans l'hôtel des Archevêques de Sens », 15 heures, 1, rue du figuier (Monuments historiques).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 14 h 30, métro Louvre (M.-C. Lasnier).

« Le langage caché et mystérieux de dix tableaux du Louvre », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« La Conciergerie restaurée », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« Appartements restaurés du roy et des reines-mères au Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« Jardins et cités d'artistes de Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

« L'hôtel de la Monnaie et l'exposition : deux palais sur un quai », 15 heures, 11, quai de Conti (D. Bouchard).

9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures : « Les Puniques en Sardeigne et en Sicile », par O. Boucher (Antiquité vivante).

Ecole européenne des affaires, 108, boulevard Malesherbes, 16 h 30 : « Les pays communistes d'Asie face aux événements d'Europe de l'Est et d'URSS », avec P. de Beer, Cabestan, R. Cagnat, H. Eyraud, M. Jan (Institut du Pacifique).

Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Initiation aux sciences de la Terre ».

23, rue de Sévigné (salle des enseignes), 18 h 15 : « La vie quotidienne d'un Parisien au Moyen Age », par J.-M. Léri (Musée Carnavalet).

Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « L'autre guerrier, Grecs et Barbares dans l'imagerie attique », par F. Lissarague.

1, rue des Fossés-Saint-Bernard (salle du Haut Conseil), 18 h 30 : « La femme arabe et le politique », avec H. Béji, D. Brahimi, F. Fates, F. Mernissi, K. Mourad (Institut du monde arabe).

Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité de la BPI, 18 h 30 : « L'hypnose, de Mesmer aux sources de la psychanalyse, pour quel avenir ? » ; salle Jean-Renoir, 18 h 30 : « Clérambault, psychiatre et photographe », avec Y. Edel, J.-F. Hirsch, G. Lantéri-Laura, M. Melkonian, S. Tisseron.

3, rue Aubriot, 20 h : « Tibet, l'année du cheval de fer », par Mme Levenson (Fédération nationale des enseignants de yoga).

18, rue de Varenne, 20 h 30 : « L'écologie est-elle en train d'unifier ou de diviser l'Europe ? », par P. Roqueplo (Centre Varenne).

CONFÉRENCES

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 14 h 45 : « Les portraits, de David à Lucian Freud », par S. Saint-Girons (Le portrait dans les arts plastiques).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5212

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■		■			
IV								■	
V		■					■		
VI									■
VII		■							
VIII		■			■				
IX					■		■		
X								■	
XI	■				■				

HORIZONTALEMENT

I. Où il n'y a pas de retenue. – II. Capable de nous empoigner. – III. Peut faire tache. Figure héraldique. – IV. Qui ne fait pas de cinéma. – V. Ses yeux inspirèrent un poète. Une petite difficulté. – VI. Qui n'a donc pas écrit pour la postérité. – VII. Quand elles éclatent, on descend dans les rues. – VIII. Note. Satellite de Saturne. – IX. Pays. Participe. – X. Inspirèrent une légende. – XI. Qui peut mettre dans la gêne. Solon, par exemple.

VERTICALEMENT

1. Auxquelles on a enlevé leurs affaires. – 2. Quelque chose de troublant. Fleuve. – 3. Endroits où les gens, de fil en aiguille, en arrivent à parler bas. – 4. Eau. Tendance à épargner. – 5. Peut être gagnée à coups de canons. – 6. Un agrément étranger. Supprimées d'un coup de plume. – 7. Greffe. Dans le Hainaut. Morceau de savon. – 8. Grecque. Que l'on a fait sauter. – 9. Uniques. Suprême, est une œuvre de chef.

Solution du problème nº 5211

Horizontalement

I. Pacemaker. – II. Opinel. Pi. – III. Ri. Lait. – IV. Cérumen. – V. Echine. Ce. – VI. Les. Soûl. – VII. Autel. Sil. – VIII. Iseran. Se. – IX. Neurones. – X. Ras. Tét. – XI. Psi. Pèse.

Verticalement

1. Porcelaine. – 2. Apiéceuse. – 3. Cl. Rhéteurs. – 4. Ennui. Errai. – 5. Me. Mn. Laos. – 6. Allées. Nn. – 7. An. Os. Eté. – 8. Epi. Cuisses. – 9. Rituelle. Té.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– Kathia
annonce la naissance de son frère,

Loïck,

le samedi 3 mars 1990.

Franck et Carine SAUL-BERTOLONE,
48 *bis*, rue de la Gare-de-Reuilly,
75012 Paris.

– Christine et Antoine DAHER
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marwen,

le 1er mars 1990.

40, avenue Marguerite,
95600 Eaubonne.

– Mme Jean-Jacques LETRAIT,
née Miette Lavault,
est heureuse de faire part de la naissance de ses deux petits-enfants,

Prune,

sœur de Gaspard,
chez
Sylvia LETRAIT
et
François LION,
le 1er mars 1990
et

Basile,

frère d'Amélie,
chez
Muriel LETRAIT
et
Jean-Michel DUPIN,
le 4 mars 1990.

31, rue du Niger,
75012 Paris.

Mariages

– Diane MARQUET de VASSELOT
et
Claude RIBBE

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré le 24 février 1990.

Décès

– Le pasteur et Mme Jean Diény,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Fontayne,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jacques-David Beigbeder
et leurs enfants,
Mme Lise Blayo
et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Robert BEIGBEDER,
née Madeleine Kopp,

le 27 février 1990, à Marseille, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

« J'ai l'assurance que rien, ni la mort ni la vie..., rien ne peut nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ. »
Rom. VIII, 38-39.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, avenue de la Gare,
74100 Annemasse.
Mas des Plos,
48220 Vialas.
14, rue H.-Malouët,
78220 Viroflay.
11, rue de Fontarabie,
75020 Paris.

– Mme Jean Max Bouchaud,
Ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean Max BOUCHAUD,
ministre plénipotentiaire,
ambassadeur de France en Irlande,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 3 mars 1990, à Dublin.

Une messe sera célébrée le vendredi 9 mars, à 10 h 30, en la paroisse Notre-Dame-de-Lorette, rue de Châteaudun, Paris-9e.

A l'issue de la cérémonie, l'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

61, rue des Martyrs,
75009 Paris.
Ambassade de France en Irlande.

– Le personnel de l'ambassade de France en Irlande
a le profond regret de faire part du décès de

Son Excellence
M. Jean Max BOUCHAUD,
ministre plénipotentiaire,
ambassadeur de France en Irlande,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Dublin, le 3 mars 1990, dans sa soixante-quatrième année.

Une messe sera célébrée le vendredi 9 mars, à 10 h 30, en la paroisse Notre-Dame-de-Lorette, rue de Châteaudun, Paris-9e.

Ambassade de France en Irlande,
36, Ailesbury Road,
Dublin (Irlande).

(Le Monde du 6 mars.)

– M. Jacques Chirac,
maire de Paris,
M. Camille Cabana,
adjoint au maire chargé de l'urbanisme,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Daniel CORNELIS,
administrateur
de la commune de Paris,
délégué général de l'ADITEM,

survenu le 4 mars 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le 8 mars, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.

– Mme veuve Honoré Dabi,
M. et Mme Armand Dabi
et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Perez
et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Dabi
et leurs enfants,
M. et Mme André Dabi
et leurs enfants,
Mme veuve Charles Smadja
et ses enfants,
Les familles Dabi, Perez, Assouline, Taïeb, Attal, Maarek, Arditti, Krief, Berrebi, Cohen, Boulakia,
son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, sa sœur, ses parents et alliés,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Honoré DABI,

survenu le 6 mars 1990.

Les obsèques auront lieu le jeudi 8 mars 1990, à 15 heures, au cimetière de Thiais, où l'on se réunira.

82, boulevard Masséna,
75013 Paris.

– *« Je suis né pour partager l'amour et non la haine. »*
Le docteur Xavier DUHAMEL,
interne des hôpitaux,
psychiatre à la clinique du Val-Josselin
à Yffiniac (Côtes-du-Nord),

est décédé accidentellement dans sa trente-cinquième année.

Ses parents, M. et Mme Francis Duhamel,
Ses frères et sœurs, Janine Rozen, Christian, Bernard, Anne Thimonnier, Marc, Olivier et Corinne,
Leurs conjoints
Et leurs enfants,
sont dans la douleur.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine), le vendredi 9 mars, à 16 heures, suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Jean de Mandelieu-La Napoule (Alpes-Maritimes), le samedi 10 mars, à 11 h 15.

Les médecins
Et le personnel de la clinique du Val-Josselin à Yffiniac,
ont le regret de faire part du décès accidentel de leur collaborateur et ami, le

docteur Xavier DUHAMEL,

survenu le 3 mars 1990.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine), le vendredi 9 mars, à 16 heures.

Un service religieux sera ultérieurement célébré en l'église d'Yffiniac.

– Ses anciens collègues
Et amis,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 27 février 1990, dans sa soixante-dix-neuvième année, de

Roger FOURNIER,
professeur d'histoire honoraire
au lycée Pasteur de Neuilly.

La levée du corps aura lieu le vendredi 9 mars, à 15 h 15, 49, rue du Général-Roguet, à Clichy.

– Mme Claude Lattès,
son épouse,
Le docteur Monique Sainjon, Jean Sainjon
et Jérémie,
Solange et Richard Grau,
Eléonore et Donatien,
Edith et Jean-Pierre Saint-Maxent,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Claude LATTÈS,
chevalier de la Légion d'honneur,
à titre militaire,
ancien interné résistant,

survenu à Paris, le 21 février 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

54, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

– La famille de

Katia OUDIETTE

a la douleur de faire part de sa mort survenue brusquement, le 17 février 1990.

Une messe à sa mémoire sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e, le jeudi 15 mars, à 18 heures.

– Colette Gourvil,
Yves Gourvil,
Mirella Giardelli,
Olga,
Olivier Gourvil,
Muriel Pagès,

ont la grande douleur de faire part du passage à l'Orient Eternel de

Jacques MAGRISSO,
déporté, résistant,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 mars 1990, à l'âge de soixante-dix-sept ans, à Clamart.

L'inhumation aura lieu le jeudi 8 mars, à 15 h 45, au cimetière communal de Bagneux, avenue de Garlande, où l'on se réunira.

Gémissons ! Gémissons ! Gémissons ! mais espérons !

3, rue Abraham-Lincoln,
92220 Bagneux.

– M. Ugo Pane,
son père,
M. et Mme Pitaresi
et leurs enfants,
sa sœur, son beau-frère et ses nièces,
Anne Marchand,
ont la profonde douleur de faire part de la disparition de leur chère

Gina PANE.

Les obsèques auront lieu le jeudi 8 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Séverin.

Condoléances à l'église.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Jacques Pavy,
née Guyon,
son épouse,
Boris et Valentin,
ses enfants,
M. et Mme Paul Pavy,
ses parents
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques PAVY,

survenu accidentellement en vol libre sur Rennes, le 4 mars 1990.

Les obsèques auront lieu aux Contamines-Montjoie, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'administration,
Les professeurs,
Les personnels,
Et les élèves du lycée Paul-Valéry,
ont la tristesse de faire part du décès brutal de

Janine RAINAUT,
professeur de lettres.

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 mars 1990, à 16 heures, en l'église du Saint-Esprit, avenue Daumesnil, Paris-12e.

Lycée Paul-Valéry,
38, boulevard Soult,
75012 Paris.

– Cyril PACHE,
IDHEC 34e,
sections
« réalisation » et « prise de vues »,

est mort à Marseille, à l'hôpital de la Conception où il avait été hospitalisé en décembre et réhospitalisé l'avant-veille, le 14 *février* 1990. Il avait trente-cinq ans.

Il a réalisé :
Retour de voyage, 1980, 30 minutes, noir et blanc.
La Nuit d'un tricheur, 1981, 30 minutes, couleurs.
Le Voleur de tableaux, inachevé.

Il a écrit :
Les Hommes préfèrent les brunes, scénario sur la guerre du Vietnam.

Il a également, au fil des années et à travers une démarche personnelle, réalisé une œuvre photographique rigoureuse.

Le 16 février 1990, il a été conduit de la maison de ses parents, 34, rue Saint-Jacques, à Marseille, au cimetière paysager du Grand-Saint-Jean, à Aix-en-Provence, pour y être inhumé dans le caveau de familial.

Cyril était entouré de sa famille, de ses amis et des amis de celle-ci, dans la douleur, l'amour et la beauté.

Deux de ses proches, Viviane Candas et Christophe Farnarier, ont lu sur sa tombe des poèmes et des lettres d'Arthur Rimbaud et de Christophe.

De la part
Des docteurs René Pache et Denise Pache-Augier,
son père et sa mère,
De Xavier Pache et Caroline Fotius,
son frère et sa belle-sœur,
De Philippe Bourdrel et Anne Bourdrel-Augier,
son oncle et sa tante,
De Frédérique, Christian et Nathalie Bourdrel,
ses cousins germains,
De Christophe Fotius,
son beau-frère,

Lui : *« Pourquoi tu m'aimes ? »*
Elle : *« Je sais pas... peut-être parce que t'est pas frimeur... et puis tu es vulnérable. »*
(Dialogue in *Retour de voyage.*)

« Nous ne sommes, mon amour, que des enfants vieillis qui s'abritent avant de trouver le repos. »
(Lewis Caroll,
in *la Nuit d'un tricheur.*)

« Un pays où l'action serait la sœur du rêve. »
(D'après Charles Baudelaire.)

Communications diverses

– Radio-Shalom (94.8) recevra pour une émission d'une heure, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan, le mercredi 7 mars 1990, de 18 h 30 à 19 h 30.

– Cercle Bernard-Lazare : rencontre avec Daniel Beresniak, auteur de *Juifs et francs-maçons, le jeudi 8 mars 1990, à 20 h 30, 10, rue Claude-Bernard, 75003 Paris.*

AUTOMOBILE

Le Salon de Genève : plus indicatif des tendances que brillant

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Bien que le Salon de Genève fête cette année son soixantième anniversaire, il ne marquera pas l'histoire de l'automobile par les nouveautés qu'il y montre. Aucune véritable « première » n'est en réalité présente. Toutefois, l'existence d'un marché suisse, d'autant plus ouvert qu'il n'existe pas dans le pays de construction automobile, permet de se faire une idée plus précise des tendances de l'heure. Il permet aussi de voir les efforts que font les marques pour séduire une clientèle difficile. Connaître en Suisse le succès apporte la preuve qu'un modèle, voire une gamme, a atteint des qualités de fiabilité mécanique qui, jointes à l'esthétisme, sont susceptibles de convaincre de futurs acquéreurs à haut pouvoir d'achat.

A consulter les chiffres des immatriculations (338 975 voitures en 1989), on constate à ce propos que la construction allemande tient toujours le haut du pavé avec 140 244 voitures vendues l'an dernier, suivie par les marques japonaises (98 150) et les françaises (43 800), devant les italiennes (31 939). Il faut noter que la diffusion des marques allemandes et françaises est en progression sur les années précédentes, tandis que les voitures d'origine britannique (3 310) piétinent, tout comme les suédoises (7 809), et que les japonaises sont en légère baisse. La construction américaine fait, de son côté, un bond spectaculaire quadruplant les ventes en deux ans (8 700 en 1989).

Autre constat, et sous l'angle technique, la transmission intégrale (4 × 4) augmente sa part dans le marché (15 % des véhicules vendus), la multiplication des soupapes laisse de plus en plus en arrière la suralimentation, et la propreté des moteurs est un argument de vente déterminant (40 % du parc suisse est muni de catalyseurs).

Enfin, le rassemblement d'autant de modèles sous une même coupole à Genève – tous les constructeurs sont dans le même bâtiment, à l'inverse de Francfort et comme à Paris, mais seulement tous les deux ans – révèle que chaque marque présente un cabriolet, malgré la très relative diffusion de ces modèles. Selon quoi un constructeur se doit d'être présent plus que jamais dans tous les créneaux pour se préserver de toute conquête étrangère ou... nationale.

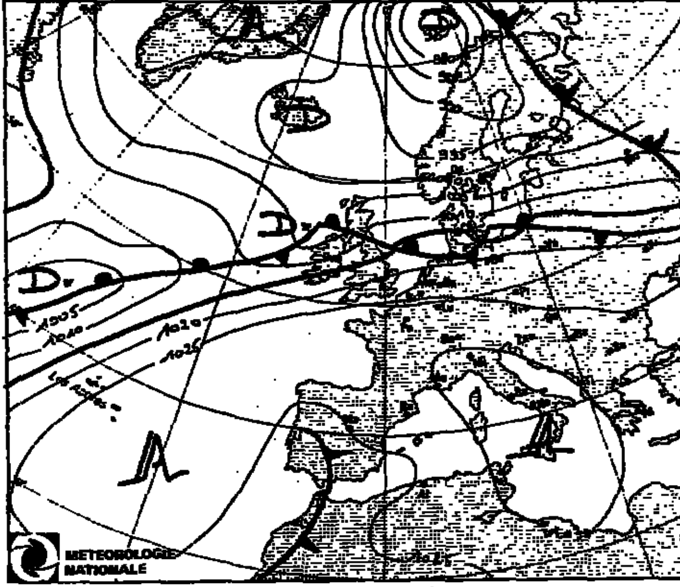
CLAUDE LAMOTTE

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 MARS A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 9 MARS A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 7 mars à 0 heure et le jeudi 8 mars à 24 heures.

La France restera soumise à un régime anticyclonique. Le courant océanique perturbé circulera des îles Britanniques vers la Scandinavie, frôlant seulement nos régions les plus septentrionales. La *dépression centrée sur le Portugal dirigera* sur l'ouest de notre pays des nuages d'altitude sans conséquence.

Jeudi : temps doux et ensoleillé, nuages du Nord au Nord-Est.

La plus grande partie du territoire connaîtra une belle journée ensoleillée, un peu fraîche le matin mais très douce pour la saison dans l'après-midi.

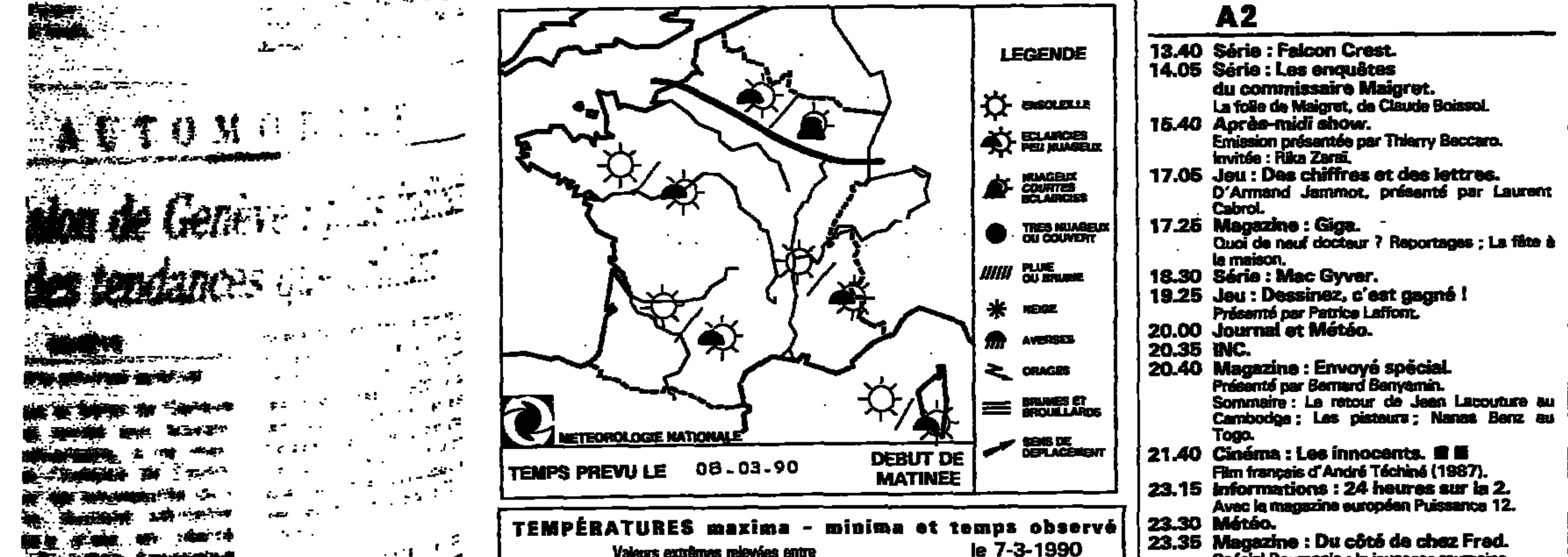
De la Bretagne à l'Aquitaine, quelques bancs de nuages élevés viendront voiler le ciel mais le soleil restera présent. Sur le littoral méditerranéen, le vent maritime amènera parfois des nuages.

Du Pas-de-Calais à l'Alsace, il faudra s'attendre à des nuages assez *nombreux* le matin. Ils feront une place de plus en *plus large aux éclaircies dans le courant* de l'après-midi.

Les températures minimales seront *généralement comprises entre 2 et* 5 degrés. Elles avoisineront 8 à 9 degrés près de la Méditerranée. De petites gelées pourront toutefois persister sur le Centre et le Massif Central.

Les températures maximales varieront entre 11 et 14 degrés du Nord à l'Alsace, entre 12 et 15 degrés près de la Manche, entre 15 et 19 degrés sur le reste de la moitié nord et atteindront 19 à 22 degrés sur le Sud.

Le vent sera faible de secteur dominant sud-ouest sur la moitié nord, sud-est sur la moitié sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 7-3-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-3-1990 à 6 heures TU et le 7-3-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	15	3	N
BIARRITZ	20	3	D
BORDEAUX	18	1	D
BOURGES	15	-2	D
BREST	13	6	N
CAEN	11	7	–
CHERBOURG	11	7	P
CLERMONT-FER	16	-3	D
DIJON	14	-1	D
GRENOBLE SMH	16	-1	D
LILLE	11	9	C
LIMOGES	15	2	D
LYON	14	-2	D
MARSEILLE-MAR	16	2	D
NANCY	13	6	C
NANTES	15	1	B
NICE	15	7	D
PARIS-MONTS	11	9	C
PAU	19	1	D
PERPIGNAN	17	3	D
RENNES	14	1	B
ST-ETIENNE	15	-4	D
STRASBOURG	15	5	C
TOURS	14	6	D
TOULOUSE	17	-1	D
POINTE-A-PITRE	30	20	A

ÉTRANGER			
ALGER	21	9	D
AMSTERDAM	10	9	C
ATHÈNES	–	–	–
BANGKOK	34	24	N
BARCELONE	14	5	D
BELGRADE	17	4	C
BERLIN	9	7	P
BRUXELLES	11	8	C
LE CAIRE	17	11	C
COPENHAGUE	6	-1	D
DAKAR	24	19	D
DELHI	25	12	D
DJERBA	17	11	N
GENÈVE	15	-2	D
HONGKONG	18	14	D
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	10	5	C
LISBONNE	17	11	O
LONDRES	12	8	C
LOS ANGELES	16	8	D
LUXEMBOURG	6	6	C
MADRID	16	-1	D
MARRAKECH	24	10	D
MEXICO	25	10	B
MILAN	15	3	D
MONTRÉAL	-9	-17	D
MOSCOU	4	-1	*
NAIROBI	24	15	C
NEW-YORK	2	-7	D
OSLO	8	-4	N
PALMA-DE-MAJ.	16	2	D
PÉKIN	17	7	D
RIO-DE-JANEIRO	29	24	N
ROME	15	2	D
SINGAPOUR	35	26	C
STOCKHOLM	6	-1	D
SYDNEY	25	19	A
TOKYO	15	6	D
TUNIS	14	6	D
VARSOVIE	9	0	C
VENISE	11	1	N
VIENNE	15	9	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ *Signalé dans « le Monde radio-télévision »* □ *Film à éviter* ■ *On peut voir* ■■ *Ne pas manquer* ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique.*

Mercredi 7 mars

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée.
22.35 Sport : Football.
Quart de finale de la Coupe d'Europe : Florentina-Auxerre, en différé de Pérouse.
0.15 Sport : Spécial Harricana.
0.20 Journal, Météo et Bourse.
0.40 Série : Mésaventures.
1.05 TF 1 nuit.
1.40 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.05 Info revue.
2.50 Feuilleton : Ballerina (3e épisode).
3.45 Série : Intrigues.
4.10 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.45 Feuilleton :
Les diamants de la vengeance.
De Jerry London.
22.10 Magazine : Fruits de la passion.
De Gérard Holtz.
23.05 Informations : 24 heures sur la 2.
23.20 Météo.
23.25 Documentaire :
Chefs-d'œuvre en péril.
De Pierre de Lagarde. Les jardins.
23.55 Magazine : Du côté de chez Fred.
Spécial Roumanie : les forces politiques roumaines.

FR 3

20.35 Spectacle :
Le XIIIe Festival mondial du cirque de demain.
Spectacle enregistré au Cirque d'hiver en janvier 1990.
22.00 Journal et Météo.
22.25 Magazine : Mille Bravo.
Présenté par Christine Bravo.
23.25 Magazine : 52e rue.
Magazine du jazz de Michel Mouthuy.

CANAL PLUS

20.00 Sport : Football.
Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (quart de finale, match aller) : Valladolid-Monaco, en direct de Valladolid. A la mi-temps, flash d'informations.
21.50 Flash d'informations.
21.55 Cinéma : Overdose.
Film franco-belge de Jean-Marie Pallardy (1988).
23.25 Cinéma :
Froid comme la mort. ■
Film américain d'Arthur Penn (1986).
1.00 Cinéma : Le boucher. ■■
Film français de Claude Chabrol (1969).

LA 5

20.40 Histoires vraies :
Confessions privées.
De Michael Pressman.
22.20 Débat : *La psychanalyse.*
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Les cinq dernières minutes (rediff.).
1.40 Feuilleton : Joseph Balsamo (3e épisode).
2.40 Chéri-Bibi (rediff.).
2.55 Le journal de la nuit.
3.10 Tendresse et passion (rediff.).
3.40 Série : Voisin, voisine.
4.40 Joseph Balsamo (rediff.).
5.40 Musique : Aria de rêve.

M 6

20.35 Téléfilm :
La mort à retardement.
De Jeff Bleckner.
22.10 Série : Le Saint.
23.05 Documentaire : Succès.
3. Les extravagants.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Variétés : Fréquenstar.
0.35 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.
Succès ; Culture pub ; Nicole Croisille en concert ; Succès.
5.05 Feuilleton : Jo Gaillard.

LA SEPT

20.00 Documentaire : L'escalier céleste.
De Hannsjörg Voth.
21.00 ▶ Téléfilm : Bouvard et Pécuchet.
De Jean-Daniel Verhaeghe.
22.30 *Magazine : Dynamo.*
23.00 Documentaire : Le vieil homme, le désert et la météorite.
De Karel Prokop.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Tire ta langue.*
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques.
La vie d'artiste.
0.05 *Du jour au lendemain.*
0.50 Musique : Coda.
The Boswell Sisters.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 février au Grand Auditorium) : *Musique traditionnelle persane*, par Mohammed Ali Zadeh (tar et setar), Hossein Omumi (ney et chant), Gavi Helm (toumbak).
23.07 Jazz-club. En direct du Sunset, à Paris : Le trio de Maurice Vander (piano), avec Pierre Michelot (contrebasse) et Francis Lassus (batterie).

Jeudi 8 mars

TF 1

13.40 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.30 Feuilleton :
La clinique de la Forêt-Noire.
15.20 Série : Tribunal.
15.50 Quarté à Enghien.
15.55 Variétés : La chance aux chansons.
16.35 Série : Vivement lundi.
17.00 Club Dorothée.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Série : Commissaire Moulin.
Les buveurs d'eau, de et avec Yves Régnier.
Un gang de braqueurs imprenable.
22.10 Magazine : Ex libris.
Thème : Avons-nous un sixième sens ?
23.15 Sport : Spécial Harricana.
0.00 Journal, *Météo et Bourse.*
0.20 Sport : Patinage artistique.
1.15 TF1 nuit.
1.50 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.10 Info revue.
2.55 Feuilleton : Ballerina (4e épisode).
4.20 Documentaire : Histoires naturelles.

A2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.05 Série : Les enquêtes
du commissaire Maigret.
La folie de Maigret, de Claude Boissol.
15.40 Après-midi show.
Emission présentée par Thierry Beccaro.
Invitée : Rika Zaraï.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 Magazine : Giga.
Quoi de neuf docteur ? Reportages ; La fête à la maison.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
Présenté par Patrice Laffont.
20.00 Journal et Météo.
20.35 INC.
20.40 Magazine : Envoyé spécial.
Présenté par Bernard Benyamin.
Sommaire : Le retour de Jean Lacouture au Cambodge ; Les pisteurs ; Nanas Benz au Togo.
21.40 Cinéma : Les innocents. ■■
Film français d'André Téchiné (1987).
23.15 Informations : 24 heures sur la 2.
Avec le magazine européen Puissance 12.
23.30 Météo.
23.35 Magazine : Du côté de chez Fred.
Spécial Roumanie : la jeunesse roumaine.

De 8.30 à 11.53 Continentales

FR 3

13.30 *Magazine : Regards de femme.*
Invitée : Christine Cherin pour *Femmes égalité de 1789 à nos jours.*

14.03 Magazine : Carte verte.
14.30 Magazine : Dadou babou.
15.03 Série : *Sur la piste du crime.*
16.03 Magazine : Télé-Caroline.
17.30 ▶ Feuilleton : Guillaume Tell.
Avec Will Lyman.
17.55 Dessin animé :
Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Cinéma : La boum. ■
Film français de Claude Pinoteau (1980).
22.30 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Le bar de l'entracte.
De Pierre Tchernia.
0.35 *Musique : Carnet de notes.*
Notturno en mi bémol majeur, de Schubert, par Jean-Claude Pennetier, piano, Roland Pidoux, violoncelle, et Régis Pasquier, violon.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Soleil de nuit. ■
Film américain de Taylor Hackford (1985).
15.45 Cinéma : La soule. ■
Film français de Michel Sibra (1988).
17.20 Cabou cadin.
Croc-note show ; Polluards ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top album.
Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
Invité : Gérard Jugnot.
20.30 Cinéma : Invasion USA. □
Film américain de Joseph Zito (1985).
22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma :
L'aventure intérieure. ■■
Film américain de Joe Dante (1987).
0.20 Cinéma :
Les yeux de l'étranger. □
Film américain de Ken Wiederhorn (1980).
1.40 Documentaire : Terre déchirée.
D'Adrian Warren.
2.30 Magazine : Rapido.
Rediffusion de l'émission du 4 mars.

LA 5

13.35 Série : 200 dollars plus les frais.
14.40 Série : L'inspecteur Derrick.
15.45 Série : Le renard.
16.40 Dessins animés.
Les triplés (rediff.) ; Lutinou et Lutinette ; Le petit lord ; Olive et Tom, champions de foot.
18.30 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
De Patrick de Carolis.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 *Dessin animé : Manu.*
20.40 Cinéma :
American gigolo. ■■
Film américain de Paul Schrader (1979).
22.45 Série : Deux flics à Miami.
23.35 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Série :
Les cinq dernières minutes.
1.55 Feuilleton : Joseph Balsamo (4e épisode).
2.55 Chéri-Bibi (rediff.).
3.10 Le journal de la nuit.
3.20 *Tendresse et passion* (rediff.).
3.50 Série : Voisin, voisine.
4.50 Joseph Balsamo (rediff.).

M 6

13.20 Série :
Cosby show (rediff.).
13.45 Feuilleton : Dynastie.
17.25 Informations : M 6 info
(et à 18.25).
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Incroyable Hulk.
19.25 Série :
Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Prison de femmes.
D'Eric Still.
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.05 *Feuilleton : Jo Gaillard*
(rediff.).
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Charmes.
2.00 Rediffusions.
Jo Gaillard ; Succès ; Jo Gaillard ; Culture pub ; Jo Gaillard.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Cinéma :
Mister Boo, détective privé. ■
Film chinois (Hongkong) de Michaël Hui (1977).
16.30 Documentaire : Michaël Hui
ou le fou rire de l'Asie.
De Jean-Luc Léon.
17.00 Documentaire : De Pékin à Shanghaï, à la découverte du Qi.
18.00 Documentaire :
Les mémoires de Bindoute Da.
19.00 Série : Contacts.
19.30 Magazine : Image.
20.00 *Documentaire : Histoire parallèle.*
20.45 Jazz soundies collection.
20.50 Documentaire : Le métier de créer
(Jean-Raoul Guerlain).
21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Documentaire : Hello Actor's studio.
D'annie Tresgot.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Les deux voies de Jean Cocteau.*
Spectacle de Silvia Monfort.
21.30 Profils perdus.
Milena Jesenska.
22.40 *Nuits magnétiques.*
La vie d'artiste.
0.05 Du jour lendemain.
0.50 Musique : Coda.
The Boswell Sisters.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 mars, salle Pleyel) : Ouverture de fête, d'Ibert ; Concerto pour *piano et orchestre en ré majeur pour la main* gauche, de Ravel ; Bacchus et Ariane : suites 1 et 2, de Roussel, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Hiroyuki Iwaki ; sol. : Jean-Philippe Collard (piano).
23.07 L'invité du soir.
Gérard Caussé (alto).

Audience TV du 6 mars 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

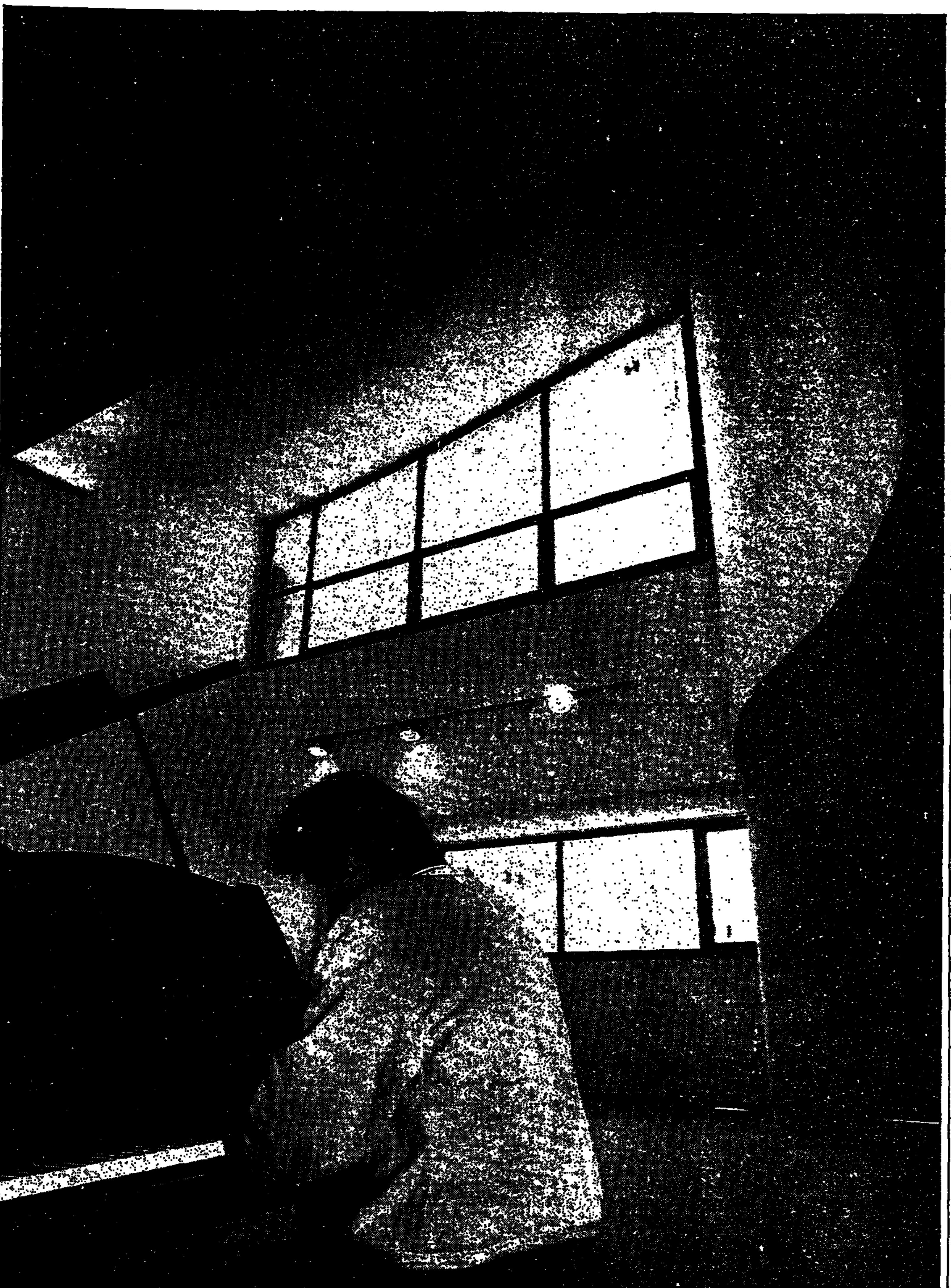
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53,7	Santa Barbara 22,7	Pub 5,9	Actual. région 18,2	Nulle part 1,9	Reporters 2,7	Hulk 2,3
19 h 45	57,3	Roue fortune 24,5	Dessinez 12,4	19-20 Info 9,5	Nulle part 4,3	Journal 3,0	Roseanne 3,7
20 h 16	71,7	Journal 28,5	Journal 16,0	La classe 12,6	Nulle part 3,3	Journal 5,3	Cosby Show 6,0
20 h 55	75,2	Un sherif... 26,6	La femme... 23,6	La mar. du s. 8,9	Froid com. 2,3	On continue.. 10,9	Sept bébés 4,9
22 h 08	67,0	Un sherif... 26,6	La femme... 22,5	La mar. du s. 7,2	Flash 1,2	On continue 8,9	Ciné 6 2,0
22 h 44	40,4	C. mon mardi 16,5	Débat 16,8	Bande ann. 2,6	Soleil de nuit 0,3	China Beach 2,5	La glor. avent 2,5

هكذا من الاصل

Le Monde

SECTION B

ARTS • SPECTACLES



DIDIER PRUVOT

ENQUÊTE SUR LA CITÉ DE LA MUSIQUE DE LA VILLETTE

Des bémols à la clef

De grandes lignes droites adoucies par des courbes et contre-courbes, en salles de cours ouvertes sur le ciel et en auditoriums sombres comme des cavernes, l'architecture imaginée par Christian de Portzamparc pour la Cité de la musique du parc de La Villette (où prend place en particulier le Conservatoire) est une peau qui habille une idée musicale, une acoustique. *Ce jeune architecte, qui a fait* ses gammes en construisant le Conservatoire du septième arrondissement de Paris, a acquis une expérience irremplaçable qu'il a mise au service de l'Ecole de danse de l'Opéra de Paris et d'un projet pour l'Opéra de la Bastille suffisamment avancé pour que l'on regrette vivement qu'il n'ait pas été déclaré vainqueur du concours qui a sacré le Canadien Carlos Ott.

Christian de Portzamparc est un architecte qui ne conçoit pas des bâtiments-objets, admirables en soi, mais qui, plus modestement, veut faire de ses travaux d'authentiques morceaux de ville. Pouvait-il se douter que son dernier-né souffrirait de cette maladie bien française qui veut que les politiques tiennent à marquer de leur sceau tout projet imaginé avant leur prise de pouvoir ? Commandé par Jack Lang à Maurice Fleuret, un rapport de cent vingt-six pages épingle sans équivoque bien des anomalies.

La Cité de la musique n'est pas encore achevée qu'elle est déjà l'objet de l'attention carnassière de factions armées : elles s'affrontent dans une guerre de tranchée pernicieuse qui oblitérera son bon fonctionnement et l'avenir des élèves du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. A-t-on oublié que c'est avant tout pour eux qu'elle sort de terre ?

En coulisses, les tenants du « tout pour Boulez » fourbissent leurs armes, placent leurs pions – ils souhaitent qu'un des amis du patron de l'Ircam et de l'Ensemble InterContemporain dirige cette cité. Quant aux autres, dans le désordre, mais unis dans la *même inquiétude, ils forment la tortue, caparaçonnés* derrière des règlements tatillons qui tiennent lieu de projet d'enseignement.

De l'Opéra de la Bastille à Radio-France, de l'Ircam à la Cité de la musique, trop de conflits de personnes, trop d'énergie gâchée, de talents dévoyés, de temps perdu. Il n'est pas certain que cette agitation permette à la scène musicale française de tenir, demain, un rang digne de son passé musical *(pages 20 à 22)*.

ALAIN LOMPECH



D.R.

Raoul Peck a quitté Haïti très jeune. Il vit maintenant entre Berlin et les Etats-Unis. Il a tourné *Haitian Corner* dans la communauté haïtienne de New-York. Son film décrit l'aventure intérieure d'un jeune homme mal dans sa peau et dans sa mémoire, hanté par le souvenir des sept ans qu'il a passés en prison à Haïti. Dans *Mortu Nega*, Flora Gomes interroge la Guinée d'aujourd'hui en suivant l'itinéraire d'une femme pendant la fin de la guerre de libération et les premiers temps de l'indépendance.



G. UPERAS/VU

L'*opera seria* de Mozart revient salle Favart dans une production presque entièrement remise à neuf. Décors allégés, nouveaux costumes, nouvelle mise en scène. Bien connue des milieux du théâtre – elle assiste Roger Planchon – Simone Amouyal aborde logiquement le drame chanté comme s'il s'agissait d'une tragédie. Et transpose *Idoménée* dans l'Inde intemporelle du cinéaste Satyajit Ray.



ARCHIVES MUNICIPALES/LYON

Le Centre Pompidou célèbre un architecte : Tony Garnier – *à ne pas confondre avec son homonyme, Charles,* créateur de l'Opéra de Paris. Tony, né à Lyon, est considéré par beaucoup comme un précurseur de l'architecture moderne en France. Le Corbusier lui doit beaucoup, de son propre aveu. Le Centre de création industrielle propose un portrait-enquête passionnant. *(Ici, la grande Halle de Lyon).*

LA CITÉ DE LA MUSIQUE

Une architecture en blanches et noires

Il y avait un défi à réunir un conservatoire, un musée, un institut de pédagogie, des commerces, des logements pour étudiants, des salles de répétitions, une salle de concerts modulable sur un seul site. Vainqueur d'un concours lancé en 1984, Christian de Portzamparc a su relever le gant avec brio. Son ensemble architectural étonne par sa musicalité.

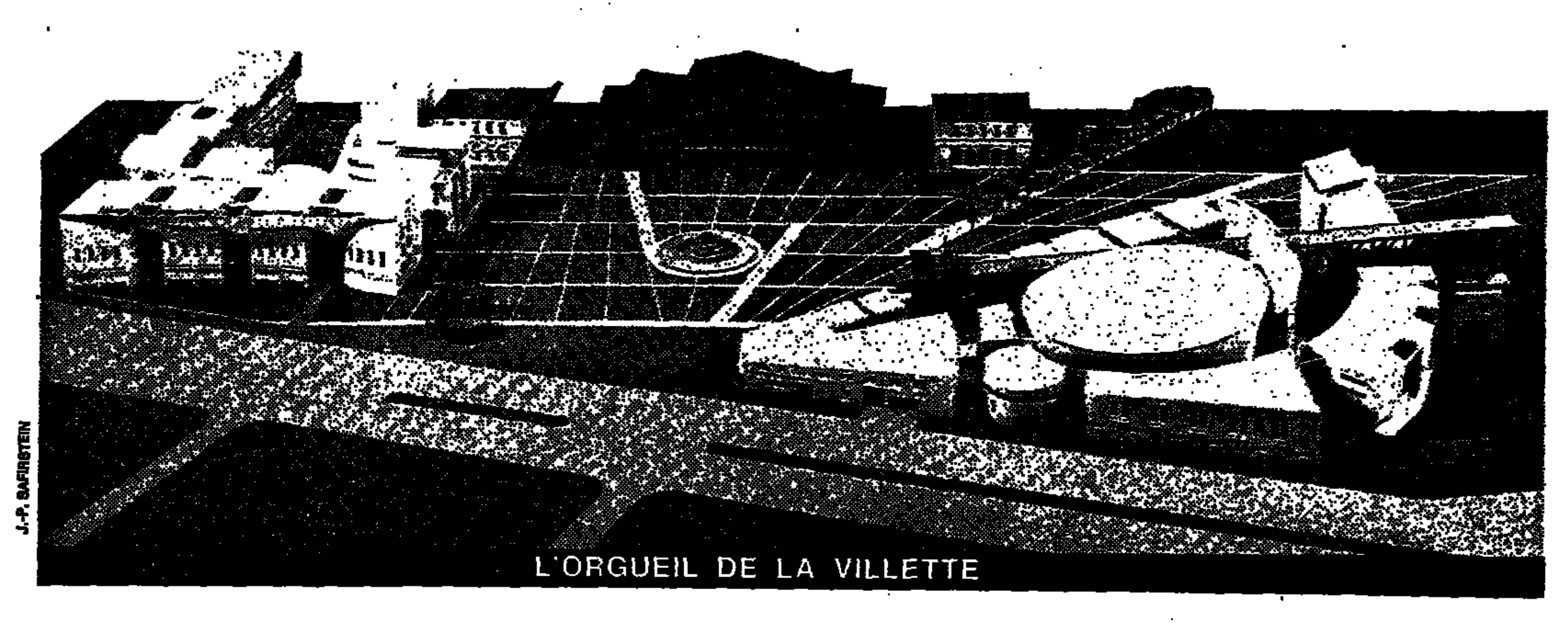
N'ALLONS pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Si la première phase de la Cité de la musique arrive à achèvement, la seconde, élément essentiel de ce qui doit être perçu comme un ensemble, avec ses équilibres, ses tensions et ses interactions, émerge à peine de terre. C'est cependant l'occasion d'un arrêt-image sur l'un des architectes français les plus talentueux, qu'une mode toute vouée aux bardages, aux virgules de zinc, aux envolées aluminées, tend à occulter dans le grand raz de marée des relations publiques qui s'est abattu sur l'architecture. De faire le point aussi sur un projet que le flou des intentions politiques et l'incertitude des financements a peu ou prou mis à la traîne des grands travaux de l'Etat.

Car, avec ses qualités et ses défauts, grâce à ses dons d'invention et malgré des moyens manifestement limités, la Cité de la musique restera sans doute, avec la Grande Arche et l'Institut du monde arabe, comme l'une des œuvres les plus authentiques, les plus riches de sens parmi les grandes espérances du premier septennat. Sur le plan spatial en tout cas, en attendant que ses qualités techniques se soient mises au diapason du bâtiment.

Dans le milieu de l'architecture, chacun s'attendait d'ailleurs à ce que Portzamparc, dernier en cela sur la liste des figures maîtresses du renouveau de la création française, écope cette année du Grand Prix national de l'architecture. Le jury, révélateur des goûts du moment, lui a préféré le lyrisme brillant de Francis Soler, qui attendait encore de se voir confier l'un des futurs grands travaux (le Centre de conférences international ?).



La Cité de la musique égrène la diversité de ses façades le long de l'avenue Jean-Jaurès. A gauche de la Grande Halle, le Conservatoire ; à droite, la salle de concerts, le Musée instrumental et l'Institut de pédagogie.



LES SILENCES ET LES SOUPIRS

Portzamparc n'en reste pas moins Portzamparc, le plus musical des architectes français, comme Henri Gaudin, en refusant à l'inverse le même prix l'an passé, n'en reste pas moins le plus habité de nos maîtres d'œuvre. Le plus musical par sa production : on lui doit, avant la Cité, le célèbre conservatoire du 7e arrondissement de Paris ; et – ce qui à notre avis vaut beaucoup mieux pour la postérité – l'école de danse de Nanterre, où se sont réfugiés tous les rats de l'Opéra de Paris. On lui doit encore un projet pour l'Opéra de la Bastille, qui, bien que poussé fort loin lors de la compétition, et encore soutenu après les résultats du concours lorsque ceux-ci s'avérèrent moins heureux que prévu, devait rester dans les cartons.

Il est le plus musical, par son lyrisme, sa façon de plaquer les volumes, comme le compositeur assemble les notes d'un accord, sa manière d'articuler les espaces, comme une succession de temps, de silences, de soupirs, de lieux d'agitation, son art de rythmer les pleins et les vides ; il est le plus musical par sa manière, d'ailleurs parfois agaçante, d'ajouter sur la phrase si limpide de son architecture des trilles et des appoggiatures, de flanquer dièses ou bémols sur les verticales et les horizontales.

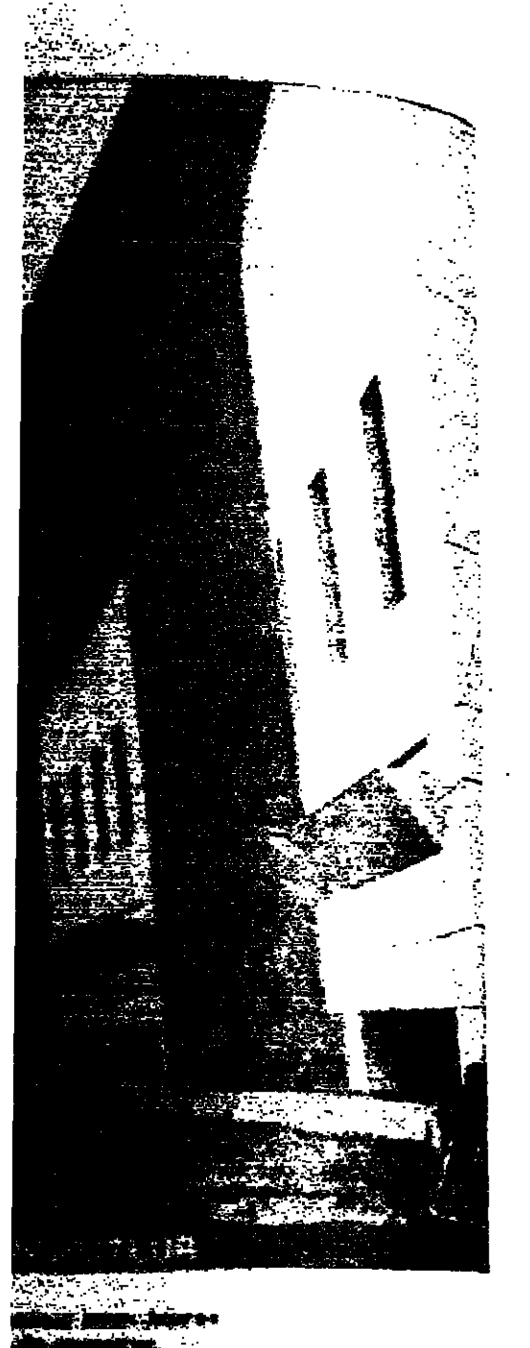
Ah, certes, il y a des fausses notes dans cette première tranche de la Cité ! On débat déjà d'abondance sur l'acoustique des salles, que les uns trouvent trop sèche, les autres trop brillante, le pifomètre à TR (temps de réverbération) à la main. Mais Portzamparc, qui commence à avoir l'habitude des musiciens maîtres d'ouvrage, paraît plus flegmatique ici qu'on ne l'attendrait d'un maître d'œuvre à la sensibilité reconnue. La durée de la gestation de la Cité, depuis le lancement du concours en 1984, les atermoiements politiques (se fera, se fera pas), l'enveloppe financière (modèle CES, pour les 40 000 mètres carrés prévus) assurément trop restreinte et peut-être trop manipulable pour un ensemble d'une telle complexité, ont aguerri l'âme de cet architecte, connu par les commanditaires comme peu enclin, par perfectionnisme, à aimer terminer un projet.

La première phase pourtant, celle qui borde l'avenue Jean-Jaurès, à l'ouest du parc de La Villette, se termine. La grande façade blanche sur cette avenue présente la logique mystérieuse d'un instrument conçu pour retenir, détourner ou répercuter les sons, à l'inverse d'un instrument de musique : il fallait, ici, éviter les échanges sonores avec la ville et ses bruits. Les pentes, les replis, les ouvertures, obéissent à la même logique d'isolation, en opposition avec la logique de la lumière, plus familière aux architectes. Le grand bâtiment au sud, qui doit abriter notamment les logements sous un toit sinusoïdal éloquent, répond à une logique d'ouverture inverse : faire circuler la lumière et les bruits de la vie. Le toit conique de la salle du grand orgue, citation de Le Corbusier ou de Niemeyer, donne, lui, l'image du plus grand enfermement, de l'isolation maximale. Et nouveau retournement pour l'école de danse, largement ouverte sur le nord et l'est, le parc de La Villette, la banlieue de Paris. Sur l'intérieur du bâtiment, l'architecte a usé contre son habitude d'un habillage noir pour certains des blocs, dont l'alternance avec son blanc familier devrait avoir une fonction au moins symbolique...

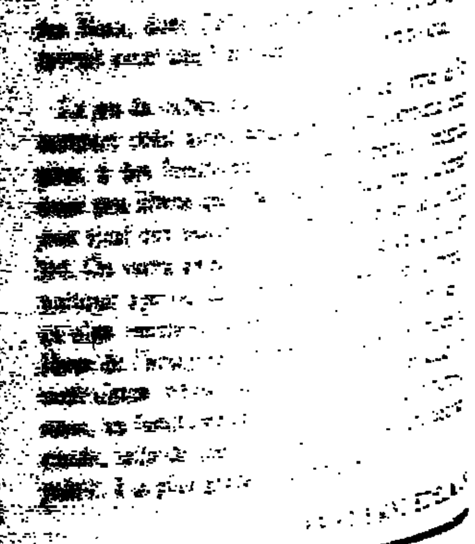
Le jeu de cubes, ou plutôt le jeu de formes de Portzamparc obéit ainsi, sous son allure complexe, hétérogène, à des fonctions et à des impératifs techniques aussi peu libres qu'il se puisse imaginer. L'architecte joue ainsi des nuances et des souplesses de la rationalité. On verra avec la seconde phase de la Cité, énigmatique spirale de formes peu enclines à révéler ce qu'elles recèlent, comment les dispositions les plus libres de l'imagination peuvent, une fois posées leurs contraintes physiques, accueillir et moduler, elles aussi, les fonctions les plus diverses. Cette partie-là – musée, salle de concerts, boutiques – sera destinée au public, à la plus grande ouverture.

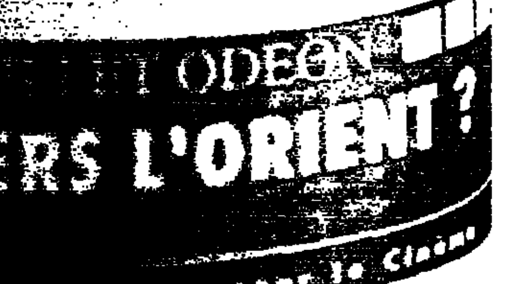
FRÉDÉRIC EDELMANN











DU PARC DE LA VILLETTE EN VOIE D'ACHÈVEMENT

Une partition pleine de fausses notes

De retournements politiques en luttes de clans, d'économies douteuses en débordements budgétaires, la Cité de la musique se trouve aujourd'hui amputée de sa grande salle de concert. Le vénérable Conservatoire, si critiqué mais tant convoité, va s'y installer dès cet été. N'a-t-on pas fini par oublier qu'il devait former l'élite musicale des générations futures ?

VUE de l'avenue Jean-Jaurès, la future Cité de la musique n'est encore qu'un chantier : à droite, *de vagues formes de béton sortent de* terre dans lesquelles on croit reconnaître la salle de concert modulable, l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique et le Musée instrumental (trop tôt pour imaginer le poste de police; la brasserie et les commerces prévus sur le site) ; à gauche, la haute façade incurvée du futur Conservatoire ; au centre, les lions de la fontaine surveillent devant la Grande Halle, à égale distance des deux sites, l'avancée – retardée – des travaux, prêts à se lancer dans la bataille pour séparer les tenants du projet initial et leurs successeurs, le directeur du Conservatoire et une partie de son corps professoral, le Conservatoire et l'Ensemble InterContemporain, les partisans du « tout à Boulez » et ceux qui les repoussent comme autant de diables. Tous, sauf les lions bien sûr, voudraient *diriger cet établissement tentaculaire qui échauffe* les esprits et que n'aurait pas désavoué George Orwell.

Les logements dévolus aux étudiants dans la partie *de la Cité occupée par le Conservatoire ont été livrés* en octobre dernier. Ils sont déjà occupés. Le reste de la construction, passablement en retard, est assez *curieux, mélange de peinture fraîche et de ciment* poussiéreux. Un lieu assez sale, en vérité, pour un chantier de cette importance, preuve que l'on traînaille, *réparant ce qui a été mal fait ou travaillant à ce* qui n'avait pas été prévu et/ou à ce qui a été modifié en cours de route. Pour de bonnes ou de mauvaises raisons.

UN PROJET LANCÉ DANS L'EUPHORIE DE 1981...

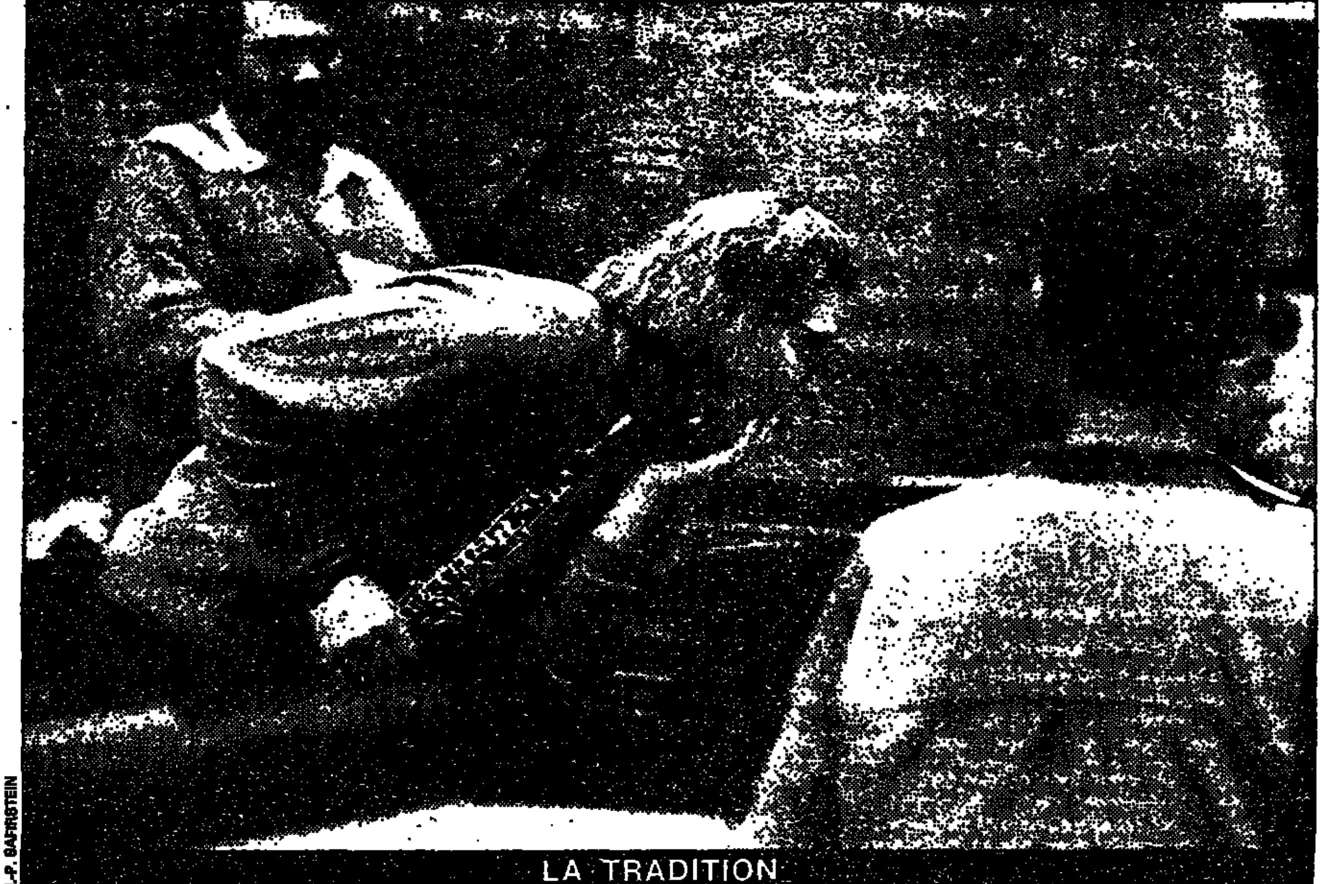
Casque de chantier sur la tête, nous avons presque tout visité, enjambant des escaliers de fortune qui protègent des marches d'escalier qu'on rafistole, les locaux techniques, les salles de classe, les bureaux administratifs, les salles de répétitions, les différents plateaux, salles publiques, salles de danse, salles pluridisciplinaires, le mini-Opéra, la salle d'orgue, la médiathèque, le restaurant, la cafétéria, le bureau du directeur. Habitués à l'immeuble vétuste et cent fois rafistolé de la rue de Madrid, les étudiants vont découvrir un ensemble architectural largement ouvert sur l'extérieur, ménageant de grands puits de lumière inondant les coursives d'une sorte de grand paquebot, sur lequel ils prendront plaisir à s'embarquer. Les salles de cours sont spacieuses, lumineuses (parfois trop, surtout celles qui sont ouvertes à l'ouest ; elles deviendront des fours l'après-midi, dès que le soleil lancera ses rayons). Les murs sont simplement peints, les sols tantôt revêtus de parquet vitrifié, tantôt de moquette rase. Une pierre dure recouvre le sol du grand couloir en forme de U du premier niveau. Les *matériaux de décoration, les portes, les fenêtres*, les poignées, les serrures, les interrupteurs semblent bien légers pour un usage intensif. Certains dureront ce *que durent les roses. Le bâtiment, dont le prix de* revient est d'environ 7 000 francs le mètre carré (ce qui est peu, de l'ordre des prix pratiqués pour un CES), sera lourd à entretenir à l'intérieur (peintures de qualité très moyenne, parquet collé, moquette) et à l'extérieur (importante surface vitrée ; pierres de parement en calcaire tendre et poreux).

Le jour de notre visite, Alain Louvier, successeur de Marc Bleuse à la direction du Conservatoire, avait organisé des auditions pour tester l'acoustique de certaines salles. Elles pèchent par excès de réverbération, les ondes stationnaires y sont nombreuses (le son tourne), provoquant rapidement un sentiment de saturation auditive. Dans une salle de classe, Alain Louvier a joué sans pédale sur un quart de queue fatigué un peu des *Bunte Blätter* de Schumann avec une sonorité digne de celle de Sviatoslav Richter. Flatteur, mais tellement éloigné de la réalité !, comme il le remarquait lui-même. Dans d'autres salles, il suffisait d'élever le ton pour constater *qu'elles sonnent trop.* Nous n'avons pas pu tester la salle de jazz : très jolie harmonie de noir, de bleu et de bois, mais il faudra penser à y *installer quelques prises de courant.* C'est pratique, une prise de courant dans une salle de jazz.

Il est trop tôt pour dire si toutes les salles sont acoustiquement *inadaptées à l'usage prévu.* Celles qui, par exemple, ont reçu un traitement particulier (panneaux composites absorbants sur les murs, grands rideaux mobiles, etc.) *nous ont paru plus* mates, peut-être trop, d'ailleurs, pour un usage instrumental, mais il semblerait qu'elles soient destinées prioritairement aux classes d'informatique musicale et de musique électroacoustique.

A qui la faute ? Aux acousticiens du centre de Grenoble qui se seraient trompés dans leurs calculs ? Aux concepteurs et futurs utilisateurs qui ont mal formulé leurs souhaits ? Aux entrepreneurs qui n'ont pas respecté les cahiers des charges ? Est-ce dû à des économies *réalisées sur les matériaux* ? A un manque de suivi des travaux par la société qui en était chargée ? Attendons que les arbitrages en cours fixent les responsabilités, mais regrettons que ce point si important soit d'ores et déjà sujet à bien des tracas pour les futurs utilisateurs et source de dépenses supplémentaires.

L'idée de donner au Conservatoire national supérieur de musique de Paris (CNSMP) des locaux plus vastes et mieux conçus que l'ancien collège de jésuites de la rue de Madrid (qu'il occupe depuis 1911) n'est pas nouvelle. Plusieurs fois lancée, à chaque fois remise, elle ne prendra forme de façon définitive que



J.-P. SAFRISTEIN

L'ancien collège des jésuites qui hébergeait, rue de Madrid, *l'ancien Conservatoire était devenu* trop petit pour accueillir mille deux cents élèves. La Cité de la musique va les recevoir dans de meilleures conditions dès la rentrée prochaine.

lorsque Jack Lang, inspiré par François Mitterrand, confiera à Jean-Pierre Angremy (Pierre-Jean Remy) une « mission de réflexion sur l'idée d'une cité de la musique », au cours de l'été 1981.

D'auditions en consultations, de réflexions en études, d'enthousiasmes en déceptions cruelles, Angremy, épaulé par Mikael Dittmann, Dominique Amy et Annick Mélo, réussit à imaginer une cité de la musique proche, dans ses grands principes, de celle que nous voyons sortir de terre aujourd'hui. Dans un premier temps, il avait imaginé un nouveau conserva*toire, des ateliers de musique électroacoustique*, un musée instrumental, un opéra avec ses deux salles, ses ateliers de décors, ses plateaux de répétitions et un grand auditorium capable d'accueillir dans d'excellentes conditions un orchestre symphonique et son public. Lorsque Angremy remet son rapport, des arbitrages un peu rapides ont finalement décidé l'implantation du nouvel opéra à la Bastille, sur une place qui s'est révélée difficile à occuper et le maintien de la Cité de la musique à La Villette.

Jean-Pierre Angremy aura eu le mérite de résister aux exigences passablement démagogiques de certains hommes d'appareil et de cabinet qui voulaient un opéra « populaire » de quatre mille places et un auditorium du même acabit.

... VICTIME D'INCERTITUDES POLITIQUES ET DE NOMBREUSES DÉVIATIONS

Le 25 juillet 1982, une Mission musique est créée au sein de l'Etablissement public du parc de La Villette. Son premier directeur, Jean-Pierre Guillard (longtemps administrateur de l'Orchestre de Paris), fut remplacé rapidement par Marc Bleuse, qui cumulait ainsi ce poste avec celui de directeur du Conservatoire de Paris. A l'époque, le Conservatoire était naturellement considéré comme le pôle attractif de la Cité *de la musique (ce qu'il reste), il était donc logique* que son directeur pût vérifier, sous la haute autorité de Maurice Fleuret, directeur de la musique et de la *danse, que cet établissement prestigieux était assuré* de la place d'honneur dans la réalisation effective du projet.

Fin 1986, Marc Bleuse prend du galon ; il est nommé (gouvernement de Jacques Chirac) au poste de directeur de la musique dans le cabinet de François Léotard, ministre de la culture. Il n'en abandonne pas pour autant la direction de la *Mission musique, dont il* reste salarié. Trop pour un seul homme. Bleuse n'eut ni le temps ni l'indépendance (il était sa propre *tutelle) de gérer au jour le jour le suivi de l'avance*ment des travaux de préfiguration. Au même moment, Alain Louvier, le nouveau directeur du Conservatoire, se retrouvait *de facto* privé du pouvoir confisqué par Bleuse. Dans ces conditions, il lui était difficile de faire respecter avec force les droits de l'établissement qu'il dirigeait et pour lequel on lançait ces travaux d'envergure. Pendant l'été 1986, François Léotard confirme le principe de réalisation de la Cité de la musique. Christian de Portzamparc, l'architecte, et Marc Bleuse ont senti passer le boulet : le rapport Chevrillon prévoyait la construction du nouvel opéra (amputé de sa salle modulable et de ses ateliers de

*L'idée de donner au Conservatoire national supé*rieur de musique de Paris (CNSMP) des locaux plus vastes et mieux conçus que l'ancien collège de jésuites de la rue de Madrid (qu'il occupe depuis 1911) n'est pas nouvelle. Plusieurs fois lancée, à chaque fois remise, elle ne prendra forme de façon définitive que décors) au même endroit qu'un conservatoire moins ambitieux. Pierre Boulez est monté au créneau et a su convaincre Jacques Chirac et son ministre de la culture de la bêtise lourde de conséquences qu'ils feraient en suivant les conclusions de ce rapport.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si le déroulement de ce projet a connu des hauts et des bas. Surtout des bas. Ce qui a poussé Jack Lang (il avait retrouvé entre-temps son poste au ministère de la culture) à commander, fin 1988, à Maurice Fleuret, un état des lieux, de l'avancement et des conditions de réalisation de la Cité de la musique.

Ce rapport de cent vingt-six pages (plus dix-sept pages d'annexes) relève sans équivoque et de façon désespérée un certain nombre d'anomalies afférentes à la construction même des bâtiments (qualité, délais, coût, modification du projet initial), s'interroge sur la validité du projet pédagogique présenté par la direction du Conservatoire, pose le problème lié à l'utilisa*tion commune de la salle modulable* par l'Ensemble InterContemporain et les formations du Conservatoire, remet en cause le projet de musée tel qu'il a été défini, souligne l'inadaptation du projet audiovisuel aux besoins pédagogiques et regrette la fragilisation de l'Institut de pédagogie – une institution jugée par beaucoup indispensable dans le cadre du redéploiement de l'enseignement musical en France.

Première constatation, le coût des travaux approuvé par l'Etablissement public de La Villette en novembre 1985 s'élevait à 630 millions de francs ; il semblerait aujourd'hui qu'on frôle les 800 millions de francs. Comment en est-on arrivé là ? Un projet qui traîne, des objectifs flous, des *dépassements* importants à l'ouverture des plis de l'appel d'offres de la partie ouest (*« dus probablement à des ententes »,* selon le rapport Fleuret) *expliquent* ce dépassement. Un dépassement qui n'est pas colossal, mais qui n'a malheureusement pas été dans le sens d'une améliora*tion de la qualité de la construction et des matériaux* utilisés. Au point que le rapport Fleuret se fait l'écho de doutes sur la qualité du gros œuvre (confirmés par Alain Louvier lors de la visite : *« Il y a eu, je crois, des problèmes de béton »,* nous a-t-il spontanément confié) pouvant gravement peser sur la réalité des performances acoustiques des locaux et notamment sur une isolation phonique voulue la meilleure possible.

Moins grave, puisque éventuellement réversible, le rapport Fleuret confirme ce que l'on avait entendu dire : Alain Louvier a fait aménager un appartement non prévu au programme. D'une superficie de *250 mètres carrés,* cet appartement de fonction (nous ne l'avons pas visité) aurait pu être inscrit au programme dès l'origine, car la présence du directeur dans son établissement de jour comme de nuit n'a pas que des désavantages (une pratique considérée comme normale dans l'enseignement primaire et secondaire). Mais les conditions dans lesquelles cet appartement a été réalisés contre les avis successifs de François Léotard et de Jack Lang et des directeurs de la musique, laissent à penser qu'Alain Louvier n'a peut-être pas eu les mains libres dès lors qu'il s'est agi de discuter de pied ferme avec des constructeurs qui avaient accédé à ses désirs coupables. D'autre part, le départ précipité de Raymond Gallois-Montbrun de la direction du Conservatoire, dans des conditions jugées par beaucoup assez indignes de son passé et des services qu'il y avait rendus, a posé le douloureux problème de l'attribution de l'appartement de fonction qu'il occupait rue de Madrid. Un problème posé à nouveau quelques années plus tard lorsque Marc Bleuse, qui l'avait récupéré entre-temps, fut nommé directeur de la musique après un passage éclair à la tête du même établissement. Quand on a un appartement de fonction, on y tient au point de ne pas vouloir le laisser à son successeur. Air connu.

Le rapport relève aussi des modifications ayant trait au plateau d'orchestre situé dans les bâtiments du Conservatoire. Pierre Boulez a demandé que l'on augmente sa hauteur sous plafond. Il a donc fallu creuser le sol. Ce faisant, des places de parking ont été perdues. Pierre Boulez a également demandé que l'on supprime les gradins. D'où fabrication de gradins mobiles, jugés indispensables par la régie des orchestres du Conservatoire, qui tient à ce que les jeunes musiciens soient placés dans des conditions proches de celles qu'ils rencontreront dans leur vie professionnelle. Mis à part la suppression contestable des gradins, Boulez avait raison de proposer cette modification, qui augmente dans des proportions considérables le cubage de cette salle qui se rapproche ainsi du volume d'un vrai *auditorium. Mais voilà, ces modifi*cations coûtent cher, font prendre du retard à un chantier et n'améliorent pas les relations entre les dif*férents intervenants.*

On n'en finirait pas d'énumérer les déviations entre le projet originel et sa réalisation définitive ; certaines sont moins importantes que d'autres. Quelques-unes l'améliorent. Une est assez drôle et traduit bien les tensions qui règnent entre les différents acteurs de cette mauvaise pièce. *Le rapport Fleuret insiste sur le* fait que l'Ensemble InterContemporain a conquis du terrain en s'octroyant dix-neuf bureaux ou salles de *réunions pour une équipe qui compte douze personnes* (sans les musiciens). Cette histoire de territoire a des relents de drame paysan bien sympathique dans un lieu, La Villette, *riche d'un tel passé agricole.*

Une autre déviation est plus grave. Les services administratifs du Conservatoire ne cessent de prendre

(Lire la suite page 22.)

LA CITÉ DE LA MUSIQUE EN VOIE D'ACHÈVEMENT

Un Conservatoire si convoité

➡ *(Suite de la page 21.)*

de l'ampleur au point qu'une dizaine de studios de travail traités acoustiquement vont leur être rétrocédés. Et les élèves, où vont-ils aller travailler ? Et où vont-ils dormir puisqu'il reste encore des logements à construire dans la partie est, qui ne sera pas ouverte avant 1992 ? Et à quel prix ces studios vont-ils leur être loués et par qui vont-ils finalement être gérés ? Il faudrait aussi comptabiliser les doubles portes isolantes supprimées par mesure d'économie, évoquer le problème lié à la vente de l'immeuble de la rue de Madrid et la réintégration de tout ou partie d'une somme sujette à variation en fonction des expertises et du bon vouloir du ministère des finances. Il faudrait s'interroger sur la présence sans cesse accrue de la SACEM et celle, fantomatique, du petit commerce (lié à la musique ou non) censé apporter un surcroît d'humanité dans ce lieu perdu... et des rentrées d'argent non négligeables dans les caisses de la Cité de la musique.

Tel qu'il est ajourd'hui, le Conservatoire de La Villette n'est plus conforme à ce qu'il devait être et ne sera pas livré à temps. Sera-t-il l'orgueil de La Villette ? Alain Louvier pense tout de même pouvoir emménager cet été.

Mais les enjeux importants se trouvent ailleurs. On s'en doute. Que va-t-on enseigner au Conservatoire de la Cité de la musique, qui va le diriger et sous l'autorité de qui ?

UN PROJET PÉDAGOGIQUE IMPRÉCIS QUI IMPLIQUE...

Alain Louvier a publié un projet pédagogique qui, en sept pages, définit les grandes lignes du domaine d'intervention du CNSMP, le niveau de cette intervention, les évolutions ultérieures ; il recense les nouveaux outils dont les professeurs et les élèves vont disposer. De façon frontale, le directeur du Conservatoire marque son territoire par rapport à la direction de la musique. Il propose de nouveaux enseignements – extension du département de pédagogie, création d'un département de jazz, d'une formation supérieure aux métiers du son, – affirme la nécessité de l'étude des langues étrangères et propose une préparation renforcée des étudiants du cycle de perfectionnement aux concours internationaux. Son document n'est pas entièrement critiquable, il a l'avantage d'être proposé par un musicien qui a fait ses preuves comme directeur pendant de nombreuses années au Conservatoire de Boulogne. Mais il ressortit davantage au règlement qu'à un projet ambitieux.

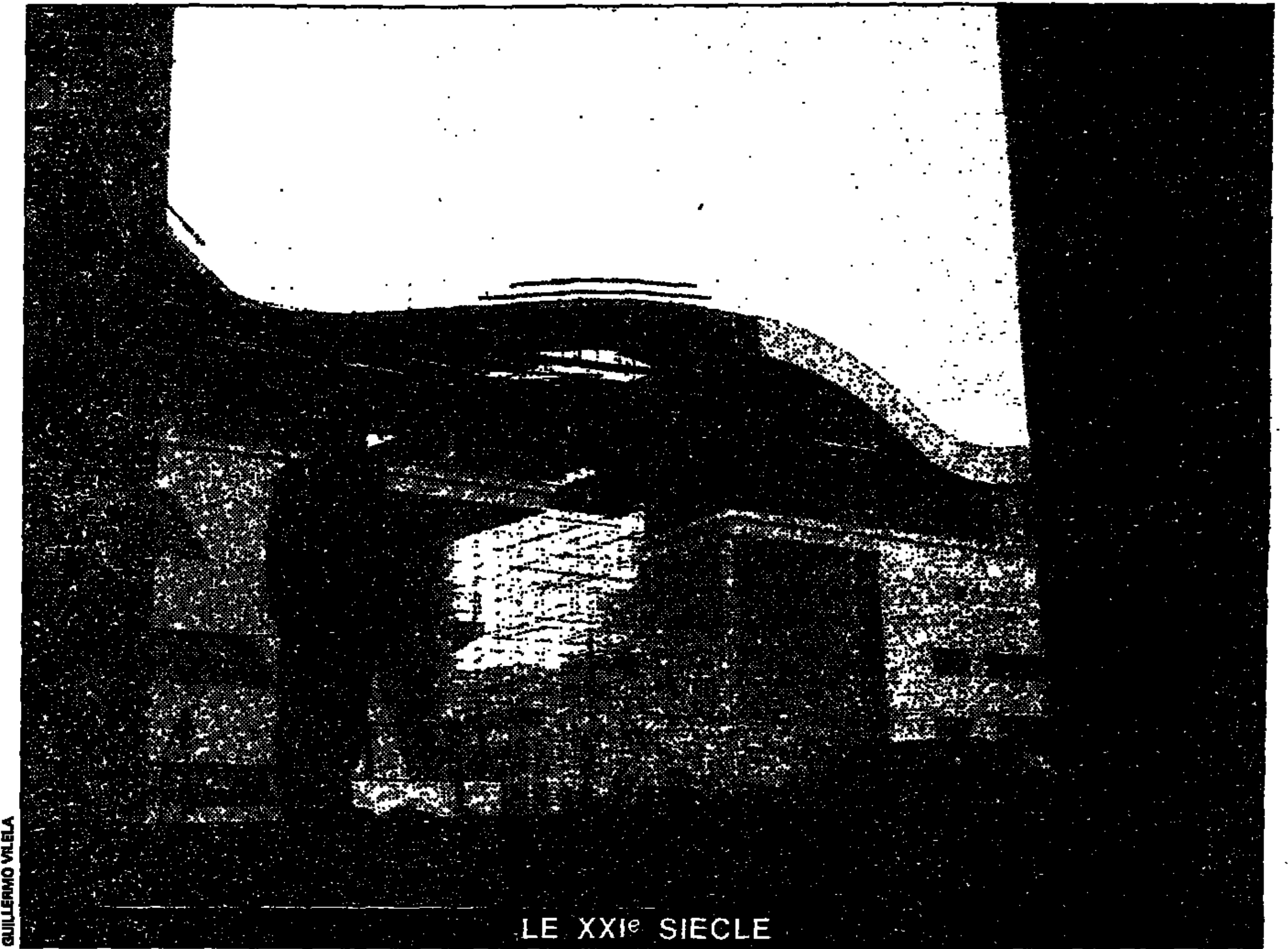
Au passage, il n'est peut-être pas inutile de dénoncer une idée reçue sur le Conservatoire. Ce vénérable établissement ne formerait que des solistes qui, aigris par l'échec de leur carrière internationale, viendraient grossir les rangs des musiciens d'orchestre, apportant avec eux leur lot de frustrations et de rancœurs. Une analyse inacceptable tant que l'on ne prendra pas en compte la réalité de la gestion administrative et musicale des orchestres français. Et surtout parce qu'elle fonctionne sur des schémas qui ignorent ce qui se passe dans les classes du Conservatoire.

De ce point de vue, l'abandon du projet d'auditorium de deux mille cinq cents places est catastrophique : le projet aurait rendu possible l'installation, sur le site, d'un grand orchestre symphonique et l'éclosion d'une programmation musicale attractive que la petite salle modulable ne peut à elle seule assumer. Nous souhaitons d'ailleurs bien du plaisir à son responsable (une chance de voir construire cette grande salle demeure puisque les terrains affectés à sa construction sont toujours prêts à la recevoir)... car il n'y a pas de salle de concert de grande qualité à Paris. La salle Pleyel a bien été refaite, mais son acoustique est déplorable : excès de réverbération, gonflement de certaines fréquences, doublement d'autres, localisation toujours imprécise de certains instruments à vent, fond d'orchestre couvrant les cordes, timbre du piano dénaturé. Quant au Théâtre des Champs-Elysées, sa réfection à l'identique lui a donné une acoustique d'une sécheresse rare qui, ajoutée à son petit cubage, y interdit plus que jamais l'exécution d'œuvres aux effectifs trop fournis. D'autre part, peut-on vraiment considérer comme prioritaire l'appui pédagogique donné par les membres de l'Ensemble InterContemporain (trop de ses membres font déjà partie du corps professoral du CNSMP) ? Le répertoire de cette formation, principalement centré sur la musique d'aujourd'hui, reste secondaire dans la formation d'un musicien d'orchestre. L'essentiel de l'activité musicale ne consiste-t-il pas à jouer le répertoire qui s'étend de Haydn à Messiaen ?

En revanche, il n'y aurait que du bénéfice à retirer de la présence d'une grande institution symphonique à La Villette. Les professeurs à qui nous en avons parlé, les musiciens eux-mêmes n'y voient que des avantages : Alain Louvier en voit moins, semble-t-il. Mais il est un compositeur assez détaché des réalités de la vie musicale internationale et partisan d'une priorité naïve et contestable à la modernité : le crédit accordé aux avis des compositeurs dans les jurys prend des proportions inquiétantes. Des professeurs du Conservatoire nous ont dit leur déception de voir des jurys d'entrée en troisième cycle formés sans instrumentistes de grand renom spécialistes de la discipline jugée. D'ailleurs on est en droit de se demander si, demain, le Conservatoire devra être dirigé par un compositeur ou organisé en départements égaux en droits, représentés au sein d'un conseil dirigé par un musicien ou une personnalité musicale reconnue. De préférence pas par un commis de l'Etat extérieur au milieu musical, qui pourrait être son second.

Trois aspects du projet pédagogique d'Alain Louvier méritent donc d'être réenvisagés.

Le « tout à l'audiovisuel » fait craindre des dérives budgétaires importantes pour un plus pédagogique qui reste à prouver. Vouloir filmer, enregistrer de façon professionnelle ce qui se passe dans les classes est inutile dans bien des cas, coûteux toujours. Les radios et télévisions de service public sont là pour diffuser les événements artistiques les plus importants. Un matériel léger est bien suffisant pour filmer éventuellement des cours si le professeur y trouve un intérêt pour son enseignement.



GUILLERMO VILELA

Le toit en forme de vagues qui réunit le Conservatoire et les logements des élèves évoque une sinusoïdale qui se déploie, légère et aérienne. L'architecture de la Cité de la musique se veut le simple habillage de l'acoustique.

Critiquable également, l'idée qu'une formation poussée en informatique musicale et en musique électroacoustique soit obligatoire pour tous les élèves compositeurs. La composition est d'ailleurs un département qu'il faudrait revoir à la baisse et totalement réorganiser sur des bases plus saines. Le Conservatoire a-t-il besoin de dix professeurs dans le département de composition lorsqu'il n'emploie que trois professeurs dans celui dévolu à la musique ancienne et qu'un professeur de clarinette (curieusement le clavecin ne fait fait pas partie de la musique ancienne au Conservatoire) ? Et que doit-on enseigner dans ces classes ? Pour former quelle sorte de compositeur ?

Le Conservatoire doit-il prendre en compte tous les acquis de la modernité au risque de se trouver bien embarrassé lorsque le matériel coûteux se trouve en obsolescence ? (Marc Bleuse a fait acheter 600 000 francs une machine Syter conçue par le GRM, sur les conseils de Guy Reibel, lui-même un ancien du GRM.) Il a fallu embaucher un assistant pour la faire fonctionner, alors qu'elle ne passionne guère les élèves et si peu les professeurs.

... UNE REMISE A PLAT DES OBJECTIFS DU CONSERVATOIRE

Le rôle du Conservatoire n'est-il pas de donner un métier solide aux candidats compositeurs, de leur donner ce que l'on appelle dans le métier une « oreille » (d'autant que la composition proprement dite ne s'apprend pas vraiment) ? Dans un documentaire sur le Conservatoire tourné par Danièle Cohen-Levinas pour la SEPT, Betsy Jolas, professeur d'analyse, regrette de ne plus avoir d'élève compositeur dans sa classe (sous-entendu depuis qu'on a créé une classe d'analyse pour les compositeurs : le grand défaut du Conservatoire est l'inflation des spécialités). Malaise. Ivo Malec, professeur de composition réputé du Conservatoire, vient d'envoyer à Alain Louvier une lettre de trois pages pour dénoncer les agissements d'Alain Bancquart. Professeur de composition et conseiller aux études, il régnerait sans partage sur un département qui n'a admis l'an dernier que cinq élèves.

Une fois formés sur des bases classiques qui doivent sans doute prendre en compte l'école sérielle et une initiation théorique aux technologies nouvelles, les élèves compositeurs doivent pouvoir choisir ensuite leur voie. Travailler s'il le veulent au GRM, à Bourges, à l'IRCAM, avec Xenakis, Pierre Henry ou chez Louis Dandrel à Espaces nouveaux. Le Conservatoire ne peut choisir entre toutes ces esthétiques et les incorporer à son cursus. Ce serait déraisonnable et, encore une fois, inutilement coûteux. Il existe des institutions subventionnées par l'Etat qui sont à même de donner une formation poussée aux élèves qui le souhaitent. De toute façon, il n'est pas écrit que le Conservatoire soit là pour former des compositeurs de musique dite classique (on pourrait écrire contemporaine). Si les compositeurs de musiques de film ou de chansons étaient tous passés par là, leurs œuvres seraient souvent meilleures, et certains ne seraient pas obligés de les faire écrire par des « nègres ». Enfin, si on leur apprenait encore à orchestrer convenablement.

Dernier problème soulevé par le projet pédagogique de Louvier : le Conservatoire doit-il former des musiciens preneurs de son ? Doit-on engager des dépenses importantes pour s'équiper avec un matériel qui se caractérise par sa rotation rapide ? Et un matériel qui ne servira qu'à si peu d'élèves ? La personnalité du professeur coordonnateur n'est pas en cause. Michel Philippot est un musicien cultivé, savant même, qui a exercé dans sa jeunesse le métier de musicien-metteur en ondes à la radio et qui actuellement enseigne la composition au Conservatoire. Mais il existe des écoles spécialisées pour cela. Et elles sont performantes.

Il y aurait d'autres priorités... Apprendre, par exemple, systématiquement aux pianistes à être aptes à régler eux-mêmes leur piano en cas de catastrophe, voire à leur inculquer des notions qui leur permettraient non pas d'accorder, mais au moins de reprendre un accord.

Il est évident que l'enseignement au Conservatoire doit être remis à plat, clairement défini dans le but à atteindre et les moyens qui lui seront alloués. Evidemment, le problème posé par les prises de position permanentes de Pierre Boulez (qui a un peu trop tendance à se conduire comme un directeur de la musique *bis*) reste entier. Il est facile de l'accuser de vouloir prendre le pouvoir sans l'assumer de façon concrète, mais la lecture d'un opuscule édité par le Conservatoire en 1987 est instructive sur le rôle qu'on veut lui faire jouer. Ce document de quarante-huit pages cite son nom abondamment, lui donne une place d'honneur en mettant sa photo en regard de celle de Gabriel Fauré (qui fut l'un des grands directeurs de la Rue de Madrid), et cela dès la cinquième page. Il n'a pourtant jamais fait partie du corps enseignant de cet établissement. N'a-t-on pas pris l'habitude de l'utiliser comme caution intellectuelle, quitte à le lui reprocher ensuite dès qu'il hausse le ton ?

Boulez fait d'autant plus peur qu'il est l'un des rares musiciens français capables d'avoir une vue globale et internationale des problèmes posés par l'organisation de la vie musicale. Le théoricien est critiquable dans son mépris (et plus que cela) affiché pour tous ceux qui ne partagent pas ses vues sur l'évolution du langage musical. Et sur ce point, il doit être tenu à distance respectable d'un établissement de formation musicale. Il serait en effet dommageable qu'une personnalité proche de son courant de pensée prenne la direction du Conservatoire ou celle de la Cité de la musique (lui-même a dépassé l'âge de la retraite) tant que Boulez et ses proches n'ont pas abandonné leur volonté hégémonique sur ce que doit être la musique aujourd'hui (rejet de la musique ancienne jouée sur instruments d'époque, rejet de compositeurs aussi joués que Prokofiev, Chostakovitch, Poulenc, Britten, les répétitifs, Milhaud ou Honegger, voire Dutilleux). Mais, dans le même temps, comment refuser d'écouter ce grand professionnel lorsqu'il propose des solutions qui ne sont tout de même pas toutes dictées par une supposée soif de pouvoir.

La vie musicale française a vraisemblablement besoin de talents comme le sien, comme elle a besoin d'un directeur de la musique aussi soucieux d'équilibre et rigoureux dans l'utilisation des fonds publics que l'est Michel Schneider. Un fonctionnaire sensible à la musique : ses nombreux articles et livres en témoignent. Les musiciens français n'ont rien à gagner de cette guerre de tranchées qui nous ridiculise et qui amoindrit nos forces déjà bien déclinantes internationalement. Le Conservatoire doit être un lieu ouvert, confié à une direction libérée des pesanteurs de l'administration, capable d'attirer à lui les plus grandes personnalités musicales françaises et étrangères. Le Conservatoire ne doit pas non plus sacrifier le contenu de son enseignement à des règles tatillonnes qui masquent un manque d'imagination atterrant. Il pourrait notamment trouver un statut valorisant pour les professeurs afin d'attirer des grandes compétences (en augmentant, par exemple, leur salaire (1) et en créant un code de déontologie, comme le suggère Maurice Fleuret dans son rapport), statut qui ne passerait sans doute pas par la titularisation mais par des contrats à durée déterminée.

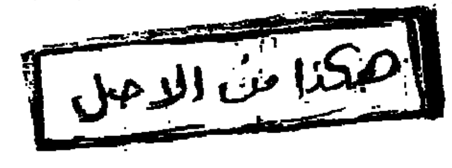
Que l'on s'assoie autour d'une table, que l'on discute en prenant en compte tous les avis autorisés, et notamment ceux des interprètes qui sont actuellement laminés au Conservatoire (2), pour imaginer le Conservatoire de demain. Le ministère n'a pas à imposer ses vues : il est par définition éphémère et changeant dans ses objectifs ; les musiciens n'ont pas à prendre l'administration pour plus bornée qu'elle n'est : elle a ses domaines de compétences, auxquels eux, musiciens, n'entendent rien.

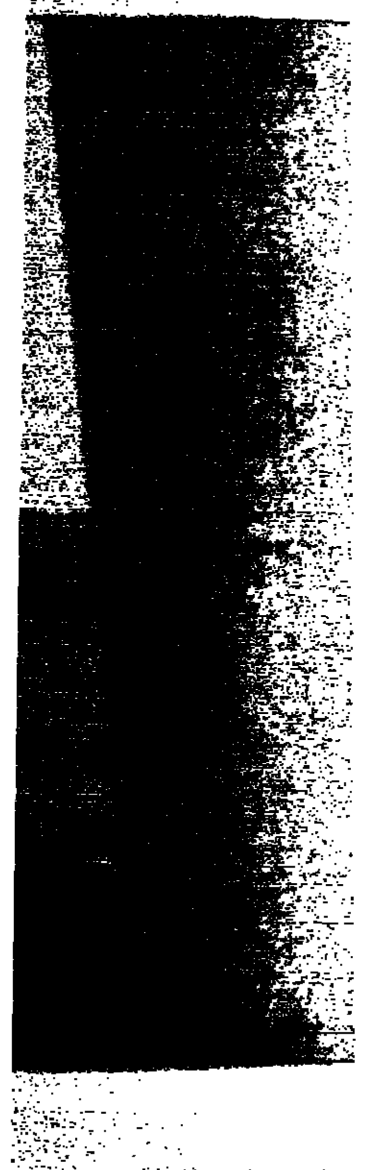
Le jour où Marcel Landowski, Pierre Boulez, William Christie, Semyon Bychkov, Emmanuel Krivine, Michel Schneider, Jean-Bernard Pommier, Huguette Dreyfus, Michel Chapuis, Philippe Manoury, Gérard Poulet, Dominique Merlet, Jean-François Heisser, Michel Plasson, Jean-Jacques Kandorow (liste non limitative) des grands chanteurs et metteurs en scène mettront en commun leur talent et leurs idées, la vie musicale française sortira peut-être du marasme dans lequel elle s'enfonce depuis des années.

ALAIN LOMPECH

(1) Actuellement un professeur du Conservatoire gagne à peine la moitié, en un mois, de ce que gagne un soliste de renommée très moyenne en une soirée.

(2) L'équipe dirigeante, réunie autour d'Alain Louvier, ne compte, sur neuf membres, que deux ex-instrumentistes passés depuis longtemps à la composition et un chef d'orchestre à la renommée à confirmer.





DEUX FILMS DU BOUT DU MONDE

Résistance culturelle et résistance armée

« Cinéma des antipodes » va permettre au public de découvrir deux films jamais vus en dehors de quelques festivals. Tournés loin d'ici, ils révèlent des images et des sensibilités nouvelles. *Mortu Nega*, réalisé par Flora Gomes, vient de Guinée-Bissau. *Haitian Corner*, de Raoul Peck, a été filmé au sein de la communauté haïtienne de New-York.



Flora Gomes

FLORA GOMES, le réalisateur de *Mortu Nega*, a appris le cinéma à Cuba pendant la guerre de libération de la Guinée portugaise. Avec quelques autres, il est allé là-bas à la demande d'Amilcar Cabral, fondateur du Parti pour l'indépendance de la Guinée et des îles du Cap-Vert (le PAIGC) et animateur de la résistance. Cabral voulait qu'il y ait des cinéastes guinéens pour filmer la proclamation de l'indépendance. Pour lui, la guerre de libération était une affaire de résistance culturelle autant que de résistance armée.

C'est ce point de vue que Flora Gomes met en images. Son film commence avant la fin de la guerre, au moment de l'assassinat de Cabral. Aux yeux des Portugais, cette mort devait porter un coup fatal à la résistance. En fait, elle a galvanisé l'ardeur des combattants. *Mortu Nega* montre cette dernière phase des affrontements. Mais ce n'est pas un film de guerre. C'est l'histoire d'une femme, Diminga (Bia Gomes), qui va rejoindre son mari au front – tous les hommes y sont. Elle est séparée de lui depuis très longtemps. Il a été blessé. Elle a besoin de le voir, de savoir comment il va. Puis, c'est la fin des combats. Elle rentre au village. Son mari la rejoindra plus tard.

Flora Gomes dit que la fin de la guerre, ce n'est pas la paix. *Le pays est dévasté. L'approvisionnement est très* difficile et la sécheresse s'en mêle. Après cinq siècles de colonisation et dix ans de guerre, la paix, ce serait de construire ce pays. Mais comment faire quand on est privé de toutes ressources et que la population est analphabète ?

Comment faire aussi pour tourner un film quand le cinéma coûte si cher ? Le réalisateur s'est souvenu que, même en pleine guerre, quand le parti tenait les deux tiers du pays, Cabral s'était donné les moyens de financer la culture et l'éducation. Par exemple, il avait créé des écoles-pilotes où l'on faisait du théâtre. Flora Gomes y a été élève. Toujours est-il que le cinéaste a su convaincre un ministre, celui de l'économie, mort depuis dans un accident (le film lui est dédié) ; puis un autre ; puis un autre encore.

Quand les premiers capitaux ont été engagés, il a bien *fallu, pour qu'ils ne soient* pas perdus, *trouver un complément*. Tout le monde en Guinée-Bissau a participé, le public, les privés aussi, et la France. Flora Gomes a travaillé l'adaptation et les dialogues avec un scénariste français, David Lang. Des Français et des Guinéens formés à Cuba ont composé l'équipe technique.

Mortu Nega est un film singulier, car il parle, sur un ton différent, d'une société dont nous ignorons à peu près tout. La guerre n'est pas réellement montrée. On la devine à travers les préoccupations des gens ou plutôt à leur façon de se préoccuper des autres, la solidarité, la disponibilité. Les femmes aussi sont joliment filmées : *leur générosité, leur goût de la vie. Ou encore cette scène*, au cours d'une séance de formation des adultes. Un animateur tente d'expliquer des abstractions comme « unité », « progrès ». Le mot « lutte » parle davantage : les hommes l'ont vécue dans la guerre, les femmes savent ce que c'est que se battre pour nourrir les enfants. En quelques images, tout est dit de la nécessité et de la difficulté de l'éducation.

Autre moment « différent » pour un spectateur occidental, la séquence où Diminga et les autres femmes, confrontées à trop de problèmes, convoquent une cérémonie traditionnelle pour faire parler le tambour et demander aux esprits des défunts de dire qui est responsable des morts de la guerre et de la sécheresse, et ce qui doit guider les survivants, les « mortu nega », ceux dont la mort n'a pas *voulu. Près de 3 000* personnes, danseurs et masques sont venus de tous les villages environnant pour participer au tournage après l'annonce à la radio.

GUERRE ET PAIX

« Cette cérémonie est le moyen le plus beau, le plus poétique, le plus naturel aussi, que j'ai trouvé pour exprimer toutes ces interrogations, explique Flora Gomes. *L'appel aux morts permet à Diminga de faire le bilan et de poser les vraies questions. Pourquoi les amis dans la guerre ne sont plus des amis dans la paix ? Comment garder la volonté d'unité, la disponibilité, la solidarité qui ont fait la force des combattants ? Comment aussi préserver la dimension culturelle introduite par Cabral dans la résistance ? Pour Diminga, cette cérémonie signifie qu'elle garde l'espoir. D'ailleurs, à la fin du film, il pleut. Les enfants rient et dansent sous la pluie. La pluie, les enfants, il nous reste au moins l'espoir. A nous de le faire exister. »*

Raoul Peck, l'auteur de *Haitian Corner*, réside, lui, en Allemagne de l'Ouest. Ses parents ont dû quitter Haïti *quand il était encore enfant*. Il a ensuite vécu aux Etats-Unis, en Afrique noire et en France. Il a étudié le cinéma en RFA, où il a réalisé des courts-métrages sur des thèmes abstraits – des allégories : le mensonge (*Leugt*), la démocratie devenue objet de consommation pour les Allemands (*Merry Christmas Deutschland*). Il a longtemps porté son film sur Haïti, l'exil d'Haïti. Il en avait écrit une première version à l'école de cinéma.

Haitian Corner, le film, porte le nom d'une librairie de New-York (depuis, son propriétaire est mort et elle a disparu). C'est là que Joseph Bossuet (Patrick Rameau), un jeune émigré, rencontre régulièrement d'autres Haïtiens. Mais il vit comme en exil de sa propre communauté, obsédé par le souvenir des sept années qu'il a passées en prison à Haïti et des sévices qu'il y a endurés. Un jour, il croit reconnaître l'un de ses tortionnaires.

THÉRÈSE-MARIE DEFFONTAINES

★ Lire les renseignements pratiques ci-contre dans la rubrique « Films nouveaux ».

L'opération « Cinéma des antipodes »

Lorsque Jean-Pierre Krief et Alex Szalat, fondateurs de KS Visions, ont découvert *Haitian Corner* et *Mortu Nega*, ils ont eu un coup de cœur pour ces œuvres atypiques, éloignées des préoccupations du public français et donc, en principe, sans espoir de diffusion. Malgré les différences ethniques et culturelles, Jean-Pierre Krief et Alex Szalat croient la rencontre toujours possible. *« En France, on laisse généralement peu de place aux gens qui viennent d'ailleurs. Nous pensons que si l'on projette ces films inconnus pendant un temps suffisant, le contact se fera, car il y a un public pour ces cinématographies différentes. »*

Pour leur donner une chance d'exister vraiment, c'est-à-dire d'être vues, KS Visions a décidé d'aller au-delà de ses activités habituelles (le documentaire de création et la production) et de les diffuser. L'opération, qui s'appelle « Cinéma des antipodes », profite des possibilités offertes par le Centre national de la cinématographie (Fonds d'aide à la diffusion et Fonds d'aide aux cinématographies peu diffusées). Elle a également obtenu une aide spécifique du ministère de la coopération, naturellement intéressé par la sortie de ces films puisqu'il les a coproduits. Les deux œuvres sont programmées pendant cinq semaines dans une salle grand public, l'UGC Lyon-Bastille (*Mortu Nega* les jours impairs, *Haitian Corner* les jours pairs). Si le public vient, la démonstration sera faite. L'opération s'étendra alors à d'autres salles et à d'autres films.

Par ailleurs, le ministère de la coopération a décidé de créer un prix pour la création cinématographique africaine. Afrique en création-cinéma récompensera chaque année un long-métrage et un court-métrage, ou un réalisateur particulièrement novateur. Il sera proclamé pendant le Festival de Cannes, pour focaliser l'attention.

T.-M. D

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

Adieu au faux paradis

de Tevfik Baser, avec Zuhal Olcay, Brigitte Janner, Ruth Olafsdottir. Allemand (1 h 32).

Une jeune femme turque vivant en Allemagne tue son mari. Elle est condamnée à six ans de prison et là, elle apprend à vivre. Mais elle doit être extradée et jugée dans son pays d'origine.

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

Le Champignon des Carpathes

de Jean-Claude Biette, avec Tonie Marshall, Valérie Jeannet, Thomas Badek, Laurent Cygler, Howard Vernon, Laura Betti. Français (1 h 40).

Théâtre, pollution nucléaire et champignon miraculeux. Fiction, réalité dégradée, utopie. Une fable sur notre monde vu par un cinéphile cinéaste satiriste.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Le Décalogue 1, un seul Dieu tu adoreras

de Krzysztof Kieslowski, avec Henryk Baranowski, Wojciech Klata, Maja Komorowska. Polonais (53 mn).

Un enfant de onze ans meurt brusquement. Entre les prières d'une tante fervente catholique et la fureur d'un père qui brise l'autel d'une église en construction, où est la vérité ?

VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Le Décalogue 2, tu ne commettras point de parjure

de Krzysztof Kieslowski, avec Krystyna Janda, Aleksander Bardini, Olgierd Lukaszewicz. Polonais (57 mn).

Une jeune femme enceinte fait le vœu d'avorter si son mari, gravement malade, condamné par tous les médecins, guérit. Le miracle se produit, et elle refuse d'avorter. Où est le bon choix ?

VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Le Fantôme de l'Opéra

de Dwight H. Little, avec Robert Englund, Jill Schoelen, Alex Hyde White. Américain (1 h 29).

Les fastueuses aventures d'une chanteuse qui a séduit le fantôme d'un compositeur, le fameux fantôme de l'Opéra. Gaston Leroux éternel.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, handicapés, dolby, 14e (43-35-30-40).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

La Guerre des Rose

de Danny De Vito, avec Michael Douglas, Kathleen Turner, Danny De Vito, Marianne Sägebrecht. Américain (1 h 57).

Les époux Rose ne manquent pas de caractère, ni l'un ni l'autre. Après s'être aimés, ils divorcent. Le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne se font pas de cadeaux. Les coups bas, les coups tordus, rien ne leur fait peur. Mais ils ne sont pas vraiment méchants.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01).

Haitian Corner

de Raoul Peck, avec Patrick Rameau, Aïlo Auguste-Judith, Jean-Claude Eugène, George Wilson. Haïtien (1 h 38).

Lire notre article ci-contre.

VO : U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

Mon père

de Gary David Goldberg, avec Jack Lemmon, Ted Danson, Olympia Dukakis. Américain (1 h 57).

Comment un fils enseigne à son vieux père les douceurs de la vie célibataire. Com- ➡

CINÉMA

→

ment le vieux père, retrouvant l'existence conjugale, tombe malade, meurt, et ne se laisse pas oublier.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

Mortu Nega

de Flora Gomes,
avec Bia Gomes,
Tunu Eugenio Almada,
Mamadu Uri Baldé,
M'Male Nhassé,
Sinho Pedro Da Silva.
Bissauguinéen (1 h 26).

Lire notre article page 23.

VO : U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

Potins de femmes

de Herbert Ross,
avec Sally Field,
Dolly Parton,
Shirley McLaine,
Daryl Hannah,
Olympia Dukakis,
Julia Roberts.
Américain (1 h 58).

Une si jolie petite ville de l'Amérique profonde, vue du salon de coiffure où les dames se rencontrent, se racontent, fomentent leurs intrigues. Sourires et émotions.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40).
VF : U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40).

Les Sabots à bascule

de René Duranton,
avec Charlotte Julian,
Michel Melki,
Billy.
Français (1 h 35).

Une farce paysanne qui n'a d'autre but que de faire rire. Vaste ambition.

L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Stan the Flasher

de Serge Gainsbourg,
avec Claude Berri,
Aurore Clément,
Richard Bohringer,
Elodie.
Français (1 h 10).

Une histoire de paumé, raté, moche, désespéré, ironique, cynique, amoureux, souffreteux, comme les aime Serge Gainsbourg qui aurait sans doute voulu, comme Jacques Brel, être beau et con à la fois.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

Susie et les Baker Boys

de Steve Kloves,
avec Michelle Pfeiffer,
Jeff Bridges,
Beau Bridges.
Américain (1 h 53).

L'existence galère et routinière de deux pianistes d'hôtel qui ont eu leur heure de gloire et la retrouvent un temps grâce à une chanteuse très belle. Un raz de marée dans leur vie.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, 9e (47-42-56-31).

SÉLECTION

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Le Bal du gouverneur

de Marie-France Pisier,
avec Vanessa Wagner,
Kristin Scott-Thomas,
Didier Flamand,
Laurent Grevill,
Jacques Sereys.
Français (1 h 38).

Amours et mondanité, chaleur fiévreuse. La dernière colonie devient un « territoire d'outre-mer », une adolescente devient adulte. Le charme désuet d'une époque provinciale, et la tendresse caustique d'un regard lucide.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40).

Chérie, j'ai rétréci les gosses

de Joe Johnston,
avec Rick Moranis,
Matt Frewer,
Marcia Strassman.
Américain (1 h 34).

Comme chacun sait, les savants sont distraits et laissent tout traîner. Et voilà comment les enfants d'un savant et quelques-uns de leurs copains se trouvent miniaturisés, jetés dans la jungle du gazon, parmi les insectes et les sacs poubelles. Dans des décors sans effets spéciaux, que d'aventures !

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Ermitage, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Chet Baker, let's get lost

de Bruce Weber,
avec Chet Baker,
Carol Baker,
Vera Baker.
Américain, noir et blanc (2 h).

Montage de documents et d'interviews qui racontent la vie d'un jazzman enchanteur. Sa famille, ses femmes, ses amis parlent de lui, et lui on l'écoute, on le voit jeune et beau, vieilli et génial.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46).

Crimes et Délits

de Woody Allen,
avec Martin Landau,
Woody Allen,
Anjelica Huston,
Mia Farrow.
Américain (1 h 44).

Parce que son père lui répétait sans cesse qu'il vivait sous le regard de Dieu, Martin Landau est devenu ophtalmologiste. Un jour il rencontre Woody Allen, documentariste incompris. La famille, le monde, la vie, la vengeance, les amours, l'humour masochiste de Woody Allen, le plus new-yorkais des juifs new-yorkais.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16).
VF : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Erreur de jeunesse

de Radovan Tadic,
avec Francis Frappat,
Muni,
Géraldine Danon,
Patrick Bauchau,
Didier Flamand,
Irène Jacob.
Français, noir et blanc (1 h 30).

Un jeune poète aime les femmes. Une femme aime les hommes. Ils étaient faits pour se rencontrer, et pour former, avec une vieille dame qui tue par téléphone, un trio fatal. Littéraire, poétique, beau, insolite.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Maman

de Romain Goupil,
avec Anémone,
Arthur H.,
William Lafon,
Karim Massard,
Sabrina Houicha.
Français (1 h 28).

Anémone n'est peut-être pas une femme que l'on pourrait appeler honnête, mais en tant que mère, il n'y a rien à redire. Elle est prête à tout, y compris à mettre sur pied un casse terrible, pour nourrir ses enfants et ceux des copines. Mais les flics étant ce qu'ils sont, ça ne va pas tout seul. Peu importe, Anémone est formidable.

Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

Music Box

de Costa-Gavras,
avec Jessica Lange,
Armin Mueller-Stahl,
Frederic Forrest,
Donald Moffat.
Américain (2 h 05).

Y a-t-il prescription pour les crimes de guerre ? Un Hongrois naturalisé américain, devenu bon citoyen et bon père de deux enfants bien intégrés est accusé d'avoir été un nazi actif. Procès. Sa fille, avocate, le défend. Un film généreux, et engagé. Un film de Costa-Gavras.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
VF : Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Oublier Palerme

de Francesco Rosi,
avec James Belushi,
Mimi Rogers,
Joss Ackland,
Philippe Noiret,
Vittorio Gassman.
Italo-français (1 h 40).

Le candidat à la mairie de New-York ayant fait sa campagne en stigmatisant la mafia de la drogue et étant d'origine sicilienne, il décide de faire son voyage de noces à Palerme. Las, la mafia est partout et cherche à le piéger. Rosi filme la ville avec amour.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Le Rendez-vous des quais

de Paul Carpita,
avec Roger Manunta,
André Maufray,
Jeannine Moretti.
Français, noir et blanc (1 h 15).

Afin de pouvoir épouser la fille qu'il aime, employée dans une fabrique de biscuits, un jeune docker abandonne ses activités syndicales. Lors de la grande grève de 1953 à Marseille, il se conduit en jaune. Le film a été tourné sur fond documentaire, et interdit jusqu'à présent. Témoignage sur un moment pas vraiment glorieux de notre histoire.

14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

REPRISES

Mourir à Madrid

de Frédéric Rossif,
avec les voix de Suzanne Flon,
Pierre Vaneck,
Jean Vilar.
Français, 1963, noir et blanc (1 h 25).

Les trous noirs de la mémoire représentent aujourd'hui un vrai danger. C'est pourquoi il est important de ressortir un film comme celui-ci, montage de documents inoubliables. Une façon de raconter l'Histoire que seul le cinéma peut se permettre.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Rome ville ouverte

de Roberto Rossellini,
avec Anna Magnani,
Marcello Pagliero,
Aldo Fabrizzi.
Italien, 1945, noir et blanc (1 h 50).

Rome, 1944. Les drames d'une vie quotidienne bouleversée par la guerre, les règlements de comptes, les dernières vengeances. Par la force économique des choses, Rossellini inventait le néoréalisme.

VO : Ciné-Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36).

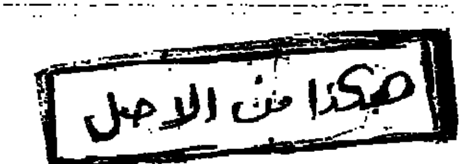
Sérénade à trois

d'Ernst Lubitsch,
avec Gary Cooper,
Miriam Hopkins,
Fredric March.
Américain, 1933, noir et blanc (1 h 30).

Deux copains tombent amoureux d'une ravissante coquette. Elle se refuse aux deux, puis leur cède, l'un après l'autre, puis épouse un troisième homme, et enfin leur revient. La délicieuse amoralité de Lubitsch, et le charme irrésistible de Gary Cooper.

Action Christine, 6e (43-29-11-30).

La sélection « cinéma » a été réalisée par Colette Godard



« 1, PLACE GARIBALDI » PAR LE THÉATRE DU CAMPAGNOL

Souvenirs niçois d'un amoureux de cinéma

Le Bal, dont Ettore Scola tira son film, était l'histoire des années 30 vue du côté des pistes de danse. De ses souvenirs d'enfance, de sa passion pour le cinéma, Jean-Claude Penchenat a tiré cette fois _1, place Garibaldi_, spectacle de fantaisie pour une troupe en liberté, celle du Campagnol.


Jean-Claude Penchenat près de la statue de Garibaldi.

ALAIN FONTERAY

EN 1947, au 1, place Garibaldi, à Nice, vivait Jean-Claude, un garçon de onze ans. Autour de la place, il y avait une petite dizaine de cinémas bon marché, une boutique qui vendait des photographies de stars et des chansons de films en vogue. Quelques heures par jour, après l'école, entre le départ de la bonne et le retour des parents, Jean-Claude vidait les penderies et les coiffeuses. Entre copains et copines, on rêvait à être Mortimer, Errol Flynn, Rita Hayworth, Jean Marais ou autres stars et héros de l'époque. Penchenat était, déjà, chef de troupe.

Ce furent ses premiers jeux de théâtre. Il fait des études de droit. En 1964, il suit l'aventure du Théâtre du Soleil. Il s'en échappe en 1978 pour créer le Théâtre du Campagnol, une coopérative ouvrière, repère une piscine désaffectée à Châtenay-Malabry et s'y installe, tout en organisant dans la ville des ateliers où l'on pratique l'improvisation, à partir de souvenirs personnels le plus souvent. Le Campagnol devient Centre dramatique national de la banlieue sud en 1983. La piscine est réaménagée en 1985 par Reichen et Robert, les architectes de la Grande Halle. Le Campagnol s'y sent bien, prend le temps de la réflexion, de la création. De toute manière, il n'a pas les moyens de pratiquer une politique d'accueil : *« On fait ce qu'on a envie de faire, parfois cela nous joue des tours, on a le sentiment d'être un peu isolés. Mais, de toute façon, je n'ai pas l'impression qu'il existe de grands liens de cordialité entre gens de théâtre. »* Au Campagnol, on aimerait toutefois accueillir une équipe comme celle des Fédérés de Montluçon, dont on se sent assez proche, ou des créateurs francophones en résidence. Depuis un an, le théâtre est devenu centre de formation, agréé par l'Etat, pour des acteurs professionnels.

UN LIEU DE MÉMOIRE

Une piscine, même reconvertie en théâtre, dans une ville, c'est aussi un lieu de mémoire, un matériau que le Campagnol travaille et tarabuste sans nostalgie depuis ses premiers spectacles : *« Le théâtre,* dit Jean-Claude Penchenat, *c'est refaire surgir des morts, plus vivants encore. »* Mêler les histoires individuelles à l'Histoire tout court, c'est la marque de cette troupe et de ses plus belles réussites : *David Copperfield, En r'venant de l'expo, le Bal,* surtout, créé en 1981, une sorte de bande dessinée tonique, et historique, dont Ettore Scola tira un film – la France des années 30 à nos jours, vue du côté des pistes de danse. Parfois, le Campagnol s'attaque au répertoire, toujours avec le même souci d'aventure hors des sentiers battus : *le Chat botté,* de David Tieck, l'intégrale des pièces en un acte de Marivaux (tournées ensuite des Etats-Unis à Haïti) ; il prépare pour les saisons à venir une opération autour de Goldoni, en liaison avec l'Italie, et Penchenat créera en France *la Dernière Soirée de carnaval.*

L'autre marque du Campagnol, c'est de n'avoir jamais renoncé à une vieille idée neuve : le théâtre comme une aventure collective, ancrée dans une cité. Pendant toute la préparation de *1, place Garibaldi,* des comédiens se sont rendus dans une trentaine d'établissements scolaires, avec des montages de films, sur la passion, les duels, pour tester si le cinéma inspirait toujours les jeux des jeunes adolescents. La réponse a conforté Jean-Claude Penchenat dans ses certitudes : ses souvenirs de petit Niçois fou de cinéma, pour être singuliers, sont partagés par beaucoup. L'équipe du Campagnol a aussi réalisé des interviews d'acteurs, de décorateurs : Micheline Presle, Max Douy, Suzanne Schiffman, Daniel Gelin, tous ont parlé de leurs divertissements d'adolescents inspirés par leur fascination pour le septième art (1).

Dans *1, place Garibaldi,* entre une chanson et un film, il y a aussi les premières amours, la seconde guerre toute proche, l'Indochine, pas très loin. *« On n'a pas beaucoup parlé de cette époque, au théâtre. »* Acteur, metteur en scène, Jean-Claude Penchenat saute le pas de l'écriture pour la première fois, sans prétendre au statut d'auteur. *« J'ai simplement essayé de trouver une poétique du quotidien. »* S'il a pu écrire, c'est soutenu par des acteurs que le Centre dramatique national n'a pas les moyens de payer à plein temps.

Si le nouveau spectacle de Penchenat est tout entier dédié à sa passion pour le cinéma, il est construit sur les seuls moyens du théâtre, *« un art qui peut, encore, se permettre toutes les fantaisies, tous les irréalismes. Comme le cinéma autrefois, devenu plus timoré aujourd'hui. Il reste souvent au ras de l'image. Les jeunes filles dans les films de Charlot avaient parfois trente ans, et c'était sans importance.*

» Je pense que le cinéma et le théâtre ont un rapport étroit, souvent mal compris par des metteurs en scène : ils sont en état de manque, aimeraient tourner un film, essaient de faire du cinéma au théâtre. Or, pour moi, le cinéma est simplement une référence, comme la littérature, la peinture. Avec cette pièce, je veux dire aussi qu'il y a un rapport d'amitié profonde entre les deux modes d'expression. Max Douy, ainsi, m'a raconté comment il avait découvert le théâtre par le cinéma, dans les années 30 : quand il était jeune décorateur, ce sont des exilés de l'Europe de l'Est, les élèves de Max Reinhart, qui peignaient les décors. »

Le cinéma a initié Jean-Claude Penchenat à la mise en scène de ses obsessions. Et il a choisi le théâtre.

ODILE QUIROT

(1) *1, place Garibaldi,* de Jean-Claude Penchenat , est paru, avec des extraits des interviews réalisées, aux éditions Actes Sud/Papiers.

★ Lire renseignements pratiques ci-contre, dans la rubrique « spectacles nouveaux ».

SPECTACLES NOUVEAUX

1, place Garibaldi

de Jean-Claude Penchenat,
mise en scène
de l'auteur,
avec Arnault Lecarpentier,
Françoise Miquelis,
Guillaume Ede,
Benoît Vergne.

Lire notre article ci-contre.

Théâtre du Campagnol, 254, *av de la Division-Leclerc,* 92000 Châtenay-Malabry. A partir du 9 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-61-33-33. Durée : 2 h 30. De 55 F à 100 F.

L'Amie de leurs femmes

de Luigi Pirandello,
mise en scène
de Jean-Michel Rabeux,
avec Claude Degliame,
Miloud Khetib,
Michel Bompoil,
Hélène Alexandridis,
Françoise Grandcolin.

Marta Abba créa cette pièce presque classique en 1917. Depuis, elle a été très peu jouée, notamment parce qu'elle comprend, dans sa version initiale, dix-neuf personnages. Après *Phèdre à une voix* présenté au théâtre de la Bastille, Jean-Michel Rabeux retrouve Claude Degliame dans un beau personnage de femme qui tente d'être elle-même et non telle qu'on la veut.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, *square de l'Opéra-Louis-Jouvet,* 9e. A partir du 13 mars. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 120 F.

L'Antiphon

de Djuna Barnes,
d'après la traduction de Natacha Michel et de Maya Gibault,
mise en scène
de Daniel Mesguich,
avec Geneviève Casile,
Jean-Damien Barbin,
Mark Saporta.

Première création de la saison du Théâtre de l'Europe. Le retour à la maison natale de six personnages, une histoire autobiographique racontée comme une terrible légende par une poétesse, auteur majeur de la langue anglaise. Djuna Barnes écrivit *l'Antiphon* au cours de ses années de solitude à New-York où elle mourut en 1982. *L'Antiphon* avait été créé en 1961 à Stockholm et, depuis, jamais représenté.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 13 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. De 57 F à 180 F.

Contes érotiques arabes du XIVe siècle

mise en scène
de Jean-Luc Borg,
avec Martine Fontanille.

Un des grands succès du Théâtre par le bas, un duo fou d'Artaud et de littérature, qui signe, parallèlement à ces contes finement racontés, un joli spectacle Beckett à l'affiche du Théâtre Renaud-Barrault : *Bing.*

Rond-point Liberté, 20, rue de la Liberté, 94000 Saint-Maur. A partir du 13 mars. Les *mardi, jeudi, vendredi et* samedi à 21 heures, le dimanche à 15 heures (et le 25 mars). Tél. : 48-89-99-10. De 60 F à 100 F.

Deaf-Pa, What ? Typiquement sourd, quoi ?

de J. Charlie Mc Kinney,
mise en scène
des auteurs,
avec les auteurs.

On est rarement déçu par le voyage au château de Vincennes quand il se fait théâtre des non-entendants, du langage des signes.

International visual théâtre, tour du village, château de Vincennes, 94000 Vincennes. A partir du 8 mars. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le samedi à *16 heures. Tél. : 43-65-63-63.* 70 F et 90 F.

Emergenza (Sortie de secours)

de Manlio Santanelli,
mise en scène
de Pierre Ascaride,
avec Daniel Berlioux
et Serge Maggiani.

Deux acteurs tout à fait connus pour leur talent, dans la défroque d'un ex-sacristain et d'un ex-souffleur de théâtre, deux clowns sur fond de ruines dans une comédie d'une gaieté folle, d'un pessimisme noir, signée par un des grands auteurs napolitains d'aujourd'hui, fils spirituel d'Eduardo de Filippo.

Théâtre 71, place du 11-*Novembre, 92000 Malakoff.* A partir du 7 mars. Du mercredi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 18 heures. Tél. : 46-55-43-45. Durée : 2 heures. 60 F et 85 F.

➡



THÉÂTRE

→

Français encore un effort?

de Donatien-Alphonse-François de Sade,
mise en scène
de Charles Tordjman,
avec François Clavier
et Jean-Louis Chautemps.

Une plaidoirie solidement argumentée pour rejeter la religion, abolir la famille et modeler de bons citoyens. Mais la logique du Divin Marquis se perd en détours terribles : la grandeur de la République le préoccupait moins que l'affolement des sens. Charles Tordjman met en scène un duo magnifique et terrible.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. A partir du 8 mars. Le mardi à 18 h 30, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 120 F.

Loretta Strong

de Copi,
mise en scène
d'Alfredo Arias,
avec Elizabeth Macocco.

Après *les Escaliers du Sacré-Cœur*, une autre histoire de solitude que Copi joua lui-même au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, peint en vert comme un Martien. Elisabeth Macocco, ex-Callas, endosse la combinaison de Loretta, l'astronaute hystériquement et totalement seule.

Théâtre d'Aubervilliers Groupe TSE, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. A partir du 7 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 48-34-67-67. 70 F et 120 F.

Monsieur de Pourceaugnac

de Molière,
mise en scène
d'Ivan Morane,
avec Jean-Paul Audrain,
Hélène Cinque,
Bernard Delattre,
Philippe Leary.

Un fan de la langue classique et de Corneille, dont il a mis en scène notamment *Rodogune*. Ivan Morane quitte le classicisme épuré qui est sa marque et monte cette parabole de la folie ordinaire dans un lieu entre grenier, cirque et asile, avec huit comédiens qui incarnent la dizaine de personnages de cette comédie-ballet écrite dans la hâte et la tourmente.

Théâtre de Vanves, 12, rue Sadi-Carnot, 92000 Vanves. A partir du 8 mars. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 46-45-46-47. Durée : 1 h 45. 50 F et 80 F.

Phèdre

de Sénèque,
mise en scène
de Daisy Amias,
avec Jany Gastaldi,
Bruno Sermonne,
Michaël Kraft,
Alain Mace
et Evelyne Istria.

Une rareté, cette *Phèdre* écrite par celui qui fut le premier ministre de Néron. L'effroi, la violence, le passage par les Enfers et la cité, les forces du désir à l'état pur. Première mise en scène de Daisy Amias.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 13 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

Popkins

de Murray Schisgal,
mise en scène
de Danièle Chutaux,
avec Gérard Jugnot,
Zabou,
Maurice Chevit,
Laurent Gamelon.

Un patron petit requin, la femme soi-disant libérée en mal de tendresse, un PDG en quête de ses racines. Avec Zabou, l'Angélique du *George Dandin* de Planchon, Gérard Jugnot et toute une bande.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. A partir du 9 mars. Du lundi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 2 heures. De 100 F à 220 F.

Promenade au bout du bois

de Serge Noyelle,
mise en scène
de l'auteur,
avec Virginie Baes,
Marion Coutris,
Hugues Dangreaux,
Thérèse Delde.

Images, sons, cinéma, danse : il faut avoir l'œil sur cette jeune équipe qui aime Fellini, Bausch et Kantor et nous mène dans le bois de tous les dangers, de Brocéliande à Sherwood, de l'exhibitionnisme aux amours clandestines.

Théâtre de Châtillon, grande salle, 3, rue Sadi-Carnot, 92000 Châtillon. A partir du 7 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-57-22-11. Durée : 1 h 40. De 40 F à 70 F.

Ruy Blas

de Victor Hugo,
mise en scène
de Jacques Rosner,
avec Frédéric
Van den Driessche,
Jacques Rosner,
Jean-Claude Dreyfus,
Sophie Duez,
Odile Brisset.

Romantisme, violence, poésie fleuve et romanesque : quand son passé d'orphelin et de laquais rattrape un grand du royaume. Le directeur du Sorano, théâtre national de Toulouse, est le Don Salluste de Bazan de cette tragédie de la chute d'un puissant, de l'intégration manquée. Frédéric Van den Driessche, que l'on a vu cette saison dans *la Mort de Danton* mise en scène par Grüber, est Ruy Blas, Jean-Claude Dreyfus Don César de Bazan et Sophie Duez, reine d'Espagne. « *Hugo, c'est de l'opéra* », affirme le metteur en scène.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. A partir du 13 mars. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 3 h 10. 75 F et 130 F.

SÉLECTION PARIS

[Les dates de parution des critiques sont indiquées entre parenthèses à la fin de chacun des commentaires.]

Le Banc

d'Alexandre Guelman,
mise en scène
de Saskia Cohen-Tanugi,
avec Elisabeth Depardieu
et Jean-Michel Dupuis.

Une grande pièce soviétique d'aujourd'hui, que l'on découvre en France. Les docks d'Odessa, une lumière d'automne, un peu de vodka, beaucoup de mensonges, des hommes, des systèmes, et la force d'un peu de générosité et d'amour. Avec deux comédiens en belle liberté. Un auteur à découvrir, qui a entamé sa carrière, à la fin des années 70, et dont l'écriture, alliage de finesse, de poésie et d'énoncé cru de la réalité, a déjà rencontré dans le monde entier le succès qu'elle mérite. *(23.2.90.)*

Studio des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-08-24. Durée : 1 h 30. De 110 F à 150 F.

Bing-Imagination morte imaginez

de Samuel Beckett,
mise en scène
de Martine Fontanille,
avec Jean-Luc Borg.

Avec sa mine, un peu à la Buster Keaton, ses manies de bricoleur de l'impossible, Jean-Luc Borg, rêveur étonné de la propre musique des mots dans sa tête, et son corps, joue un Beckett insolite, attachant, d'un désarroi presque joyeux. *(29.3.89.)*

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-78-75-00. Durée : 1 heures. De 120 F à 200 F.

Le Clavecin oculaire

d'après Diderot et Castel,
mise en scène
de Lisa Wurmser,
avec Véronique Bellegarde,
Pierre-Alain Chapuis,
Corinne Dermon,
Pascal Elso..

Une science-fiction au siècle des Lumières, un conte musical dans une cour imaginaire où Diderot côtoie le Père Castel, un académicien qui ébaucha une théorie mathématique du plaisir. Il inventa un clavecin associant la couleur au son, reconstitué dans ce spectacle mis en scène par une des comédiennes fétiches de Philippe Adrien.

Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 50. 80 F et 90 F.

Cyrano de Bergerac

d'Edmond Rostand,
mise en scène
de Robert Hossein,
avec Jean-Paul Belmondo,
Béatrice Agenin,
Pierre Vernier.

L'histoire du plus sublime et attachant de tous les ratés du répertoire français, *Cyrano*, servie par Hossein et Belmondo en dépit de son nez trop long, trop laid. *(17-2-90.)*

Marigny, Carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 15. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 3 heures. De 100 F à 350 F.

La Danse de mort

d'August Strindberg,
mise en scène
de Lucian Pintilié,
avec Michelle Marquais,
Bernard Fresson,
Jean-Claude Jay
et Jezabelle Amato.

Un trio de comédiens magnifiques, une pièce noire, bien sûr, toute en secrets et ombres. Une pièce sur un couple de vrais démons, que perturbe l'arrivée d'un ami, Kurt, témoin et victime. Des retrouvailles avec le metteur en scène roumain Lucian Pintilié et ses deux décorateurs, complices de toujours.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 heures. De 60 F à 120 F.

La Famille

de Lodewijk de Boer,
mise en scène
de Jean-Christian Grinevald,
avec Abbes Zahmani,
Didier Brice.

Un auteur hollandais d'aujourd'hui, influencé par Artaud, Arrabal, Beckett et Pinter, qui garda de son passé de violoniste un goût profond pour la musique et la danse. Un feuilleton en quatre épisodes, une histoire de famille, entre Strindberg et Dallas, avec des comédiens formidables. *(Critique à paraître.)*

Théâtre de la Main d'Or-Belle-de-Mai, 15, passage de la Main-d'Or, 11e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-05-67-89. Durée : 2 h 30. De 75 F à 100 F.

Lorenzaccio

d'Alfred de Musset,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Michel Etcheverry,
ou Jean-Luc Boutté,
Nicolas Silberg,
Redjep Mitrovitsa,
Richard Fontana.

La mise en scène de Georges Lavaudant concentre ses feux sur l'infernal trio florentin du chef-d'œuvre de Musset : Richard Fontana, le Duc, tigre luxurieux et redoutable, Redjep Mitrovitsa, Lorenzo, oiseau noir funèbre aux éclats de diamant, et Jean-Luc Boutté, Cardinal Cibo tapi dans l'ombre, attendant son heure. Une mise en scène sans doute imparfaitement ciselée, mais une vision superbe. *(28.10.89.)*

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 11 mars, 14 heures (et le 15 mars). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 15. De 40 F à 180 F.

Le Malade imaginaire

de Molière,
mise en scène
de Hans Peter Cloos,
avec Jean-Pol Dubois,
Denis Lavant,
Catherine Jacob.

Hypocondriaque amoureux de la mort, fasciné par le monde inconnu de son corps, pauvre hère ballotté entre sa femme, ses filles, les médecins, et sa servante, la pulpeuse Toinette. C'est *le Malade imaginaire* revu par Hans-Peter Cloos, c'est Argan entraîné dans un drôle de carnaval, loufoque et méchant. *(21-2-90.)*

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15.

Quelque part dans cette vie

d'Israël Horovitz,
mise en scène
de Jean-Loup Dabadie,
avec Jane Birkin
et Pierre Dux.

Un duel de charme qui s'achève par un tendre duo : Pierre Dux, vieux garçon, professeur à la retraite, brode avec Jane Birkin, fausse gouvernante, ancienne élève, un jeu au petit point. Ils sauvent l'adaptation et la mise en scène. On les aime.

Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. Durée : 2 heures. De 35 F à 230 F.

Le Misanthrope

de Molière,
mise en scène
de Pierre Pradinas,
avec Niels Arestrup,
Marianne Basler,
Eric Bérenger,
Francesco Campisano.

Niels Arestrup a repris le Théâtre de la Renaissance qui était menacé de disparition. En ces temps de crise des beaux vieux théâtres de Paris, on apprécie. Il l'inaugure en endossant l'un des plus grands rôles du répertoire, aux côtés de Marianne Basler et de Brigitte Catillon. Un double pari. *(28.2.90.)*

Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 2 h 15. De 80 F à 165 F.

La Nature des choses

d'après Lucrèce,
mise en scène
de Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret,
avec Françoise Degeorges,
Lila Greene.

Les yeux fermés, on parierait sur le plaisir. Après les *Sonnets* de Shakespeare, les deux complices les plus insolites, lucides et ludiques du théâtre français portent à la scène Lucrèce, une histoire ancienne de Big Bang, de vide, de matière et d'atome.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 15. 85 F et 110 F.

Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage

de Jules Renard,
mise en scène
de Bernard Murat,
avec Anny Duperey
et Bernard Giraudeau.

On connaît mal le théâtre de l'auteur de *Poil de carotte*. C'est l'occasion, avec deux petites pièces en un acte interprétées par un Giraudeau en belle forme et Anny Duperey, un peu plus en retrait. Il est vrai que Jules Renard écrivait mieux pour les hommes que pour les femmes, il en connaissait plus les petites obsessions. Une soirée charmante, tout de même. *(24.2.90.)*

Comédie des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-20-08-24. Durée : 1 h 45. De 90 F à 250 F.

Le Voyage

de Henry Bernstein,
mise en scène
de Robert Cantarella,
avec Florence Giorgetti,
Claude Perron.

Florence Giorgetti joue Bernstein. Robert Cantarella, un jeune metteur en scène connu jusqu'à présent pour ses affinités avec l'écriture contemporaine, s'attaque à l'un des maîtres du théâtre bourgeois de l'entre-deux-guerres, que réhabilita Alain Resnais dans *Mélo*.

Théâtre 13, 24, rue Daviel, 13e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-88-16-30. 70 F et 100 F.

PROVINCE

Dijon

Le Misanthrope

de Molière, mise en scène
de Dominique Pitoiset.
Avec Laurent Sandoz,
Jean-Marc Roulot,
Yves Reynaud.

Un Alceste (fort bien interprété par Laurent Sandoz) provincial bien dans sa peau, mal à l'aise dans les salons et l'univers impitoyable de la Cour, fasciné par une Célimène secrète, pressée de vivre, persuadée de sa mort prochaine. Un spectacle attachant, au trait juste. *(2-3-90.)*

Théâtre du parvis Saint-Jean. Du mardi au samedi, à 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Jusqu'au 11 mars. Tél. : 80-30-63-68.

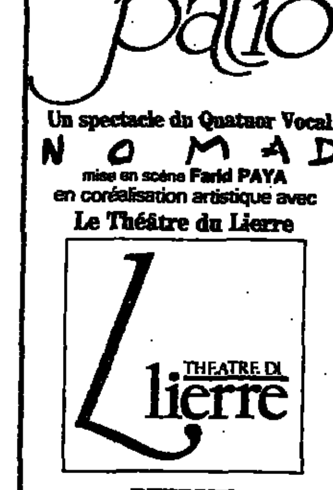
Montluçon

Les auteurs montent les auteurs

Lectures, créations : des auteurs conversent par pièces interposées, et mettent les œuvres des autres en scène. Deux semaines de face à face. Neuf auteurs relèvent le défi, avec la complicité d'une vingtaine de comédiens : Paul Allio (*le Giron*, de Corinne Attias), Serge Valetti (*Carnets de Théâtre*, de Jean-Paul Manganaro), Michel Deutsch (*Europe Station*, de Michel Hartmann), Agnès Célérier (*le Piéton*, de Cécile Cotte), Eugène Durif (*Les Pas perdus*, d'Anne Torrès), Enzo Cormann (*le Désir d'imitation*, de Hervé Guibert), Jacques Kraemer (*Malus*, de Christian Rullier), Jean-Paul Wenzel (*Carton plein*, de Serge Valetti), Jean-Pierre Sarrazac (*l'Hiver Chapitre I*, de Louis-Charles Sirjacq). Tout un insolite printemps de l'écriture théâtrale d'aujourd'hui.

Les Fédérés. Centre national de création région Auvergne, rue des Faucheroux, 03100. Jusqu'au 18 mars. Lectures à 18 h 30 ; spectacles à 21 heures ; le mercredi, à 19 h 30. Tél. : 70-03-86-18. De 30 F à 70 F.

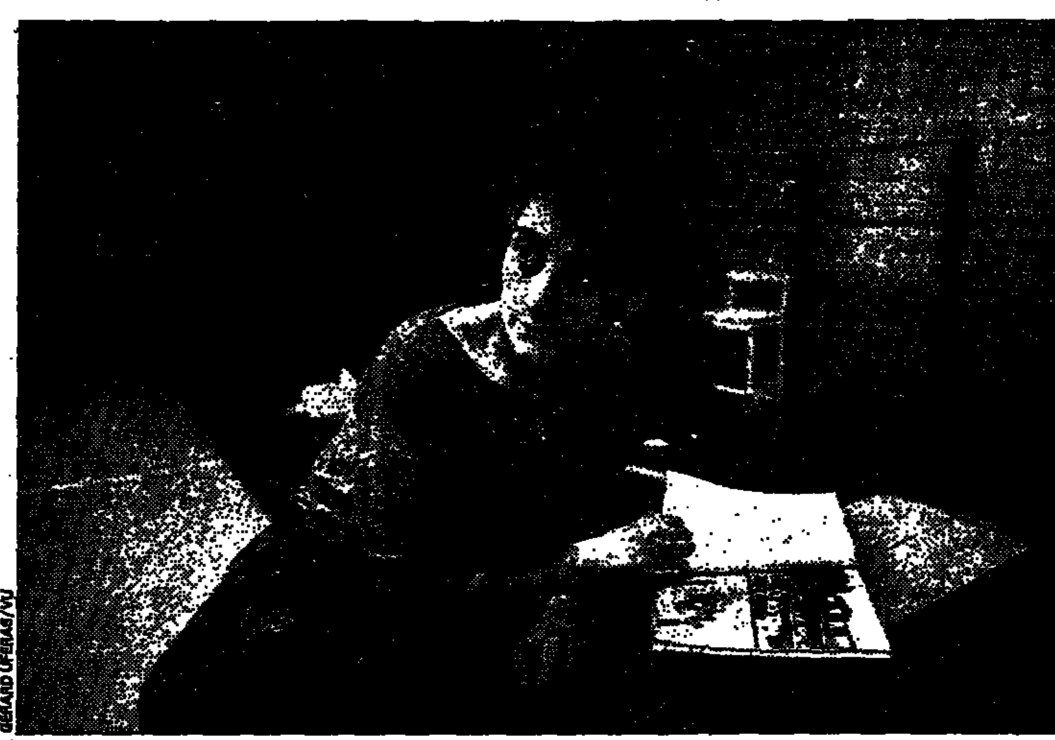
La sélection théâtre a été réalisée par Odile Quirot.



PREMIÈRE MISE EN SCÈNE DE SIMONE AMOUYAL, SALLE FAVART

Deux ou trois choses qu'elle sait d'« Idoménée »

Assistante de Roger Planchon, Simone Amouyal a longtemps joué au théâtre les ordonnances de confiance. Et voici que l'Opéra-Comique nouvelle manière a pensé à elle pour le rôle de maître à danser – de metteur en scène – d'*Idoménée*. Ce passage brutal au lyrique et à l'avant-scène ne semble étonner qu'elle.


GÉRARD UFERAS/VU

Simone Amouyal : faire de Mozart du vrai théâtre.

LA répétition est finie. Simone Amouyal parle avec admiration de ces chanteuses – elle pense à Michèle Lagrange, à sa majesté dans le rôle d'Electre – qui se métamorphosent sur scène, paraissent soudain plus grandes qu'elles ne le sont, de vingt bons centimètres, et prennent un port de reine lors même qu'à la ville elles apparaîtraient presque comme des femmes comme les autres. C'est amusant. Car Simone Amouyal, sans qu'elle s'en doute apparemment, fait partie de ces « mutants ». Petite renarde volubile aux yeux rayonnants, elle commence à parler. Et on n'a plus qu'à l'écouter, qu'à la regarder, incapable de tenir en place, occupant tout à coup tout l'espace, captant dans ses yeux toute la lumière déclinante de cette fin de soirée. Des yeux tragiques, finalement, si profondément cernés !

Un hasard si cette professionnelle du théâtre parlé ouvre sa carrière de metteur en scène lyrique avec l'un des grands opéras du répertoire qui ressemble le plus à une tragédie classique ? Un hasard absolument, explique-t-elle. Tout s'est fait à peu près contre sa volonté. Thierry Fouquet et Jean-Luc Maeso, les artisans de la réouverture de l'Opéra-Comique, cherchaient, pour leurs futures productions des noms de jeunes metteurs en scène. Elle en a énuméré un boisseau. Et c'est son nom (qu'elle n'avait pas cité) qui est sorti du chapeau. Elle n'était pas allergique au lyrique, non ; en avait beaucoup entendu à Oran quand elle était jeune, il n'y a pas très longtemps, mais de l'italien, du Gounod, du Massenet, de l'opérette. Et si elle devait s'y mettre, à ce boulot d'opéra qu'elle ne connaissait pas, qu'on lui accorde une année de travail et de réflexion, sur une œuvre dont elle aurait le choix, une petite chose sans trop d'ambition.

Fouquet et Maeso lui ont confié le nettoyage d'*Idoménée* (des décors, des costumes existaient depuis que l'œuvre avait été donnée dans cette même salle en 1987). Autant dire, à peu près, le Mozart le plus difficile à monter, car *opera seria* très virtuose et italianisant dans sa vocalité (Pavarotti n'a-t-il pas enregistré le rôle-titre ?), d'apparence encore schématique dans le rapport des rôles emblématiques, en fait psychologiquement très fouillé, noble et sentimental, pudique et larmoyant, insituable dans l'espace et dans le temps sauf à sacrifier à des conventions périmées que la tragédie classique a depuis longtemps rejetées.

TROIS HISTOIRES SUPERPOSÉES

Quant à l'annonce du délai, elle tomba comme un couperet : deux mois de travail, et basta.

« *Mozart a écrit* Idoménée *juste après la mort de sa mère. Cela, d'abord, m'a touchée. J'ai écouté plusieurs versions, Harnoncourt, Colin Davis surtout ; et j'ai décidé d'essayer de raconter l'histoire, le plus clairement que je le pouvais, sans me poser trop de questions sur le décor, l'esthétique de l'œuvre, sa place dans la production de Mozart, son rapport avec les autres arts de l'époque.*

» *En fait,* Idoménée *contient trois histoires superposées ; un conte de fées (Idamante, prince crétois, aime Ilia, princesse troyenne, prisonnière de son père. Ils auront finalement le droit de s'aimer, comme par un coup de baguette magique) ; l'autre histoire est celle du père, Idoménée, roi de Crète, couvert de gloire et de victoires, sorte d'Orson Welles en pleine puissance, qui doit soudain affronter une perfidie du destin comme cela arrive à tout un chacun ; il n'est ni faible ni lâche, il cherche tant bien que mal à affronter l'adversité ; et il craque, il fait de la dépression nerveuse, comme pourraient le faire un homme politique, un chef d'entreprise modernes, touchés au plus sensible de leur vie personnelle ; alors il se plaint, n'en finit pas de s'indigner contre la fatalité, refuse ce qui lui arrive à satiété, à n'en plus pouvoir, pour finalement être ramené au calme, à sa condition d'homme. Le personnage d'Idoménée condense l'éternel débat de l'humanité contre le divin qui l'accable injustement, arbitrairement. Tout le monde a connu ça. Je viens moi-même d'être confrontée à une douleur de cet ordre, insupportable. Que faire pour la supporter néanmoins ?*

» *Il y a enfin dans le livret une troisième histoire, celle d'Electre ; c'est un peu Hermione dans* Andromaque *: le tragique à l'état pur, le désespoir sans autre issue que la mort, la solitude absolue. Comment ne pas remarquer que, dans* Idoménée, *tous les personnages se croisent toujours sans se rencontrer jamais ; qu'ils sont seuls, jamais ensemble dans le même endroit quand il le faudrait ?*

» *Où sont-ils, au demeurant ? Quel est ce pays, encore archaïque, où l'idée de la mort participe de la vie quotidienne ? L'Inde m'en a paru l'équivalent moderne. Pas l'Inde baroque de Mnouchkine ou de Brook ; celle du* Salon de musique *de Satyajit Ray, dont on ne sait pas trop si elle est antique ou actuelle, et où les personnages apparaissent et disparaissent, comme des fantômes.* »

Cet *Idoménée* se jouera donc dans une Inde ensoleillée, sur un plateau bleu, sur lequel le sable s'accumulera peu à peu. On ne pourra jamais oublier que la mer n'est pas loin.

ANNE REY

★ Pour les renseignements pratiques, lire ci-contre la rubrique « Découvertes ».

Références

Idoménée n'est pas l'opéra de Mozart le plus enregistré (trois versions officielles actuellement disponibles). Mais cet opéra a la chance d'être bien servi par ses interprètes.

L'enregistrement de Colin Davis date de 1969. Il bénéficie d'une prise de son ménageant un équilibre souverain entre les solistes et l'orchestre et d'une perspective sonore qui donne un caractère intime aux interventions de chanteurs, certes peu célèbres, mais excellents : trois disques compact Philips 420 130-2.

L'enregistrement de Nikolaus Harnoncourt date, lui, de 1980. Il offre une particularité. Le chef utilise un orchestre traditionnel (celui de l'Opéra de Zurich), dont les instruments à cordes ont été montés avec des boyaux. Son feutré, doux et incisif à la fois. Chanteurs virtuoses et acteurs convaincants (l'enregistrement résulte de représentations) : trois disques compact Teldec 8 35447.

Dernier enregistrement officiel en date (il en existe deux pirates), celui de Pritchard, chez Decca, publié en 1987. Il réunit un plateau prestigieux et en situation (Pavarotti, Baltsa, Gruberova) associé à un orchestre (la Philharmonie de Vienne) supérieur à ceux des deux autres enregistrements : trois disques compact Decca 411 805-2.

DÉCOUVERTES

Mozart
Idoménée
David Rendall, Frédérik Pieniak, Jacques Schwarz (ténors), Brigitte Desnoues (mezzo-soprano), Michèle Lagrange, Valérie Chevalier (sopranos), Marcel Quillevere (basse), Orchestre d'Auvergne, Jean-Jacques Kantorow (direction), Simone Amouyal (mise en scène).

Lire notre article ci-contre.

Les 8, 10 et 13. Opéra-Comique. Salle Favart, 19 h 30 (et les 15, 17, 18 et 20 mars). Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 400 F.

Une nuit pour la renaissance du piano de concert français
David Abramovitz, Gabrielle Torma, Laurent Cabasso, Hélène et Marie Desmoulin, Cyril Huvé, Bernard Job, Farid Ouali, Alain Kremski, Georges Pludermacher, Jean-François Heisser, Jean-Louis Haguenauer (pianos), Ivry Gitlis, Philippe Aiche (violon), Jean-Louis Capezzali (hautbois), Isabel Garcisanz (soprano), Anna Kiss (mezzo-soprano).

Il n'y a plus de pianos de concert français. C'est regrettable, mais le quasi-monopole d'une *seule* marque sur les scènes de concert l'est bien davantage. La qualité des pianos Steinway n'est pas en cause : ce piano est somptueux et sans doute le plus polyvalent des instruments à clavier jamais construit. Cela dit, il est vraiment dommage que les pianistes n'aient plus à leur disposition la variété de couleurs que leur apportait la diversité des pianos joués en concert avant la seconde guerre mondiale. La démarche de Frédéric Tassart, initiateur de ce projet de renaissance du piano de concert, n'est pas passéiste, encore moins nationaliste. Technicien émérite, il a simplement remarqué que de plus en plus de pianistes attendaient autre chose des pianos qu'ils avaient à leur disposition. Plus de couleur, plus de personnalité. Sur la scène de Gaveau seront réunies plusieurs marques de piano, nouvelles et anciennes, pour une fête qui promet.

Le 9. Salle Gaveau, 20 heures. Tél. : 49-53-05-07. De 100 F à 300 F.

Schubert
Sonate pour piano op. posthume 164

Brahms
Quatre ballades op. 10

Schumann
Carnaval op. 9

Florent Boffard (piano).

Formé au Conservatoire par Germaine Mounier, Florent Boffard est aujourd'hui pianiste à l'InterContemporain. Il n'a pas choisi la musique du vingtième siècle pour ce récital, mais trois œuvres du grand répertoire pianistique. Des pièces au demeurant fort différentes, qui exigent de leur interprète une conscience aiguë du sens de la forme pour réussir à en organiser le flot musical. Qui exigent aussi une variété de couleurs et de climats plus contradictoire qu'il n'y paraît. Un programme qui situe immédiatement les qualités de musicien d'un pianiste.

Le 13. Centre culturel AMORC, 20 h 30. Tél. : 42-78-39-29. De 45 F à 70 F.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 7 mars

Brahms
Concerto pour piano n° 1

Beethoven
Symphonie n° 7

➡

MUSIQUES

➡
Radu Lupu (piano).
Orchestre de Paris.
Stanislas Skrowaczewski (direction).

Stanislas Skrowaczewski est de ces chefs d'orchestre qui considèrent que le soliste d'un concerto est responsable des partis pris interprétatifs. Voilà sans doute la raison pour laquelle les solistes l'aiment tant. Radu Lupu est un pianiste qui emprunte souvent des chemins peu fréquentés. Les chefs « autoritaires » n'aiment pas toujours l'y suivre. Ils devraient s'entendre.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 8). Tél. : 45-63-88-73. De 45 F à 190 F.

Borodine

Le Prince Igor

Roman Majboroda/
Bronislaw Pekowski/
Vitali Temichev (barytons).
Larissa Szewchenko/
Barbara Zagorzanka (sopranos).
Alexis Stiebianko/
Stanislaw Kowalski/
Kaludi Kaludov (ténors).
Ewa Podles/
Elzbieta Panko (contraltos).
Orchestre et chœur de l'Opéra de Varsovie.
Robert Satanowski (direction).
Théâtre polonais de la danse : ballet de Poznan.
Laco Adamik (mise en scène).

Rarement programmé sur les scènes de nos théâtres, *le Prince Igor* de Borodine n'est pas de Borodine ! Enfin pas tout à fait. Le compositeur étant mort avant d'avoir achevé son œuvre, Rimski-Korsakov et Glazounov la terminèrent, n'hésitant pas à faire passer sept mille huit cent soixante-quinze mesures à la trappe. Il est sans doute dommage que la version originale, telle qu'elle a été reconstituée par le musicologue soviétique Pavel Lamm, n'ait jamais été montée à la scène ni enregistrée. On s'en consolera en écoutant le tout nouvel enregistrement d'Emil Tchakarov, qui réunit une distribution éblouissante d'artistes bulgares dont la sublime Alexandrina Miltcheva, Nicolaï Ghiaurov et Nicola Ghiuselev et qui révèle en Kaludi Kaludov, en Boris Martinovitch et en Stefka Evstatieva trois nouveaux venus à la voix aussi exceptionnelle que le tempérament dramatique (Sony Classical). Ecouter cet enregistrement (le meilleur qui puisse se trouver) sera une excellente préparation à l'écoute de cette production polonaise.

**Théâtre des Champs-Elysées (les 7, 9, 10 et 13, 19 h 30 ; le 11, 15 heures). Tél. : 47-20-36-37. De 90 F à 450 F.
Les 20 et 21 à Caen, Théâtre municipal. Les 23 et 24 à Clermont-Ferrand, Maison des congrès et de la culture.**

Jeudi 8 mars

Rameau

Suites pour clavecin, les Indes galantes, la Dauphine

Olivier Baumont (clavecin).

Le deuxième volume de l'intégrale de l'œuvre pour clavecin de Rameau par Olivier Beaumont vient de sortir chez Adda. L'occasion pour ce jeune claveciniste, aussi savant et inspiré que brillant technicien, d'en fêter la publication en donnant un récital à l'auditorium du Louvre. Bonne nouvelle : Beaumont va enregistrer l'intégrale de l'œuvre pour clavecin de Couperin pour Erato.

Auditorium du Louvre, 12 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 40 F.

Samedi 10 mars

Schœnberg

Erwartung
Pelléas et Mélisande

Lisbeth Balslev (soprano).
Orchestre philharmonique de Radio-France.
Marek Janowski (direction).

Pelléas et Mélisande est un poème symphonique appartenant encore à la période tonale du compositeur. Schoenberg y atteint un degré de complexité polyphonique inconnu dans la musique d'orchestre avant lui. L'orchestre convoqué par Schoenberg est immense et ne comprend pas moins de dix-sept bois, dix-huit cuivres, huit percussions, deux harpes en plus des cordes nombreuses. Il faut un chef comme Janowski et les vents du « Philhar » pour interpréter avec toute l'aisance requise un texte aussi difficile.

Erwartung est un monodrame en un acte souvent considéré comme le chef-d'œuvre de Schoenberg. La fusion entre le texte et la musique atteint un degré rarement rencontré dans l'opéra. Peut-être l'œuvre la plus bouleversante du théâtre lyrique du vingtième siècle avec *Pelléas et Mélisande* de Debussy et *Wozzeck* d'Alban Berg.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 90 F.

Dimanche 11 mars

Beethoven

Egmont, ouverture
Concerto pour violon et orchestre

Moussorgski

Tableaux d'une exposition

Nell Gotkovsky (violon).
Orchestre des Concerts Lamoureux.
Jean-Claude Bernède (direction).

On aimerait entendre Nell Gotkovsky dialoguer avec un orchestre et un chef de première grandeur. Cette violoniste, incompréhensiblement oubliée par les programmateurs français, est une artiste, une vraie, au jeu impeccable. Souvent originales, ses interprétations captivent par leur intériorité et une détermination qui ne doit rien à l'exhibition.

Salle Pleyel, 17 h 45. Tél. : 45-63-88-73. De 45 F à 140 F.

Lundi 12 mars

Schubert

Symphonie n° 8

Brahms

Symphonie n° 4

Orchestre philharmonique de la Scala de Milan.
Carlo Maria Giulini (direction).

L'Orchestre philharmonique de la Scala de Milan n'est sans doute pas une formation comparable aux philharmonies de Vienne ou de Berlin, elle n'a pas leur somptuosité et leur homogénéité. Elle serait plutôt assez proche de nos orchestres français, capable du pire comme du meilleur. Carlo Maria Giulini est aimé des orchestres au point que ceux-ci se surpassent pour ne pas le décevoir. Une façon de se souvenir qu'il n'y a pas de mauvais orchestres et que de mauvais chefs.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 60 F à 560 F.

Telemann

2e Quatuor pour violon, flûte, viole et basse continue

Forqueray

Portraits musicaux de participants aux concerts spirituels

Clérambault

Léandre et Hero
Orphée

Leclair

Sonate VIII à trois avec violon, viole et clavecin

Mondonville

Daphnis et Alcimadure, extraits
Pastorale languedocienne « N'aurèy jamay trop de lezé »

Le Concert des Nations.
Jordi Savall (direction).

L'art baroque français fondé sur une pratique particulièrement subtile de la litote, de l'ellipse, en même temps que sur une grande virtuosité, ne peut revivre que s'il est joué sur des instruments au timbre délicat, évanescent même, placés entre les mains d'interprètes qui savent en maîtriser les redoutables difficultés. Les musiciens de Jordi Savall appartiennent à cette génération d'interprètes formés dès le début de leurs études aux instruments anciens. Ils n'ont pas eu à se débarrasser des habitudes prises en travaillant la musique sur des instruments « modernisés » pour sonner dans des salles de concert de plus en plus grandes. Ce sont de grands virtuoses qui réfléchissent sur leur répertoire, la façon de le jouer.

Auditorium du Louvre, 20 h 30. Tél. : 40-20-52-29. De 70 F à 110 F.



RÉGINA TOUHEY

L'ancien conservatoire s'entrouvre rarement à la musique depuis qu'une décision inique d'André Malraux l'a confiée aux élèves comédiens du Conservatoire d'art dramatique. L'excellent Peter Serkin y consacre un programme de récital à quatorze œuvres qu'il a commandées à des compositeurs contemporains dont Takemitsu et Henze. le 11, à 20 h 30. Tél. : 45-56-28-49. De 75 F à 150 F.

Mardi 13 mars

Mozart

Quintette pour piano et instruments à vent KV 452

Haydn

Mélodies anglaises

Schubert

Lieder sur des textes de Gœthe

Beethoven

Quintette pour piano et vents op. 16

Daniel Arrignon (hautbois).
Richard Vieille (clarinette).
Daniel Catalanotti (cor).
Michel Denize (basson).
Joël Pontet (piano-forte).
Jean-Paul Fouchecourt (ténor).

Autrefois, les chefs d'orchestre « historiques », Bruno Walter, Joseph Krips, Arturo Toscanini, Wilhelm Furtwängler, Carl Schuricht aimaient venir diriger en France les symphonies de Mozart, Haydn et Beethoven. Ils aimaient notre école de vent, ses bois si virtuoses avec leur sonorité joliment acidulée, ses cuivres au vibrato si typique (ah ! les cors de la grande époque). Pathé Marconi vient d'ailleurs de rééditer sur disques compacts une intégrale des symphonies de Beethoven enregistrée par Carl Schuricht à la tête de la Société des concerts du Conservatoire. Témoignage émouvant de l'art de l'une des grandes figures de la direction d'orchestre (hélas ! bien oubliée aujourd'hui) et de la splendeur passée de nos formations symphoniques. Les vents, réunis autour de Joël Pontet, sont des représentants de cette glorieuse école en plein renouveau.

Auditorium des Halles, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. 130 F.

RÉGIONS

Arles

Haydn

Trio pour flûte, violoncelle et piano op. 100

Chostakovitch

Sonate pour violoncelle et piano op. 40

Schubert

Variations pour flûte et piano sur « la Belle Meunière »

Weber

Trio pour flûte, violoncelle et piano

Alain Planès (piano).
Andras Adorjan (flûte).
Christoph Henkel (violoncelle).

Ceux qui y ont joué l'affirment : la chapelle de Saint-Martin du Méjean, à Arles, est non seulement belle comme de nombreuses chapelles, mais son acoustique est bonne, ce qui est plus rare. Pour le sixième concert de la saison, Dominique Dujols a invité Alain Planès, Andras Adorjan et Christoph Henkel. Trois musiciens transparents aux musiques qu'ils jouent. Leur programme est idéal en ce qu'il associe habilement trois siècles de musique placé sous le règne d'un chant qui se fait l'écho des chants populaires.

Le 9. Chapelle du Méjan, 21 heures. Tél. : 90-96-30-35. 90 F.

JAZZ

Mark Helias Quintet

Originaire de New-Brunswick dans le New-Jersey, Mark Helias ne s'est pas seulement imposé comme bassiste mais aussi comme compositeur, leader, chercheur. Activiste brillant de la musique contemporaine en jazz, il se présente ici avec Herbert Robertson au ténor.

Le 8. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Meredith D'Ambrosio

Meredith D'Ambrosio est une des vocalistes les plus brillantes d'aujourd'hui. Elle n'imite pas, elle s'insinue dans la musique. Elle donne de la voix au féminin une version inattendue et totalement poétique.

Le 12. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

ROCK

The Creatures

Finalement Siouxsie and the Banshees s'est révélé un groupe des plus stables, une fois dissipées les retombées de l'explosion punk. Pour garder la foi, donner libre cours aux pulsions que bride le groupe, Siouxsie et Budgie, le batteur des Banshees, ont formé les Creatures. Un peu hispanisant légèrement mélancolique, le négatif bleu-gris de la noirceur des Banshees.

Le 7. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12. Location Fnac. 90 F.

Ian McCulloch

Le ravissant chanteur de Liverpool a déjà annulé plusieurs concerts à Paris, espérons que cette fois-ci sera la bonne. De ses années à la tête d'Echo and the Bunnymen, Ian McCulloch a gardé une certaine ambition tempérée aujourd'hui par une sensibilité (des concessions ?) plus pop.

Le 8. Bataclan. 20 heures. Tél. : 47-00-30-12. Location Fnac. 130 F.

Double Nelson

Débuts parisiens du trio nancéien (ne cherchez pas le troisième, il est dans la salle, derrière la console de sonorisation). Double Nelson fait de la musique anarchique (ste ?) aussi gaie qu'un regard lucide sur le monde le permet. C'est du bricolage virtuose, de brillants bouts de ficelle.

Le 9. New Morning, 20 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Chuck Berry Continental Drift

Banlieues bleues, manifestation plutôt jazz, ouvre les festivités avec l'âme même du rock'n'roll. Chuck Berry a composé les premiers poèmes rock, a inventé la plus belle intro du genre (celle de *Johnny B. Good*) et la meilleure façon de marcher sur scène avec une guitare électrique. Il arrivera sans doute avec sa guitare sous le bras et fera connaissance des musiciens une demi-heure avant le concert, mais il a tous les droits.

Le 8. Saint-Denis. Chapiteau, 20 h 30. Tél. : Rens : 43-85-66-00. De 120 F à 150 F.

Tournée Aukstion

La horde de Leningrad revient. Aukstion, groupe un peu approximatif, fait tout passer à force de provocation, de liberté de mouvements, d'invention débridée. C'est un spectacle à voir autant qu'à entendre.

Le 10 mars à 21 heures à Reims, l'Usine, 115, rue Lesage. 65 F. Le 11 à 20 h 30 à Strasbourg, Palais des Fêtes, rue Sellnick. 70 F.

MUSIQUES DU MONDE

Joyce

Une voix cristalline, des cheveux au carré et une guitare sèche : Joyce est restée en retrait des hits brésiliens, mais a composé d'innombrables chansons pour tous ceux qui tiennent le haut du pavé, de Maria Bethania à Milton Nascimento. Ses deux derniers disques, elle les a consacrés à Tom Jobim et à Vinicius de Moraes, qu'elle interprète avec une souplesse rigoureuse, histoire de garder intacte la mémoire de la bossa-nova.

Les 9 et 10 mars à 18 h 30 au Théâtre de la ville, place du Châtelet, Paris 4e. Tél. : 42-74-22-77.

Gonzalo Rubalcaba

Décidément cubain, transfuge de Los Van Van, le pianiste et son groupe, Proyecto, offrent un jazz bigarré, délirant mais toujours structuré. Le jazz latino dans toute sa couleur.

Le 10. Auditorium des halles, 19 heures et 21 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 100 F.

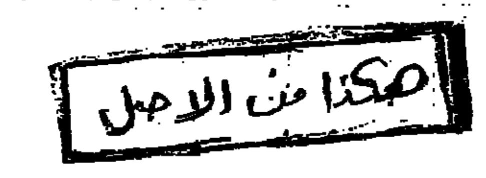
VARIÉTÉS

Louis Chedid

Il fait tellement partie du paysage, de ces noms qu'on cite automatiquement pour prouver que la chanson française, c'est quand même quelque chose, qu'on en oublie l'essentiel : Louis Chedid est un grand faiseur de chansons et leur meilleur interprète.

Les 9, 10 et 13, 20 h 30 ; le 11, 16 heures. La Cigale. Tél. : 42-67-11-64. De 160 F à 180 F.

La sélection « Musiques » a été réalisée par : Alain Lompech. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.





ARTS

GARNIER LE LYONNAIS

Une cervelle de canut



J. GASTINEAU

Le stade Gerland à Lyon : utopie sociale et béton armé

Homonyme du créateur de l'Opéra de Paris, Tony Garnier jeta, entre les deux guerres, les bases de la modernité architecturale française. L'exposition que lui consacre le Centre de création industrielle permet de découvrir un architecte qui naviguait sans cesse entre utopie et quotidien, rêve et réalité.

LE théâtre et son double, tel sera l'intitulé de la saison architecturale qui, écartelée entre deux Garnier, s'ouvre ce mois de mars. Au Musée d'Orsay, Charles Garnier (1825-1898), jeune et fertile auteur de l'Opéra de Paris (concours en 1860, achèvement en 1875), va recevoir les honneurs d'une double exposition. Après le grand ramdam de l'Opéra de la Bastille, après les controverses qui ont entouré la *recherche d'un équilibre entre les deux mastodontes* lyriques de Paris, on attendait ce portrait d'un des architectes français les plus admirés à l'étranger. Mais ce n'est pas ce Garnier-là qui attire dès cette semaine notre attention, c'est son homonyme Tony *(1869-1948), beaucoup moins connu aujourd'hui d'un* public désormais acquis aux pompes du dix-neuvième siècle et donc au précédent (Charles), mais beaucoup plus connu, et depuis belle lurette, d'un milieu architectural qui voit en lui (Tony) un père et un précurseur de la modernité française.

C'est au Centre Pompidou que le Centre de création *industrielle (CCI) propose ce portrait-enquête*, passionnant, de et sur Tony Garnier, le Lyonnais. C'est Lyon cependant, sa ville natale, qui a commencé, voici quelques petites années à prêter à l'architecte l'attention que son œuvre, réalisée ou non, et sa postérité méritent. Après une première exposition, voici vingt ans, la rénovation de la halle qu'il avait conçue pour les Abattoirs de la Mouche (1906-1928), aujourd'hui vouée à la culture et à la communication, a régionalement consacré le retour de ce fils prodigue, dans une ville qui (voir la Part-Dieu) avait, des décennies durant, renié l'architecture. On n'omettra pas en outre, comme le fait le catalogue du CCI, de signaler ici la réédition récente par Sers/Vilo du plus fameux ouvrage de Garnier, celui autour duquel il articulera d'ailleurs l'essentiel de son œuvre projeté ou construit, *Une cité industrielle*.

Mais qui est, derrière cette célébrité récente, l'auteur de la halle ? D'abord un étudiant au long cours. Garnier le Lyonnais passera de l'Ecole des beaux-arts de Lyon à celle de Paris, dans l'atelier de *Julien Guadet, où il finira après quelques tentatives à* la Poulidor, par décrocher le premier grand prix de Rome. Voyage à Rome (1899-1904), à la villa Médicis. Et là, surprise ! Le jeune homme qui, à l'âge de trente ans, avait remporté le ticket pour la Ville éternelle en produisant un éloquent siège central pour une banque d'Etat, et qui avait souscrit au devoir traditionnel en planchant sur la restauration de Tusculum, se révèle tout soudain avoir une cervelle de canut. Dès 1901, il envoie en effet, en complément de ses aquarelles antiques, les premiers plans d'une cité industrielle, qui consterne l'Académie parisienne. On attribuera cette fronde à la *fréquentation*, lorsqu'il était encore à Paris, des cercles socialisants, de Jean Jaurès à Emile Zola. Mais elle sera suffisamment fondée pour que Garnier, de longues années durant, continue de consacrer son temps et sa pensée à son *utopie sociale*.

TRAVAIL, DÉTENTE, CIRCULATION

Persuadé que le mariage entre l'industrie – dont il a vu se développer de glorieux exemples sur les bords de la Saône et du Rhône – et la ville sera l'interrogation et la nécessité du vingtième siècle, Garnier va développer en effet une sorte d'utopie dont l'étendue *imaginaire ressemble à s'y méprendre au site de Lyon.* Il se servira de cette utopie, pour nombre de ses projets réels, pour enrichir plus tard des réponses topiques appliquées par ses soins aux questions ponctuelles qui se posaient à Lyon. Dans son projet idéal – tout en béton armé, ah, ces précurseurs !... – pas de casernes, de police, de prison ni d'église. Tout pour le travail, la détente et... la circulation. Du vert comme il faut, du sport, du communal. Et, bien sûr, un féroce travail de classificateur, *qui sépare les fonctions et* les flux, les habitudes acquises, les instants de la vie, la vie. Le Corbusier en reprendra ce qui pourra lui être utile, en le citant expressément.

Nommé dès 1905 architecte de la Ville de Lyon par Edouard Herriot, Tony Garnier, après la Mouche, prend de la bouteille. Presque exclusivement dans sa *bonne ville de Lyon : le stade Olympique (1913-*1916), l'hôpital de Grange-Blanche (1915-1930), et ce fameux quartier des Etats-Unis, qui est devenu un lieu de pèlerinage pour les élèves architectes (à deux pas de la nouvelle bibliothèque de Mario Botta). C'est à Boulogne-Billancourt, autre banlieue riche en archétypes architecturaux, qu'il construit, avec l'hôtel de ville (1926-1934) la plus importante de ses réalisations non lyonnaises.

Mais tout cela, c'est la réalité, celle que nous transmet le savoir ordinaire sur Garnier. L'exposition du CCI nous livre un portrait beaucoup plus riche et contrasté que cette seule image de précurseur moderne. Un portrait enrichi d'un grand nombre d'esquisses et de dessins retrouvés, donc jusqu'à présent inédits, qui nous feront voguer sur les rivages les plus fertiles de la Méditerranée classique, et jusqu'aux rives de l'*Ile des morts* de Böcklin, auxquelles il paraît emprunter son projet de monument *aux morts de la ville de Lyon, sur l'île aux Cygnes*... De ces va-et-vient entre le classicisme et la modernité ; entre un rendu typique de son apprentissage préromain et la sécheresse grise de projets bien datés de leur entre-deux-guerres ; entre les vastes horizons que son *imagination se donne pour frontière, et la dimen*sion des édifices réalisés, se dessine, comme au sortir d'une enquête archéologique, un personnage à facettes, avare de mots, bavard en images, et dont l'œuvre dégage une forte odeur de mystère.

FRÉDÉRIC EDELMANN

★ Exposition à la Galerie du CCI, Centre Georges-Pompidou, du 7 mars au 28 mai. Catalogue : Tony Garnier, l'Œuvre complète, Coll. « Monographie », 256 p., 220 ill., 270 F.

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans le Monde du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-Spectacles.

Willem De Kooning

Depuis combien de temps *n'avait-on pas vu de toiles de* De Kooning dans une galerie parisienne ? Il y en a une vingtaine, et on doit aller les voir. Elles ne sont pas à vendre. De toutes les manières *elles sont inaccessibles au* commun des mortels.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, *Paris, 3e. Tél :* 42-77-19-37. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h à 19 h. Du 9 mars 1990 au 14 avril 1990.

Kacem Noua

On aime bien Lucien Durand, découvreur de *jeunes talents. On aime* bien Kacem Noua et ses constructions poétiques à *mi-chemin entre* l'abstrait et le paysage.

Galerie Lucien Durand, 17, rue *Mazarine, Paris, 6e. Tél :* 43-26-25-35. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h. Du 8 mars 1990 au 7 avril 1990.

Jaume Plensa

Au sein de la jeune sculp*ture espagnole*, *Plensa* occupe une place prépondérante. Déjà très présent sur le marché *international, il* obtient aujourd'hui sa première grande exposition parisienne. Son *sens* du monumental et sa dextérité de manieur de fer devraient impressionner.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris, 4e. Tél : 42-74-38-00. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h à 19 h. Du 8 mars 1990 au 20 avril 1990.

Six peintres soviétiques d'aujourd'hui

Ils s'appellent Kolkoutine, Krymov ou Tichkov. On ne les connaît pas. Et pour cause : ces peintres soviétiques exposent pour la première fois en France. Les cimaises parisiennes ne sont pas épargnées par le vent qui souffle de l'Est.

Fondation Mona-Bismarck, 34, av. de New-York, Paris, 16e. Tél : 47-23-38-88. *Tous les jours, sauf dimanche,* de 10 h à 19 h. Du 8 mars 1990 au 7 avril 1990.

Daniel Spoerri

Depuis trente ans, Daniel Spoerri *cultive* le « ready made » à tendance humoristique et sociologique. Il n'est *ni peintre, ni sculpteur*, mais collectionneur boulimique des objets les plus banals de notre quotidien.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, Mnam, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 h à 22 h ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Du 7 mars 1990 au 6 mai 1990.

Antoni Tapies

Autour de deux œuvres monumentales, une suite de peintures de 1989. On y retrouve les lacérations, les encroûtements, les couleurs ocres et brunes et les croix chères au plus illustre des peintres catalans.

Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, Paris, 8e. Tél : 45-63-13-19. Tous les jours, sauf dimanche, de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h ; samedi de 14 h à 18 h. Du 8 mars 1990 au 21 avril 1990.

Tendances multiples des années 80

Pour décrire le développement de l'art vidéo depuis dix ans, *cinquante cassettes* ont été sélectionnées. Elles seront diffusées en continu *au rez-de-chaussée du Cen*tre Pompidou. Au programme, entre autres : Jean-*Luc Godard, Jenny Holzer*, Thierry Kuntzel et le vénérable Nam June Paik.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines Mnam, place Georges-*Pompidou, Paris, 4e. Tél :* 42-77-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 h à 22 h ; samedi, *dimanche* et jours fériés de 10 h à 22 h. Du 7 mars 1990 au 6 mai 1990.

SÉLECTION PARIS

Afrique, formes sonores

De bois, d'ivoire, de métal, les instruments de musique *africains, clochettes, tam*bours, sifflets, trompes et harpes, sont présentés en *tant que sculptures figurant* l'homme ou l'animal. Environ cent soixante-dix pièces *ont été prêtées par des* musées et des collections privées pour réaliser cette *exposition originale qui nous* vient des Etats-Unis.

Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. *Daumesnil, Paris, 12e. Tél :* 43-43-14-54. Tous les jours, sauf mardi, de 10 h à 17 h 30 ; samedi, dimanche, de 10 h à 18 h. *Jusqu'au 2 avril 1990.* 23 F, 13 F (dim.).

Herbert Brandl, Ernst Caramelle, Franz West

Fidèle à ses principes d'explorations, l'ARC, tête chercheuse du Musée d'art moderne de la Ville, offre

➡

ARTS

➡ leur première grande exposition parisienne à trois jeunes contemporains.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours, sauf lundi, de 10 h à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. les jeudis à 15 h et les 18 mars, 1er, et 15 avril à 11 h. Jusqu'au 22 avril 1990. 15 F.

Bronzes antiques

Le Musée Carnavalet conserve une importante collection de petits bronzes gallo-romains découverts à Paris depuis le début du dix-neuvième siècle : en voici environ quatre cents, qui éclairent les aspects de la vie quotidienne et les pratiques funéraires au temps où Paris s'appelait Lutèce.

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris, 3e. Tél : 42-72-21-13. Tous les jours, sauf lundi, de 10 h à 17 h, jeudi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 1er juillet 1990. 20 F.

Olivier Debré

Jamais montrées, jamais même reproduites, ce sont, datées des années 50, les premières encres d'Olivier Debré : les souvenirs de Picasso s'estompent, la construction abstraite se dégage des détails, un style se forme.

Musée d'art et d'histoire, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri, Saint-Denis, 93000. Tél : 42-43-06-10. Tous les jours, sauf mardi, de 10 h à 17 h 30 ; dimanche, de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 mars 1990.

En français dans le texte

Une mise en scène brillante pour une exposition austère qui décline la chronologie du savoir, des *Serments de Strasbourg* à *la Route des Flandres*. Aux lettres de la marquise de Sévigné, ou l'exemplaire du code civil ayant appartenu à Napoléon, on pourra préférer les dessins originaux d'Hergé ou la maquette de la *Famille Fenouillard*.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris, 2e. Tél : 47-03-81-26. Tous les jours, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 13 mai 1990. 20 F.

Filonov

Pour avoir été censuré, pour n'avoir pas exposé à l'étranger avant que ne tombe le rideau de fer, pour n'avoir pas émigré, Pavel Filonov, l'un des protagonistes de l'avant-garde russe des années 20, est resté à la porte de l'histoire de l'art moderne. Et son œuvre – dont nous découvrons, à peu près en même temps que les Soviétiques, l'étrange complexité – de devoir être lue, passée au peigne fin, longuement analysée, avant de trouver sa juste place.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 h à 22 h ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 30 avril 1990.

Gaëtan Gatian de Clérambault

Clichés de tissus et de drapés, femmes voilées : les obsessions textiles d'un psychiatre qu'admirait Lacan.

Centre Georges-Pompidou, galerie de la BPI 2e étage, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 h à 22 h ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 14 mai 1990.

Le Bauhaus de Dessau

Avant que le Centre culturel de RDA ne devienne une annexe de son ex-rival de l'Ouest, le Gœthe Institut, il rend hommage au Bauhaus de Dessau qui, à partir de 1926, reprit les principes des fondateurs de Weimar, Gropius, Klee, Kandinsky...

Centre culturel de la République démocratique allemande, 117, bd Saint-Germain, Paris, 6e. Tél : 46-34-25-97. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 13 h 30 à 20 h : samedi de 15 h à 20 h. Jusqu'au 24 mars 1990.

Le Corps en morceaux

De la sculpture antique retrouvée sous forme de fragments, que le dix-neuvième siècle a aimé compléter et le vingtième siècle dérestaurer, aux morceaux de corps délibérément donnés comme œuvres achevées : une exposition de têtes, de torses, de mains, de jambes et de pieds coupés dans le vif du sujet, signée Claudel, Degas, Bourdelle, Maillol, Gauguin, Matisse... et Rodin, bien sûr.

Musée d'Orsay, entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant, Paris, 7e. Tél : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 h à 18 h, jeudi de 10 h à 21 h 45, dimanche de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Visite de groupes, rens. au 45.49.45.46. Jusqu'au 3 juin 1990. 26 F (dimanche : 16 F). Billet jumelé exposition/musée : 40 F.

Maurice Marinot peintre et verrier, 1882-1960

On connaissait le verrier, le meilleur en France de l'entre-deux-guerres, qui modelait à chaud et en force le bloc de verre, et le métamorphosait en coupes et en vases polychromes. On découvre ici le peintre, qui exposa au Salon d'automne avec les fauves, dès 1905, avant de flirter avec le cubisme.

Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries, Paris, 1er. Tél : 42-97-48-16. Tous les jours, sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 21 mai 1990. 23 F, dim. : 12 F.

Saint-Sernin de Toulouse

Faut-il restaurer les restaurations effectuées par Viollet-le-Duc sur l'église romane du Midi ? Ou retrouver un état antérieur ? Mais lequel ? Pour mieux comprendre les débats qui enflamment Toulouse et les médiévistes.

Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris, 4e. Tél : 42-74-22-22. Tous les jours, de 10 h à 18 h. Visites commentées, rens. au 48.87.24.14. Jusqu'au 16 avril 1990. 22 F.

Soliman le Magnifique

Le Grand Turc est au Grand Palais. Et, avec, lui une partie des trésors du palais de Topkapi : pièces d'orfèvrerie, textiles, céramiques, miniatures, calligraphies, documents témoignant de l'art et de la culture ottomans à son apogée.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours, sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 14 mai 1990. 33 F.

GALERIES

Peter Briggs

Représentant en France – où il s'est établi – de la nouvelle sculpture britannique, Peter Briggs travaille le fer et la céramique en formes presque baroques. D'un récent voyage en Inde, il rapporte des pièces nouvelles où la référence religieuse se fait de plus en plus sensible.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris, 4e. Tél : 42-72-35-47. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 14 mars 1990.

Ecole négro-caraïbe

Sous cette appellation singulière se présentent deux peintres martiniquais, Serge Helenon et Louis Laouchez. Qui, plutôt que de cultiver avec plus ou moins de bonheur, comme trop de leurs compatriotes, leur « héritage africain », se mesurent aux tendances internationales actuelles.

Galerie Maine Durieu, 57, quai des Grands-Augustins, Paris, 6e. Tél : 43-26-82-52. Tous les jours, sauf dimanche, de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h, lundi de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 1er avril 1990.

Loïc Le Groumellec

Après les menhirs, les maisons : Loïc Le Groumellec poursuit sa visite de la Bretagne idéale sans renoncer à la monumentalité et au dépouillement presque abstrait qui font sa réputation.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris, 3e. Tél : 42-71-09-33. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 20 mars 1990.

Werner Hannappel

Dénonciation critique, constat distancié, ironie du faux-semblant, les tableaux de la nature brossés par cet opérateur allemand de quarante ans relèvent du dépouillement. Avec une frontalité froide, l'acte photographique vise moins à révéler la présence des choses qu'à les réinventer.

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris, 3e. Tél : 42-78-05-62. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars 1990.

Mario Merz

Après la grande rétrospective Mario Merz du Musée Guggenheim, une autre, à l'échelle d'une galerie. De l'artiste italien, elle propose des peintures datées de 1957 à 1960 qu'on n'a jamais vues en France, un choix de pièces significatives de la période Arte Povera, et un environnement récent.

Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes, Paris, 3e. Tél : 42-77-63-60. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h, samedi de 11 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars 1990.

SÉLECTION RÉGIONS

Lyon

Pat Steir

On connaît peu en France cette femme peintre dont le travail pictural se développe à partir de fragments de tableaux célèbres, démesurément agrandis. Aux antipodes de l'expressionnisme contemporain, elle analyse la création artistique, le pinceau à la main.

Musée d'art contemporain, 16, rue Président-Edouard-Herriot, 69001. Tél : 78-30-50-66. De 12 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 2 avril.

Ungleo

Inspiré par le graphisme des formes, ce réalisateur de films expérimentaux épingle les tulipes au Polaroid SX-70. Telles un ruban luminescent, les tiges s'élancent, serpentent, ondulent et dansent.

Le Réverbère 2, 38, rue Burdeau. Tél. : 72-00-06-72. Jusqu'au 31 mars.

Marseille

D'un art à l'autre

Cette première biennale réunit soixante-neuf artistes plasticiens utilisateurs de la photographie. Des ensembles thématiques, des rétrospectives, des créations et la présence de treize galeries privées confirment la place de la photographie dans le marché de l'art.

Centre de la Vieille-Charité, Musée Cantini, Musée des beaux-arts, Espace d'art Ecureuil et autres lieux, 13000. Tél : 91-56-28-38. Jusqu'au 23 avril.

Nancy

Rubens

La Transfiguration de Rubens est l'une des pièces maîtresses du musée de Nancy. Invisible il y a peu, à cause de son triste état, elle a été restaurée pendant plus de deux ans avant d'être exposée à nouveau. La toile, commandée à Rubens par les ducs de Mantoue, est une prise de guerre de l'armée française pendant la campagne d'Italie ; elle n'a jamais été restituée.

Musée des beaux-arts, 3, place Stanislas, 54000. Tél. : 83-37-65-01. De 10 heures 30 à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 9 avril.

Rennes

Dessins italiens du XVIe au XVIIIe siècle

Le musée de Rennes accueille, en exclusivité et pour la première fois en France, les dessins italiens de la Galleria Estense de Modène. Celle-ci a hérité des prestigieuses collections des princes d'Este, mécènes et humanistes de l'Italie renaissante et baroque, dans lesquelles Parmesan, Tintoret, Palma le Jeune, J. Bassano et Corrèges sont particulièrement bien représentés.

Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000. Tél. : 99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 30 avril.

Saint-Etienne et Saint-Paul-de-Vence

Une fondation/un musée

Echange (provisoire) de collections : le Musée d'art moderne de Saint-Etienne accueille des œuvres de la Fondation Maeght, la Fondation Maeght accueille des œuvres du musée stéphanois. Bonnard, Braque, Giacommetti, Hartung, Miro et bien d'autres « anciens » sont montés, quand les « nouveaux » – pop'artistes, nouveaux réalistes – minimalistes, descendaient.

Musée d'art moderne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 19 heures. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 5 avril. Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 4 avril.

Thiers

Miguel Egana

Dans le genre détournement un peu fou d'objets du quotidien : caddies, boîtes à outils ou panneaux signalétiques, le jeune sculpteur Miguel Egana est plutôt fort. D'ordinaire il travaille et expose à Paris mais, cette fois, il est à Thiers, au pays de la coutellerie, parce qu'il lui arrive souvent de tordre du fer, condition *sine qua non* pour exposer au centre d'art du Creux de l'Enfer.

Centre d'art contemporain Le Creux de l'Enfer, vallée des Usines, 63300. Tél. : 73-80-26-56. De 15 heures à 20 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 1er avril.

La sélection « Arts » a été établie par :
Geneviève Breerette
Philippe Dagen
Patrick Roegiers (*Photo*)
Emmanuel de Roux

BILLET

Un nouvel axe ?

L'Allemagne joue-t-elle encore un jeu européen ? L'annonce des négociations engagées entre Daimler Benz, le premier groupe industriel outre-Rhin, et l'immense conglomérat japonais Mitsubishi, en vue d'établir une coopération « *intensive* » dans l'automobile, l'aéronautique et l'industrie électro-mécanique va allonger la liste déja fournie des griefs que lui reprochent les autres pays européens et d'abord la France.

Les détracteurs de la République fédérale vont avoir beau jeu : à une politique à l'Est, qui prime désormais sur la consolidation de la Communauté, à une politique monétaire restrictive dictée d'abord par des considérations internes, à une politique fiscale, qui ne concède que bien peu à l'harmonisation nécessaire des impôts des Douze, vient s'ajouter une politique industrielle marquée, diront, ils, par l'égoïsme.

Daimler risque de servir de cheval de Troie pour l'entrée des voitures nipponnes sur le marché européen, alors même que des discussions à Bruxelles sont engagées pour limiter leurs ambitions.

Daimler risque de servir de marche pied à l'industrie nipponne naissante dans l'aéronautique, un des rares secteurs où l'Europe industrielle existe, avec Airbus. Hier déjà, Siemens, l'autre géant, avait conclu un accord dans les circuits intégrés avec l'américain IBM, accord qui fausse complètement l'alliance avec les Francais et les Italiens dans ce secteur stratégique.

Certains ne manqueront pas de voir dans ce rapprochement germano-nippon une résurgence dangereuse. Les deux groupes n'ont pas caché que leurs discussions vont être mal accueillies aux États-Unis et dans les autres pays européens. Qui se ressemble s'assemble.

On dira aussi que les Allemands sont les Japonais de l'Europe. Une germanophobie pourrait naître au coté de la nippophobie.

E. L. B

Une alliance industrielle tous azimuts entre un *konzern* allemand et un *zaibatsu* japonais

Les géants Daimler Benz et Mitsubishi envisagent une vaste coopération

Les deux géants industriels de l'Allemagne fédérale et du Japon, Daimler Benz et Mitsubishi, ont annoncé mardi 6 mars avoir entamé des négociations en vue d'établir une coopération « intensive ». Le communiqué publié par Daimler (*le Monde* du 7 mars) ne donne pas de détail mais il indique que toutes les activités du groupe allemand sont incluses dans le champ des discussions : l'automobile, l'electromécanique (filiale AEG), l'aéronautique (filiales MBB et MTU) et les prestations de services. L'information a été confirmée à Tokyo où un représentant de Mitsubishi a précisé que le secteur militaire est exclu du projet.

Daimler a indiqué que les dirigeants des firmes se sont rencontrés pendant le dernier week-end à Singapour et que « les discussions engagées apparaissent prometteuses ». Des résultats concrets auraient déja été atteints.

Les deux groupes ont créé en mars dernier une filiale commune (60 % Mitsubishi et 40 % Daimler) destinée à commercialiser les véhicules industriel de la firme allemande. Jusqu'en 1988 Mitsubishi distribuait les Mercedes au Japon.

L'accélération de la concurrence dans l'automobile mondiale et la fermeture éventuelle de l'Europe aux voitures japonaises ont provoqué d'intenses conversations entre les constructeurs. Désormais, tout le monde discute avec tout le monde. Mitsubishi est un petit constructeur nippon loin derrière Toyota, Nissan et Honda et il doit chercher un allié. Dans l'aéronautique, où l'industrie japonaise a décidé d'investir, l'alliance avec MBB constituerait un marche-pied. En retour, le groupe japonais pourrait apporter à Daimler un savoir-faire indispensable dans l'électronique.

Des chantiers navals à l'aérospatial

TOKYO

de notre correspondant

Dans cette probable alliance de géants, Mitsubishi ne démérite en rien : le groupe peut en effet être considéré comme le plus important du Japon. Il intervient dans pratiquement tous les domaines de la vie économique (finance, industrie, commerce, service) et compte plus de cent cinquante sociétés dont cent vingt cotées en Bourse au Japon et à l'étranger. La maison de commerce Mitsubishi Corp. est la première du Japon, comme l'est *Mitsubishi Heavy Ind. dans la* construction navale, l'aéronautique et le militaire. Quant à Mitsubishi Electric et Mitsubishi Motor, il s'agit d'entreprises occupant la troisième place dans leur domaine respectif.

C'est un samouraï de modeste extraction, M. Yotaro Iwasaki, de la région de Nagoya, qui, au milieu du siècle dernier, fut à l'origine de l'empire Mitsubishi. Séjournant à Nagasaki, il créa une petite compagnie maritime, et c'est sur les pavillons de ses bateaux qu'apparurent pour la première fois les trois célèbres losanges rouges symbolisant les « trois » (*mitsu*) « diamants » (*bishi*). Lorsque son frère lui succéda en 1895, leur compagnie, qui avait fusionné avec une société concurrente appartenant à l'Etat, assurait la moitié du commerce maritime de l'archipel. La base du futur trust avait été jetée.

L'acier, la construction navale, les mines, le textile, le papier, l'alimentation, les camions... Le groupe connut un essor prodigieux grâce aux commandes militaires lorsque dans les années 30 débuta la conquête de l'Asie.

Comme les autres conglomérats (*zaibatsu*), Mitsubishi fut touché par les mesures de décartellisation imposées par les Américains en 1947. Jusqu'à un certain point seulement. Au moment de la défaite, Mitsubishi possédait pratiquement tout le quartier des affaires de Tokyo : Marunouchi. Expropriées, les onze principales sociétés du groupe s'arrangèrent pour racheter leurs terrains et restèrent à Marunouchi... Avec le même esprit de cohésion et malgré la réorganisation, le groupe subsista également. En pointe parmi les entreprises nippones dans les secteurs de l'aéronautique, de l'espace, de l'énergie nucléaire et des biotechnologies, disposant de l'une des premières banques du Japon, Mitsubishi est en outre devenu, par *l'entremise de sa maison de commerce* (Mitsubishi Corp., dont les bénéfices se chiffraient en 1989 à 290 millions de dollars), particulièrement actif dans le domaine des fusions et acquisitions : le groupe a ainsi récemment annoncé son intention de prendre le contrôle de la firme américaine Aristch Chemical Corp. (un investissement de 845 millions de dollars).

En Europe, Mitsubishi cherchait un partenaire à sa mesure. Du point de vue japonais, le rapprochement avec le groupe Daimler-Benz doit lui permettre de prendre place sur le Vieux Continent en évitant une implantation directe, mais aussi, d'être en position de contrer les Américains dans le domaine aérospatial. On s'attend à Tokyo que l'accord cadre entre Daimler et Mitsubishi, qui suppose des transferts de technologies dans des domaines sensibles du point de vue militaire tels que l'aéronautique et l'électronique, suscite des réactions aux Etats-Unis et devienne un nouveau sujet de dissension entre les deux pays.

PHILIPPE PONS

Des Mercedes aux forteresses volantes

Premier groupe industriel ouest-allemand, Daimler Benz affiche depuis plusieurs années de riches ambitions et un appétit féroce. Sous la houlette de M. Edzard Reuter, le très austère PDG du groupe, et avec l'appui total de son principal actionnaire, la Deustche Bank, Daimler Benz a croqué Outre-Rhin, en l'espace de quatre ans, quelques beaux fleurons de l'industrie.

La firme d'électronique et d'électrotechnique AEG est passé dès 1985 dans son *giron, puis ce fut le tour du* motoriste d'aviation MTU et du deuxième avionneur allemand Dornier. Le groupe de Stuttgart a réalisé son coup d'éclat l'année dernière en obtenant de l'office des cartels ouest-allemand son feu vert pour avaler un autre géant, le constructeur aéronautique Messerschmitt Bolkow Blohm (MBB). Résultat : Daimler Benz n'a jamais été aussi puissant. Son chiffre d'affaires consolidé dépassait en 1989 les 270 milliards de francs. Ce colosse, fort de ses *328 000 employés*, représente à lui tout seul 3,7 % du PNB ouest-allemand.

Le groupe d'Edzard Reuter gagne en puissance, mais s'éloigne au fil des années du métier de base du groupe, l'automobile. Le plus beau joyau de Daimler Benz reste bien sûr sa filiale Mercedes Benz AG, qui représentait encore en 1989 les trois quarts du chiffre d'affaires du conglomérat de Stuttgart, loin devant les divisions « électromécanique » d'AEG (16 % du chiffre d'affaires) et la branche aéronautique armement Deustche Aerospace (10 % du chiffre d'affaires). *Reste que* Mercedes Benz AG, qui fêtait gaillardement son centenaire en 1985, préoccupe Edzard Reuter. En 1989, la filiale automobile a souffert de la contraction du marché américain. Et le créneau du haut de gamme pourrait bien être secoué dans les mois à venir. Les constructeurs nippons Toyota et Nissan s'apprêtent à lancer aux Etats-Unis et en Europe leurs premiers modèles pour « *happy few* ». Face à l'offensive qui se prépare, Daimler Benz a songé à *Mitsubishi pour lui prêter main* forte.

Opération politique et financière autour de la banque africaine

Les difficultés de la BNP dans le redressement de la BIAO

Appelée dès 1988 par l'Etat à reprendre la Banque internationale pour l'Afrique de l'Ouest (BIAO), la BNP aurait souhaité mettre en liquidation ses filiales du Sénégal, du Cameroun et de la Côte-d'Ivoire. Cette perspective suscite l'inquiétude des cadres et la méfiance des gouvernements concernés.

La BNP se serait bien passée du cadeau. Mais en 1988, quand le gouvernement français a demandé à son PDG, M. René Thomas, de ne pas laisser la Banque internationale pour l'Afrique de l'Ouest disparaître corps et biens, elle a dû s'exécuter. Des prêts inconsidérés aux pays du tiers-monde et la dégradation de la situation économique africaine avaient mené la BIAO au bord de la faillite. Les besoins financiers étaient d'autant plus urgents que la Commission bancaire avait exigé de la BIAO qu'elle provisionne, à hauteur de 40 %, des crédits douteux qu'elle ne provisionnait jusque-là qu'à 15 %. Ce qui représentait un effort *financier que la banque africaine* était bien incapable de fournir. Comme la BNP était actionnaire à 42 % de la Cofifa, holding qui lui-même contrôlait à 51 % la BIAO, elle fut amenée à prendre *les choses en main*.

Fin 1988, la BNP rachetait pour 1 F symbolique les parts des autres actionnaires de la Cofifa et devenait ainsi l'actionnaire majoritaire du réseau. Pour pallier le problème immédiat des provisions, la BNP choisit alors la méthode inaugurée en son temps par le CCF : la titrisation. Elle sortit ainsi du bilan de la BIAO par titrisation près de 3,5 *milliards* de francs de créances douteuses, qu'elle logea dans une société de droit panaméen. Parallèlement, des provisions, de l'ordre de 600 millions de francs, étaient constituées pour couvrir un porte*feuille de mauvais crédits*. L'exercice 1988 se solda alors par un déficit de 393 millions de francs.

Au début de 1989, la BNP engagea une politique d'audit dans les filiales et au siège parisien de la BIAO. L'enquête montre que les problèmes de la BIAO, établissement engagé dans près de dix-sept pays, proviennent essentiellement de l'activité désordonnée de trois filiales : celles du Cameroun, du Sénégal et de la Côte-d'Ivoire. Trois filiales seulement, mais qui constituent à elles seules une part prépondérante du total de bilan de la BIAO.

Il aurait donc fallu agir tout de suite, mais toute l'année 1989 se passa sans qu'aucun véritable plan d'action ne soit élaboré. Même le bilan 1989, qui devrait révéler une perte de 550 millions de francs au moins, n'est semble-t-il pas prêt d'être présenté. Et pour cause, car la Banque de France ne manquerait pas de demander à l'actionnaire majoritaire de recapitaliser l'établissement ou de... prononcer sa liquidation. Evénement qui ne manquerait pas de déplaire aux gouvernements africains, actuellement en butte à de graves problèmes politiques et sociaux.

A *la BNP*, on se déclare prêt à faire le « *devoir d'actionnaire* », mais à hauteur de la participation détenue dans le groupe seulement, soit 51 %. *Quid* des autres actionnaires, le Banco do Brasil et l'Union des banques suisses ? La question reste posée. Quant à l'apport des actionnaires africains, à savoir la banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et les gouvernements, chacun présents dans le capital des filiales, un recours semble possible du côté du Trésor français. Les prêts d'ajustement structurel et les aides de toute nature apportées par la France à l'Afrique francophone peuvent être utilisés à la recapitalisation de la BIAO. C'est du moins le souhait de la BNP.

Un plan de restructuration

Mais, au-delà, un second problème, d'ordre stratégique, se pose. Comment restructurer la BIAO ? Quelle orientation lui donner ? La BNP a d'autant plus de mal à apporter une réponse qu'elle se trouve elle-même aux prises avec *les difficultés de son propre réseau* africain, les banques associées dans le BICI. La logique voudrait que la BIAO soit liquidée et fusionnée avec le BICI – ce qui n'a rien de gênant dans une Afrique francophone largement surbancarisée, mais la raison financière n'est pas toujours, dans ces dossiers, celle qui domine.

Les gouvernements du Sénégal, de Côte-d'Ivoire et du Cameroun se sont violemment opposés à la BNP à ce sujet. De plus, certaines méthodes utilisées par la BNP pour conduire à la liquidation de *quelques filiales ont déjà provoqué* l'inquiétude des cadres expatriés de la BIAO. Ainsi, le 8 janvier dernier, la BNP a demandé à l'ensemble des filiales de la BIAO de lui faire parvenir le listing récapitulatif des comptes clients. Pour organiser le transfert des plus gros comptes et pouvoir accélérer la liquidation des filiales ? Telle est la thèse de certains responables de la BIAO. *Mais la manœuvre* a échoué, puisque M. Alassane Ouattara, gouverneur de la banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest priait l'émetteur du télex, trois jours plus tard, de « *renoncer à une telle démarche* », celle-ci contrevenant à l'article 129 de la loi bancaire sur le secret professionnel.

Compte tenu de la mauvaise volonté de la BNP, un seul plan de sauvetage aujourd'hui reste en lice, celui de M. Ouattara, justement, qui prévoit une réduction de la participation de la BNP à hauteur de 19 %, ratio qui a l'avantage de sortir les pertes de la BIAO des comptes consolidés de la BNP, et la création d'un holding où viendraient s'investir des capitaux sud-africains et nigérians avec la participation technique de la banque britannique, Barclay's. Le tout avec l'intervention active des deux instituts d'émission de la zone franc. Ce plan a reçu l'aval des gouvernements africains.

YVES MAMOU

Pour mieux l'adapter à l'environnement international

M. Tchuruk réorganise le groupe Total

Moins d'un mois après son arrivée à la tête de Total, M. Serge Tchuruk a annoncé le 6 mars une réorganisation complète des structures du groupe pétrolier en vue de mieux l'adapter à l'environnement international. Auparavant éclatée en de multiples directions, l'organisation de Total reposera désormais sur six directions opérationnelles organisées en centres de profits, responsables de leur résultat mondial et rattachées à un holding « *allégé et recentré sur des axes prioritaires* ». Trois directions interviendront dans le domaine du pétrole et du gaz, les trois autres intervenant dans la chimie et la parachimie, les mines et le nucléaire, et enfin dans la finance.

M. Tchuruk, qui entend faire du comité exécutif du groupe une instance de décision « *collégiale et rapide* », y a nommé MM. Jean-Pierre Halbron (actuellement directeur général de Orkem) et Alain Madec (directeur du groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf).

En progression de 11,5 % par rapport à 1988

Les investissements publicitaires ont atteint 65 milliards de francs en 1989

La « *pub* » continue à se *bien* porter en France, avec ,en 1989 et par rapport à 1988,une croissance de 11,5 % des dépenses publicitaires, qui atteignent 65 milliards *de francs . La progression, c'est* vrai, est un peu moins rapide que les années précédentes, mais elle est encore tout à fait satisfaisante pour les professionnels, si on la rapproche d'une hausse des prix de détail moyenne de 3,6 %.

Retournement de tendance

C'est ce qui ressort de l'étude annuelle de l'IREP (Institut de recherches et d'études publicitaires), rendue publique mardi *6 mars*. Pour 1990, les annonceurs (les entreprises, pour autant qu'elles fassent de la publicité) interrogés par l'IREP prévoient une progression globale des bud*gets publicitaires « de l'ordre de 11 % »* : une bonne année encore en perspective, même si un très *léger tassement de la croissance est* encore envisagé.

La meilleure performance de l'année 1989 a été enregistrée dans le secteur « *hygiène-beauté* » (+ 23 %) et dans « *transports-communications-tourisme* » dont la progression est du même ordre. Dans la bonne moyenne, on trouve les secteurs « *alimentation-boissons* », et « *équipement et entretien de la maison* ». Cela va un peu moins bien dans la distribution et les services, mais « *culture-loisirs-distractions* », tout comme «*habillement* » se situent très en retrait.

Dans les grands médias (qui représentent 63 % des dépenses publicitaires globales), la croissance est de 13 %. On y observe un retournement de tendance en ce qui concerne la télévision. Après les années de croissance folle due à l'arrivée des chaînes privées (+ 36 % en 1987, + 27 % en 1988), l'année 1989 marque le pas, avec tout juste 13,5 % de progression. Offre d'espaces publicitaires trop *abondante qui aurait conduit à certains tassements de tarifs, « cible »* évanescente des téléspectateurs impiégeables grâce au zapping, cette fuite d'une chaîne à l'autre si facile grâce à la télécommande... on ne sait trop, et l'IREP ne se risque pas à donner une explication, se bornant à constater le phénomène.

La presse écrite réalise comme les années précédentes une bonne performance (+ 14 %), et surtout les quotidiens nationaux et les journaux gratuits (+ 22 %). L'affichage se maintient (+ 11 %), tandis que le cinéma se redresse avec une légère progression de 1,5 %, après un recul de 6 % l'année précédente. Pour la radio, la progression s'établit à 6 % (après une hausse de 12 % en 1988), mais pour les stations nationales et périphériques (qui absorbent les trois quarts du marché), elle se limite à 2 %, tandis que les radios locales voient leurs recettes progresser de 18,5 %.

JOSÉE DOYÈRE



Source : IREP.

ÉCONOMIE

ÉNERGIE

Craignant pour leurs exportations de brut

Six pays du Golfe comptent produire de l'essence sans plomb

Les six pays du Conseil de coopération du Golfe (CGB) ont décidé de produire du pétrole sans plomb vers 1995, ont indiqué le 6 mars à Abou-Dhabi les responsables du raffinage du pétrole brut de cette organisation.

Ces pays (Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Quatar, Bahreïn et Oman) dont les réserves sont estimées à 500 milliards de barils, craignent que leurs exportations de brut soient affectées par les campagnes anti-pollution menées en Occident.

« Chacun des pays membres du conseil possède son propre programme de production d'essence sans plomb », a précisé le secrétaire général du CGB.

□ **Le chauffage urbain de Montréal passe sous contrôle français.** – Trois sociétés françaises – la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU), Inès et Confreth – ont pris 70 % du capital de la Corporation du chauffage urbain de Montréal (CCUM), au Canada, qui gère le réseau de chauffage du centre-ville. La société de chemin de fer Canadian National, qui a cédé cette participation, pour un montant non précisé, conserve les 30 % restants du capital.

TOURISME

Le groupe hôtelier américain Quality débarque en Europe

Le troisième groupe hôtelier mondial, l'américain Quality International, veut faire de l'Europe une de ses zones privilégiées de développement pour les dix années qui viennent : avant 1995, il veut y atteindre deux cents hôtels.

Robert Hazard Junior, président directeur général de Quality, explique avec une assurance toute américaine que son objectif est tout simplement d' *« occuper une position dominante sur le marché mondial du tourisme »* et de réunir dix mille hôtels d'ici à la fin du siècle, pas moins, dont 30 % en Europe. Une assurance appuyée, il est vrai, par le poids de ses 1350 établissements et 147 000 chambres. Un groupe constitué en moins de dix ans.

Ce développement a été fondé sur la pratique systématique de la franchise. Son succès tient d'abord, selon M. Robert Hazard, au choix de bons créneaux. En fait, les trois quarts du parc de la chaîne sont formés, d'une part, des Quality Inns originelles (trois étoiles améliorés), d'autre part, des Comfort Inns, entre deux et trois étoiles, avec un service plus limité, lancés en 1981.

Ceux-ci ont été complétés par le haut par les hôtels Clarion (quatre étoiles et plus). Ils vont l'être vers le bas par une chaîne plus économique (deux étoiles). Sur ce « segment », Quality International est plutôt en retard sur les chaînes françaises, puisque le groupe n'a créé, depuis 1988, qu'une demi-douzaine d'établissements de ce type, même s'il en annonce deux cents pour la fin 1991.

Deuxième argument : le réseau de commercialisation, la capacité de promotion, de gestion, comme de financement. Mais le groupe met surtout l'accent sur son réseau de réservation électronique, lié à ceux des compagnies aériennes, avec huit centres régionaux, dont déjà deux en Europe.

C'est évidemment là-dessus que comptent les dirigeants de Quality International pour réussir en Europe : ils offrent un accès au marché des touristes américains – et anglo-saxons en général – à partir de la Grande-Bretagne, où ils veulent ouvrir cent hôtels (au lieu des quinze actuels) contre cinquante en Allemagne et autant en France (où il n'en existe encore que cinq).

En Europe, Quality compte investir 150 à 200 millions de dollars. La stratégie européenne de Robert Hazard repose naturellement sur la franchise. Mais il envisage également de racheter ou de prendre des participations majoritaires dans des chaînes existantes. Il ne cache pas son intérêt pour Crest, la chaîne d'hôtels britanniques mise récemment en vente par le groupe Bass. *« Toutefois,* ajoute Robert Hazard, *le prix actuel de Crest est élevé, d'autant plus que, la chaîne étant bien gérée, on peut difficilement améliorer sa rentabilité. Nous entendons voir d'abord les chiffres ».*

Robert Hazard ne néglige pas non plus Pullmann, dont il va rencontrer les dirigeants. Mais ce sont des formules d'association qui paraissent avoir sa préférence, comme une association en exclusivité pour une zone donnée : Quality s'est ainsi associée avec des Suédois pour créer des hôtels tout autour de la Baltique : en Scandinavie, en Finlande, en Pologne et dans les pays baltes. Robert Hazard souhaiterait trouver l'équivalent en RFA pour pénétrer en RDA et en Europe de l'Est : *« Aujourd'hui,* dit-il, *l'Allemagne est pour nous un ensemble ».* Il n'exclut pas non plus des joint-ventures avec des groupes hôteliers puissants comme Accor : *« Après tout, General Motors s'est bien associé avec Toyota... »*

GUY HERZLICH

Swissair cède ses hôtels au japonais Aoki

En même temps que les Américains, les Japonais arrivent dans l'hôtellerie européenne. La compagnie aérienne Swissair a décidé de céder au groupe japonais Aoki les 17 établissements de luxe Swissotel, dont elle avait encore racheté 49 % à Nestlé en 1989 . Le prix n'est pas connu, les discussions ayant lieu au cas par cas, mais Swissair affirme y retrouver *« une rémunération substantielle du capital investi »* .

Le groupe Aoki possède les 67 hôtels de grand standing de la chaîne Westin Hotels and Resorts, et 9 Caesar Park hotels, et a réalisé un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de dollars . La chaîne Swissotel doit conserver son appellation et son autonomie.

INDUSTRIE

Malgré la crise mondiale des semi-conducteurs

SGS-Thomson a été légèrement bénéficiaire en 1989

Le tandem italo-français SGS-Thomson, numéro douze mondial dans les semi-conducteurs, est sorti du rouge en 1989, affichant un bénéfice de 3,2 millions de dollars (18,25 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de dollars (7,4 milliards de francs), en hausse de 20 % sur l'année précédente. L'entreprise britannique Inmos, rachetée l'an passé, a contribué pour 120 millions de dollars au chiffre d'affaires.

M. Pasquale Pistorio, président de SGS-Thomson, s'est longuement félicité de ces performances, réalisées dans une année difficile pour l'industrie mondiale des semi-conducteurs : en 1988, le groupe avait enregistré un résultat net déficitaire de 68,6 millions de dollars.

Estimant que le seuil de survie dans les semi-conducteurs s'établit à 5 % du marché mondial, M. Pistorio (qui n'en détient que 2,7 %) maintient donc les objectifs qu'il s'était fixés antérieurement : nouer des alliances, et tout particulièrement dans les mémoires dites dynamiques (les DRAM), celles qui équipent en particulier les micro-ordinateurs et qui sont sous la domination des producteurs nippons.

Deux des plus grands papetiers finlandais s'apprêtent à fusionner

Nouvelle alliance au sommet dans le monde du papier : United Paper Mills, troisième papetier finlandais, et Rauma Repola, conglomérat industriel qui, outre la mécanique, la métallurgie et les plastiques, est également présent dans la filière bois, ont décidé de fusionner.

Les deux sociétés ont, en effet, annoncé, mardi 6 mars, qu'elles allaient présenter à leurs actionnaires un projet de regroupement de leurs activités. Le nouvel ensemble constitué, baptisé Repola Limited, devrait peser 35 milliards de francs et employer trente-cinq mille personnes.

Le schéma de fusion retenu confie à United Paper Mills (UPM) la totalité des activités papetières de Rauma Repola. A l'issue de cette opération, le chiffre d'affaires d'UPM devrait atteindre les 25 milliards de francs. United Paper Mills, attaqué en janvier dernier par un autre finlandais, le papetier Mestae Serla, n'avait repoussé cette offensive qu'en ouvrant son capital à Rauma Repola.

SOCIAL

Inflexion de la politique sociale du groupe automobile

Peugeot propose un accord salarial aux syndicats

Pour Automobiles Peugeot, c'est une nouveauté et peut-être un tournant. A l'issue de six heures de négociations, la direction a soumis, mardi 6 mars, aux organisations syndicales de l'entreprise (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC et CSL) des propositions salariales en bonne et due forme prévoyant des augmentations générales de 1,5 % (0,5 % au 1er février, avec effet rétroactif, et 1 % au 1er avril) pour le premier semestre 1990.

Jusqu'à présent, Peugeot refusait de se *« lier les mains »* avec un accord salarial -une contrainte peu compatible avec les variations du marché automobile, estimait-on il y a quelques mois encore à la direction du groupe- et préférait appliquer des revalorisations décidées unilatéralement.

Or, aujourd'hui,la firme paraît visiblement tirer quelques enseignements positifs des sept semaines de conflit qui, l'automne dernier, ont touché les usines de Mulhouse et de Sochaux. Mardi, M. Roland Vardanega, directeur central du personnel d'Automobiles Peugeot, a fait des propositions dont il espère qu'elles seront acceptées par plusieurs syndicats.

Outre une augmentation générale de 1,5 % au premier semestre, la direction prévoit une réunion en juillet afin de fixer des mesures pour la seconde partie de l'année.

Peugeot suggère également que l'évolution moyenne des augmentations individuelles atteigne 1,9 % en 1990 et entérine l'incorporation dans la base de calcul du treizième mois de la moyenne de la plupart des primes mensuelles. Le pourcentage de l'intéressement versé au titre de 1989 sera voisin de 2,3 % de la rémunération perçue (contre 1,5 % l'année précédente) avec une prime complémentaire moyenne de 2 100 francs fin mai après celle de 800 francs versée en décembre. Enfin, le montant de la participation au titre des résultats de 1989 sera proche de 4,3 % des salaires perçus en 1989.

Mardi, quelques débrayages ont eu lieu à l'usine de Mulhouse, afin de *« soutenir »* les représentants syndicaux qui participaient à la négociation parisienne.

J.- M. N.

Accord sur l'aménagement du temps de travail à l'usine Renault de Flins

Un accord sur l'aménagement du temps de travail au sein de l'usine Renault de Flins (Yvelines) a été signé le mardi 6 mars entre la direction et les syndicats CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO.

Celui-ci va permettre d'allonger sensiblement la durée d'activité de l'établissement, qui passera d'environ seize heures actuellement à vingt heures par jour, grâce à la création d'une troisième équipe de nuit. Le temps de travail effectif des quelque 10 000 salariés de l'usine sera ramené de quarante heures et quarante minutes à trente sept heures sans perte de salaire. Selon la CFE-CGC, cette nouvelle organisation devrait débuter en juin ou septembre prochain dans le cadre du lancement du modèle « Clio ». Le syndicat espère que cet accord permettra de créer *« de mille à mille cinq cents emplois »* et ainsi d'accueillir une partie des salariés de l'usine de Billancourt.

En janvier

Léger ralentissement des dépenses d'assurance-maladie

Le taux de croissance annuel des dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a enregistré un léger fléchissement en janvier avec une progression de 9,3 % (+ 5,7 % à prix constants), contre 10,3 % (+ 6,6 % à prix constants) fin décembre.

Ce ralentissement est dû à la variation du nombre de jours ouvrés, au niveau élevé des remboursements réalisés en janvier 1989 (en raison du report de certaines dépenses de la fin 1988), mais aussi à *« la diminution du taux de croissance des remboursements de pharmacie en liaison avec la fin du plein effet du plan Evin »*, qui avait rétabli la prise en charge de certains produits pharmaceutiques.

Le taux de croissance annuel des honoraires médicaux faiblit (+ 7,4 % contre + 9 % fin écembre), de même que les dépenses d'hospitalisation (+ 9,2 % contre + 9,5 %).

ÉTRANGER

La Tchécoslovaquie vers l'économie de marché

Suite de la première page

A peine les images de la révolution se sont-elles estompées que des émigrés de tous pays, de la Grande-Bretagne au Brésil, ont commencé à reprendre le chemin de Prague pour y investir. Les étrangers seront prochainement traités sur un pied d'égalité avec les entreprises locales et d'Alcatel à Asean Brown Boveri, en passant par General Electric, Siemens et Renault, de nombreux groupes occidentaux nourrissent des projets qui passent souvent par des acquisitions. Le retour au pays de la famille Bata, géant industriel de l'entre-deux-guerres, installée au Canada après 1945, a marqué les esprits. A la tête de son empire mondial de la chaussure, M. Thomas Bata est souvent considéré comme l'homme le plus populaire de Tchécoslovaquie, après bien sûr le président-poète Vaclav Havel.

Les idées fourmillent. Ici, c'est une nouvelle agence de publicité mêlant capitaux tchécoslovaques, hongrois, soviétiques et autrichiens qui se crée, avec pour premier gros contrat... un spot publicitaire télévisé pour les parfums Bic. Ce sera le deuxième annonceur occidental à pénétrer la télévision tchécoslovaque après le japonais Minolta. Pour l'instant, Mertis est la filiale d'une agence de publicité d'Etat, Mercur. Mais son président ne cache pas son intention de voler de ses propres ailes – privées – le plus tôt possible.

De nombreux atouts

Là, c'est un atelier de réparation d'automobiles - SAD - qui souhaite rentabiliser *« les mains d'or des Tchécoslovaques »*. Les ouvriers de CSAD peuvent réparer n'importe quoi, assure M. Petr Ousky, le directeur de l'entreprise. Après tout, *« jusqu'après la guerre, avant de prendre en main les Skoda, on s'occupait de voitures Ford et Chevrolet, et on a réussi à maintenir en état de marche nos machines Bosch datant du début des années 1950 »*, explique-t-il. Jusqu'à une date récente, M. Ouski pensait qu' *« à l'Ouest, dès que quelque chose est cassé on le jette »* mais il s'est aperçu que *« même les Allemands sont économes »* et compte bien en profiter.

Chez CSAD, qui emploie mille six cents personnes, on ne parle pas encore de privatisation pure et simple, mais déjà de transformation en société anonyme (dont les ouvriers seraient actionnaires). Pudiquement, on avoue avoir récemment mis en place en système de retraites individuelles pour les ouvriers.

Autre exemple, Chemapol, l'une des plus grosses centrales du commerce extérieur, qui compte bien entamer une nouvelle existence. Bien que privée du monopole du commerce des produits chimiques – la plupart des entreprises du pays sont désormais libres de réaliser leurs transactions avec l'étranger – Chemapol envisage d'utiliser les réserves de change qu'elle a accumulées au fil des années, pour prendre des participations industrielles. Et puis *« créer une « chemical bank », ce ne serait pas mal ! »* lâche M. Vaclav Volf, président de Chemapol.

Pour autant, beaucoup de chemin restera à parcourir, et la Tchécoslovaquie a beau être dotée de nombreux atouts, elle ne dispose pas plus que ses voisins de la clé de la transition vers l'économie de marché. La tenue des premières élections libres depuis la Libération, en juin prochain, ne favorise pas l'accélération des réformes.

Ainsi, il n'est pas pour l'instant question de supprimer les subventions aux produits de consommation, alors que la plupart des experts reconnaissent que, dans quelques mois, la population sera peut-être moins disposée à accepter les sacrifices et l'inflation.

L'austérité bientôt

Les espérances sont tellement grandes qu'il vaut peut-être mieux les contenir tout de suite plutôt que les laisser mûrir trop longtemps. Jana, une jeune infirmière émerveillée de voir que l'on peut désormais organiser à Prague des concerts de rock au profit des enfants handicapés, est persuadée que les malades dont elle s'occupe *« vont bientôt avoir beaucoup plus »* grâce au nouveau pouvoir. Le gouvernement, lui, prône l'austérité budgétaire, et doit présenter prochainement le premier projet de budget excédentaire depuis des années.

Si la nécessité de la conduite d'une politique monétaire et budgétaire est claire, la transformation des entreprises d'Etat donc la privatisation demeure un point d'interrogation majeur. Ces entreprises fournissent actuellement 80 % des biens consommés en Tchécoslovaquie. *« On croit que dans les pays socialistes, c'est l'Etat qui, par l'intermédiaire du plan, dirige l'ensemble de la vie économique. Mais c'est faux. Ici, en Tchécoslovaquie, ce sont les entreprises qui détiennent le pouvoir et la démonopolisation est un objectif prioritaire. Nous ne voulons pas que l'Etat devienne une marionnette aux mains des entreprises »*, explique le ministre des finances, M. Vaclav Klaus.

Il ne suffit pas d'autoriser la création de petites entreprises privées, encore faut-il redresser la moelle épinière de l'économie, c'est-à-dire les grands groupes. Pour eux, M. Klaus et ses collègues concèdent que la thérapie de choc n'est pas la plus appropriée. C'est pourquoi leurs subventions ne seront pas immédiatement abolies, ni leurs activités non rentables liquidées trop rapidement.

Les industriels locaux se font d'ailleurs peu d'illusions sur les chances de succès rapide de la démonopolisation. Sans même parler des problèmes sociaux qui en découleront inévitablement, la plupart des entreprises ne disposent pas des moyens d'acheter des marchandises à l'étranger, et en Tchécoslovaquie, les biens ne sont fournis que par un seul producteur. Celui-ci ne peut disparaître du jour au lendemain, au risque de voir des pans entiers de l'industrie s'effondrer avec lui. Les autorités insistent vigoureusement sur leur volonté de ne pas accroître sensiblement l'endettement extérieur du pays (actuellement 8 milliards de dollars, soit 44 milliards de francs environ).

Si la Tchécoslovaquie entend devenir à nouveau membre du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale (elle avait quitté ces deux organismes en 1954) c'est pour entrer pleinement dans l'économie internationale, et non pour se faire octroyer des crédits, soutient-on à Prague. Le montage de projets industriels d'envergure avec des partenaires étrangers pourrait permettre d'accélérer la restructuration à moindres frais.

Le temps presse, car pour l'instant, la population ne voit pas le marché sous son jour le meilleur. Dans une ruelle de la vieille ville est soudainement apparue une boutique ne vendant ni salami, ni vêtements vieillots, mais du matériel electroménager flambant neuf. Le regard alléché des badauds devient vite amer lorsqu'il constate que le prix des robots Moulinex est libellé en marks. A quelques pas de là, des Vietnamiens vendent des jeans payables en devises. La spéculation sur l'immobilier s'amplifie. Les annonces proposant des locations d'appartements exclusivement en devises se multiplient dans les journaux et les habitants de Prague tremblent à l'idée que, prochainement, les étrangers pourraient s'offrir les magnifiques demeures de Prague.

Admirative devant ses émigrés qui ont fait fortune à l'étranger, la population n'en est pas moins rancunière à l'égard de ceux qui ont fui les dures années de normalisation, pour revenir aujourd'hui en grands seigneurs.

Avançant, comme les pays voisins, à tâtons, la Tchécoslovaquie est bien décidée à être plus habile qu'eux : *« La Pologne, la Hongrie, ont commis un certain nombre d'erreurs que nous n'avons pas l'intention de répéter »* affirme le premier vice-président chargé de l'économie, M. Valtr Komarek. Cependant, *« il n'y a plus d'économistes chez nous. Ils ont tous quitté l'institut, soit pour entrer au gouvernement, soit pour saisir d'autres opportunités »* se lamente Mme Klausova, la femme du ministre des finances, économiste comme lui, dans les couloirs déserts de l'Institut des sciences.

Le gouvernement doit donc appliquer la réforme économique au fur et à mesure qu'il la conçoit. Clairement, il s'agit d'éviter la formation d'îlots de marché tandis que les structures archaïques de l'économie resteront en place. *« Le plus visible, ce sont les petites entreprises. Leurs patrons se considèrent comme des futurs Bata. C'est important, mais ce n'est pas cela qui change fondamentalement l'économie »*, soupire un chercheur de l'institut. Ou alors, il faudrait que les Bata soient vite très nombreux...

FRANÇOISE LAZARE

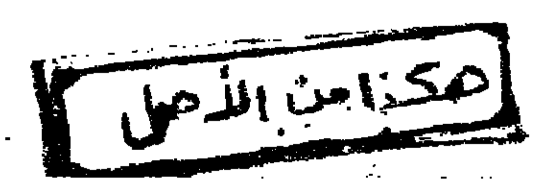
L'assemblée de la chambre de commerce franco-tchécoslovaque

« Nous devons nous préparer à rentrer en Europe », déclare M. Dubcek

Au cours de sa visite à Paris, M. Alexandre Dubcek, président de l'Assemblée fédérale tchécoslovaque, a été convié le mardi 6 mars au Conseil national du patronat français (CNPF) où se tenait l'assemblée annuelle de la chambre de commerce franco-tchécoslovaque.

« Nous sommes en train de trouver une nouvelle voie vers l'Europe. Nous n'imaginons pas que le chemin sera facile ou agréable. Mais nous devons nous préparer à rentrer en Europe », a déclaré l'ancien leader du printemps de Prague. M. Dubcek a ajouté qu'il n'était pas favorable à des demi-mesures économiques, approuvant ainsi les propos du président du CNPF, M. François Perigot, mais qu'il redoutait les secousses sociales.

Egalement présent, le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, a déclaré que *« nos chefs d'entreprise peuvent jouer un rôle éminent dans la réussite de la réforme »*. M. Dubcek a cependant rappelé que la Tchécoslovaquie *« ne pouvait pas prendre le chemin de l'endettement, qui se ferait au détriment de l'avenir »* .



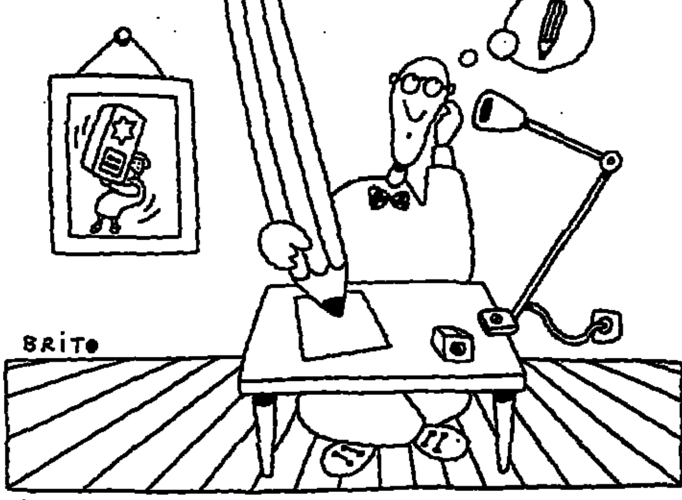
AFFAIRES

HABITAT - CONSOMMATION

Marketing, design et rangement

Mais où mettre tous ces produits ?

Bouteilles trop grandes, boîtes trop volumineuses, livres impossibles à caser... Si les produits conçus par les designers sont agréables à l'œil, ils posent souvent aux consommateurs d'insolubles problèmes de rangement.



Nous savons tous que dans la longue chaîne du marketing, qui va de la conception du *produit à son* achat par le consommateur, le premier souci du producteur (et accessoirement du distributeur) est d'améliorer ses ventes. C'est tout à fait légitime.

Chemin faisant, on demande à des designers d'imaginer l'emballage (couleurs, formes, impressions) en tenant le plus grand compte des règles en vigueur en matière d'information du consommateur, pour que le produit se distingue de ses concurrents, pour que sa forme, son allure suscitent chez le client potentiel l'envie irrépressible de le saisir et le poser dans son caddie. Et c'est encore tout à fait normal.

Mais les professionnels vont clamant que tout cela, ils le font surtout pour *« répondre à l'attente du consommateur »* qu'ils connaissent mieux que personne pour l'avoir scruté, étudié, disséqué, y compris dans les replis les plus ignorés de son subconscient et de son inconscient. Et là, cela ne va plus du tout.

On a tous rapporté à la maison, un jour de goûter d'enfants, une énorme bouteille carrée de boisson fruitée, d'une contenance de 2 litres : de quoi étancher la soif des chères têtes blondes. Las ! ils n'avaient pas assez soif, les chers petits, et il en reste, beaucoup. Pour le mettre au frais avant ouverture, on l'avait couché dans le réfrigérateur, bien incapable de stocker debout un tel monstre. On en fait autant après consommation partielle. A condition de reboucher très soigneusement, à condition que le gros bouchon plastique ne soit pas fendu, à condition que le pas de vis soit étanche... on évitera le désastre, à savoir le goutte-à-goutte intempestif sur le rôti froid *prévu pour le soir, avec son décor* de gelée et de cornichons... Sans compter le nettoyage – non programmé – des diverses clayettes maculées de jus sucré.

Il paraît que les nouveaux frigos sont équipés d'une place *ad hoc* pour accueillir ces énormes flacons, trop lourds d'ailleurs pour bien des *mains enfantines. On ne* va tout de même pas nous demander de changer d'appareil (et de réaménager la cuisine, par la même occasion, car le nouveau frigo n'a pas du tout la même ligne que l'ancien) sous prétexte de ranger quelques bouteilles de boissons fraîches... Gageons d'ailleurs que lorsque tous les ménages seront équipés de ces nouveaux frigos, la forme des bouteilles aura changé !

La si jolie boîte !

On pourrait multiplier les exemples : les boîtes de gâteaux secs pour l'apéritif sont beaucoup trop grandes pour le sachet *riquiqui* qu'elles renferment, et il faut un très grand placard pour en stocker assez pour satisfaire l'appétit de quelques copains venus à l'impro*viste boire un verre... Les huit* tranches de saumon fumé s'étalent dans le même emballage que le *filet entier, et le petit plaisir* coûteux d'un soir se retrouve plié, le carton rigide appuyant fortement sur le n'importe quoi placé au-dessous... Le pot de crème en verre *est trop haut pour tenir à la* place habituelle... La si jolie boîte où l'on met le café moulu (qu'il faut conserver au froid si l'on veut qu'il conserve son arôme) ne trouve pas place dans ce diable de réfrigérateur...

A la salle de bains, on n'est pas mieux loti. Les flacons de produits de beauté, souvent fort beaux, semblent conçus pour ces salles de bains spacieuses que l'on voit dans les catalogues de décoration ou dans les séries américaines, à la télévision. Les fabricants ignorent-ils que bien des Français sont contraints de se contenter de locaux exigus et de micro-placards?

On pourrait multiplier les exemples à l'infini, *qu'il s'agisse de ranger* les cassettes-vidéo, ou les livres d'art. Ceux-ci, superbes à feuilleter, qu'on est heureux d'offrir ou de recevoir, sont souvent proprement *impossibles à caser dans une* bibliothèque normale...

Il ne s'agit pas d'exiger une uniformisation des présentations, ce serait d'une tristesse insupportable, et priverait notre vie quotidienne de toute fantaisie, mais de demander humblement à ces princes qui inventent les nouveaux produits de penser aussi, un tout petit peu, non seulement au client (lorsqu'il achète), mais surtout à l'utilisateur, qui va pester, des jours durant, contre le produit impossible à ranger.

JOSÉE DOYÈRE

La loi Neiertz sur le surendettement des ménages

Les réserves du Syndicat de la magistrature

Le Syndicat de la magistrature part en guerre contre la loi Neiertz sur le surendettement des ménages, devenue opérationnelle le 1er mars : elle est *« complexe car mal conçue et s'apparente plus à du bricolage qu'à une construction juridique »*. Et c'est une volée de bois vert que les magistrats infli*gent à ce texte : les mesures desti*nées à prévenir le surendettement sont notoirement insuffisantes, l'intervention d'une commission administrative ne garantit pas le respect des lois protégeant le consommateur, la loi n'a prévu qu'un réaménagement limité des dettes, ce qui rend illusoire le *redressement de la situation des* personnes les plus endettées...

La loi ne supprime pas ensuite les procédures devant les tribunaux que les créanciers continueront d'utiliser pour obtenir satisfaction. Aucune mesure n'est prévue pour assurer la bonne fin ou l'adaptation du plan de redressement en fonction de l'évolution de la situation du débiteur. Conséquence de *« l'inefficacité prévisible de la loi »*, les nombreux cas non résolus devraient revenir au juge d'instance, *« une fois encore mis à contribution sans moyens supplémentaires »* .

J. D.

Le fichier des « incidents de paiement » soumis à la Commission informatique et libertés

Le comité de la réglementation bancaire a mis au point le texte portant création d'un fichier des *« incidents de paiement »* liés au crédit. Après avoir été soumis au comité des usagers des services bancaires, institué par la loi bancaire de 1984, ce texte est aujourd'hui entre les mains de la commission nationale informatique et libertés (CNIL) qui doit donner son avis.

La CFDT, présente au comité des usagers, s'inquiète du risque de détournement de ce fichier. Conçu pour prévenir le surendettement, ce texte permet au banquier de *vérifier qu'il n'ouvre pas un crédit* à un particulier déjà trop endetté, mais aussi d'inscrire celui de ses clients qui serait la cause d'un découvert bancaire (considéré comme une opération de crédit) trop important. La CFDT fait remarquer que, dans ce cas, le texte ne prévoit aucun recours pour le client. Toute communication écrite du dossier est également impossible.

Cette procédure a des avantages puisqu'elle protège le secret de la situation financière du locataire par rapport au propriétaire, par exemple. Mais elle a aussi des inconvénients, le client étant à la *merci de son banquier*. La CFDT fait également remarquer que toujours dans le cas d'un découvert bancaire non comblé, la banque a le choix d'inscrire son débiteur à la fois dans le fichier des interdits de chéquier et dans celui des incidents de paiements liés au crédit.

Y. M.

POINT DE VUE

Marque de fabrication ou marque de distributeur ?

par Jean-Noël Kapferer

LA force d'une économie se mesure à la force de ses *marques*. Un pays développé a de nombreuses et grandes marques, un pays peu développé a peu de marques, ou des marques faibles sans contenu ou notoriété. Ce que les pays forts exportent, ce n'est pas leurs enseignes, c'est leurs marques : il suffit de constater la pénétration et le nombre de marques allemandes ou japonaises dans notre pays pour s'en convaincre.

Aussi, tout ce qui nuit à la grande marque nuit à terme à l'économie, à sa croissance. Il semble qu'en France nous soyons bien loin d'en avoir pris conscience, au contraire !

En France, jusqu'à ce jour, la compréhension de la marque l'a réduite à un fait juridique ou un jeu de communication. Pour le droit, la marque repère et différencie l'offre d'une entreprise. La différence fondamentale entre une marque de producteur et une marque de distributeur tiendrait à la nature de cette entreprise (un producteur ou un distributeur), c'est tout. Les publicitaires ont eux aussi beaucoup parlé de la marque : comment trouver le meilleur nom de marque, le meilleur graphisme de marque, faire la meilleure publicité de marque ? La marque ne serait qu'un discours, un ensemble de signes posés sur des produits *décrétés comme globalement* identiques. Bref, ce serait à la marque désormais de faire la différence, selon les théories publicitaires en cours. Dans ce jeu de communication, les distributeurs étaient absents : la montée des marques de distributeurs atteste qu'ils sont venus eux aussi à la communication. Pour un publicitaire, fondamentalement, il n'y a donc pas de différence de nature entre la marque de producteur et celle de distributeur.

Si l'on réduit la marque à un exercice juridique et graphique, il est normal qu'une déclaration liant grande marque et croissance économique paraisse paradoxale, si ce n'est incongrue. D'autre part, l'économie classique n'enseigne-t-elle pas le contraire ? N'est-ce pas la situation de concurrence pure et parfaite *qui conduit à l'optimum* économique ? Or, dans cette situation, les produits sont banals ou indifférenciés : l'acheteur ne peut distinguer le produit d'un vendeur de celui d'un autre vendeur. Dans ce contexte, la marque n'a pas de raison d'être !

De fait, la politique de concurrence française comme les avis de la commission de la concurrence reposent sur l'axiome selon lequel le régime le plus souhaitable pour que l'économie procure le bien-être maximum à la population est ce régime de concurrence parfaite, où la marque est suspecte.

On doit à Keynes d'avoir signalé qu'une génération crée des concepts, la suivante les apprend et la troisième les pratique.

En effet, constatant de façon *pragmatique que les meilleures* économies modernes fonctionnaient surtout en régime de concurrence dite « imparfaite », c'est-à-dire avec des produits différenciés (donc des marques pour le signaler), les économistes modernes, à la suite de W. Baumol, ont attiré l'attention sur le caractère obsolète des théories et concepts qui semblent gouverner les politiques publiques menées à ce jour.

Un maillon de la croissance

Avant d'être un acte de droit ou de communication, la marque est *d'abord un maillon nécessaire* dans le processus suivant, développé par les entreprises modernes : 1) Investissements en recherche et développement industriel. (2) Investissements en outils industriels de fabrication. 3) Fabrication d'un produit différencié. 4) Signalisation de ce produit par la marque. 5) Argumentation par la communication publicitaire au plus grand nombre possible pour bénéficier des économies d'échelle et réduire le prix de revient. 6) Jugement de l'utilité du produit par le consommateur pendant et après l'achat. 7) Eventuel ré-achat.

Comme le rappelle l'économiste B. Yon (*cf.* livre *la Marque*, chapitre VIII), c'est ce processus refait constamment et identiquement qui engendre la croissance économique. *Le profit qui revient à l'entreprise* rémunère sa prise de risque, ses investissements en recherche, en outil industriel et l'encourage à poursuivre son œuvre de création de nouveaux produits, source de croissance économique.

Dans ce processus, la marque fonctionne comme un brevet. Elle donne un nom à l'innovation pour la protéger et permettre au fabricant de récupérer les fruits de sa prise de risque. Comme on le voit, *pour encourager* la R & D et l'industrialisation du progrès, la marque cherche une extension territoriale de plus en plus grande dans son pays et à l'étranger : elle fournit *ainsi des débouchés* permettant de faire chuter les prix de revient. Limiter l'extension de la marque c'est bloquer ce mécanisme économique. De même, autoriser la copie et la contrefaçon, c'est aussi casser cette dynamique de croissance car c'est permettre à des acteurs de récupérer à leur profit personnel, sans prendre aucun risque, les efforts et les risques pris par le producteur innovant. Si la marque n'est plus assez protégée, alors l'entreprise pour*rait choisir de ne plus innover* car elle n'est plus sûre de voir rémunérée sa prise de risque. Cette situation est pourtant en train de naître actuellement en France.

La plupart des grandes enseignes du commerce concentré (Casino, Carrefour, Leclerc, Auchan, Intermarché, etc.) ont *pour politique explicite de rempla*cer les grandes marques par leurs propres marques de distributeur. En effet, comme la grande marque nationale est présente chez chacun *d'eux, elle crée une transparence* du marché et favorise les comparaisons de prix par les consommateurs, donc pèse sur les marges et les prix de vente (par là même, la grande marque lutte contre l'inflation). Pour faire cesser cette possibilité d'être comparées sur les prix, ces enseignes éliminent donc autoritairement les grandes marques et leur substituent des produits vendus sous marque de distributeur, c'est-à-dire que le consommateur ne les trouvera que *sous une seule enseigne*.

Comment sont choisis ces produits à marque de distributeur ? Dès qu'une grande marque natio*nale, par son innovation*, sa recherche, ses efforts industriels et de marketing, révèle un nouveau marché en lançant avec succès un nouveau produit, la grande distribution suscite chez des sous-traitants la production d'une copie et fait faire chez des cabinets graphistes un emballage ressemblant le plus possible à l'emballage de la marque nationale à succès, puis leur fait prendre la part majoritaire du rayon.

Une totale asymétrie économique

Lorsque on ne voit dans la marque qu'un acte juridique et graphique, la marque de producteur et la marque de distributeur semblent effectivement bonnet blanc et blanc bonnet. C'est oublier que *seule la marque de producteur* est porteuse de croissance économique. La marque de distributeur ne prend aucun risque de R & D, aucun risque industriel, aucun ris*que de marketing et de commer*cialisation. Elle ne s'insère pas dans le processus créateur de croissance décrit ci-dessus mais le parasite de deux façons :

– Elle limite artificiellement l'extension de la marque innovante ;

– Elle en détourne les profits rémunérant sa prise de risque et *son innovation*.

En effet, non seulement la grande distribution exige une prime de référencement pour accepter un nouveau produit sur ses linéaires, mais, si celui-ci réussit, elle suscite et stimule son imitation, si ce n'est sa contrefaçon, pour récupérer les profits de cette innovation sans en encourir les risques. Un producteur peut poursuivre un autre producteur en contrefaçon. Par crainte d'être dé-référencié sur tous ses produits, aucun producteur n'osera poursuivre une chaîne d'hypermarchés en contrefaçon.

Il est temps de reconnaître qu'entre la marque de producteur *et la marque de distributeur* il existe une totale asymétrie économique. Comme il y a une politique de la monnaie, il est temps que les pouvoirs publics en France se dotent d'une véritable politique de la marque.

▶ Jean-Noël Kapferer, professeur à HEC et à l'ISA est co-auteur du livre *la Marque* (McGraw-Hill, 1989)

Logement social

Les constructeurs de maisons individuelles souhaitent un réaménagement des nouveaux PAP

L'Union nationale des constructeurs de maisons individuelles (UNCMI) n'est pas satisfaite des nouveaux prêts à l'accession à la propriété (les PAP). Selon son président, M. Christian Louis-Victor, la *« brutalité d'application »* de l'obligation faite à l'accédant à la propriété de fournir un apport personnel de 10 % du montant de l'opération pourrait entraîner une diminution de 50 000 à 30 000 du nombre de logements construits en 1990 grâce à des PAP.

L'UNCMI, qui a écrit à ce sujet au président de la République, souhaite la mise en place d'une période transitoire qui étale sur deux ou trois ans cette obligation. M. Louis-Victor estime en effet que les foyers les plus défavorisés vont se trouver obligés de souscrire de nouveaux emprunts (par le biais du crédit à la consommation) pour constituer cet apport de 10 %, ce qui va à l'encontre de la volonté du gouvernement de lutter contre le surendettement.

PARIS/ILE-DE-FRANCE

Pomme de discorde en vallée de Chevreuse

Les moines et le ball-trap

La vallée de Chevreuse, d'emblée, évoque Port-Royal-des-Champs, son silence et ses frais vallons. Même en 1990, cette *zone verte située à moins de* 30 kilomètres de Paris conserve un aspect rural, qui passe pour un luxe aux yeux de certains aménageurs. S'il n'y avait le parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse, bien faible môle de résistance contre les projets immobiliers (Magny-les-Hameaux) ou autoroutiers (plateau de Saclay), on peut parier qu'il ne resterait bientôt plus grand-chose de cette oasis de verdure.

C'est justement parce qu'il apprécie le calme de la vallée de Chevreuse que Jean-Jacques Goupil, PDG des laboratoires du même nom (Fluocaryl, Bergasol), s'y installe à demeure en 1970. Il rachète le château en ruines de la Madeleine, forteresse médiévale qui domine la ville de Chevreuse, ainsi que plusieurs dizaines d'hectares de bois qui l'entourent sur le plateau.

Pour faire plaisir à ses amis chasseurs, Jean-Jacques Goupil installe un ball-trap en plein bois, qu'il baptise en 1974 Club sportif de la Roche-Couloir. En fait de club *sportif, il s'agit bel et bien d'un établissement* ouvert au public, où l'on pratique assidûment le tir aux assiettes – une soucoupe de terre *cuite appelée « plateau » par les* tireurs. Mais, jusqu'au début des années 80, les activités du club restent limitées. On tire entre amis, le week-end. *Seuls* viennent les membres du club et leurs invités.

Tout change en 1981, lorsque *l'établissement est mis en gérance.* Aux quelque deux mille adhérents, qui filaient doux sous la coupe d'un champion de France du pistolet et du sanglier courant, s'ajoutent *alors* d'innombrables invités d'un jour qui viennent « casser du plateau » à défaut de casser du faisan. Alors que la tradition voulait que le club fournisse les cartouches de tir spéciales – moins bruyantes que les cartouches de chasse, – les amateurs de ball-trap insistent pour tirer leurs propres projectiles, aussi bruyants que possible.

Les pétarades finissent naturellement par lasser les voisins, qui portent plainte et obtiennent en 1986 la condamnation du club à cesser ses activités tant qu'il n'aura pas procédé à des travaux d'insonorisation. La confirmation de cette condamnation par la Cour de cassation, le 7 décembre 1988, oblige M. Goupil à édifier quelques murs antibruits, qui ne satisfont malheureusement pas les voisins, excédés par les tirs à répétition.

Combie de malchance, le champ de tir de la Roche-Couloir trouble *aujourd'hui la tranquillité de respectables voisins.* Le château de la Madeleine, revendu par Jean-Jacques Goupil au département, est *devenue la maison du parc naturel* régional, chargée d'accueillir les visiteurs et de leur faire goûter les charmes de la région. A 900 mètres du ball-trap vient d'être édifié un monastère bénédictin, le prieuré de Saint-Lambert-des-Bois, où quatre moines, conduits par un ancien polytechnicien, gèrent un centre de formation pour des stages et des séminaires d'entreprise. Ce haut lieu de la réflexion a déjà accueilli, en 1988, M. Michel Rocard et les siens. *« Le week-end, c'est intenable,* avoue le père Géhard, supérieur *du monastère. C'est parfois un coup à la seconde. Je préfère les chasseurs à ces casseurs d'assiettes. »*

Par vent d'ouest, le vent dominant en Ile-de-France, le bruit des détonations porte jusqu'au vallon de Milon-la-Chapelle, où se trouve, à 1,5 kilomètre, la Fondation Anne-de-Gaulle. Cette institution pour femmes mongoliennes a été créée au lendemain immédiat de la guerre par Yvonne de Gaulle, en mémoire de sa fille. Installé dans le château de Vert-Coeur, construit en 1902 à flanc de coteau au milieu des bois, l'établissement accueille aujourd'hui une quarantaine de pensionnaires, toutes trisomiques ou débiles profondes, dont s'occupe une poignée de religieuses et quelques laïques.

Ces femmes terriblement handicapées, parfois traumatisées par la guerre dans leur petite enfance – c'était une des conditions d'admission fixées par Mme de Gaulle, – supportent mal le bruit des fusillades. Et les sœurs qui se dévouent pour elles ressentent comme une blessure l'écho de ces tirs gratuits qui se multiplient dès le vendredi soir. *« Elles vont finir par craquer »,* explique Jean Méo, conseiller de Paris et membre du conseil d'administration de la Fondation. L'ancien chargé de mission au cabinet du général désespère de trouver des volontaires pour remplacer les sœurs, au cas où celles-ci renonceraient.

Mais les amateurs de ball-trap ne paraissent pas prêts à abandonner leur club de la Roche-Couloir. *« On nous chasse de partout »,* disent-ils pour leur défense. Quant aux élus du parc, dont beaucoup sont des amis de Jean-Jacques Goupil, ils n'osent pas protester. Pour eux, un ball-trap vaut bien un terrain de golf, car cela reste un espace vert. Sauf pour les voisins, verts de rage.

ROGER CANS

Le Conservatoire national des techniques va être rénové

Promenade au musée des inventions

Adolescents curieux, promeneurs rêveurs ou touristes étrangers : le Conservatoire national des techniques a accueilli l'an dernier cent cinquante mille visiteurs.

C'est encore peu pour un musée *de cette ampleur, mais* c'est près de trois fois plus que les années précédentes. Les hasards de l'actualité et de l'histoire ont beaucoup *fait pour cette renaissance :* grâce au bicentenaire de la Révolution, on s'est d'abord souvenu qu'était rassemblé ici tout ce qui a *fait la gloire de nos savants des* Lumières.

L'entreprise de réunir toutes les inventions techniques en instituant ici une sorte de dépôt légal ne pouvait naître que du cerveau d'un encyclopédiste. L'abbé Grégoire vint en 1794 présenter à la Convention les moyens de *« perfectionner l'industrie nationale ».* Il croyait dur comme fer aux vertus du savoir : *« Il faut éclairer l'ignorance qui ne connaît pas, et la pauvreté qui n'a pas les moyens de connaître. »* Le transfert de ses cendres au Panthéon a jeté tout naturellement un coup de projecteur sur le musée qui matérialisait ses idées.

Pour finir de remettre les lieux à la mode, il ne manquait qu'un grand livre : Umberto Eco l'écrivit avec son *Pendule de Foucault.* C'est bien ici que se balance l'original, répétant en continu la démonstration de la rotondité de la Terre. Résultat : début 90, la décision de rénover le musée a été prise en conseil des ministres.

Un instrument de pédagogie

Il était temps. Comme le Palais de la découverte, le Musée de l'homme ou encore la galerie du Muséum d'histoire naturelle, le Conservatoire national des arts et métiers dépend du ministère de l'éducation nationale. Comme eux, il voyait passer d'un œil jaloux les crédits dont bénéficient les musées du ministère de la culture. Pas question pourtant de venir sous la coupe de Jack Lang : le conservatoire était né du désir d'instruire ; il ne pouvait pas perdre cette mission pédagogique. Installé dans l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs, dont il occupe la chapelle du treizième siècle, le conservatoire était conçu pour témoigner, certes, du progrès, mais aussi pour former, par des maquettes et des démonstrations, les futurs diplômés des Arts et Métiers. Autour des bâtiments du dix-huitième siècle, s'en rajoutèrent d'autres au dix-neuvième pour accueillir dans une sorte de cloître de la science les jeunes ingénieurs en apprentissage.

Peu à peu, pourtant, la nature de l'enseignement technique évolua : l'approfondissement théorique supplanta le contact direct avec les machines. Faute de place, le musée ne put suivre les différents virages de la technologie, et ses collections se figèrent aux alentours des années 20. Depuis, les salles ont vieilli, les engrenages se sont immobilisés et les machines à vapeur se sont tues : quatre personnes pour faire vivre ce monde de poulies et de soupapes, c'est peu. *« D'autant que la restauration de ces objets exige beaucoup de temps et de précautions,* explique un spécialiste. *Il faut remettre l'objet dans son état premier, alors qu'il a souvent subi des réparations de fortune. Et puis, la précision est fondamentale : si l'on n'a pas suffisamment de rigueur pour nettoyer un mètre ou un décalitre, par exemple, on risque d'enlever de la matière, et la mesure est alors faussée. »* Pour ajouter au déclin, il ne manquait que la valse des directeurs, improvisant à chaque fois, tandis que les collections s'entassaient dans les caves : 80 000 objets en réserve, pour 8 000 présentés.

Expositions à thèmes

Pourtant, derrière ces vitrines où s'accumulent, accompagnées parfois d'écriteaux sibyllins, horloges, lentilles, balances et poulies, on croise d'authentiques trésors. Sous la nef de la chapelle, entre le fameux pendule de Foucault et l'original de la statue de la *Liberté* de Bartholdi, un bric-à-brac qui retrace nos inventions les plus folles pour aller plus haut, plus loin et plus vite : l'avion d'Ader survole une Hispano et une Ford T, tandis que le fardier de Cugnot, un chariot précédé d'une chaudière conçu pour acheminer les troupes sans l'aide de chevaux, attend encore son baptême du feu ; l'heure de la voiture « automobile » n'était pas arrivée.

Plus loin, c'est le laboratoire de Lavoisier. Ce *« jeu de châsse sur les côtés, cette sorte d'autel alchimique au centre, cette liturgie de macumba civilisée du dix-huitième siècle* [ne sont] *pas un effet de disposition fortuite mais stratagème symbolique, au contraire »,* écrit Umberto Eco. Ici, en effet, les objets sont mis en scène, derrière la table de travail du savant, et l'on pourrait en quelques minutes répéter ses expériences et fabriquer de l'eau à partir d'oxygène et d'hydrogène. On passe devant les premiers pianos mécaniques – dont plus personne ne joue, – la vraie machine à calculer de Pascal, ou encore la caméra des frères Lumière.

On arrive enfin dans la salle des automates : le joueur de flûte traversière, le tambourinaire provençal et le canard buvant, mangeant et digérant de Vaucanson n'ont pas traversé les troubles de l'histoire, mais il reste ici une joueuse de tympanon construite seulement quarante ans après. Elle ne s'anime aujourd'hui, faute de moyens, qu'un mercredi par mois.

Tous les objets qui sommeillent donnent forcément des idées à *Dominique Ferriot, la conservatrice en chef.* Si les subventions promises arrivent, elle sait déjà à quoi ressemblera son musée *lorsqu'il fêtera son bicentenaire, en* 1994. D'ores et déjà, elle s'emploie à multiplier les expositions temporaires, histoire de montrer que *l'enjeu en vaut la peine.* Le montage réalisé sur le système métrique a connu un grand succès, et l'on s'arrête, en ce moment, dans *un petit cabinet où un automate* raconte l'histoire de la lanterne magique.

Sont également prévues pour cette année deux expositions « De la machine à calculer de Pascal à l'ordinateur » et « Des moteurs de Charles Adler aux turboréacteurs ». *« Ces thèmes ne sont pas seulement prétextes à animation,* explique Dominique Ferriot. *Ils permettent aussi de relier les objets conservés avec l'actualité des techniques. Même s'il n'est pas question de retracer une continuité, je pense qu'il faut donner à voir le point d'aboutissement des recherches et des découvertes. Cela permet en outre de développer le partenariat avec les entreprises. »*

Autre axe de développement : réinsérer les techniques dans l'histoire de la société et des mentalités. Prolonger, *par exemple,* la présentation des premiers chronomètres de marine par une rétrospective des grandes découvertes, ou encore expliquer le taylorisme à propos de la fameuse Ford T. Toutes ces bonnes intentions prennent évidemment de la place : le musée va probablement s'étendre *sur quelques* salles de plus. Il aura la cafétéria, l'accueil et le vestiaire qui lui font aujourd'hui défaut. Il disposera aussi d'une réserve importante, située en banlieue de Paris, pour traiter les collections.

« Mais surtout, estime Dominique Ferriot, *nous devrons réinsérer le musée dans son réseau. Outre la Cité des sciences, il existe aujourd'hui près de deux cents musées techniques. Nous allons développer des habitudes d'échange de collections et de compétences pour faire vivre notre fonds. Enfin, nous tenterons de redonner sens à notre projet pédagogique : le musée peut intéresser de jeunes élèves, des curieux, mais aussi des ingénieurs qui ont besoin d'une culture technique pour resituer leurs activités. Pourquoi ne pas imaginer que nous servions aussi de vitrine aux enseignements du CNAM ? »*

Un musée pour rêver, mais aussi pour apprendre, au contact des traces matérielles des ambitions humaines. Le CNAM vise haut : la réconciliation entre la science, l'histoire et la poésie.

JEAN-LOUIS ANDRÉ

Un « marché du livre ancien » dans le XVe

La brocante de l'édition

« Moi, je fais des livres artistiques pour vivre et des volumes anciens pour le plaisir », lance ce jeune bouquiniste qui aligne ses cageots de bouquins entre les piliers de la halle aux chevaux, dernier vestige des abattoirs de Vaugirard. Sous les voûtes du pavillon Baltard, rue Brancion (15e arrondissement), à l'orée du parc Georges-Brassens, non loin du Théâtre Silvia-Monfort, le « marché du livre ancien » installe, en effet, tous les samedis et dimanches, ses tréteaux.

Ce « marché aux puces » de l'édition accueille les flâneurs curieux, les amateurs de livres du temps jadis et d'illustrations du *début du siècle. Le dernier* refuge parisien des collectionneurs et des amoureux fous des vieux bouquins et des reliures fanées échappés d'une bibliothèque *vendue* à l'encan, du fond d'une arrière-boutique ou d'un grenier de grand-mère. On fouille les rangées de livres, on scrute le fil des pages, on examine les dorures poussiéreuses, on déchiffre l'année de parution. Bref, le besoin de regarder, l'envie de toucher et le désir de posséder.

Ils sont une soixantaine de « libraires », venus de Nice, Strasbourg, Clermont-Ferrand, Toulouse ou de la banlieue parisienne qui offrent, ainsi, chaque fin de *semaine,* leurs trouvailles ou les ultimes exemplaires d'une édition qui, en son temps, fit fureur. Ouvrages politiques, historiques, récits de voyages, traditions régionales ou livres d'art épuisés. L'un de ces bouquinistes possède une étonnante collection de vies de saints. Rien que pour Jeanne d'Arc, trois cents volumes. *« Un prêtre est venu d'Espagne pour m'acheter un bouquin sur sainte Thérèse d'Avila »,* confie ce rat de bibliothèques sages, qui a élu domicile sur une péniche.

Professionnels et amateurs

Au hasard des étals, parfois un texte rare d'un auteur d'aujourd'hui ou d'hier, un « original » et son tirage limité sur beau papier ou une reliure gravée par un artiste. Récemment, on a vendu ici une *« belle pièce »,* selon les habitués. Une œuvre fin dix-huitième début dix-neuvième siècle pour 15 000 francs. Bien sûr, tous les livres exposés sous la halle n'ont pas cette valeur marchande. On en trouve à tous les prix. Pour tous les goûts. Et le marchandage n'est pas interdit. Question de flair.

Unique à Paris, cette brocante du livre ancien commence, signe de *sa réussite,* à *être fréquentée par* des étrangers. Ainsi voit-on sous les voûtes du pavillon Baltard trottiner des Japonais à la recherche de l'objet rare. Savent-ils, ces enfants de Pierre Loti, que le marché a ses habitudes ? Ainsi il faut assister, le samedi matin, avant 8 heures, à l'arrivée des « libraires » venus, parfois, de très loin.

Les livres à peine jetés sur leurs plateaux et les paniers à peine débarqués, une véritable meute, telle une bande de chercheurs d'or qui a trouvé, enfin, le bon filon, se jette sur les tréteaux. Abeilles agglutinées autour du miel, grands libraires parisiens, ou leurs courtiers, fouillent, retournent, palpent, soupèsent livres et revues. Les plus belles pièces figureront quelques heures plus tard à la devanture de leurs magasins ou trouveront refuge chez un riche collectionneur qui leur a passé commande. Une fois les « professionnels » retournés dans leurs tanières, les « amateurs » – moins matinaux – hantent les lieux. Pour satisfaire leur passion. Qui a dit qu'il existait des « malades » du livre ?

JEAN PERRIN

DÉBAT : quel avenir pour la région parisienne ?

Retour à la centralisation

par Jean-Pierre Fourcade

LA publication du Livre blanc sur l'Ile-de-France marque un tournant dans les relations entre les collectivités locales et l'Etat. Précédé par la réforme de la dotation globale de fonctionnement, principal concours du budget de l'Etat aux collectivités locales, et sans doute suivi par un projet de loi réorganisant les conditions de fonctionnement de l'administration territoriale, ce Livre blanc témoigne d'une volonté manifeste de revenir sur le mouvement de décentralisation amorcé *depuis 1974 et amplifié en 1982.* Tout se passe comme si l'actuel gouvernement estimait que la qualité de la vie quotidienne ne doit plus être confiée aux communes, aux départements et aux régions et que, seules, les administrations et les entreprises publiques sont capables d'aménager, de transporter, de loger et de mieux protéger les citoyens.

Pour l'élu local que je suis depuis bientôt vingt ans, de multiples signes confortent cette tendance : contrôle tatillon des décisions locales, réduction des transferts financiers, mise en place *d'établissements publics d'aménagement,* textes législatifs organisant de nouvelles répartitions de compétences en matière sociale, menaces de péréquations fiscales destinées à uniformiser les actions locales...

Un seul point demeure à l'abri de ce retour en force de la centralisation, c'est celui du financement. De manière paradoxale, en effet, le gouvernement endend reprendre *l'initiative dans la plupart des secteurs* transférés aux collectivités locales – urbanisme, transports, aide sociale, logement, éducation – *en demandant un surcroît* de financement à ces mêmes autorités. L'exemple des universités est, à cet égard, démonstratif. Confronté à une crise de grande ampleur, qui résulte aussi bien de l'insuffisance des locaux que de la mauvaise organisation de l'ensemble, le gouvernement sollicite le concours financier de toutes les collectivités locales sans accepter la moindre discussion sur l'organisation des filières de formation et *la localisation des universités nouvelles.* Est-il souhaitable que ceux qui n'ont pas su prévoir les besoins de la décennie 90 continuent, *seuls,* à prendre toutes les décisions ?

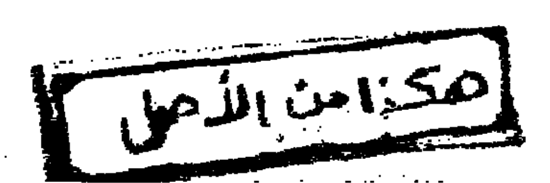
Conjuguer le retour à la centralisation et le désengagement financier, voilà *l'exercice auquel* nous assistons depuis quelques mois. Il serait étonnant que les élus locaux l'acceptent sans discuter, même si certains d'entre eux feignent de ne pas s'en apercevoir.

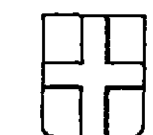
Certes, la rigueur des mécanismes constitutionnels, et notamment le *maniement répété* de l'article 49, 3e alinéa, permet au gouvernement d'obtenir l'acquiescement forcé du Parlement. Mais la question se pose de savoir s'il ne convient pas d'instituer quelques limites à ce mouvement pendulaire, qui interdit toute conti*nuité à l'action des collectivités* locales et qui risque de perturber notre vie quotidienne au moment où s'accélère la construction européenne.

Pour moi, l'affaiblissement du rôle des pouvoirs intermédiaires et le renouveau d'ambition des admi*nistrations centrales* posent le problème de l'organisation constitutionnelle de notre pays. Faut-il envisager une révision du Titre XI de la Constitution de la Ve République, celle qui concerne les collectivités territoriales ? Faut-il que les rapports financiers entre le pouvoir central et les pouvoirs locaux soient mis à l'abri des lois de circonstance ? Faut-il proposer un référendum pour clarifier l'organisation des pouvoirs publics ? Voilà des sujets que j'aimerais voir traiter par priorité, dès que l'opposition et la majorité en auront terminé avec les conflits idéologiques et les querelles de personnes.

Bien au-delà des divergences politiques, l'équilibre profond de la nation française ne peut osciller sans cesse entre une décentralisation hâtivement mise en œuvre et une centralisation excessive. Il nous appartient de réfléchir à cet enjeu, *d'en faire le thème d'un* débat public et, surtout, de laisser les citoyens décider de leur avenir.

▶ **Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre, est président du Comité des finances locales.**





(Publicité)

Marseille s'adresse à la France, à l'Europe et au Monde

"Trop, c'est trop"

Notre spontanéité n'exclut pas la patience, mais il y a des limites à ne pas dépasser, une décence à respecter, une vérité à ne pas médiatiquement falsifier.

Des rumeurs entretenues, des amalgames volontaires, des mensonges répétés, des calomnies perverses, à la limite parfois de la haine, ternissent notre image et risquent de faire obstacle à notre propre croissance et à celle de notre bassin de vie et d'emploi.

Quelles sont les motivations de ce désir d'exclusion de notre ville par certains? Sont-elles avouables? Nous pouvons nous le demander, au-delà de rancœurs ou d'intérêts personnels.

Nous ne voulons pas contre-attaquer négativement, mais dire et montrer la réalité :
— aujourd'hui par ce message commun, que nous lançons ensemble et que demain d'autres signeront avec nous,
— ensuite en faisant connaître, ensemble à nouveau, ce qu'est notre ville, sa vraie nature, ses problèmes certes, mais aussi tout ce qu'elle comporte de positif, son potentiel scientifique et universitaire, son dynamisme économique et commercial, sa richesse culturelle, l'efficacité de ses travailleurs, sa modernité, ses capacités toujours renouvelées au cours des temps dans ses vocations terrestres et maritimes. Ses projets et ambitions sont fondés sur des données solides.

Nous expliquerons nos atouts, Nous ferons comprendre que l'apport démographique extérieur n'a pas constitué un handicap dans notre histoire, lorsqu'il est demeuré dans des normes raisonnables. Nous rappellerons que Marseille est à la jonction de l'Europe et de l'Outre-Mer.

Dans le respect de notre diversité, nous avons en commun des responsabilités multiples vis-à-vis de Marseille, notre engagement pour son avenir, notre volonté d'assurer sa prospérité.

Nous sommes conscients des difficultés comme il en existe partout ailleurs, de ce qu'il faut changer, de ce qu'il faut réaliser. Nous savons faire des bilans, rechercher des solutions et les mettre en œuvre. Nos demandes auprès de l'Etat sont justifiées.

Nous avons subi les contrecoups d'une évolution politique et économique, comprenant leurs raisons parfois, acceptant aussi les impondérables.

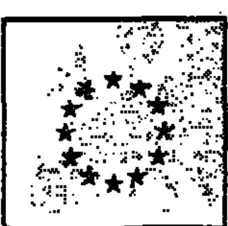
En cette période de grande restructuration européenne et où l'Europe du Sud devra être un facteur d'équilibre, la grande métropole du Sud de la France qu'est Marseille ne saurait être et n'entend pas être absente. C'est en ce sens qu'elle assume et assure sa mutation.

Ses détracteurs systématiques, irresponsables, portent préjudice à une ville et à ses habitants, à ses travailleurs de tous secteurs, au développement d'activités déjà implantées, nouvelles ou à venir, mais aussi à l'ensemble de la France et à l'avenir de l'Europe, car Marseille est une place nécessaire à sa construction.

Non, Marseille n'est pas une ville blessée. C'est une ville bien vivante, fière de son passé et confiante dans son avenir.

Marseille, le 7 mars 1990

M. R.P. VIGOUROUX Maire de Marseille, Sénateur des Bouches-du-Rhône
M. F. LE BARS Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille
M. J. ROUSSET Président du Port Autonome de Marseille
M. J.L. LAMY Président de l'Union Patronale
M. B. MARTIN Président du CJD de Marseille
M. R. TOCHOU Président de la SOCIAM
M. GUIRAMAND Président de la Chambre des Metiers
Mme M. ESPOSITO Présidente de l'Association Femmes Chefs d'Entreprises
M. H. ROUX-ALEZAIS Président Délégué Aéroport Marseille Provence
Mme C. PERDEREAU Présidente de la Jeune Chambre Economique de Marseille
M. A. PAGET Président de la Fédération du Bâtiment et Travaux Publics
M. J.C. BOUVIER Président de l'Université Aix-Marseille I
M. le Docteur C. MERCIER Président de l'Université Aix-Marseille II
M. le Professeur J.C. CHERMANN Directeur de Recherche. Directeur de l'INSERM
M. A. ROUQUIÉ Administrateur Delegué du C.N.R.S.
Monseigneur R. COFFY Archevêque de Marseille
M. J. OUAKNIN Grand Rabbin de Marseille
Mgr VARTANIAN Archevêque Eglise Apostolique Arménienne
M. le Pasteur DODRÉ Consistoire Protestant de Marseille
Révérend Père C. ARGENTI Eglise Orthodoxe Grecque de Marseille
M. B. SECK Imam
M. ALBE Directeur Général de la Banque Populaire Provence & Corse
M. A. ARZIARI Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
M. M. BASSI Directeur du Méridional
M. Y. BONNEL Maire du 4e Secteur
M. S. BORSA Président du Club Culture Ouverte et Communication
M. A. BRAHIM Union des Tunisiens pour l'Avenir
M. G. BRIATA Artiste Peintre
M. J. BUCKI Président de l'Union pour un Nouveau Regard sur Marseille
M. S. CASTELLAN Président de l'Automobile-Club
M. G. DOSSETTO Secrétaire General Syndicat F.O. (Union Departementale)
M. R. GAINNIER Président de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agrées
Mme S. GALLIX Maire du 3e Secteur
M. E. GILLES Président du Rotary Club de Marseille
M. M. GUENOUN Président du Consistoire Israélite de Marseille
Maître B. GUIBERT Cobaty International
M. E. GUIGOU Président du Rotary Club de Marseille
M. J.C. IMBERT Maire du 1er Secteur
M. M. JALTIER Président de la Chambre Syndicale des Publicitaires
M. J. KARPO Directeur Artistique de l'Opéra de Marseille
M. R. KORSIA Président du Groupement des Entreprises Marseille-Arnavaux
M. J.J. LEONETTI Maire du 2e Secteur
M. C.E. LOO Maire du 5e Secteur. Président de Carrefour Socialiste
M. Christian MAILLARD Secrétaire Général de l'Assistance Publique à Marseille
M. J.L. MALATERZE Président du Rotary Club de Marseille
Maître R. MALINCONI Président de la Commission de l'Image de Marseille
M. M. MARECHAL Directeur du Théâtre National de Marseille (La Criee)
M. Gérard MARTEL-REISON Président de la Chambre Départementale des Notaires des B-du-Rh.
M. G. MERLHE Directeur General de l'Assistance Publique à Marseille
M. J.Y. MOINE Président de l'Union Départementale des Associations Familiales des B.du-Rh.
M. G. MONJANEL Vice-Président de l'Ordre Departemental des Pharmaciens
M. le Bâtonnier BOLLET de l'Ordre des Avocats du Barreau de Marseille, représenté par M. P. MONLAU
M. F. MOSCATI Secrétaire Général de F.O. Municipaux
M. R. OLMETA Président du Club d'Action et de Reflexion pour Marseille
M. J.M. PERETTI Directeur de l'Ecole Superieure de Commerce de Marseille
M. L. PERPERE Président Directeur Général du Provençal
M. R. PETIT Directeur du Ballet National de Marseille R. Petit
M. C. POITEVIN Président de "Reussir Marseille"
M. M. PRUNETA Maire du 6e Secteur
M. M. RAMPAL Président du Rotary Club de Marseille
M. RASTOIN Maire du 7e Secteur
M. J. RENUCCI Gouverneur du Kiwanis International
M. ROCCA-SERRA Président du GAES
M. S. EDDINE BARIKI Union des Musulmans Marseillais
M. J.F. SALESSY Président de l'Association Majorne Jeunesse
M. C. SEATELLI Président de la Confédération des C.I.Q. de Marseille
M. G. TOUZENIS Directeur de l'Ecole d'Art de Luminy
M. le Professeur VAGUE Professeur Honoraire de la Faculté de Medecine de Marseille. Représentant l'Académie de Marseille
M. L. VASSAI Maire du 8e Secteur. Reconstructeur Social-Democrate
M. ZATTARA Président du Conseil Départemental de l'Ordre National des Medecins



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD · LE SOIR · Le Monde · Süddeutsche Zeitung · CORRIERE DELLA SERA · EL PAIS · De Standaard · THE INDEPENDENT

SOLARONICS

Challenge n° 1 for Engineers

Solaronics, (110 associates, 100 MF sales, 100 % growth for the last 3 years) a world leader in gas-fired infrared
technology needs two professional Engineers for the sales/sales support of their product in Europe.
Solaronics, a french company based near Lille - with subsidiaries in the USA and Canada, designs, manufactures,
markets and services high efficiency gas-fired infrared systems, mainly for the pulp/paper industry worldwide.
These systems help our customers, improve product quality, save raw material and energy,
increase productivity and reduce costs.

ENGINEER, SALES SUPPORT

In this key position, you will support our local sales representatives to market, sell and commission our systems, throughout Europe.
You will work closely with management and technical personnel in both customer and Solaronics organizations to achieve, with our equipement, on time and long-term results for our customers.
To succeed in this position, you should have a solid technical background and a good command of english.
An additional european language would be an asset.
The ideal candidate should be a graduated engineer (Mines, A.M, H.E.I...), with a first successful industrial experience.

Réf. 1

SALES ENGINEER

Your job will consist in direct marketing and sales of our systems in France, Belgium and french-speaking part of Zwitzerland.
You will conduct machine surveys to identify customers needs, give professional presentations on the product, make quotations and get orders. You will also establish a long-term relationship with our customers and make sure they are satisfied with both system performance and service.
The ideal candidate shoud be a graduated engineer (Mines, A.M., H.E.I....) with 3/4 years of successful sales experience in the capital investment field.
A good knowledge of english is also required ; an introduction in the french pulp/paper industry would be a plus.

Réf. 2

Both positions require to be self-sufficient, motivated, creative, well organized, free to travel, a hard-worker, good capacity
to analyze and to communicate. Customer satisfaction through a well-done job would be your continuous challenge.
These jobs offer a tremendous challenge and are accompanied by an excellent salary, including fringe benefits.
As part of your compensation, you will share in the success of this very fast growing international organization.
Both positions can lead to greater sales responsibility in the future.

Please send your c.v. to Solaronics Z.I. n° 3 rue du Kemmel 59280 ARMENTIERES
or call Mrs Danielle HAVRAN, Executive Secretary, Tél. : 20.77.78.22.

Nous recherchons un(e)

manager

pour le développement de la structure administrative

Nous intervenons à l'échelle internationale, comme consultants en développement des entreprises. Le centre de gravité de notre activité se situe en Europe. Nous disposons de nos propres centres de séminaires à Paris et à Hambourg. Nous comptons aujourd'hui 50 collaborateurs.

Nous sommes en train de développer notre infrastructure : nous allons construire, dans la région Ile de France, un bâtiment pour notre centrale européenne ; nous allons mettre en place un réseau informatique ; nos départements de soutien aux activités de conseil et de séminaires seront réorganisés et renforcés…

Il (elle) devra conduire nos projets d'infrastructure. A moyen terme, il sera possible de prendre la responsabilité de l'ensemble de l'administration, en France et en Allemagne.

Pour présenter votre candidature : vous devez parler couramment le français, l'allemand et l'anglais. Vous êtes diplomé d'une grande école de commerce ou de gestion (Bac + 4 ou + 3) et vous disposez d'expériences en administration des entreprises.

Vous trouverez chez nous un groupe collégial de Français, d'Allemands et d'Anglais qui voient leurs perspectives d'avenir sous un jour favorable.

Metaplan S.a.r.l.
1, rue du Ruisseau Blanc
F-91620 Nozay

Metaplan GmbH
Goethestrasse 16
D-2085 Quickborn

INTERNATIONAL MARKET DEVELOPMENT: A MAJOR CAREER CHALLENGE

Young marketing achievers - c.£50,000 + car - based SE England

As a Mars company, we at Mars Electronics International can offer you unparalleled opportunities for significant career progression as well as the chance to broaden your professional skills in a truly international business environment.

The commercial success of our innovative technology-based products is outstanding: we continue to achieve substantial annual growth in all our major markets, and are making an even more dramatic impact in many developing sectors.

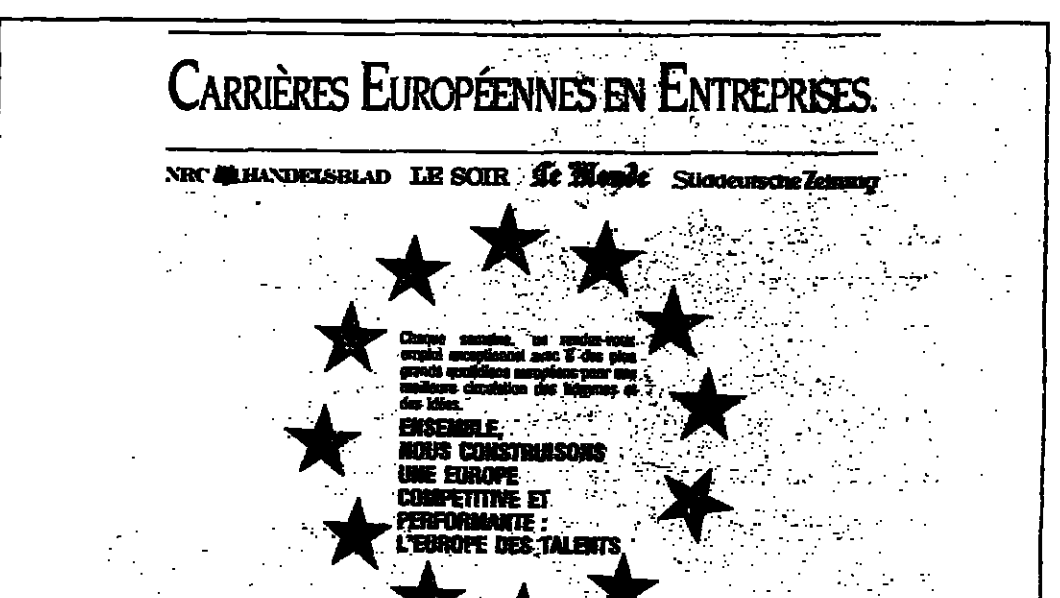
We are now looking for the young, graduate-calibre marketing professionals who can contribute to the rapid development and effective management of our dynamic marketing strategy. Operating in an environment of excellence, you will supply both direction and impetus for increasing market penetration: your impact on our future success will be decisive.

You will need a good degree or MBA, proven analytical marketing flair, excellent interpersonal skills (including the ability to communicate fluently in English) and – above all – the potential for career advancement to general management.

Your salary will be supported by a comprehensive range of non-contributory benefits including, if appropriate, assistance with relocation to the West London/Thames Valley area.

If you have the high potential we seek, please write with full career details to Peter Newbound, Personnel Division, Mars Electronics International, Eskdale Road, Winnersh Triangle, Wokingham, Berkshire RG11 5AQ, England. We are an equal-opportunity employer.

MARS ELECTRONICS *international*



Le Monde de l'International

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES GENÈVE

Ouvre une inscription pour un poste à plein temps de professeur / professeur-adjoint d'économie internationale.

Les candidats doivent justifier d'excellentes connaissances analytiques et être capables de combiner théorie et recherche appliquée. La préférence sera donnée aux candidats ayant démontré un intérêt particulier pour l'application à l'économie internationale, plus spécifiquement à la politique commerciale ou à la finance internationale, de l'une ou plusieurs des branches suivantes de l'analyse économique : théorie de la finance, théorie des jeux, organisation industrielle, théorie des choix collectifs.

⁂

Les candidats, titulaires d'un doctorat, doivent avoir une bonne expérience de l'enseignement universitaire et justifier de publications substantielles. Selon son dossier scientifique et son expérience, le candidat retenu le sera en tant que professeur ou professeur-adjoint. L'enseignement pourra être donné en français ou en anglais, mais une connaissance suffisante de l'autre langue est nécessaire. Entrée en fonction : 1er octobre 1991 ou à convenir.

L'Institut se réserve le droit de recourir à une procédure par appel. Les dossiers complets, comprenant une lettre de candidature, un **curriculum vitae** détaillé et une liste de publications, **doivent parvenir, le 31 mai 1990 au plus tard**, au directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales - 132, rue de Lausanne, 1211 Genève 21 (Suisse) Fax : 41-22-738-43-06. Le cahier des charges peut être obtenu à la même adresse. **Aucun dossier de candidature reçu après le 31 mai 1990 ne sera pris en considération.**

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE met au concours un poste de professeur ordinaire de langue et littérature françaises modernes.

Il s'agit d'un poste à charge complète :
6 heures hebdomadaires de cours et de séminaires ;
direction de recherches.

Titre exigé : doctorat ès lettres ou titre équivalent.

Entrée en fonction : 1er octobre 1991 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le **2 MAI 1990** au secrétariat de la faculté des lettres, rue de Candolle 3, 1211 Genève 4 (Suisse) où peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

SOCIETE AGRO-INDUSTRIELLE RECHERCHE UN

DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

Formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent.

Pour poste à pourvoir en AFRIQUE FRANCOPHONE.

Ecrire et envoyer C.V. sous réf. 39.451 à CONTESSE PUBLICITE, 38, rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex, qui transm.

SODEXHO, leader français de la Restauration Collective et leader mondial de la gestion de bases-vie, recherche pour la zone ***AFRIQUE*** *des*

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Rattaché au Directeur d'un pays, vous prendrez en charge tous les aspects de la gestion financière : comptabilité, trésorerie, budgets, problèmes juridiques, …

Vous aurez en outre la responsabilité de la circulation des informations vers les directions opérationnelles et l'animation de l'équipe de gestion du pays.

Agé d'environ 27 ans, de formation supérieure (ESC, Université…) et titulaire du DECS vous avez une première expérience d'au moins 2 ans en cabinet ou au sein d'une direction financière.

Autonome et responsable, vous souhaitez aujourd'hui donner une dimension internationale à votre carrière.

Postes basés au Nigéria, Cameroun, Congo. Anglais impératif.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions, sous réf. LM59 RAF, à SODEXHO, Brigitte HUG, BP 67, 78185 Saint-Quentin-en Yvelines Cedex.

SODEXHO
Là où vivent les hommes.

CONTESSE

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DIRECTOR

EASTERN EUROPE AREA

(Brussels based)

The International Wool Secretariat (IWS) is a world-wide wool textile marketing organisation.
Its principal activities are international promotion of wool products at the consumer level, product development and technical services to industry and quality control of Woolmark-labelled merchandise.

IWS is financed by wool producers in the Southern Hemisphere. It has offices in over 30 countries, including in Eastern Europe. We are looking for a senior executive to direct the operations of the Eastern Europe Area Office of the IWS.

Based in Brussels, you will be responsible for developing and implementing policies in Eastern Europe and the U.S.S.R. aimed at increasing the consumption of wool throughout the area. You will be directing a multinational team of marketing and technical specialists and you will be able to call upon a wide range of internal and consultancy services to assist you.

Aged over 40, you will have had extensive first-hand experience of working in Eastern Europe and, in particular, in the Soviet market, preferably gained in the commercial or technical fields. Experience in textiles would be desirable.

You must have first-class knowledge of English and familiarity with Russian.
Proficiency in French, German or Italian would be an additional advantage.

You will be professionaly qualified in one of the following disciplines: commerce, business management, law or the sciences.
In addition, you will have well developed negotiating and organisational skills, an innovative nature and be able to provide effective leadership to highly professional and motivated staff.

Extensive travel, in Europe and world-wide, will be necessary.

This is a senior management position within a well-established, dynamic, international organisation. Consequently, a salary commensurate with the responsibilities of the position plus additional benefits will be offered.

*Applications, giving full personal and career details in English, together with a photograph, should be sent, marked "Confidential", to: **International Wool Secretariat** Attention: Finance and Administration Manager, Eastern Europe Area, Centre International Rogier, 18ème étage, boîte 329, B-1210 Brussels (Belgium). Applications will be treated in the strictest confidence.*



---

working for human rights

Head of Library Services

17,201

Head up this active and developing unit and help us provide a first class information service, so vital for our research and campaigning work.
An enthusiastic librarian/information specialist, you should have a professional qualification in Librarianship or Information Science, and several years' experience, preferably in a specialist information unit. You will also need experience of supervising staff. We have recently acquired « CAIRS » software for automating the library and so it is important that you have extensive knowledge of information technology. Excellent English is essential and a working knowledge of another language is desirable.
Closing date: 9th April, 1990. Ref. No ISD 1/90.

amnesty international

For further information and an application form please contact: Personnel Office, Amnesty International, International Secretariat, 1 Easton Street, London WC1X 8DJ, United Kingdom. Tel: (01) 837 3805 (24hr answerphone). Please quote appropriate reference number.



L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture invite les personnes intéressées à présenter leur candidature pour le poste de

FONCTIONNAIRE CHARGE D'INFORMATION (RADIO)

pour son siège à Rome, Italie

• Responsabilités: Ecrire et produire pour la radio en anglais et en français. Entretenir et développer des relations professionnelles avec les correspondants locaux ou en visite. Entreprendre des missions de reportage pour recueillir des enregistrements sonores à utiliser dans les productions radiophoniques de la FAO.

• Qualifications: Diplôme universitaire. Cinq ans d'expérience professionnelle en radiodiffusion en tant qu'auteur, présentateur et réalisateur. Connaissance du système international de coopération radiophonique. Etre disposé à travailler sur machine de traitement de textes. Aptitude à établir et à conserver de bonnes relations de travail avec des personnes de nationalités et de cultures différentes. Connaissance courante de l'anglais et du français. Connaissance moyenne de l'espagnol ou de l'arabe souhaitable.

• Avantages: Indemnité d'installation, salaire exempté d'impôts, indemnité de poste en fonction du coût de la vie, indemnité pour frais d'études des enfants et autres avantages liés à l'emploi dans une organisation internationale.

Envoyer un curriculum vitae détaillé avant le 24 avril 1990, en citant VA 771-GII à: Recrutement Central, FAO, Via delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.



LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Esprit

ESPRIT: Programme stratégique européen de recherche et de développement dans le domaine des technologies de l'information.
La Commission recherche des candidats qualifiés appelés à jouer un rôle moteur dans le cadre de la deuxième phase du programme ESPRIT.
Lieu de travail: les candidats retenus seront affectés à Bruxelles ou le cas échéant, dans d'autres lieux d'activité de la Commission. Contrats de 3 à 5 ans avec possibilité d'extension (régime: Agents temporaires).
Plusieurs postes sont à pourvoir

ADMINISTRATEURS DE PROJETS

(FONCTIONNAIRES SCIENTIFIQUES PRINCIPAUX COM / R / A / 45-carrière A4)
(FONCTIONNAIRES SCIENTIFIQUES COM / R / A / 46-carrière A8 / A5)
pour des fonctions d'administration des projets de R & D.

Pour ces deux types de fonction, une expérience approfondie dans un ou plusieurs des domaines décrits ci-après est exigée.

Administration des projets de R & D.

Les tâches comprennent: l'organisation, la négociation des contrats, la supervision technique, le suivi de la gestion, les transferts de technologies, la diffusion des résultats.

A) **Microélectronique et périphériques**
(aspects techniques et économiques de la R & D et applications avancées de la technologie des semiconducteurs, équipements et techniques nécessaires à la fabrication et à l'essai de circuits VLSI, CAO pour systèmes VLSI et CI analogiques-numériques, technologies des circuits d'E / S: capteurs, affichages, etc.).

B) **Systèmes de traitement de l'information**
(traitement du signal / parole-vision, systèmes multicapteurs, cognitique, architectures avancées d'ordinateurs et de systèmes, génie logiciel et ingénierie de systèmes).

C) **Production intégrée par ordinateur (P.I.O.)**
(modélisation des produits et de la production, contrôle-commande des machines et des processus, robotique, cognitique et génie logiciel pour systèmes de production, architecture et communications, planification d'implantation et évaluation des systèmes P.I.O.).

D) **Systèmes informatisés appliqués à la bureautique, à la gestion et à la domotique**
(postes de travail, systèmes de communications et systèmes en réseau, systèmes répartis).

E) **Application de l'informatique intégrée à la gestion, à la bureautique et à la domotique**
(travail mobile, travail en collaboration, organisations intégrées par ordinateur, éducation et recyclage permanents, maisons / immeubles intelligents).

F) **La qualité de la vie dans la société informatisée**
(influence des technologies de l'information sur la société, analyses descendantes et ascendantes).

G) **Réseaux d'ordinateurs et transmission des données.**

H) **Activités de recherche fondamentale**
(expérience requise dans le domaine de la recherche fondamentale en microélectronique ou ordinatique, ou encore de l'intelligence artificielle et de la cognitique).

Conditions générales: pour tous ces postes, les candidats doivent:
– être titulaires d'un diplôme universitaire dans l'un des domaines concernés; – être ressortissants d'un des Etats membres de la Communauté européenne; – posséder une excellente connaissance d'une des langues communautaires ainsi qu'une connaissance satisfaisante d'une seconde langue, la maîtrise de la langue anglaise est essentielle; – être âgés de moins de 45 ans (être nés après le 13 / 04 / 1945) pour COM / R / A / 46 et de moins de 50 ans (être nés après le 13 / 04 / 1940) pour COM / R / A / 45; – justifier d'une expérience post-universitaire d'au moins 5 ans pour COM / R / A / 46 et d'au moins 15 ans pour COM / R / A / 45 dans un domaine lié à l'emploi auquel ils postulent; – être parfaitement initiés aux implications commerciales des technologies, des normes et des besoins d'utilisateur; une connaissance approfondie de l'industrie des technologies de l'information et une expérience de la gestion de technologie constitueront un avantage; – avoir fait la preuve de leur capacité à négocier et à assumer des responsabilités dans un environnement international et multilingue.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 12 avril 1990 (le cachet de la poste faisant foi).

Pour obtenir une description détaillée des tâches, des informations complémentaires et les formulaires officiels d'acte de candidature, veuillez écrire à l'adresse suivante en indiquant sur l'enveloppe la référence appropriée (COM / R / A / 45 ou COM / R / A / 46):
COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
BREY / 12 / 217, rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES. Télécopieur: 19-32-2-2358730.

LA COMMISSION MET EN ŒUVRE UNE POLITIQUE D'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.



Le Monde des Cadres

Centre hospitalier privé
RENÉ HUGUENIN
5, rue Gaston-Latouche
92210 ST-CLOUD
accès direct gare St-Lazare ou Pont de St-Cloud
recherche (H/F)
pour son service du BLOC OPÉRATOIRE
INFIRMIER DE
possédant le CAFISO ou ayant une bonne expérience de la fonction.
Pour son service de MÉDECINE
INFIRMIER DE
horaires alternants 7 h/16 h - 14 h/22 h.
Pour ses services de RADIOLOGIE
MANIPULATEURS (H/F)
Pour tous ces postes permanents, nous proposons une rémunération mensuelle brute de 9 500 F + reprise de l'ancienneté dans la profession + les avantages de la convention collective des centres de lutte contre le cancer.
Tél.: 47-71-91-91
p. 3196 pr RdV

VILLE D'ORANGE

Recrute

CHARGÉ(E) DE MISSION À LA CULTURE

coordination-programmation, diffusion de l'action culturelle et suivi du patrimoine culturel

Rens. au 90-51-80-06
Mme ADANY, cand. manuscrite + C.V. + photo à
M. le Maire
Hôtel de Ville
84100 ORANGE

JOURNAL AGRICOLE DÉPARTEMENTAL

recherche

SON DIRECTEUR

Mission: assurer le développement et la gestion du journal, en relation avec ses partenaires.
Profil: formation supérieure, expérience de la presse écrite, promotion, publicité

Courrier et C.V. à adresser à:
J. Cranaguy, « Trébilaire »,
56450 Surzur

CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL PRIVÉ
PARIS
+ 1 000 salariés
recherche

RESPONSABLE GESTION RESSOURCES HUMAINES

Collaborant étroitement avec équipe de direction, formation juridique (licence ou maîtrise). Expérience souhaitée en milieu hospitalier. Connaissance du droit du travail et de la convention collective 1951.
POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT

Ecrire sous le nº 8832
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

Grand équipement culturel
de l'Ouest
financé par l'Etat
et les collectivités locales

recrute son

DIRECTEUR

Celui-ci, outre les grandes capacités de gestion, communication et de promotion, devra être apte à travailler en relation étroite avec les acteurs culturels de la région.

Grâce à sa connaissance de la vie culturelle nationale et internationale il pourra proposer des manifestations de haut niveau, notamment dans le domaine du théâtre, de la danse, de la musique.

Adresser C.V. détaillé + photo d'ici au 20 mars dernier délai à
ASSOCIATION GRAND HUIT
MAISON DE LA CULTURE
1, rue Saint-Hélier
35000 RENNES

capitaux propositions commerciales

Participation intéressante offerte par société financière augmentant son capital. Ecrire à CRÉDIPAR S.A. place de la Gare, BP 337, CH 1001 LAUSANNE.

Importante Société recherche pour poste en Afrique noire francophone un

CADRE

chargé d'assurer l'entretien d'une unité de production d'huile végétale.
De par son expérience antérieure, le candidat devra justifier de sérieuses connaissances en machines tournantes,
– chaudronnerie,
– tuyauterie,
– vapeur air comprimé hydraulique.
Disponible rapidement
Adressez lettre manuscrite + C.V. avec photo et prétentions sous réf. 6688 à LTA
31, bd Bonne-Nouvelle
75002 PARIS

Sté de crédit
cherche

CORRESPONDANTS(ES)

pour Paris, banlieue et province. Conviendrait à retraités de banque ou assurance. Ecr. avec C.V. à: S.M.O., 219, rue St-Honoré, Paris-1er.

Importante association nationale
recrute

SON RESPONSABLE DES SERVICES DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATION

Profil exigé:
adhésion au secteur associatif,
connaissances du milieu rural, de l'aide à domicile (action sociale et sanitaire).
Compétences en gestion et relations publiques.
Expérimenté en animation d'équipes,
sens de la négociation.
Formation bac + 5, écoles de gestion, IEP Paris ou médecin de santé publique ayant expérience similaire.

Poste à pourvoir immédiatement.
Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prêts au directeur général.
UNAADMR,
184 A, rue du Fbg-St-Denis,
75010 PARIS.

URGENT
recherche

ANIMATEUR

polyvalent du 1er avril au 30 octobre 1990.
Poss. de reconduction.
niveau DUT ou DEFA.
Exp. souhaitée.
Env. C.V.
S.I. B.P. 28
73572 BRIDES-LES-BAINS
Cedex

LISCOM
recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
IBM 36/38 AS 400
JEUNE 22/24 ANS ENV.
pour act. micro informat.
Formation rémunérée,
niveau Bac+2.
Ecrire: LISCOM - 5, allée des Lièvres 95880 Enghien

HARMONIA MUNDI
Société éditions de disques
recherche

CONTROLEUR INTERNATIONAL DE GESTION

Expérience comptabilité et gestion confirmée. Anglais excellent. Poste avec déplacements.

Env. C.V. à l'adresse indiquée ou prendre contact par tél. Sté HARMONIA MUNDI
Mas de Vert
13200 ARLES.
Tél.: 90-49-90-49

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 23 ans, permis de conduire « Grande Remise », cherche place de chauffeur auprès de particuliers ou de sociétés.
Tél.: 43-76-33-74
ou 43-96-46-18

Chef de projet
Conseiller technique
ing. hydraulicien
INPG/EIH + ing. info ESE/SUPELEC
recherche poste O.M.
51 ans, 20 ans exp. O.M., spé. hydro/électro, avec *société para-état., org. internationaux*, soc. priv. françaises et étrangères
Tél.: (16) 97-23-44-15 ou écrire sous nº 8826
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

L'AGENDA

Artisans

Etude de réalisation de travaux, peinture, décoration, haut de gamme.
Travaux hypersoignés
Tél.: 42-00-52-10

Bijoux

ACHAT NET BIJOUX

Brillants, rubis, émeraudes, saphirs, vieil or, argenterie
PERRONO bd des Italiens
OPÉRA 4, chaussée d'Antin
ETOILE, 37, av. Victor-Hugo
Ventes, Occasions, Echanges

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES

se choisissent chez GILLET
ACHAT OR
actuellement 20 %
de réduction
Gillet, 19, rue d'Arcole
75004 Paris 43-54-00-83

Décoration

L'ENTREPOT DU CANAPÉ
Les 9 et 10 mars, vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 places entièrement déhoussable: 2 490 F. Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline 9 900 F au lieu de 17 450 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles.
Entrepôt du Canapé
26, rue des 7-Arpents
Le Pré-Saint-Gervais
Tél.: 48-44-83-81
Ouvert de 10 h à 19 h

Minéraux

RENNES

5e Bourse expo-vente
MINÉRAUX ET FOSSILES
Samedi 24 et dimanche 25 mars 1990, de 9 h à 19 h, salle Rennes Congrès
27, boulevard Solferino
35000 RENNES

Livres

Part. vd ENCYCLOPÉDIES BRITANNICA 30 vol. neufs UNIVERSALIS 32 vols + livres d'histoire.
Chaîne HIFI 2 x 125 W compl. enceintes J.M.R. Opéra, px 12 000 F à déb. + env. 200 disques 33 T (classique + jazz)
39-82-66-47 ap. 18 h 30

Matériel de bureau

CASH-BUREAU
Mobilier de bureau en discount
Prix imbattable: matériel *livrés et montés:*
catalogue 48 pages sur demande
600 m² d'exposition
24, r. Davoust, 93500 Pantin, sortie Porte de la Villette
Tél.: 48-43-09-71
Dijon 80-51-35-52
Marseille 91-43-23-43

Photo

A vendre appareil photo Leica M.6 + objectif 50 (encore dans son emballage). Prix à débattre. Tél. le soir après 19 h au
(16) 42-37-55-26

Sports

SKI ÉTUDE
SERRE-CHEVALIER
du 14 au 22 avril
Tél. Paris 40-59-15-72

Vacances Tourisme Loisirs

TIGNES (Val Claret)
Particulier loue à Inter-Résidences studio 4 pers. Grand cft. Du 8-04 au 15-04 et du 15-04 au 22-04.
Tél.: 34-51-45-41

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples,
100 £ par sem.
Rens.: 172 New Kent Road
LONDON SE 1 4YT-GB
19-44-1-703-41-75

VACANCES DE PAQUES

Séjour enfants
HAUT DOUBS (900 m alt.)
3 h de Paris par TGV, agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIIe, confort., rénov. au milieu des forêts et pâturages. Accueil limité à 14 enfts, cuis. saine et équilibrée, chbre 2 ou 3 avec sdb, wc. Activités avec moniteur: ski de fond, tennis, jeux, ping-pong, initiat échecs, peinture s/bois, fabrication du pain, découverte environn.
Tarif tt compris
1 800 F/semaine par enft.
Tél.: (16) 81-38-12-61
Le Crêt-l'Agneau
La Longeville
25650 MONTBENOIT

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt

BD BEAUMARCHAIS PROPRIÉTAIRE VEND 3 PCES CUIS., BAINS, ch. cent. refait neuf. 4e ét., asc. Tél. : 45-04-24-30

PRÈS PL. DES VOSGES
LOFT 170 m²
calme, verdure, parfait ét. rare. 42-78-88-56

RUE SAINTONGE
Vaste studio, charme, poutres. Typique Marais. 1 115 000 F
LERMS 43-55-58-88

4e arrdt

ST-MERRI A saisir imm. classé, 5e ét., asc., studio 33 m², calme, état neuf. 980 000 F Tél. : 43-35-18-36

5e arrdt

SQUARE ST-MÉDARD ptaire vd dans imm. ravalé, asc., gd liv. dble + chbre, cuis. équip., bns refait nf, commercial ou mixte. Tél. : 45-04-24-30

RUE MOUFFETARD IMMEUBLE ANCIEN 2 P., 3e ét. s/gde cour, refait neuf, soleil. 960 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

5e - RUE DES ÉCOLES
Beau 2 p., 3,20 m ss pfd, balcon, cheminée. 3 200 000 F
GRISS HAUSSMANN
Tél. : 45-22-94-95

VERNEUIL - BAC luxueux pied-à-terre 55 m², poutres, cheminée, cuis. équip., 2e ét., tapis esc. HELP IMMO 43-87-45-48

RUE ST-JACQUES
2 PCES + TERRASSE
PRIX : 1 580 000 F PLURIMMO 45-48-25-01.

CONTRESCARPE récent, bel imm. 3/4 P., tt cft, 82 m², calme, à rafraîchir, parking. 3 150 000 F Tél. : 43-35-18-36

Exceptionnel, jam. habité, appt env. 115 m², ht plafond, living 53 m² + 2 chbres, s. de b. + salle d'eau. 6 100 000 F sous régime TVA. Tél. : 46-22-03-80. 43-59-68-04, p. 22.

6e arrdt

MONTPARNASSE RÉCENT balc., très agréable 4/5 P., 120 m², rue et jard., park. ss-sol, 4 800 000 F. 45-77-96-85 ou SOIR 46-88-75-61

ODÉON 2 P. DUPLEX ORIGINAL, CHARME VAVIN 2 P. 890 000 F VANEAU 2 P. 1 180 000 F PLURIMMO 45-48-25-01

7e arrdt

Mo ÉCOLE MILITAIRE Beau studio de caractère, cuis. tout conft. 479 000 F. Crédit possible. Tél. : 48-04-85-85

R. Oudinot studio 890 000
R. Monsieur 2 P. 1 230 000
Av. Duquesne 2 P. 1 580 000
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

Près av. RAPP
Gd 3 P. immeuble récent, asc. GRISS-HAUSSMANN 45-22-94-95

RUE ST-DOMINIQUE imm. anc. très agréable, 2 P., gd balc. s/jard., vue dégag. sur Tour Eiffel, calme, soleil, 5e étage ss asc., 1 650 000 F
NOTAIRE 45-63-71-81
LE MATIN

BD DES INVALIDES
Imm. stand., liv. 45 m² + 4 chbres, gd cft, 155 m². 5.700 000 F. 47-38-06-05.

BAC 5/6 P. CHARME IMM. 18e, 3e ETAGE TRAVAUX PLURIMMO : 45-48-25-01

8e arrdt

Près av. Matignon 2/3 P. mansardées 6e ét., asc. Px 2 300 000 F Tél. ap. 19 h : 42-56-15-32

RUE LENINGRAD très bel ancien stand., caractère, beau 4 P. tt cft, beau volume, charme, soleil, calme 3 900 000 F
NOTAIRE 45-63-71-81
LE MATIN

9e arrdt

RUE RICHER, except., 2 PCES, entrée, cuis., wc, sdb, cave. 599 000 F. CRÉDIT TOTAL POSSIBLE. Tél. : 48-04-08-60

N.-D.-LORETTE, BEAU STUDIO, tt cft, vraie cuis., clair. CRÉDIT TOTAL POSS. 430 000 F. Tél. : 42-71-87-24

PRÈS GDS BOULEVARD Mo BONNE NOUVELLE Beau studio cuis. équip. tt cft, refait nf. 515 000 F. CRÉDIT : 43-70-04-64

P. de taille, tt cft, rare ! rue de Bruxelles, 3 P., dégagé. 1 275 000 F. 45-53-38-18

ST-GEORGES 2 P.
Calme, clair, 960 000 F
GRISS-HAUSSMANN 45-22-94-95

10e arrdt

Mo CHATEAU D'EAU, APPART DE CHARME, 2 pces, dche, wc, cave, clair, calme. A SAISIR. PRIX : 690 000 F Tél. : 43-27-81-10

Mo COLONEL FABIEN, bel vue s. place arborée. Superbe 2 p., cuis. équip. tt cft, 1er ét. Soleil 639 000 F. Crédit poss. 48-04-84-48

MÉTRO RÉPUBLIQUE, EXCEPT. STAND. 100 m², 4 PCES, entrée, cuis., sdb, wc, cave, 4e ét., asc. 2 289 000 F. Tél. : 48-04-08-60

11e arrdt

BD VOLTAIRE (près) A SAISIR beau 2 pces cuis., bains, wc, refait nf. Imm. ravalé, clair, calme. PRIX : 695 000 F Tél. : 43-27-95-83

AV. PARMENTIER. Bel imm. pierre de t., interphone gardien. BEAU 3 P., cuis. tt cft., refait nf 1er clair. 798 000 F créd. 43-70-04-64

12e arrdt

Mo DAUMESNIL BEAU 2 PCES, 43 m² refait nf, cuis., bns, wc. 780 000 F Crédit possible. Tél. : 48-04-84-48

REUILLY - Imm. ravalé. BEAU STUDIO coin cuis. tt cft, 1er étage, clair, gardien. Px 398 000 F. CRÉDIT : 43-70-04-64

DAUMESNIL
BEAU 2/3 P. 1 060 000 F
GRISS-HAUSSMANN
45-22-94-95

14e arrdt

EXPERTISE GRATUITE
Etude Duvernet 45-41-11-00

ALÉSIA 4 P. 2 650 000 F + JARD. SUSPENDU PLURIMMO 45-48-25-01

DENFERT bel imm. ancien 3 et 4 P. 90 m² sans vis-à-vis, à rafraîchir. 3 150 000 F Tél. : 43-35-18-36

16e arrdt

Très beau 480 m² div., plein soleil, 4 serv., park. Pptaire. 42-25-16-80 - 42-25-10-26 ou 46-24-83-66

17e arrdt

RUE SAUFFROY - Bel imm. 2 PCES cuis., tt cft, 2e étage, digicode. FAIBLES CHARGES 510 000 F. CRÉDIT - 43-70-04-64

18e arrdt

BEAU 2 PCES 595 000 F 6e ét., asc., plein sud, dble séj. s/balc., dressing, bel imm. Mo SIMPLON Tél. : 48-04-35-35

RUE CHAMPIONNET 2 PCES TT CFT 460 000 F Séj., cuis. séparée, chbre, salle eau, petits trav., 3e ét. s/rue - 48-04-35-35

Mo MAX-DORMOY BEAU 2 PCES 3e ét., asc., expo. sud, dble séj. 30 m², sdb, cuis., dressing, petit balc., cave. 660 000 F - 48-04-35-35

MARX-DORMOY, EXCEPT.
BEAU 2 PCES 59 m²
Gd balc., 4e ét. Bel imm. 845 000 F - 48-04-35-35

MAIRIE
BEAU 2 PCES 43 m² 1er étg. pierre de t., belle situation. 710 000 F à débattre. Tél. : 48-04-35-35

Mo MARCADET à saisir charmant studio cuis. équip. dche, wc, cheminée, parquet, 2 fenêt., ouest, clair, calme. 430 000 F. Tél. : 43-27-95-83

RÉSIDENCE DAMREMONT 2 PCES, tt cft, 8e ét., asc., très clair. Imm. ravalé. PRIX 575 000 F CRÉDIT - 42-71-93-00

19e arrdt

ENTRE BUTTE ET CANAL, BEAU 2 PCES, clair, EXPO SUD, PARFAIT ÉTAT, cuis. équip. 545 000 F, Crédit. Tél. : 48-04-35-35

PLACE DES FÊTES, BEAU 2 PCES, 30 m² tt conft, RdC, très clair. 430 000 F. Tél. : 42-71-87-24

20e arrdt

AV GAMBETTA Standing : 7e ét., asc., beau 2 pces cuis., bns dble, exp. petits balcons, cave, digicode. 760 000 F - 48-04-35-35

RUE DE BAGNOLET cse départ urgt, 2 pces cuis., bains, wc, chf cent. ind., gaz, cave, clair, calme. Bon état. Prix : 595 000 F. Tél. : 43-27-95-83

AVENUE GAMBETTA, 2 PCES, tt cft, bien distribué, dans bel imm. pierre de t. Face Père-Lachaise. Tr. clair. 695 000 F. Tél. : 42-71-93-00

PRÈS NATION 2 PCES, coin cuis., wc., douche, 1er étage. PRIX 348 000 F CRÉDIT - 43-70-04-64

GAMBETTA
Immeuble récent standing, beau 5 P. avec séjour double, jardin d'hiver, 3 chbres, cuis. équipée, 2 bains, 2 w.-c., terrasse plein ciel, calme, parking. Prix : 3 200 000 F 42-74-37-24 (17 h-22 h)

77 Seine-et-Marne

TORCY (77) au dernier étage d'un immeuble de 1987, F3, 64 m² + balcon et loggia (12 m²), séjour 21 m², belle exposition, cuisine aménagée et box fermé. Proximité immédiate RER (200 m), lycée, maternelle, hypermarché. Frais de notaire réduits à 3 %. 590 000 F. Tél. bur. 60-17-16-78 après 19 h, 64-80-41-82

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS Mo A.-FRANCE, 2/3 P. cuis., bains, w.-c., 1er ét., soleil, bon état, imm. ravalé. A SAISIR. 850 000 F Tél. : 43-27-81-10

LEVALLOIS, Mo Louise-Michel. BEAU 3 P., cuis., entrée, tt cft, 890 000 F. CRÉDIT POSSIBLE Tél. : 48-04-84-48

BOULOGNE. BELLE VUE S/SEINE, BEAU 3 P. cuis., entrée, tt cft, 1 090 000 F. CRÉDIT POSSIBLE. 48-04-85-85

CLICHY Mo MAIRIE, EXCEPTIONNEL. Imm. ravalé, 2 P., coin cuis., à rénover. 289 000 F. CRÉDIT TOTAL. 48-04-08-60

LEVALLOIS, Mo A.-FRANCE, prox. Mairie. SUPERBE 2 P., cuis., entrée, s.d.bns, w.-c., 689 000 F. CRÉDIT POSSIBLE Tél. : 48-04-84-48

93 Seine-Saint-Denis

PANTIN, EXCEPTIONNEL MÉTRO 4-CHEMINS 2 P. entrée, cuis., w.-c., cave, bel imm. 389 000 F. CRÉDIT TOTAL Tél. : 48-04-08-60

MAIRIE LILAS, EXCEPTIONNEL 2 P. s/rue, cuis., tt cft, soleil. 339 000 F. CRÉDIT POSSIBLE Tél. : 48-04-85-85

94 Val-de-Marne

FACE MARNE
STUDIO 319 000 F JOINVILLE 5' RER 2e ét., bon immeuble, vue imprenable Tél. : 48-04-35-35

VINCENNES. Beau 2 P., 45 m², tt cft, av. de Paris. Vue s/jard., très clair et calme. Prox. Château et métro. 695 000 F Tél. : 42-71-93-00

95 VAL-D'OISE

CERGY CENTRE
Dans petite résidence grand standing, F 3, 74 m², séjour, cuisine, balcon, exposition sud, 2 chambres, interphone, cave, parking en sous-sol, gardien, charges 600 F/mois, RER, tous commerces, parc bord Oise, maternelle, écoles à 5 mn, lycée, tennis, stade à 2 mn, très calme. Pas de vis-à-vis. Prix : 690 000 F Tél. : (1) 30-38-07-13

Province

AVIGNON quartier Palais des Papes, part. vend bel appt, imm. époque rénové, 95 m², 3 p., terrasse. Tél. : 16 (1) 47-43-05-57.

Etranger

Valais (Suisse)
Evolène, petite station d'été et d'hiver, situation exceptionnelle, village typiquement valaisan. Nous vendons dans petit immeuble (6 appartements) style chalet
appartements 2 1/2 pièces, 46 m² avec cave et place de park. Sfr. 184 000.-;
appartements 3 pièces, 76 m² avec cave et place de parc. Sfr. 304 000.-.
Disponible dès le 1er juin 1991 (possibilité choix des matériaux).
Renseignements : Innocent Fontannaz, case postale 2048, CH-1952 Sion-Nord Tél. : (19-41) 27-23-27-88 fax : (19-41) 27-23-34-62

appartements achats

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT à PARIS Avec ou sans confort M. ROGER 48-04-08-60

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ETRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m²

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ETRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province, commerciaux et habitations
Tél. : (1) 45-62-16-40
ou FAX 42-39-21-54

Rech. POUR PIED-A-TERRE STUDIO ou 2 P. PAIEMENT COMPTANT. Monsieur DESBOIS Tél. : 42-71-87-24

URGENT ACH. COMPTANT APPARTEMENT ou PAVILLON. Même à rénover M. VALLERAND Tél. : 43-70-18-00

AGENCES FRANÇOIS FAURE Paris 7e et Paris 6e 5, RUE LITTRÉ
spécialistes rive gauche, estimation, achat, vente Tél. : Olivier GRUMEL 45-49-22-70

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire 48-73-48-07 même soir

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-48-07 même le soir

J. FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e), rech. pour bons clients IMM. et GDS APPTS 6e, 7e, 15e, 16e arrdt. 45-66-00-75.

PLURIMMO
Spécialiste rive gauche RECH. D'URGENCE PIED A TERRE ET APPTS CLASSIQUES.
45-48-25-01.

CABINET KESSLER
78, av. Champs-Élysées 75008 Paris 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22.
Spécialiste appts ht de gamme, évaluation gratuite sur demande.

immeubles

DOURDIN
ACHÈTE IMMEUBLE
DE BUREAUX ou HABITATION, PARIS INTRA MUROS, INTERMÉDIAIRE BIENVENU
46-24-93-33
FAX 47-45-75-06

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES
OCCUPÉS OU VIDES M. BRUNET 45-41-11-00

PARTICULIER POUR PLACEMENT PAIE COMPT. appart. à rénover et immeuble. Paris et proche. Tél. : 45-55-75-13

maisons individuelles

Part. vd à AVIGNON à 200 m des remparts maison 5 P. avec dépend. et jardin de 600 m². Prix 700 000 F 88-94-52-26 à part. 18 h

PRÈS MONTFORT (78) sur terrain de 3 500 m², 4 PIÈCES PRINCIPALES. Prestations de qualité. 1 785 000 F. 34-61-40-90

viagers

LIBRE DE SUITE
2 p. tt cft, 3e ét., bon imm., près Mo Colonel-Fabien, 19e ardt. 450 000 cpt + 2 310 F/mois, hme 80 ans. Viagers F. Cruz, 8, r. La Boétie. 42-66-19-00.

Achète à particulier VIAGER libre ou occupé pour placement 42-42-28-29

LIBRE RER MASSY-VERRIÈRES gde maison de ville, jardinet, calme, couple 80/87 ans. 1 400 000 F + 1 200 F/mois. Viagers F. Cruz - 42-66-19-00

NEUILLY près R. de Chézy. gd studio tt cft + jard. priv. 495 000 cpt + 3 000 F par mois occupé fme 65 a. Viagers. F. Cruz 42-66-19-00.

échanges

Echangerai 55 m² tt cft centre Rouen contre similaire Paris. Tél. : (16) 35-71-87-56.

hôtels particuliers

Belle maison bien aménagée
Mo ALESIA
Living, 5 chbres, 3 bains, cuis., 200 m² + dépend., garage, véranda-terrasse. 22, square Châtillon (angle 33, av. J.-Moulin). Samedi-dim. 13h30 à 16h30.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

A PARTIR DE 50 F ht/mois. Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. CREADOM 42-67-05-99

Location bur. équip. réunion. Journée ou 1/2 journée. Domiciliation sièges socs. CONSTITUTION SOCIÉTÉS RÉDACTION TOUS ACTES
FIDASSIST
Paris 8e : 42-89-58-26 Dépt. 95 : 34-64-18-12

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches RC-RM. SODEC SERVICES CHPS-ÉLYSÉES : 47-23-55-47 NATION : 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM Constitution de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATION BURX, TÉLÉCOPIE, TÉLEX.
AGECO, 42-94-95-28.

UFFI
45-22-12-00

MONTPARNASSE
2 200 m², imm. indépendant 800 m² sur 1 niveau

14e ST-JACQUES
930 m², rénovés, parking

15e CONVENTION
430 m² fonctionn. 1 500 F/m²

10e HAUTEVILLE
2 500 m² imm. indép. rénovés

BASTILLE
3 000 m² imm. indép. rénovés

Mo GALLIENI
320 m², 600 m²

19e PTE VILLETTE
2 000 m² divisibles 300 m²

CLICHY
1 500 m² bureaux + 2 000 m² entrepôt proximité

ST-DENIS
TOUR PLEYEL 1 500 m². Crédit bail, divis.

SURESNES
3 500 m² bureaux activités

RER ARCUEIL
2 200 m² refaits neufs

LES ULIS
2 500 m² divisibles 500 m²

BIÈVRES
650 m² bur. activités neufs

13e PORTE D'IVRY 7 burx sur 220 m² env., 4 park. en sous-sol, pas de reprise. 1 100 F HT/m²/an.
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-89-29.

FÉAU HAMPTON
40 06 16 00

PARIS
60 m² rue fg St-Honoré 8e
62 m² bd Bonne-Nouvelle 2e
136 m² rue de Fleurus 6e
150 m² rue de Vaugirard 6e
194 m² bd E. Augier 16e
240 m² rue Pasquier 8e
240 m² rue Gal-Delestraint 16e
304 m² rue Poncelet 17e
370 m² pl. H. Bergson 8e
630 m² rue Lecourbe 15e
729 m² av. Matignon 8e
1 000 m² rue Commines 3e

BANLIEUE
230 m² rue des Meuniers 92 Bagneux
325 m² Défense B
700 m² Défense B
970 m² Défense B
1 093 m² rue J.M. Naudin 92 Bagneux
1 150 m² rues E. Duclos et Curie, 92 SURESNES
1 340 m² Défense Courbevoie 92
1 345 m² Défense B

A PARTIR DE 150 m² Pariféric Porte Villette (accueil, auto-commutateur, rest. d'entreprise, cloisonnement, parkings)

locaux commerciaux

Ventes

A vendre cause retraite pas-de-porte avec murs 220 m², large façade, face à port de plaisance en pleine expansion situé dans une ville moyenne de Charente-Maritime. Tél. HB (16) 46-99-04-41 Dom. (16) 46-99-63-18

CRETEIL PRÉFECTURE 310 m² d'un seul tenant + 60 m² bureaux. Accès camion. 1 680 000 F. Tél. : 40-20-97-20

3e, local cial + bureau, sanitaire, gd cft. Affaire pour investisseur. 1 150 000 F. Tél. : 40-20-97-20

Particulier vend, cause santé, fonds de commerce prêt-à-porter gros, centre de Lyon, petit loyer. Tél. : 78-28-34-63

Vous désirez vous installer en Espagne, avec interrogation. La Barcelone Olympique 92 vous intéresse. Appelez-nous, nous avons le meilleur local dans le centre de la ville, 1 600 m². Px 18 millions de francs. Appelez Grégorio Alonso (19) 34-3351-1049

Locations

CANNES loue galerie ou bureau temporaire 80 m² à 2 min. Croisette Carlton 13 000 à 46 000 F la semaine 93-94-04-37 de 10 h à 19 h 30

fonds de commerce

Ventes

BELLEVILLE
RESTAURANT CHINOIS VENTE MURS ET FONDS 140 m² + 48 m² sous-sol. 2 nivx, grande salle 100 PLACES ASSISES + 40 AUTRES POSS. Visite ce jour et demain, 11 h à 13 h et 15 h à 18 h. 40, R. DE BELLEVILLE 45-53-36-30/47-04-24-62.

locations non meublées offres

Paris

EUROPE
140 m², dble liv., 2 chbres, 16 000 F + 700 F charges Tél. : 42-67-19-19

R. EMILE DUBOIS (14e), imm. récent, stand., 5e ét., très gd studio, cuis., bains, soleil, verdure 5 000 F + ch. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

GROUPE SOFIAM
L'IMMOBILIER HAUTE COUTURE 42-25-09-92

ANTONY
12, av. de la PROVIDENCE proche RER et centre-ville, superbe immeuble neuf, clair, calme, jardin intérieur PREMIÈRE LOCATION Du studio au 5 P. avec park. Bureau sur place
46-66-26-51

ANGLE DE LA R. DU CAPITAINE FERBER ET ALPH. PENAUD DANS IMM. NEUF DE STANDING
4 P. 84 m², dble liv., 2 chbres, cuis., s.d.bns, w.-c., cave et park. Loy. CC 7 500 F et 7 700 F
5 P. 106 m², dble living, 3 chbres, cuis., s.d.bns, s. d'eau, 2 w.-c., cave et park. Loy. CC 9 400 F
Pour vis. tél. 49-02-35-80 ou 49-02-34-10

7, RUE F.-MISTRAL DANS IMM. NEUF DE STANDING
5e et dernier étage.
– 3 P. 72 m², 2 chbres, séj., cuis., s.d.bns, w.-c., nbreux placards, balc., cave et park. Loy. CC 11 062 F
– 3 P. 68 m², 2 chbres, séj., cuis., s.d.bns, w.-c., nbreux placards, balc., cave et park. Loy. CC 10 078 F
Pour vis. tél. 49-02-35-80 ou 49-02-34-10

Mo CONCORDE Imm. 1880, refait nf, 5 P., 140 m², 5e ét., rangts, cheminées, bns et douche, 13 500 F + chges C.M.F. 45-04-63-00

Région parisienne

BOUGIVAL DOMAINE DE LA JONCHÈRE
4 P., 93 m², dble liv., 2 chbres, cuis., s.d.bns, s. d'eau, 2 w.-c., nbreux placards, cave et park. Loy. CC 5 909,40 F. Pour vis. tél. : 39-69-91-84

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. Messine 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST Tél. : (1) 45-62-78-99

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour importants groupes anglo-saxons s'implantant à PARIS, LUXUEUX APPTS de FONCTION et MAISONS OUEST quart. résidentiels.
Tél. : (1) 45-27-12-19

INTERNAT. SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de standing, 5-6-7 P. Tél. : 45-26-33-27

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris rech. pour cadres multinationales et banques, apparts vides ou meublés, du studio au 7 P. de stand. Tél. : 42-22-24-66 ou 42-22-14-61.

GRISS-HAUSSMANN
45-22-56-44 Cherche pour clientèle sélectionnée studios au 5 P. vides ou meublés à la location. Paris, banlieue.

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6, place Vendôme
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL

villas

Vd VILLA
Corse du Sud Tél. : 95-70-35-97

COSTA BLANCA Villas neuves, haut prestige, avec piscine privée, modèles dp. 120 à 300 m² à vendre. Garantie après vente. Revente app., villa, terrain vue/mer, docum. Gestion loc. vacances. Consultez-nous : AGUA AZUL s. L Pla 71, I4, 03740 JAVEA (Esp.). Tél. : 19-34-65-79-22-96.

BRETAGNE CENTRE (22) Belle maison, bord rivière, 4 chbres, idéal vacances. Charme, ensoleillée. 350 000 F Tél. : (16) 96-28-00-39

pavillons

NICE
Cause départ, exceptionnel, magnifique villa pleine de charme, env. 190 m², gd séj., 4 chbres, studio indépendant, parking, 400 m² env. jardin de rêve. Prix : 1 800 000 F 46-22-03-80 43-59-68-04, poste 22.

TORCY (77)
Vd cause mutation pavillon F5 récent (1980) 120 m² + garage et cellier. 4/5 chambres avec étage, séjour 33 m², cuisine aménagée, 2 w.-c., s.d.b., douche séparée, s/jardin 250 m². Prox. RER, SNCF et ts commerces et écoles. 850 000 F. Tél. : (1) 60-28-91-13

propriétés

Vends AUPS Var, entre mer et lac, bastidon 6 P., salle de bains, cabinet de toilettes, cave, garage, sur terrain 2 000 m² avec 3 bassins. Vue, 1 km centre ville. Prix 1 320 000 F Tél. : 94-70-03-32

A SAISIR
1 h Paris direct aut. Sud MONTARGIS (45) Vds cause divorce splendide CORPS DE FERME aménagé en fer à cheval s/terrain 4 HA CLOS. Bordé par canal. Plan d'eau, source. Mais. gardien, dépend. Px tot. 895 000 F. Crédit 100 % remboursable comme un loyer (16) 38-85-22-82 24 h/24

DÉPART A saisir ! Vds cause décès MONTARGIS (45) 1 h Paris, direct aut. Sud, maison, centre village, ts comm., docteur, pharmacien, supermarché. 6 pces + 2 cham., grenier aménageable + dépendances, gar. Le tt s/son splendide terrain clos paysagé. 3 000 m² Px total : 380 000 F Crédit 100 % p/Caisse d'épargne Tél. : (16) 38-85-22-83 24 h/24

terrains

Particulier vend terrain 1 500 m² avec grange rustique, village Bourgogne, 15 km Beaune. Px 150 000 F Tél. : 94-20-55-89 H.R.

VAR - FRANCE A vendre sur la commune de Aups-Vérignon-Tourtour, lieu-dit « Le Claret » 1 600 000 m² environ de garrigue favorable aux sangliers. Prix au plus offrant, minimum 5 FF le m². Faire offres à H. Baden, av. Général-Guisan 113, CH-1009 Pully, Suisse.

PROVENCE-LUBÉRON Terrain à bâtir 3 500 m² boisé, eau, EDF sur place, jolie vue, Px 320 000 F HT. BACON IMMO 90-75-86-77

Vends terrain constructible sur hauteur, viabilisé face au Pic Saint-Loup à Saint-Mathieu-de-Tréviers (15 km de Montpellier). Proche de tous commerces, écoles, terrain de sports. 1 440 m², 310 000 F TTC. Tél. : (16) 39-69-17-65.

AGENDA IMMOBILIER

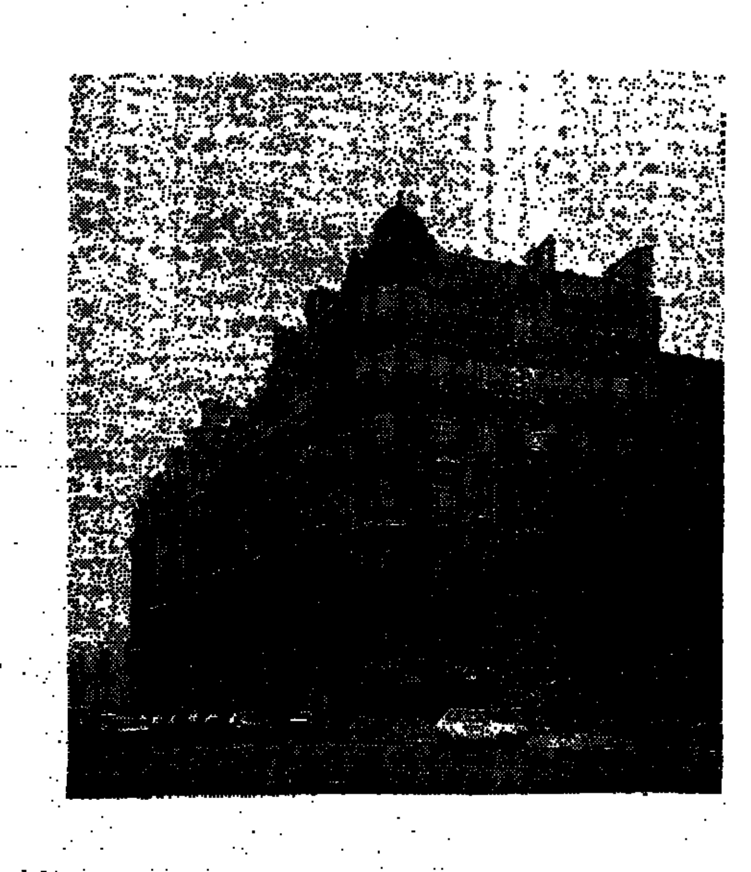


Le Monde

IMMOBILIER
AGENDA IMMOBILIER
mercredi + jeudi + vendredi + samedi (RADIO-TÉLÉVISION)
PUBLICITÉ :
RENSEIGNEMENTS et RÉSERVATIONS :
45-55-91-82, poste : 43-24

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
5e ARRONDISSEMENT		
4 pièces, parking 120 m², 2e étage	11, rue Tournefort GCI - 40-16-28-70	16.200 + 960
7e ARRONDISSEMENT		
Studio 28 m², 4e étage	169, rue de Grenelle AGF - 42-44-00-44	3.200 + 470
8e ARRONDISSEMENT		
7 pièces, parking 292 m², 4e étage	6, rue Jean-Goujon SGI/CNP - 47-42-17-61	32.200 + 3.510
6 pièces 205 m², 1er étage	2, square du Roule AGF - 42-44-00-44	20.000 + 850
9e ARRONDISSEMENT		
4/5 pièces 211 m², 3e étage	3, rue J.-Lefebvre SAGGEL - 47-42-44-44	20.045 + 2.750
11e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, parking 50 m², 6e étage	5, rue des Nanettes AGF - 43-38-74-46	4.300 + 430
3 pièces, parking 78 m², 4e étage	5/7, rue Saint-Hubert AGF - 43-38-74-46	6.120 + 620
4 pièces, parking 87 m², 1er étage	12/14, rue des Bluets AGF - 43-38-74-46	6.270 + 740
12e ARRONDISSEMENT		
3 pièces, parking 70 m², 4e étage	32, rue de Picpus SOLVEG - 40-67-06-99	5.939 + 1.073
15e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, parking 53 m², r.d.c., loggia	23/25, rue Letellier LOC INTER - 47-45-19-97	4.901 + 507
3 pièces, 73 m² Park. 600 F/m., 5e ét. Imm. neuf	126, rue Saint-Charles SOFIAM - 46-66-26-51	8.300
4/5 pièces, 91 m², park. 600 F/m. Imm. neuf, 7e ét.	126, rue Saint-Charles SOFIAM - 46-66-26-51	11.000
16e ARRONDISSEMENT		
5 pièces 199 m², 2e étage	51, av. Bugeaud SGI/CNP - 47-42-17-61	19.204 + 2.165
3 pièces 153 m², r.-de-ch.	4, rue A.-Colledebœuf AGF - 42-44-00-44	13.000 + 1.210
4 pièces 81 m², 1er étage	60, rue Michel-Ange AGF - 42-44-00-44	8.500 + 750
7 pièces 243 m², r.-de-ch.	22, av. Foche/r. Chalfrier AGF - 42-44-00-44	36.000 + 2.460
Studio 44 m², 4e étage	1/9, rue Rémusat SAGGEL - 47-42-44-44	3.660 + 755
2 pièces 70 m², 5e étage	19, rue Raynouard SAGGEL - 47-42-44-44	7.360 + 1.406
17e ARRONDISSEMENT		
Studio 20 m², 1er étage	185/187, bd Malesherbes SAGGEL - 47-42-44-44	1.800 + 384
19e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, neuf 50 m², box	Angle rues Manin/Goubet SEFIMEG - 45-65-37-02	4.530 + 453
3 pièces, neuf 66 m², box balcon 6 m²	Angle rues Manin/Goubet SEFIMEG - 45-65-37-02	5.570 + 590
19e ARRONDISSEMENT (suite)		
3 pièces, neuf 91 m², duplex terr. 30 m² balcon 10 m², box	Angle rues Manin/Goubet SEFIMEG - 45-65-37-02	8.050 + 816
4 pièces, neuf 91 m², duplex terr. 35 m² balcon 10 m², box	Angle rues Manin/Goubet SEFIMEG - 45-65-37-02	8.220 + 823
6 pièces, neuf 128 m², duplex 11 m² balcon, box terrasse 23 m²	Angle rues Manin/Goubet SEFIMEG - 45-65-37-02	10.510 + 1.150
78 - YVELINES		
Maison 5 pièces 122 m², garage	Chambourcy 2, rue du Mur-du-Parc SAGGEL - 47-78-15-85	5.700 + 300
4 pièces, 2 park. 93 m², 2e étage	Le Pecq 50, av. du Gal-Leclerc SAGGEL - 47-78-15-85	5.243 + 1.425
3 pièces, parking 75 m², 1er étage	Saint-Germain-en-Laye 40 quater, rue des Ursulines AGF - 39-73-09-34	5.220 + 670
Pavillon 4 pièces duplex, 101 m² jard. priv. 460 m² garage	Villepreux-les-Clayes 56, av. de la Croix-du-Moine SGI/CNP - 30-44-01-13	5.318 + 321
91 - ESSONNE		
Maison 5 pièces 115 m², garage	Evry Rue des Vignes SOLVEG - 40-67-06-99	5.328 + 163
4 pièces, parking 76 m², 2e étage	Gif-sur-Yvette Résid. Les Grandes-Coudraies GCI - 40-16-28-70	3.374 + 750
Maison 6 pièces 143 m², garage	Chevry II-Gif-s/Yvette 62, allée Chantereine SAGGEL - 46-08-80-36	6.610 + 290
92 - HAUTS-DE-SEINE		
2 pièces Park. 250 F/mois 49 m², 2e étage	Bourg-la-Reine 3, rue de Fontenay SOFIAM - 45--46-44-10	4.300 + 500
4 pièces Park. 250 F/mois 77 m², 1er étage	Bourg-la-Reine 3, rue de Fontenay SOFIAM - 45-46-44-10	6.300 + 500
3 pièces Park. 250 F/mois 64 m², 2e étage	Bourg-la-Reine 3, rue de Fontenay SOFIAM - 45-46-44-10	5.400 + 500
4 pièces 103 m², 3e étage	Courbevoie 42, terrasse de l'Iris SGI/CNP - 47-45-20-18	5.068 + 1.782
2 pièces Imm. neuf, balc. 57 m², 1er étage park. 350 F	Garches 6/8, rue du Regard CIGIMO - 48-24-50-00	4.040 + 404
3 pièces Park. 350 F/mois imm. neuf, balc. 67 m², 2e étage	Garches 6/8, rue du Regard CIGIMO - 48-24-50-00	4.830 + 483
2/3 pièces 72 m², 3e étage parking	Garches 21, rue des Quatre-Vents SAGGEL - 46-08-80-36	3.890 + 1.053
2/3 pièces 78 m², 2e étage parking	Garches 21, rue des Quatre-Vents SAGGEL - 46-08-80-36	4.200 + 1.139
3 pièces, park. 68 m², 4e étage balcon	Neuilly 9, rue de Rouvray LOC INTER - 47-45-19-97	7.236 + 599
92 - HAUTS-DE-SEINE (suite)		
2 pièces double living 105 m², r.-de-ch.	Neuilly 12, rue Chauveau SGI/CNP - 46-24-54-46	9.200 + 1.095
3 pièces 89 m², 3e étage sans asc.	Neuilly 2, rue Théophile-Gautier SAGGEL - 47-42-44-44	7.565 + 763
7 pièces 194 m², 1er étage	Neuilly 9/11, av. Ste-Foy AGF - 42-44-00-44	20.300 + 1.780
2 pièces, parking 53 m², 2e étage	Neuilly 22, bd du Gal-Leclerc GCI - 40-16-28-68	4.822 + 660
3 pièces, parking 80 m², 2e étage	Neuilly 22 ter, bd du Gal-Leclerc GCI - 40-16-28-68	7.374 + 955
4 pièces, parking 93 m², 5e étage	Puteaux 8, av. G.-Pompidou SAGGEL - 47-78-15-85	5.900 + 879
4 pièces, parking 89 m², 1er étage	Saint-Cloud 2, square Ste-Clotilde AGF - 49-11-11-81	6.500 + 580
93 - SEINE-SAINT-DENIS		
5 pièces, parking 97 m², 1er étage balcon	Noisy-le-Grand 21, allée du Clos-Gagneur LOC INTER - 47-45-19-97	3.660 + 1.309
4 pièces 78 m², r.-de-ch.	Tremblay-en-France 4, allée Képler LOC INTER - 47-45-19-97	2.450 + 1.124
94 - VAL-DE-MARNE		
4 pièces, 2 park. 87 m², 3e étage	Charenton 21, rue de Valmy LOC INTER - 47-45-19-97	6.270 + 1.071
3 pièces, parking Imm. neuf 72 m², 2e étage	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	4.700 + 558
3 pièces Immeuble neuf 75 m², 5e étage	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	5.050 + 578
4 pièces, parking Imm. neuf 107 m², 3e étage	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	6.550 + 807
5 pièces, 2 park. Imm. neuf 106 m², 7e étage	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	7.800 + 835
3 pièces, 2 park. 71 m², r.-de-ch. terr., jard. 63 m²	Nogent-sur-Marne 68, rue F.-Rolland SOLVEG - 40-67-06-99	6.800 + 890
4 pièces, 2 park. 87 m², 2e étage	Nogent-sur-Marne 68, rue F.-Rolland SOLVEG - 40-67-06-99	7.800 + 1.065
3 pièces, parking 65 m², 8e étage terrasse	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	6.142 + 820
3 pièces, parking 67 m², 7e étage balcon	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	5.797 + 730
4 pièces, 2 park. 84 m², 3e étage balcon	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	7.656 + 940



CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

















MARCHÉS FINANCIERS

Selon un responsable monétaire ouest-allemand

La Bundesbank a des réserves de billets suffisantes pour alimenter la RDA

La Bundesbank a suffisamment de billets en stock pour alimenter la RDA, si le deutscheemark devait devenir la monnaie d'échange officielle en Allemagne de l'Est, comme le souhaite le gouvernement ouest-allemand, a déclaré, le mardi 6 mars, M. Storch, du directoire de la banque centrale dans une interview à l'AFP.

Le responsable monétaire a formellement démenti des rumeurs selon lesquelles la Bundesbank serait en train de faire imprimer spécialement des billets en prévision d'une union monétaire entre les deux Etats allemands. Des médias ouest-allemands avaient affirmé que l'imprimerie fédérale de Berlin-Ouest avait déjà imprimé 10 milliards de deutschemarks en billets à cet effet.

« Nous n'aurons besoin d'aucune impression spéciale pour couvrir les besoins de la RDA, en cas d'union monétaire. Nous sommes techniquement en mesure de livrer les billets », a déclaré M. Storch. Actuellement, a-t-il expliqué, 16 milliards de marks est-allemands sont en circulation en RDA. Dans le cas où un taux de change de 1 contre 1 serait choisi, la Bundesbank aurait donc à fournir 16 milliards de (53 milliards de francs). *« Or nous avons beaucoup plus que cela en réserve »*, a continué M. Storch. A titre de comparaison, le volume de billets en deutschemarks qui circulait à la fin 1988 atteignait 144 milliards de deutschemarks, soit l'équivalent de 480 milliards de francs.

Après avoir été échangés contre des deutschemarks est-allemands, les marks seront détruits. Les 16 milliards actuellement en circulation en RDA représentent un volume normal pour un pays qui a une population de seize millions d'habitants. – *(AFP.)*

Pour la première fois

Le Crédit foncier a été plus actif sur le marché concurrentiel que sur celui des prêts aidés

En 1989, pour la première fois de sa longue existence, le Crédit foncier de France (CFF) a prêté plus sur le marché concurrentiel (16,3 milliards de francs) que sur le marché des prêts aidés (15 milliards de francs), qui reste son secteur d'activité traditionnel. Il s'agit là, selon M. Georges Bonin, gouverneur du CFF, qui s'exprimait devant les journalistes de l'AJIBAT (Association des journalistes de l'habitat), d'un *« retournement historique »*, puisque l'augmentation des prêts privés a compensé le déclin des prêts aidés.

L'encours global des prêts du Crédit foncier (282,6 milliards de francs) mettra des années à refléter ce changement, tant l'inertie du secteur est grande : les prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP) représentent en 1989 près de 88 % de l'ensemble (246,9 milliards), les prêts du secteur concurrentiel, malgré leur forte montée en régime (+ 40,3 % au cours des douze derniers mois), ne totalisant que 35,7 milliards d'encours. Le Crédit foncier a ainsi permis, en 1989, de financer 39 311 logements PAP, sur un total de 51 267.

La diversification de l'activité du CFF se traduit également par *« l'émergence d'un groupe »*, a dit M. Bonin, *« que nous nous efforçons de rendre harmonieux »*, entre le pôle immobilier *« pas seulement parisien »* (le CFF est un des très gros propriétaires de locaux – bureaux et appartements – dans le triangle d'or), le pôle financier et la construction sociale.

A l'étranger, le CFF s'est installé, avec des partenaires locaux, en Espagne et en Grande-Bretagne (avec un chiffre global d'activités, la première année, d'environ 1 milliard de francs). Il a signé un accord-cadre avec une banque allemande (Bayerische Ferein Bank) et continue à s'intéresser à plusieurs pays européens. Les négociations sont *« très avancées »* au Portugal, en Italie, en Belgique et aux Pays-Bas.

JOSÉE DOYÈRE

L'italien Generali va acquérir une compagnie d'assurance américaine

Le groupe d'assurance italien Generali a annoncé, mardi 6 mars, la conclusion d'un accord pour l'acquisition prochaine de la compagnie d'assurance américaine Business Men's Insurance Company of America. L'opération, en cours de finalisation, prévoirait l'achat, pour 285 millions de dollars (1,65 milliard de francs), de 95 % du capital de la société américaine par Generali.

La Business Men's Insurance Corporation, société d'assurance-vie, est basée à Kansas-City et peut opérer sur tout le territoire américain. Elle a récolté l'an dernier environ 400 millions de dollars de primes (2,3 milliards de francs), et se situe dans le domaine de la réassurance-vie parmi les dix premières compagnies américaines.

Cet accord qui permet à Generali de prendre pied aux Etats-Unis, est sujet à l'approbation des autorités américaines. L'opération d'acquisition devrait se conclure en juillet prochain.

Les AGF rachètent Canadian Surety au Canada

Le groupe nationalisé français d'assurances, les AGF, poursuit son développement à l'étranger. AGF international qui regroupe l'ensemble des participations étrangères du groupe d'assurances vient d'acquerir 100 % du capital de la société d'assurances canadienne, Canadian Surety. Cette filiale du groupe Can West est une compagnie spécialisée dans l'assurance dommages qui opère dans toutes les provinces du Canada.

Sa présence est particulièrement forte en Ontario, au Québec et en Alberta où elle opère à travers un important réseau de courtiers. Canadian Surety a réalisé en 1989, un chiffre d'affaires d'environ 130 millions de dollars canadiens (625 millions de francs) et représente environ 1 % du marché canadien de l'assurance dommage. Les AGF étaient déja présents au Canada par l'intermédiaire de leur filiale, Canada West Insurance Company. L'acquisition de Canadian Surety fait des AGF la première compagnie française dans ce pays.

Y. M.

REPÈRES

CHOMAGE

Baisse en février en RFA

Le chômage a baissé en RFA, passant de 8,5 % de la population active salariée en janvier à 8,2 % en février (8,9 % en février 1989). Aprés correction des variations saisonnières, le nombre des chômeurs est revenu de 1 965 000 en janvier à 1.939 000 en février soit une baisse de 1,3 % en un mois. En un an (février 1990 comparé à février 1989) la baisse est de 6,5 %. La vague d'émigrants en provenance d'Allemagne de l'Est, qui a représenté 100 000 personnes au cours des deux premiers mois de l'année, ne semble pas avoir eu d'impact sur le niveau du chômage.

INVESTISSEMENTS

Les Etats-Unis privilégient la Grande-Bretagne

Selon une étude du Conference Board, organisme d'études proche du patronat, les entreprises américaines ont beaucoup investi dans la CEE en 1989. Sur 217 opérations (rachats, implantations, développement...), 116, soit 53 %, se sont faites dans la CEE. Beaucoup ont bénéficié à la Grande-Bretagne (rachat de Jaguar par Ford notamment) avec 38 projets. La RFA vient en seconde position avec 17 investissements, suivie par l'Italie (15), la France (14) et les Pays-Bas (13).

NEW-YORK, 6 mars ↑

Vive hausse

Une vague d'achats sur programme informatique a, mardi en fin de journée, entraîné une vive hausse de la Bourse de New-York qui a progressé de 1,02 % dans un marché actif. L'indice Dow Jones a gagné 27,25 points à 2 676,80.

Le début de la journée était marqué par les doutes des investisseurs sur l'évolution de l'économie américaine. En effet, mardi, il a été annoncé une baisse de 5,4 % des commandes industrielles en janvier. Un chiffre certes attendu par les analystes, mais qui confirme le net ralentissement de la croissance aux Etats-Unis.

Quelque 144 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses était supérieur à celui des baisses : 1 025 contre 456. 504 titres étaient inchangés.

Mardi, les taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans s'établissaient à 8,58 % en fin d'après-midi contre 8,65 % lundi soir.

La veille, le net recul du dollar et la remontée des taux d'intérêt avaient entraîné une baisse de Wall-Street de plus de 10 points. Mardi, le dollar se montrait irrégulier dans les premières transactions, accentuant ainsi le sentiment d'incertitude qui régnait dans la matinée à Wall-Street. CBS a gagné 3 1/8 à 183 1/4, Hilton Hotel a progressé de 2 1/2 à 66 3/8 et Honeywell de 2 1/2 à 84 5/8.

VALEURS	Cours du 5 mars	Cours du 6 mars
Alcoa	66 3/8	68 1/2
A.T.T.	39 7/8	40 5/8
Boeing	65	65 1/4
Chase Manhattan Bank	29 3/4	29 3/8
Du Pont de Nemours	39	39 3/4
Eastman Kodak	38 5/8	38 3/8
Exxon	46 1/4	47
Ford	46 7/8	47 3/8
General Electric	61 3/4	62 3/8
General Motors	45 3/4	46
Goodyear	34 7/8	35 3/8
I.B.M.	104 7/8	105 5/8
I.T.T.	54 1/8	54 1/2
Mobil Oil	61 1/2	62 5/8
Pfizer	59 3/8	61
Schlumberger	48 1/8	49 1/8
Texaco	59	59 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	134 1/4	135 1/8
Union Carbide	22 3/8	22 1/4
U.S.X.	36 3/4	37
Westinghouse	73 3/8	73 3/4
Xerox Corp.	53	53 3/4

PARIS, 6 mars ↓

Sans saveur

Après la forte hausse de la semaine dernière et sur sa lancée, la progression de 0,75 % enregistrée lundi, l'heure était à l'hésitation mardi dès les premiers échanges. L'indice CAC 40, après avoir perdu 0,28 % à l'ouverture, terminait la séance sur un repli de 0,11 %. Une certaine lassitude s'est emparée des intervenants. Après les fortes fluctuations des semaines précédentes et les incertitudes liées aux issues des élections allemandes, au relèvement ou non des taux en RFA, mais aussi au Japon, et encore dans l'attente de la réunion du « G-7 », les gestionnaires ne savent quelle stratégie adopter. Ils préfèrent donc attendre l'arme au pied. Dans ces conditions, le volume d'activité, Rue Vivienne, était assez réduit. Cette légère baisse enregistrée mardi était considérée comme une consolidation nécessaire pour les uns, mais pour d'autres, traduisait une certaine anxiété après la très nette hausse, lundi, des taux sur les bons à court terme du Trésor américain.

Sur le MATIF, dans un marché calme, les contrats sur le notionnel étaient en très légère hausse. Sur le marché à règlement mensuel, le sentiment de prudence se traduisait parfaitement dans la répartition entre les sociétés en hausse ou en baisse. On notait ainsi 99 valeurs en progression, contre 88 en recul, alors que 27 demeuraient inchangées.

Les plus fortes hausses étaient emmenées par Métrologie International, Avions Dassault ou Locafrance dans peu de volumes. Leroy Somer atteignait son plus haut niveau de l'année, après l'annonce par le groupe américain Emerson de déposer une offre publique de retrait et de radier cette valeur de la carte.

Les plus fortes baisses de la journée étaient emmenées par des firmes du secteur de la distribution comme BVH, Comptoirs modernes, Casino, Carrefour et Docks de France, avec là encore peu de transactions.

LONDRES, 6 mars ↓

Nouveau recul

La Bourse de Londres a poursuivi son mouvement de baisse, mardi, en dépit d'une amélioration de la livre sterling et d'une hausse de Wall Street à son ouverture. L'indice Footsie des cent principales valeurs a clôturé en baisse de 14,5 points à 2 216. Le volume des échanges a atteint 400,7 millions d'actions contre 316,3 la veille.

Le marché était nerveux en raison notamment de rumeurs selon lesquelles une nouvelle maison de titres se retirerait bientôt du courtage en actions britanniques.

Les fonds d'Etat n'ont pas réagi à la meilleure tenue du sterling et ont terminé en baisse en raison des incertitudes politiques actuelles en Grande-Bretagne.

Le conglomérat minier Rio Tinto Zinc (RTZ) a été l'un des rares gagnants de la journée, encouragé par la fermeté récente des cours des métaux.

En revanche, les compagnies d'eau privatisées ont continué à baisser après l'annonce de restrictions sur les déversements d'eaux usagées en mer du Nord.

Les commentaires négatifs d'analystes ont pesé sur la chaîne de magasins Great Universal Stores et le groupe financier British and Commonwealth.

Les mines d'or ont été plus fermes grâce à la hausse du métal fin.

TOKYO, 7 mars ↓

Sévère rechute

La Bourse de Tokyo a fait une sévère rechute, mercredi, même si en fin de séance la baisse a pu être en partie enrayée. L'indice Nikkei a cédé 428,74 points, soit 1,27 %, à 33 362,24 points. Dans le courant de la journée, cet indice avait cédé plus de 600 points.

La faiblesse du yen, des obligations, et la perspective d'une hausse du taux de l'escompte, hausse qui tarde à venir, selon certains courtiers, expliquent en grande partie cet accès de faiblesse qui s'est manifesté à la veille du dénouement des positions à terme des firmes de courtage étrangères. De toute façon, estiment les experts, il n'y a pas grand-chose à attendre du marché japonais avant la fin de l'année fiscale, le 31 mars.

Le volume des affaires s'est contracté, passant de 562 millions de titres à environ 450 millions.

VALEURS	Cours du 6 mars	Cours du 7 mars
Akai	1 140	1 130
Bridgestone	1 520	1 530
Canon	1 620	1 590
Fuji Bank	3 200	3 190
Honda Motors	1 650	1 670
Matsushita Electric	2 100	2 070
Mitsubishi Heavy	992	990
Sony Corp.	8 100	8 070
Toyota Motors	2 300	2 250

FAITS ET RÉSULTATS

□ **ICI envisage de racheter 10 % de son capital.** – Le chimiste britannique ICI envisage de demander à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 1er mai prochain, l'autorisation de racheter jusqu'à 10 % du capital du groupe. Cette autorisation ne sera valable que jusqu'à l'assemblée suivante. Cette mesure devrait permettre de soutenir le cours du titre qui s'est fortement déprécié en octobre dernier. Selon les courtiers britanniques, ce projet concernerait surtout les 75 millions d'actions récemment attribuées aux salariés du groupe.

□ **Succès de l'OPA de McCaw sur LIN Broadcasting.** – McCaw Cellular Communications, premier fabricant américain de téléphones cellulaires, a annoncé, le 5 mars, la réussite de son OPA partielle de 3,38 milliards de dollars (21,4 milliards de francs) lancée sur LIN Broadcasting voici près de neuf mois. McCaw a indiqué qu'il détenait 51,9 % du capital de LIN à l'issue de son OPA. Lin avait accepté à la fin de l'année dernière l'offre de son concurrent après avoir tenté pendant longtemps de s'y opposer (*le Monde* du 6 décembre). Outre des activités dans les téléphones cellulaires, LIN exploite des chaînes de télévision et possède une maison d'édition.

□ **Nette baisse du résultat en 1989 de la Lyonnaise de banque.** – Le bénéfice consolidé de la Lyonnaise de banque (groupe GAN-CIC) a reculé de 43,6 % en 1989, à 71 millions de francs contre 125,8 millions lors de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement imputable à un recul de l'activité sur les marchés financiers (hausse des taux), à un renforcement des provisions pour des résultats déficitaires sur certaines filiales et à un nouvel effort d'investissement de formation. Au niveau des résultats sociaux, le bénéfice de la Lyonnaise de banque SA a progressé de 5 % à 147,1 millions de francs. Le produit net bancaire consolidé est passé de 2,4 milliards de francs en 1988 à 2,5 milliards un an plus tard.

□ **Michelin porte son emprunt de 750 millions à 1 milliard de dollars.** – La Compagnie générale des établissements Michelin a porté de 750 millions à 1 milliard de dollars (6,8 milliards de francs) son emprunt de quinze ans émis en tant que placement privé (*le Monde* du 22 février) a déclaré Salomon Brothers International Ltd, qui est l'un des deux chefs de file de l'opération. L'emprunt pourrait être encore augmenté jusqu'à 1,2 milliard de dollars.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	438	Le gd livre du mois	....	469
Asystel	....	74 40	Loca Investissement	....	280
B.A.C.	....	208	Locamic	....	140 10
B. Demachy & Assoc.	....	578	Metra Communication	....	216
Banque Tarneaud	189	189	Metallurg. Minière	....	212
B.I.C.M.	....	850	Molex	211	223
Boiron	....	380	Navale-Delmas	....	1170
Boisset (Lyon)	....	230	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2540	Om. Gest.Fin.	....	618
Calberson	....	748	Finacor	....	486 70
Cardif	....	760	Presbourg (C In & Fin)	....	94
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	919	Présence Assurance	....	520
C.D.M.E.	....	1910	Publicat. Filipacchi	....	750
C. Equip. Elect.	....	345	Razel	....	800
C.E.G.E.P.	....	280	Rémy & Associés	....	365 20
Ciments d'Origny	....	880	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	310
C.N.I.M.	....	704	St-Honoré Matignon	....	235
Codetour	....	280	S.C.G.P.M.	....	....
Conforama	....	1124	Segin	....	306
Creeks	....	371 30 d	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 80
Dalea	....	203	S.E.P.	....	390
Dauphin	....	585	Serbo	....	520
Devanlay	....	1000	S.M.T.Goupil	....	315
Deville	....	496	Sodinforg	....	90 o
Dollfus	....	183	Supra	....	225
Editions Belfond	....	237 50	Thermador Hold. (Lyon)	....	283
Elysées Investissem.	....	15 10	TF 1	....	319 50
Finacor	....	210	Unilog	....	174 50
Gamon	....	820	Union Financ. de Fr.	....	545
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	385	Viel et Cie	....	155
Gravograph	....	216	Yves Saint-Laurent	....	1032
Guintoli	....	790			
I.C.C.	....	269			
Idia	....	317 90			
Idianova	....	138			
IN2	....	....			
Int. Metal Service	....	1070			

Marché des options négociables le 6 mars 1990

Nombre de contrats : 15 540.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	560	12	–	12	–
CGE	560	15,50	39	11,50	25
Elf-Aquitaine	600	13,50	39	11	25
Eurotunnel SA-PLC	60	1,50	5	6,20	9
Euro-Disneyland SC	100	3	–	–	–
Havas	1 400	–	–	23	–
Lafarge-Coppée	325	30	40	3	8,50
Michelin	152	2,50	–	12,50	–
Midi	1 300	11	–	85	–
Paribas	600	29	48,50	8	–
Pernod-Ricard	1 167	20	55	30	–
Peugeot SA	720	115	145	3,40	12
Rhône-Poulenc CI	480	0,20	–	70	–
Saint-Gobain	560	13	34,50	17	30
Source Perrier	1 500	58	–	34	59
Société générale	560	23	40,50	7	–
Suez Financière	440	13,50	30	10	17,50
Thomson-CSF	160	1,05	4,50	24,50	23,40

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 mars 1990

Nombre de contrats : 55 589.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	98,26	98,42	98,42
Précédent	98,34	98,52	98,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
98	–	–	1,23	2,59

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,75 F ↑

Le dollar s'inscrivait en hausse, le mercredi 7 mars, notamment vis-à-vis du yen, face auquel il repassait la barre des 150 à Tokyo. A Paris, la devise américaine s'échangeait à 5,75 F contre 5,7345 F la veille à la cotation officielle. Pourtant, mercredi, plusieurs instituts d'émission étaient de nouveau intervenus sur les marchés des changes.

FRANCFORT	6 mars	7 mars
Dollar (en DM)	1,70	1,7025
TOKYO	6 mars	7 mars
Dollar (en yens)	149,50	150,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 mars) ... 10 1/16-10 3/16 %

New-York (6 mars) .. 8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	5 mars	6 mars
Valeurs françaises	91,7	
Valeurs étrangères	94,5	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	504,8	504,4
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 874,43	1 872,30

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 649,55 2 676,80

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 755,6	1 745,7
Mines d'or	276,5	282,8
Fonds d'Etat	77,88	77,53

TOKYO

	6 mars	7 mars
Nikkei Dow Jones	33 791,08	33 362,34
Indice général	2 536,37	2 516,27

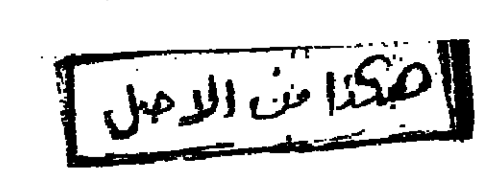
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

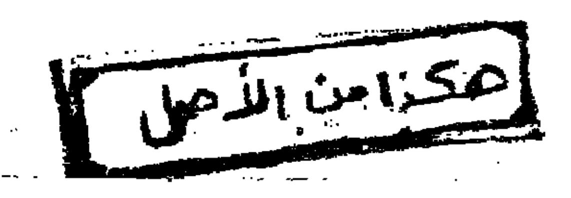
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7570	5,7620	+ 95	+ 107	+ 200	+ 225	+ 670	+ 730
$ can.	4,8500	4,8583	– 128	– 106	– 214	– 182	– 523	– 452
Yen (100)	3,8176	3,8222	+ 93	+ 112	+ 191	+ 226	+ 606	+ 673
DM	3,3781	3,3824	+ 58	+ 75	+ 117	+ 144	+ 321	+ 372
Florin	2,9984	3,0026	+ 35	+ 48	+ 78	+ 97	+ 251	+ 292
FB (100)	16,2489	16,2722	– 53	+ 49	– 9	+ 152	+ 101	+ 472
FS	3,8316	3,8375	+ 48	+ 56	+ 92	+ 119	+ 317	+ 378
L (1 000)	4,5781	4,5858	– 106	– 75	– 187	– 145	– 487	– 421
£	9,4731	9,4871	– 391	– 343	– 734	– 659	– 2019	– 1867

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2
Yen	6 3/8	6 5/8	7 3/16	7 5/16	7 5/16	7 7/16	7 1/2	7 5/8
DM	7 9/16	7 13/16	7 7/8	8	8 1/16	8 3/16	8 3/4	8 7/8
Florin	8 7/16	8 11/16	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	9	9 1/8
F.B. (100)	10 1/4	10 1/2	10 3/8	10 5/8	10 7/16	10 11/16	10 5/8	10 7/8
F.S.	8 3/8	8 5/8	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16	9 1/16	9 3/16
L (1 000)	11 3/4	12 3/4	12 3/8	12 7/8	12 1/2	13	12 3/4	13 1/8
£	14 3/4	15	15	15 1/8	15 1/8	15 1/4	15 3/8	15 1/2
F franç.	10 1/16	10 5/16	10 5/16	10 7/16	10 9/16	10 11/16	10 7/8	11

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 6 MARS

Cours relevés à 17 h 38

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3852	C.N.E. 3% ★	3856	3880	3880	+ 0 10
1051	B.N.P. T.P.	1053	1053	1053	....
1226	C.C.F. T.P.	1230	1230	1230	....
1045	Créd. Lyon. T.P.	1045	1045	1045	....
1680	Renault T.P.	1728	1720	1727	− 0 06
2044	Rhône-Poul. TP	1909	1940	1908	....
1220	St-Gobain T.P.	1220	1218	1220	....
1190	Thomson T.P.	1250	1220	1249	− 0 08
845	Accor	856	868	869	+ 1 52
610	Air Liquide	635	625	628	− 1 10
2130	Als. Superm.	2100	2095	2095	− 0 24
555	A.L.S.P.I.★	570	567	568	− 0 35
2650	Arjom. Prioux★	2555	2576	2490	− 2 54
615	Ausedat-Rey★	615	615	615	....
975	Aux. Entrepr. ★	1022	1022	1035	+ 1 27
525	Av. Dassault ★	525	539	540	+ 2 86
300	Axa Midi Assur.	283	281	285	+ 0 71
340	BAFIP ★	330	336	336	+ 1 82
325	Bail-Equipem.★	318	318	319	+ 0 31
980	Bail Investiss.★	980	951	980	....
420	B.N.P. C.I. ★	402 50	404	400	− 0 62
885	Bolloré Tech.	878	865	860	− 2 05
480	Cie Bancaire ★	540	549	540	....
730	Bazar H.-V.★	731	710	700	− 4 24
760	Béghin-Say ★	764	755	760	− 0 52
1410	Berger (Ma)	1346	1345	1346	....
665	Bic ★	642	635	644	+ 0 31
950	B.I.P. ★	902	906	906	+ 0 44
570	B.I.S.★	551	569	558	+ 1 27
2830	Bongrain S.A. ★	2810	2889	2830	+ 0 71
1000	Bon-Marché ★	1015	1001	1012	− 0 30
550	Bouygues ★	553	562	551	− 0 36
175	B.P. France ★	172	170	171	− 0 58
710	B.S.N.★	728	725	724	− 0 55
810	Canal Plus★	799	798	792	− 0 88
430	Cap Gem. S.★	430	428	425	− 1 16
3100	Carrefour★	3235	3220	3190	− 1 39
160	Casino★	149	148	141 50	− 5 03
120	Casino A.D.P.★	120	121	120	....
965	Castorama D.I.	960	990	970	+ 1 04
150	C.C.M.C.	150	150	150	....
655	C.E.G.I.D.	605	607	610	+ 0 83
245	Centrest	239	237	239 40	+ 0 17
565	C.E.P. Comm.	533	533	526	− 1 31
405	Cerus CER	390 90	390	390	− 0 23
490	Cetelem★	530	532	530	....
680	C.F.A.O.★	645	640	634	− 1 71
540	C.G.E.	582	583	583	+ 0 18
1520	C.G.I. Informat.	1464	1462	1462	− 0 14
1190	C.G.I.P.★	1229	1219	1210	− 1 55
600	C.G.P.	602	603	600	− 0 33
1110	Chargeurs S.A.★	1110	1110	1111	+ 0 09
770	Cica	744	730	730	− 1 88
1300	Ciments franç.★	1416	1421	1420	+ 0 28
700	Club Méditerr.★	675	675	674	− 0 15
185	C.M.B. Packag.	176 90	177	177	+ 0 06
180	Codetel★	172	172 10	172	....
410	Cofimeg★	405	401	410	+ 1 23
470	CPR (Par.-R.)★	480	471	476	− 0 83
665	Colas ★	731	740	735	+ 0 55
280	Cpt. Entrepr.★	300	297	300	....
970	Compt. Mod. ★	1072	1050	1044	− 2 61
390	Concept S.A.	388	380	388 50	+ 0 13

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1240	Créd. Foncier ★	1240	1230	1240	....
495	C. F. Interrat. ★	505	506	508	+ 0 59
230	C.C.F.★	230	228	236	+ 2 61
705	Cr. Lyon. (CI) ★	677	680	700	+ 3 40
1310	Crédit Nat.★	1279	1279	1305	+ 2 03
300	C.S.E.E. ★	328	326 50	333	+ 1 52
3820	Damart S.A. ★	3600	3580	3599	− 0 03
1850	De Dietrich★	1735	1735	1750	+ 0 86
220	Dév. P.d.C. (Li)	209	210	210	+ 0 48
310	Dév. R. Sud-Est	298 90	298 50	298 90	....
590	D.M.C.	584	587	585	+ 0 17
4600	Docks France ★	4300	4250	4190	− 2 56
820	Dumez ★	830	840	857	+ 3 25
2030	Eaux (Gén.)★	2175	2185	2213	+ 1 75
600	Ecco ★	509	510	508	− 0 20
910	Electrofinanc. ★	915	915	920	+ 0 55
400	El. S. Dassault★	395	395	380	− 3 80
585	Elf-Aquitaine	602	595	603	+ 0 17
425	− (certific.) ★	446	449	445	− 0 22
1320	Epeda B.-F.	1310	1305	1305	− 0 38
2700	Essilor★	2530	2545	2545	+ 0 59
1180	Essil. Int.(DP)★	1191	1190	1165	− 2 18
690	Esso S.A.F. ★	659	665	672	+ 1 97
2400	Eurafrance★	2365	2362	2345	− 0 85
1810	Eurocom ★	1780	1760	1805	+ 1 40
100	Eurodisneyland	98 50	98	97 80	− 0 71
4300	Euromarché★	4015	3995	4000	− 0 37
1230	Europe n° 1 ★	1250	1276	1240	− 0 80
56	Eurotunnel ★	55 40	55 10	54 75	− 1 17
1700	Exor ★	1675	1684	1630	− 2 69
1780	Facom★	1650	1635	1730	+ 4 85
1180	Fichet-Bauche★	1180	1200	1200	+ 1 69
199	Finextel★	198 10	206	198 10	....
420	Fives-Lille★	399 50	396	408	+ 2 13
2310	Fromager. Bel★	2351	2370	2390	+ 1 66
1780	Gal. Lafayette★	1699	1699	1700	+ 0 06
510	Gascogne★	514	515	515	+ 0 19
1630	Gaz et Eaux★	1531	1537	1535	+ 0 26
1120	Géophysique★	1130	1130	1130	....
690	Gerland★	690	684	680	− 1 45
720	Groupe Cité★	739	740	730	− 1 22
1480	Gr. Victoire	1399	1399	1400	+ 0 07
1120	− (certif.)	942	942	932	− 1 06
1300	GTM-Entrep.★	1201	1218	1220	+ 1 58
1160	Guyenne-Gas.★	1146	1115	1115	− 2 71
370	Hachette ★	343	345	338 20	− 1 40
1420	Havas ★	1412	1412	1416	+ 0 28
580	Hénin (La)★	543	540	543	....
1130	Hutchinson ★	1150	1150	1155	+ 0 43
270	Imétal ★	286	280	285	− 0 35
78	Immobil. Phénix	77 40	77 50	77 40	....
136	Ingénico ★	127	127	125 20	− 1 42
5430	Inst. Mérieux★	5420	5480	5450	+ 0 55
510	Interbail★	505	509	506	+ 0 20
1600	Intertechnique★	1620	1600	1625	+ 0 31
1010	J. Lefebvre★	1067	1072	1079	+ 1 12
1100	Labinal ★	1100	1100	1091	− 0 82

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2530	Lab. Bellon★	2420	2402	2420	....
320	Lafarge-Coppée	346	346	350 50	+ 1 30
1310	Lebon ★	1260	1258	1255	− 0 40
3150	Legrand ★	3480	3470	3345	− 3 88
1780	Legrand (DP) ★	1700	1700	1690	− 0 59
....	Leroy-Somer★	2100	2100	2100	....
770	Locabail Im.★	770	770	780	+ 1 30
530	Locafrance ★	510	515	530	+ 3 92
845	Locindus★	842	850	855	+ 1 54
490	Luchaire★	506	514	514	+ 1 58
4660	L.V.M.H.★	4685	4679	4630	− 1 17
525	Lyonn. Eaux ★	565	565	578	+ 2 30
320	Majorette (Ly)★	315	311 60	311	− 1 27
385	Mar. Wendel ★	389	395	386	− 0 77
345	Matra ★	345	345	345	....
4800	Merlin-Gerin ★	4725	4700	4699	− 0 55
205	Metaleurop★	191 50	189 70	190	− 0 78
230	Métrologie Int.★	215	219	224 90	+ 4 60
131	Michelin	141	141	140	− 0 71
1290	Midi (Cie)	1208	1208	1223	+ 1 24
174	Midl. Bk SA★	171	171	172	+ 0 58
460	Min. Salsig (Ms)	436	440	440	+ 0 92
178	M.M.B.M. ★	183 90	184	181	− 1 58
123	Moulinex★	123 50	126	122 20	− 1 05
1890	Navig. Mixte ★	1896	1906	1891	− 0 26
166	Nord-Est ★	178	178 50	178 10	+ 0 06
430	Nordon (Ny)	417 30	440	422	+ 1 13
730	Nouvelles Gal.★	695	700	692	− 0 43
790	Occid. (Gén.)★	835	835	838	+ 0 36
1670	Omn.F.Paris★	1630	1625	1645	+ 0 92
370	Olipar ★	393	390	389	− 1 02
4300	Oréal (L')★	4600	4579	4550	− 1 09
520	Paribas	619	617	616	− 0 48
1650	Pechelbronn ★	1599	1558	1549	− 3 13
265	Pechiney CIP★	271	269 40	265 20	− 2 14
155	Pechiney Int.	150 30	154	154 40	+ 2 73
565	Penhoet★	570	555	574	+ 0 70
1340	Pernod-Ricard★	1135	1145	1130	− 0 44
705	Peugeot S.A.	825	821	825	....
405	Plastic Omn.★	428	429	435	+ 1 64
490	Poliet ★	494 90	495	516	+ 4 26
1160	Prétabail Sic.★	1145	1165	1150	+ 0 44
880	Primagaz★	824	805	815	− 1 09
600	Printemps★	582	582	603	+ 3 61
3780	Promodès★	3840	3880	3841	+ 0 03
640	Radiotechn. ★	630	625	625	− 0 79
200	Raff. D. Total ★	198	201	200	+ 1 01
3150	Redoute (La) ★	3160	3155	3110	− 1 58
400	R.-Poulenc CIP★	409 10	411	411	+ 0 46
325	Robur financ.	325	325 50	325 50	+ 0 15
102	Rochette (La)	105	104 90	107 50	+ 2 38
1950	Roussel-Uclaf★	1965	1953	1965	....
4800	R. Impér. (Ly)	4825	4620	4610	− 0 32
185	Sade	184	184	182	− 1 09
1440	Sagem ★	1420	1435	1420	....
535	Saint-Gobain	550	550	550	....
1460	St-Louis ★	1459	1455	1450	− 0 62

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2810	Salomon	2268	2261	2260	− 0 26
545	Salvepar	550	550	550	....
980	Sanofi ★	1000	1000	1005	+ 0 50
1760	S.A.T. ★	1580	1600	1600	+ 1 27
335	Saul-Chât. (R)★	323 50	320	324 50	+ 0 31
1500	Saupiquet (Na)	1490	1500	1500	+ 0 67
880	Schneider ★	874	870	873	− 0 11
42	S.C.O.A.★	40	40	40	....
1110	S.C.R.E.G. ★	1100	1120	1120	+ 1 82
1040	Seb ★	1070	1070	1075	+ 0 47
510	Sefimeg ★	514	515	525	+ 2 14
585	Sextant A.	539	540	540	+ 0 19
1350	S.F.I.M.★	1435	1431	1444	+ 0 63
235	S.G.E.★	233 80	233 60	231	− 1 20
830	Silic★	852	855	855	+ 0 35
585	Simco	600	602	602	+ 0 33
1040	Sk. Rossignol★	1069	1060	1050	− 1 78
920	Sligos ★	900	898	893	− 0 78
540	Société Génér.	579	579	576	− 0 52
142	Sodecco	143 90	139	139	− 3 41
170	Sodero (Na)	170	171 90	171 90	+ 1 12
675	Sodexho ★	685	680	695	....
96	Sogenal (Ny)	99	99	99 80	+ 0 81
510	Sogerap★	500	507	510	+ 2
2150	Sommer-Allib. ★	2145	2185	2150	+ 0 23
1500	Source Perrier★	1529	1503	1515	− 0 92
645	Sovac ★	700	700	703	+ 0 43
720	Spie-Batignol.★	730	730	735	+ 0 68
1190	Strafor ★	1232	1206	1229	− 0 24
420	Suez	435 60	434	441	+ 1 24
485	Synthelabo ★	518	518	543	+ 4 83
133	Thomson-C.S.F.	137 50	138	136	− 1 09
545	Total (CFP) ★	548	547	567	+ 3 47
102	− (certific.)★	101 90	101 70	101 80	− 0 10
405	Truffaut (Fin.)	400	407	407	+ 1 75
420	U.F.B.-Locab. ★	381	381	384 10	+ 0 81
1060	U.I.C. ★	1142	1142	1145	+ 0 26
650	U.I.F. ★	645	655	660	+ 2 17
1010	U.I.S.★	1010	1000	995	− 1 49
240	U.C.B. ★	250	250	249 90	− 0 04
910	Unibail★	889	876	876	− 1 46
680	Valeo ★	705	705	704	− 0 14
410	Vallourec ★	383 60	380	395	+ 2 97
375	Via Banque★	368	369	368 20	+ 0 05
1400	Zodiac	1331	1330	1335	+ 0 30
1180	Elf-Gabon ★	1108	1114	1118	+ 0 90
130	Amax Inc.	144 50	141	140 20	− 2 98
164	Amer. Express	161	158 50	156	− 3 11
220	Amer. Teleph.	231	229 60	229 60	+ 0 10
205	Anglo Amer. C.	184	186 50	200 50	+ 8 97
600	Angold	555	553	564	+ 1 62
260	Banco Santander	240	248	245 50	+ 2 29
1010	BASF (Akt)	1054	1036	1036	− 1 80
1040	Bayer	1071	1068	1066	− 0 47
101	Buffelsfont.	93 05	96 50	97	+ 4 25
168	Chase Manh.	173 10	169 60	169 60	− 2 02
96	Echo Bay Mines	96	95 30	95 30	− 0 73

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
109	De Beers	112	111	128	+ 14 29
2660	Deutsche Bank	2579	2551	2541	− 1 47
1380	Dresdner Bank	1390	1375	1366	− 1 73
81	Driefontein Cst	70 30	72	72 20	+ 2 70
215	Du Pont-Nem.	225 80	225 10	225 10	− 0 31
215	Eastman Kodak	222	223	223	+ 0 45
31	East Rand	28 40	29	29 60	+ 4 23
240	Electrolux	242	241 50	241 50	− 0 21
780	Ericsson	778	763	770	− 1 03
270	Exxon Corp.	270 20	267	267	− 1 18
250	Ford Motors	268 50	268	268	− 0 19
78	Freegold	67 90	68	69	+ 1 62
19	Gencor limi.	17 85	17 85	18	+ 0 84
360	Gén. Electr.	360	358	357 50	− 0 69
510	Gén. Belgique	526	525	525	− 0 19
245	Gen. Motors	265	265	265	....
56	Grd Metropolitain	53	51 80	51 80	− 2 26
63	Harmony	53 10	54 90	54 55	+ 2 73
245	Hewlett-Packard	243	243	243	....
59	Hitachi	60	59 40	59 30	− 1 17
1030	Hoechst Akt.	1074	1063	1050	− 2 23
128	Homestake	113	114 80	114	+ 0 88
101	Imp. Chemical	102	102 40	102 40	+ 0 39
585	IBM	612	607	607	− 0 82
300	ITT	314 50	312	312	− 0 79
166	Ito-Yokado	152	150	149 80	− 1 45
183	Mac Donald's	188	184	184	− 2 13
83	Matsushita	82	79	79 80	− 2 68
20	Maxwell	19 05	19 05	19	− 0 26
400	Merck	400 50	398	398	− 0 62
465	Minnesota M.	469	463 10	463 10	− 1 26
355	Mobil Corp.	359	355	355	− 1 11
205	Morgan J.P.	216	211 80	211 80	− 1 94
33820	Nestlé	33150	33000	33000	− 0 45
925	Nixdorf	879	880	881	+ 0 23
172	Norsk Hydro	175	178	177	+ 1 14
189	Otsl	169 50	169 50	171	+ 0 88
1760	Petrofina	1726	1740	1740	+ 0 81
215	Philip Morris	211 50	215	215	+ 1 65
125	Philips	121 80	120 10	121 50	+ 0 66
109	Placer Dome	107	106 80	105 80	− 1 12
330	Quilmès	340	345	343	+ 0 88
465	Randfontein	418	430	439	+ 5 02
435	Royal Dutch	431 50	430	429 50	− 0 46
50	Rio Tinto Zinc	47 75	48 50	48 70	+ 1 99
21	Saat. & Saatchi	14 70	14 70	14 60	− 0 68
67	St Helena Co	61	62	61 80	+ 1 31
280	Schlumberger	280	279 80	278	− 0 71
45	Shell transp.	43 50	43 80	44	+ 1 15
2540	Siemens A.G.	2534	2530	2510	− 0 95
315	Sony	310	308	304	− 1 94
130	Sumitomo	116	....	....	....
45	Telefonica	44 25	43 60	43 50	− 1 69
230	T.D.K.	239 50	240	240	+ 0 21
46	Toshiba Corp.	42 30	42 10	42 10	− 0 47
435	Unilever	420 50	421 80	421 80	+ 1 22
290	Unit. Techn.	299 50	300 60	300 50	+ 0 33
650	Vaal Reefs	592	610	614	+ 3 72
345	Volvo	375	372	370	− 1 33
275	West Deep	249 50	260	260	+ 4 21
280	Xerox Corp.	306	306 50	306 50	+ 0 16
131	Yamanouchi	120	115 10	115 30	− 3 92
2 51	Zambia Corp.	2 54	2 52	2 52	− 0 79

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations			C.I. Maritime	....	810	Magasins Uniprix	....	195	Virax	....	192 10
			Ciments (B)	2340	2340	Magnant S.A.	....	276 20 d	Waterman S.A.	....	922
			Clause	....	857	Maritimes Part.	....	367	Brass. du Maroc	....	....
Emp. 8,80 % 77	117 13	6 919	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Métal Déployé	....	605			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carbone-Lorraine	....	334	Locafinancière	....	385	Ulmer S.M.D.	....	790			
Cros-Pocklin	....	28 30	Locatel	....	330	Ugine A. Chât. Gueug.	....	241 20			
C.E.G.Frig.	....	440	Louis Vuitton	....	1338	U.A.P.	....	832			
Centen. Blanzy	....	595	Louvre (Sté)	....	4730	U.T.A.	....	3227 o			
Cerabati	....	148	Lucia	....	1850	Vicat	....	2935			
Champex (Ny)	150	147 60	Machines Bull	....	72 60	Viniprix	....	2177			
C.I.C. (Financ. de)	....	195									

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hoogovens	297	....
Marin Immobilier	240	240
Nicolas	921	....
Particip. Perrier	352 10	....
Rorento N.V.	170 80	170 80
St-Gobain-Emballage	1990	....
Soma-Matra	320	320
S.E.P.R.	1720	....
S.P.R.	534	....
Sté Lecteurs du Monde	484	....
Ulinax	380	....
Union Brasseries	90	....
Wonder	1200	1104 o

SICAV (sélection) 6/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1089 33	1062 78	France-Index Sicav	111 63	108 96	Paribas Revenu	88 99	88 11
Actilon	231 88	225 67	France-Obligations	458 02	453 49	Patrimoine Retraite	180 11	176 58
Actions France	590 64	589 29	Francic	482 63	468 57	Parvalor	645 54	626 74
[illegible]	[illegible]	[illegible]	France Pierre	117 96	114 62	Phénix Placements	270 30	262 43
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Epargne-Unie	1357 33	1308 27	Obli Association	121 85	120 64			
Epargne-Valeur	451 37	439 29	Oblicic Mondial	2258 81	2225 43			
Epsilon	1153 86	1142 44	Oblicic Régions	1040 67	1026 29			
Eurocic Leaders	1101 29	1089 21	Oblig. toutes catég.	145 43	143 26			
Eurodyn	1132 09	1094 86	Oblifion	1077 81	1067 24			
Euro-Gan	7387 24	7052 26	Oblisécurité	10481 64	10481 64 ◆			
Fonsicav (div. par 10)	11640 91	11640 91 ◆	Oraction	1214 56	1174 62			
Foncival	260 33	252 14	Orvalor	6579 60	6341 78			
France Avenir	112 88	112 88	Paribas Epargne	16856 29	16822 64			
France-Gan	9538 26	9105 74	Paribas Opportunités	121 60	116 84			
France-Garantie	269 90	269 36	Paribas Patrimoine	546 04	522 62			

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 741	5 734	5 560	5 950
ECU	6 904	6 906	....	....
Allemagne (100 DM)	337 980	338 170	327 500	348
Belgique (100 F)	16 263	16 262	15 750	16 800
Pays Bas (100 fl.)	300 040	300 210	290	310
Danemark (100 krd)	88 070	88 020	85	92
Norvège (100 k)	87 650	87 520	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 489	9 477	9 150	9 950
Grèce (100 drachmes)	3 576	3 578	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 580	4 581	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	383 380	383 460	371	395
Suède (100 krs)	93 720	93 570	90	98
Autriche (100 sch)	47 980	48 031	46 500	49 700
Espagne (100 pes.)	5 257	5 257	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 839	3 836	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 821	4 832	4 650	5 050
Japon (100 yens)	3 856	3 835	3 710	3 930

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/3
Or fin (kilo en barre)	74700	74900
Or fin (en lingot)	75000	74950
Pièce française (20 fr)	437	436
Pièce française (10 fr)	409	.....
Pièce suisse (20 fr)	465	462
Pièce latine (20 fr)	430	435
Souverain	548	544
Pièce de 20 dollars	2575	2575
Pièce de 10 dollars	1380	1380
Pièce de 5 dollars	915	.....
Pièce de 50 pesos	2840	2835
Pièce de 10 florins	448	450
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché − o : offert − * : droit détaché − d : demandé − ◆ : prix précédent − ★ : marché continu

Le Monde

ISRAEL : après le nouvel ultimatum travailliste

Le gouvernement ajourne sa décision sur le dialogue avec les Palestiniens

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Nouvel épisode du feuilleton à rebondissements qui agite la classe politique : le gouvernement s'est réuni, mercredi 7 mars, en cabinet restreint (où les travaillistes et le Likoud disposent, chacun, de six ministres) pour tenter d'arriver à un accord sur les propositions de M. James Baker, le secrétaire d'Etat américain, destinées à organiser un dialogue israélo-palestinien. Mais cette réunion, présentée comme « cruciale », n'a débouché que sur un nouveau sursis à statuer : le cabinet a remis toute décision... à dimanche.

Les deux chefs travaillistes, MM. Pérès et Rabin, exigent que le gouvernement, et notamment le premier ministre M. Shamir, se prononcent clairement sur « le plan Baker ».

Ils menacent de rompre l'union nationale si le Likoud ne répond pas favorablement aux suggestions américaines. Il s'agit d'accepter qu'un Palestinien de Jérusalem et un autre de *« l'extérieur »* se joignent à une délégation de résidents de Cisjordanie et de Gaza pour discuter, au Caire, du projet israélien d'élections dans les territoires occupés.

Unanimes, les ministres travaillistes avaient catégoriquement refusé, mardi, de débattre des garanties que leur demandait M. Shamir avant d'envisager de donner une réponse au « plan Baker ». Le chef du Likoud exige qu'Israël s'engage dès maintenant à quitter la table de négociations avec les Palestiniens au cas où ceux-ci se comporteraient ou se présenteraient comme des représentants de l'OLP. Il veut aussi que les Palestiniens de Jérusalem soient catégoriquement exclus du scrutin envisagé (*Le Monde* du 7 mars).

Pour la première fois depuis longtemps, M. Rabin, jusque-là un des piliers du gouvernement – l'*« ange gardien »* de M. Shamir, disait-on – fait cause commune avec M. Pérès. Les deux hommes ne supportent pas le procès que leur fait le premier ministre. Sans trop de scrupules, ce dernier accuse les travaillistes de vouloir rediviser Jérusalem du seul fait que ceux-ci acceptent de manière indirecte la participation des Palestiniens de la ville au scrutin prévu par le plan de paix israélien.

L'affaire concerne les habitants de la partie orientale de la ville, celle qui se trouvait en secteur jordanien avant la guerre de juin 1967 et qu'Israël a annexée au lendemain des combats, réunifiant ainsi Jérusalem sous la souveraineté de l'Etat hébreu. Ils se sont vu offrir la nationalité israélienne et l'ont refusée, choisissant de garder leur passeport jordanien. Ils sont aujourd'hui 140 000 – dont 80 000 électeurs potentiels – et comptent parmi eux la plupart des personnalités nationalistes sans la participation desquelles il n'y a aucune chance que le projet d'élections israélien ne se concrétise. Jérusalem est ainsi, une fois de plus, au cœur du conflit israélo-palestinien.

ALAIN FRACHON

Le roi Hussein « très satisfait » de son entretien avec M. Mitterrand

Le roi Hussein de Jordanie a été reçu, mardi 6 mars, par M. François Mitterrand pour un *« échange de vues »* que les deux chefs d'Etat ont décidé de tenir régulièrement, au rythme d'une à deux fois par an. L'immigration des juifs soviétiques en Israël, le processus de paix dans la région et les affaires libanaises ont été parmi les sujets abordés au cours de cet entretien. *« Nous avons examiné toutes les questions qui concernent le monde arabe »*, a indiqué le roi Hussein, qui s'est déclaré *« très satisfait »* de cette rencontre.

Concernant l'immigration des juifs soviétiques, sujet sur lequel il a été longuement interrogé par le président français, le roi Hussein a rappelé à la presse qu'il était partisan d'une rencontre *« au plus haut niveau »* entre pays arabes *« pour parvenir à une position commune et créer un climat de confiance réciproque »*.

La grève dans les compagnies aériennes

Les pilotes mettent en cause la formation

La grève de vingt-quatre heures des pilotes et du personnel navigant des compagnies aériennes françaises, mercredi 7 mars, a pour objet de protester contre la sous-qualification des pilotes, contre l'octroi de dérogations à des personnels détenteurs de licences étrangères, et de réclamer des mesures contre une éventuelle aggravation de cette situation.

Selon le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) et le Syndicat national du personnel navigant de l'aéronautique civile (SNPNAC), qui ont appelé à la grève, sur quelque 4 500 pilotes français, 430 travailleraient dans des conditions critiquables : 200 seraient des Français bénéficiant de dérogations, malgré un niveau de qualification inférieur au niveau normalement exigé, 50 autres des Français disposant d'une licence obtenue à l'étranger. Le reste serait composé d'étrangers autorisés par l'administration à piloter dans des compagnies françaises : 42 *« Européens de la CEE »*, 73 Canadiens, 29 Nord-Africains, des Américains, des Australiens.

Le ministère des transports rappelle, dans un communiqué, que l'effort de l'Etat et des compagnies atteint 450 millions de francs par an pour la formation annuelle de 450 pilotes, et que les validations de licences étrangères, tout comme les dérogations accordées à des pilotes français, *« ont un caractère temporaire »*. Elles *« sont généralement accordées pour donner aux intéressés le temps de satisfaire aux épreuves des licences françaises »*. Elles doivent disparaître *« dès que le système de formation aura atteint le rythme de croisière de 450 pilotes formés par an »*.

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Y a-t-il un Belge dans l'avion ?

VOUS avez votre carnet d'adresses, là, sous la main ? Bon, alors, ouvrez-le à la lettre A et marquez : Air France : 43-20-11-55. Air Inter : 45-39-25-25. Si vous habitez la province, oubliez pas de faire le 16 et le 1. C'est quoi, ces numéros ? Ben, tiens, c'est les renseignements passagers. C'est là qu'il faut appeler pour savoir si par hasard il y a un avion qui décolle. Très rare. La plupart du temps, c'est un jour sans. Depuis des mois, on peut les compter sur les doigts, les jours avec. Avec des magasiniers et des bagagistes au sol. Avec des pilotes en vol.

Remarquez, des pilotes, on en a, mais c'est des salauds d'étrangers qui mettent nos jours en danger. Non, sérieux ! Ils le disaient, ce matin, sur Europe 1, faut se méfier, on sait pas comment ils ont été formés. Et c'est pour notre bien, pour notre sécurité, qu'ils se sont foutus en grève pour la cent quatorzième fois, nos commandants de bord au passeport tricolore.

Moi, quand j'ai entendu ça, j'ai pensé qu'il s'agissait de Zoulous, de Pygmées, enfin, de métèques quoi ! Pas du tout. C'est des Amerloques, et pire encore, attachez vos ceintures ça va vous faire un choc, des ... j'ose à peine l'écrire, des... Belges ! Insensé, non, de confier notre sort à des mecs qui risquent de faire plonger l'appareil en piquant du nez dans leur cornet de frites !

C'est fou ce qu'on les aime, hein, nos onze fiancés ! Ça va être génial, la vie commune, une vraie lune de miel. Surtout que nous, les french lovers, question baratin, on est vraiment très forts. Regardez, là, en ce moment, qu'est-ce qu'on propose, à grands coups de pub, aux voyageurs piétinant d'impatience et de rage dans des aéroports bondés, devant des tableaux d'affichage où s'alignent, clignotant de détresse, les vols retardés et annulés ? Un truc vraiment super, une classe affaires rénovée, la classe club, ça s'appelle. Avec des sièges à oreillettes réglables et un coussin à se caler sous les fesses.

Elles vont en être malades de jalousie, ces pauvres minables de British Airways et de Lufthansa. Ça leur apprendra à se balader dans les courants d'air au lieu de se pomponner sous les hangars !

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du «Monde» daté 7 mars 1990 a été tiré à 542 738 exemplaires.

URSS

Quand «les Izvestia» préparent l'opinion à l'autodétermination des Républiques...

MOSCOU

de notre correspondant

« La Lituanie est en train d'accoutumer l'opinion à sa sortie (de l'URSS). *C'est un fait »*, lisait-on mardi 6 mars dans *les Izvestia*, et ce « fait », l'organe du gouvernement soviétique n'en discutait ainsi plus la réalité.

Comme si le principe de l'indépendance lituanienne était d'ores et déjà acquis, le grand quotidien réformateur a donc préféré soulever les problèmes économiques que posera cette « sortie ». A quelques jours d'une réunion du Soviet suprême lituanien, au cours de laquelle les autorités constitutionnelles de la République pourraient peut-être (on en débat encore à Vilnius) demander l'ouverture de négociations sur l'indépendance, il s'agit naturellement là d'un exposé d'intentions du pouvoir central.

Il est d'autant plus intéressant que, notant que l'autodétermination est désormais considérée comme un droit dans toute l'Union, *les Izvestia* n'abordent pas seulement le problème lituanien. C'est une attitude générale qui est exposée. On y prépare l'opinion, et la stratégie est claire. Et le débat historique sur les conditions d'entrée dans la fédération n'a pas d'intérêt pratique.

On peut penser et dire ce que l'on veut. Le fait important est qu'il y a eu union, donc création d'une interdépendance et investissements croisés. La Lituanie se procure, écrivent *les Izvestia*, ses matières premières sur le marché soviétique en roubles et à des prix inférieurs à ceux du marché mondial. Elle assure, parallèlement, grâce à des investissements centraux, la totalité de la production de composants de téléviseurs, d'allumettes ou de compteurs électriques d'appartements. L'URSS ne peut pas plus se passer de cela que la Lituanie ne pourrait se passer de ces industries. En un mot comme en cent : l'autodétermination, c'est parfait mais moins simple qu'on ne le rêve.

B.G.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 mars

Stable

Après la légère baisse de mardi (– 0,11 %), la tendance était à la stabilité mercredi rue Vivienne. L'indice CAC 40, après s'être apprécié de 0,13 % à l'ouverture, revenait à + 0,08 % en fin de matinée. Parmi les plus fortes hausses, on notait Nordon (+ 4,2 %), Nouvelles Galeries (+ 4 %), Exor (+ 3,1 %) et Europe 1 (+ 2,8 %). En baisse figuraient Synthélabo (– 2,9 %), Géophysique (– 2,6 %) et Luchaire (– 2,5 %).